LE MARIAGE DE GÉRARD

DERNIÈRE PARTIE (1).

IX.

Tous les convives étaient si animés que la mésaventure de Marius passa presque inaperçue. On avait servi le café, et les têtes commençaient à s'échauffer. Les dames se levèrent et s'éparpillèrent sur la pelouse; bientôt il ne resta plus autour de la table que de vieux chasseurs obstinés, fumant leur pipe et se criant aux oreilles leurs exploits avec cette expansion bruyante que produit un copieux déjeuner. Chacun subissait l'influence exhilarante de la bonne chère. Des jeunes gens avaient organisé des rondes sur la pelouse; M[me] Grandfief elle-même, qui était restée d'abord pensive, semblait s'être tout à coup dégelée. Sa raideur s'était assouplie, sa bouche mince devenait souriante et ses yeux avaient une lueur de gaîté attendrie. Ce fut elle qui proposa le seul divertissement approprié à tous ces cerveaux excités, à toutes ces jambes impatientes. — Choisissons un but de promenade, dit-elle, et rendons-nous-y en faisant la *porte de Saint-Nicolas.*

La *porte de Saint-Nicolas* est un jeu bien connu en Lorraine. Les joueurs, se donnant la main, forment une longue chaîne, dont chaque anneau est représenté alternativement par une dame et un cavalier; les deux meneurs qui se trouvent en tête élèvent leurs mains jointes de manière à former une sorte d'arceau. — La *porte de Saint-Nicolas* est-elle ouverte? — crie en chœur le reste de la bande,

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] et du 15 mai.

et, sur une réponse affirmative, toute la file passe rapidement sous cette arche improvisée, en chantant des airs de ronde. Les jeunes gens de l'extrémité se retrouvent en tête, forment une arche à leur tour, et la longue guirlande se dénoue et se renoue ainsi tant qu'elle a de l'espace devant elle.

La proposition de la femme du maître de forges fut acceptée avec enthousiasme, puis on discuta le but qu'on choisirait. Les uns indiquaient le *Hêtre de la Vierge*, d'autres l'*Ermitage de Saint-Roch*. — Non, dit Mme Grandfief d'un ton de commandement, allons au Fond d'Enfer, le chemin est bien plus joli.

Les mains s'unirent, les airs de ronde commencèrent à bourdonner, et la longue file se mit en mouvement. C'était charmant de voir cette chaîne alerte et souple se dérouler en suivant les sinuosités des tranchées, comme une joyeuse farandole. Les bras s'agitaient, les pieds se trémoussaient, les jupes flottantes frôlaient doucement les fougères, les éclats de rire tintaient... Bientôt la file tout entière disparut sous les feuillées.

L'après-midi avançait... Sous les hêtres du Fond d'Enfer, près de la source tremblotante, Hélène et Gérard s'étaient rencontrés comme d'habitude. Bien qu'elle eût apporté sa toile et ses pinceaux, la jeune fille y touchait à peine; elle contemplait d'un air mélancolique le léger tournoiement des premières feuilles tombantes qui allaient mollement s'éparpiller dans le ruisseau.

— Vous êtes soucieuse, lui dit Gérard, à quoi pensez-vous?

— A nous, répondit-elle gravement.

— Et c'est ce qui vous attriste!.. Ne sommes-nous pas heureux?

— Le serons-nous longtemps? J'ai comme un pressentiment qu'on nous soupçonne et qu'on nous épie. L'autre soir, après vous avoir quitté, j'ai rencontré cette couturière, la petite Reine, et à la façon dont elle m'a dévisagée j'ai cru qu'elle se doutait de quelque chose.

— Vous regrettez d'être venue?..

— Non, reprit-elle vivement; si j'ai peur, ce n'est pas pour moi... Je pense à mon père, qui est si bon, et dont la position serait compromise, si la découverte de nos rendez-vous amenait un éclat.

— Vous avez raison, soupira Gérard, et je suis un égoïste. — Il était devenu pensif à son tour. — Cette situation ne peut pas se prolonger, s'écria-t-il tout à coup avec emportement; je vous aime, je suis maître de ma personne, et je ferai entendre raison à mon père...

Hélène ouvrit de grands yeux; son regard demi-incrédule et demi-interrogateur avait l'air de dire : Comment vous y prendrez-vous?

— Je le supplierai de nouveau, continua Gérard, et s'il est inflexible, je le menacerai de quitter la maison.

La jeune fille secoua la tête, et un sourire erra sur ses lèvres. — Tel que vous me l'avez dépeint, il vous laissera partir, et après?..

— J'attendrai mes vingt-cinq ans, et je lui ferai des sommations.

Hélène fronça les sourcils. — Ce sera moi alors qui refuserai, répondit-elle fièrement, je n'entrerai jamais dans une famille dont le chef m'aura repoussée.

Gérard eut un geste de découragement. Il pouvait à peine parler, tant le chagrin lui serrait la gorge. Hélène s'en aperçut et en fut touchée; elle s'efforça de prendre un air gai, et, lui tendant la main : — Bah! dit-elle, ne pensons plus aux choses tristes... à quoi bon perdre notre après-midi à nous tourmenter? Regardez comme la combe devient belle à mesure que le soleil s'abaisse... Il fait bon ici; je voudrais remplir mes yeux de tous les détails de ce paysage, afin de ne l'oublier jamais!

Ses regards se promenèrent lentement sur les pentes boisées où l'ombre descendait par grandes masses, sur les ronciers pleins de mûres et les prés déjà fleuris de *veilleuses*. Pendant ce temps, la main de Gérard n'avait pas quitté la sienne; ils restaient muets l'un près de l'autre, et autour d'eux régnait le calme assoupissant des derniers beaux jours. La nature en automne a des langueurs enivrantes, même pour les caractères les mieux trempés. L'inexpérience de ces deux jeunes âmes, mal armées contre de pareilles séductions, ajoutait encore à la voluptueuse griserie de la tiède journée de septembre. Hélène et Gérard se sentaient amollis et entraînés; les paumes de leurs mains semblaient se confondre et ne plus former qu'une même chair. Leurs yeux charmés échangeaient de longs regards si troublans que leurs cœurs en étaient oppressés et que leurs lèvres en devenaient froides. Dans le silence des bois, le ruisseau jetait quelques notes cristallines, et un rouge-gorge modulait sa petite chanson caressante et voilée. Les yeux bruns d'Hélène attiraient Gérard comme un aimant; déjà sa tête s'inclinait vers celle de la jeune fille, et sa bouche était prête à se poser pour la première fois sur les claires et magnétiques prunelles, quand une explosion de voix confuses suspendit brusquement ce baiser sur ses lèvres surprises,... et soudain, du haut d'une tranchée, la longue chaîne de la *porte de Saint-Nicolas* dévala bruyamment jusqu'au fond de la combe, Mme Grandfief en tête.

Ce fut un coup de foudre. Les deux jeunes gens s'étaient à peine rendu compte de ce qui se passait que déjà la bande joyeuse s'éparpillait le long du ruisseau. Aux chants et aux éclats de rire succéda

un silence solennel; on venait de reconnaître les deux amoureux. Hélène, rouge de confusion, s'était penchée sur son esquisse; Gérard s'était levé et se tenait près d'elle, pâle et les lèvres serrées. Les nouveau-venus, qui pour la plupart ne s'attendaient pas à pareille rencontre, paraissaient aussi embarrassés que ceux qu'ils venaient de surprendre; Mme Grandfief seule n'avait pas perdu son sang-froid. Elle passa devant le malheureux Gérard sans daigner le regarder, puis, s'adressant d'un air froidement ironique à la jeune fille : — Nous vous dérangeons, mademoiselle! — murmura l'impitoyable matrone. Elle jeta un coup d'œil sur la toile à peine couverte de couleur, et continua : — C'est bien joli ce que vous faites là!..

Sans plus s'inquiéter de l'attitude d'Hélène, elle se retourna vers ses compagnons : — Poursuivons notre promenade, dit-elle, et laissons Mlle Laheyrard à ses occupations.

Elle se dirigea vers un sentier qui s'enfonçait sous bois, et toute la file des dames et des jeunes gens la suivit, non sans avoir lancé de malicieux regards vers les deux coupables et sans s'être montré du geste leurs mines décontenancées. Dès que la bande fut masquée par le taillis, les ricanemens commencèrent à éclater, des conversations s'engagèrent, et le vent apporta jusqu'aux oreilles d'Hélène cette cruelle réplique de Mme Grandfief : — Bah! c'est fort heureux pour elle; la voilà compromise, et elle aura un prétexte pour se faire épouser!

Peu à peu les branches cessèrent de frissonner, le bruit des pas diminua, les voix s'affaiblirent, et de nouveau le silence régna sur la combe; on n'entendait plus que les notes claires du ruisseau et le gazouillis du rouge-gorge, qui, un moment effarouché, avait bravement repris sa chanson. Gérard osa alors regarder Hélène, qui était restée immobile, le front dans ses mains. Il fut effrayé de l'expression tragique de sa figure pâlie, et il laissa échapper une douloureuse exclamation.

— Ah! murmura la jeune fille, je crois que je suis perdue!

Le jeune de Seigneulles la contemplait d'un air égaré et se tordait les mains. — C'est moi qui vous perds! s'écria-t-il;... cette misérable femme se venge sur vous de ce que j'ai refusé sa fille!

Il allait et venait le long du ruisseau, maudissant Mme Grandfief, balbutiant des paroles incohérentes et complétement démonté. — Qu'allons-nous devenir? dit-il enfin, quel parti prendre?.. Demain la ville entière saura tout, et mon père ne me le pardonnera jamais!

Au milieu de ce désarroi, Hélène démêlait confusément que Gérard avait une peur effroyable du chevalier, et que cette terreur lui

ôtait toute liberté de penser. Elle sentit qu'il fallait avoir du courage pour deux, se leva, rassembla son attirail de peinture et tendit la main à son compagnon.

— Séparons-nous! fit-elle tristement, retournez à la ferme et n'en bougez point de quelques jours.

— M'enfermer là-bas sans nouvelles de vous, s'écria Gérard, jamais!.. Je m'y consumerais à petit feu... Je rentre à Juvigny pour y tenir tête à l'orage.

— Je vous le défends! reprit Hélène d'un ton résolu, vos emportemens achèveraient de tout gâter. Obéissez-moi, si vous m'aimez. Faites-vous oublier pendant cinq ou six jours, jusqu'à ce que Marius vous écrive... Adieu, pensez à moi!

Elle serra rapidement la main de Gérard et s'éloigna dans la direction de Juvigny. — Hélène! s'écria-t-il navré; — mais elle ne l'écoutait plus, et bientôt sa robe claire, que les cépées laissaient entrevoir par instans, disparut tout à fait à un détour du sentier.

Elle rentra chez elle par le chemin le plus court et trouva la maison encore tout émue de la mésaventure de Marius. Tonton et le Benjamin lui contèrent comment leur frère était revenu de son déjeuner et comment il avait fallu le porter dans sa chambre; mais Hélène était trop inquiète pour prêter une oreille attentive au bavardage des enfans. Pendant tout le dîner, elle resta silencieuse, osant à peine lever les yeux sur M. Laheyrard, à qui on avait caché la nouvelle équipée de son fils aîné. Au sortir de table, elle prétexta une migraine pour se réfugier dans sa chambre. Là, son cœur se dégonfla, et elle put pleurer. Qu'allait-elle faire maintenant? Demain, ce soir peut-être, l'histoire du Fond d'Enfer courrait la ville, et il ne manquerait pas de gens charitables pour en informer M. de Seigneulles, ou même M. Laheyrard. La position, déjà si difficile, de l'inspecteur à Juvigny recevrait le contre-coup de ce scandale et en serait fatalement ébranlée. Ses larmes redoublèrent à cette pensée, et en même temps les méchantes paroles de la mère de Georgette lui bourdonnèrent aux oreilles. — La voilà compromise, avait dit Mme Grandfief, et elle aura un prétexte pour se faire épouser. — L'indignation qu'elle ressentit de cette supposition injurieuse releva brusquement son courage abattu. — Non, murmura sa fierté révoltée, je leur montrerai que, malgré mes étourderies, je vaux mieux qu'eux tous!..

Peu à peu l'idée de retourner à Paris pour y chercher un emploi d'institutrice fit de nouveau du chemin dans son esprit. Le complet enivrement qui s'était emparé d'elle pendant tout un mois lui avait fait oublier ses projets de départ; mais l'esclandre du Fond d'Enfer venait de dissiper pour toujours ce mirage de bonheur. Elle

ne conservait plus d'illusions et sentait bien que son amour était perdu. Gérard n'oserait jamais lutter contre son père, et, l'osât-il, toute son énergie viendrait se briser contre l'entêtement du vieux gentilhomme. Les querelles domestiques l'irriteraient sans amener aucun résultat, et, qui sait? plus tard, son cœur s'aigrissant et se fatiguant, il finirait par regretter d'avoir rencontré Hélène et de l'avoir aimée. Non, elle ne voulait pas qu'il en arrivât à la maudire, et ce rôle de trouble-famille lui répugnait. Il valait mieux disparaître. Dès qu'elle serait loin de Juvigny, on l'oublierait; le silence se ferait sur la scène du Fond d'Enfer, et M. Laheyrard ne risquerait plus de perdre sa place. — Elle se répétait toutes ces choses, tandis que les derniers rayons du couchant glissaient obliquement dans sa chambre, et qu'à travers la cloison retentissaient les sonores ronflemens de Marius, auteur inconscient de cette tragédie intime. Son ancienne maîtresse de pension de la rue de Vaugirard lui avait souvent proposé de rentrer chez elle pour y enseigner le dessin. Hélène écrivit quelques mots à la hâte pour lui annoncer son arrivée et lui demander l'hospitalité; puis elle alla jeter sa lettre à la poste.

Quand elle rentra, elle se sentit plus tranquille et moins mécontente d'elle-même. A dix-huit ans, on a la passion du dévoûment et du sacrifice. Hélène procéda sur-le-champ à ses préparatifs de départ. Elle vida tous ses tiroirs, empaqueta les menus objets qu'elle aimait : — la guirlande de ronces fleuries qu'elle portait au bal de Salvanches, les livres favoris qu'elle lisait avec Gérard, deux ou trois fleurs séchées cueillies par lui, puis ses modestes petites robes si peu coûteuses et pourtant si élégantes. — Oui, songeait-elle en disposant chaque objet au fond d'une grande caisse à compartimens, du moins de cette façon, lorsqu'il pensera à moi, aucune amertume ne gâtera la douceur de ses souvenirs, il me reverra toujours comme j'étais au bal de Salvanches, il ne se repentira pas de m'avoir connue, et me gardera dans son cœur un petit coin bleu qu'aucun nuage n'obscurcira jamais... Cette certitude sera ma consolation là-bas quand j'habiterai avec des étrangers, loin de mon père et de lui. — La maison s'était endormie profondément; on n'entendait plus au dehors que de lointains roulemens de voitures et le tic-tac sonore d'un métier de tisserand. La caisse était remplie; Hélène essuya une larme, ferma le couvercle et se déshabilla en songeant, avec des sanglots plein la gorge, que cette nuit serait la dernière qu'elle passerait dans la maison de son père.

Le lendemain, dès l'aube, le sommeil de plomb qui avait cloué Marius sur son lit pendant dix-huit heures se dissipa lentement. Le poète, s'éveillant avec la bouche sèche et la tête lourde, s'aperçut

que son lit n'était pas défait et qu'il s'était endormi tout habillé. Il se frotta les yeux, ouvrit sa fenêtre, plongea sa tête dans l'eau fraîche, et, comme si cette immersion eût opéré une condensation subite dans son cerveau embrumé de fumées vineuses, tout à coup il se souvint. Il revit ses deux voisins de table au rire narquois, les verres pleins jusqu'au bord de ce traître vin pelure d'oignon, les singuliers regards de Mme Grandfief, et se rappela l'étrange façon dont la conversation avait été amenée sur les amours de Gérard. Un frisson terrible lui passa dans le dos. — Double brute que je suis! s'écria-t-il en se donnant un formidable coup de poing, j'aurai dit quelque sottise!

Il courut immédiatement trouver sa sœur dans l'atelier, où elle était occupée à empaqueter ses brosses et sa boîte de couleurs. Il entra l'oreille basse et la mine déconfite. — Ma pauvre Hélène, commença-t-il tout penaud, je me suis grisé hier comme un écolier, et j'ai grand'peur d'avoir divagué plus que de raison. — Il lui fit le récit du déjeuner. A mesure qu'il parlait, ses souvenirs se réveillaient plus vifs, et il avait pleinement conscience de son impardonnable indiscrétion.

Hélène lui tendit la main. — Oui, Marius, répondit-elle doucement, tu as trop parlé, et nous allons tous en pâtir. — A son tour, elle lui conta la scène du Fond d'Enfer et la conduite de Mme Grandfief.

Marius sentit ses jambes fléchir et fut forcé de s'asseoir. — Ane, idiot! s'écria-t-il en se prenant lui-même aux cheveux, que ne t'arrachais-tu la langue?.. Je comprends maintenant pourquoi cette maudite prude tenait ses gros yeux braqués sur moi! Elle a ramassé mes sots propos et en a fait son profit... Ah! pauvre petite sœur, que vas-tu devenir, et quel grand misérable je suis! — Et le colossal Marius se mit à pleurer comme un enfant.

— Ne te désole pas, dit Hélène touchée de son désespoir, il y a là dedans de notre faute à tous, et c'est encore moi la plus coupable... Je ne t'en veux pas, grand étourneau!

Elle lui tapa gentiment sur l'épaule en essayant de lui prendre les mains. — Giffles et morsures! gronda tout à coup Marius, les choses ne peuvent pas en rester là... Je cours à la Grange-Allard, Gérard est un galant homme, nous irons ensemble trouver son père, et il faudra bien que cette vénérable aile de pigeon donne son consentement de gré ou de force.

— Tu ne feras rien de tout cela, Marius, interrompit Hélène avec fermeté.

— Comment! s'écria le poète en bondissant, tu veux te laisser compromettre sans exiger la réparation qui t'est due?

— Je veux rester ce que je suis : une honnête fille, et je n'en-

tends pas qu'on m'accuse de spéculer sur un scandale pour faire un beau mariage. Inutile d'insister, ajouta-t-elle en mettant sa main sur la bouche de Marius, qui allait se récrier, ma résolution est prise, j'ai écrit à Mme Le Mancel et je partirai ce soir pour Paris.

Le poète, abasourdi, haussa les épaules. — Mon bon Marius, continua Hélène, écoute-moi, et, pour ta punition, obéis-moi... Une fois partie, on m'oubliera, et il faut à tout prix éviter un éclat qui rejaillirait sur notre père. Songe à ce que deviendrait la maison, s'il perdait sa place?... Je partirai ce soir, à la nuit; tu iras louer une voiture et tu m'accompagneras jusqu'à Blesmes, où je prendrai le chemin de fer... Ce n'est pas tout, tu vas me jurer de ne rien dire à Gérard avant que je te le permette... Je ne veux pas qu'il fasse un coup de tête. — Elle s'arrêta un moment, décrocha du mur une étude de fleurs des champs, et reprit : — Plus tard, quand tout se sera apaisé, tu lui donneras cette petite toile en souvenir de moi... Elle lui reparlera de nos bonnes promenades...

Les larmes lui montaient à la gorge et l'empêchaient de parler, mais elle voulut être brave jusqu'au bout et les renfonça énergiquement. Marius, qui l'admirait, la serra dans ses bras. — Je ne suis pas digne de baiser l'ourlet de ta robe, s'écria-t-il; mais c'est égal, si tu voulais...

Elle l'arrêta d'un coup d'œil résolu. — Fais ce que je t'ai dit, laisse-moi et ne parle de rien ici avant le déjeuner.

Marius parti, Hélène mit son chapeau, et par une rue détournée se glissa jusqu'à l'église Saint-Étienne. Elle n'était pas dévote, mais elle avait une religion à elle, pleine de superstitions naïves et de soudaines ferveurs. Elle fit allumer un cierge que le sacristain plaça sur un trident où deux lumignons fumeux achevaient de se consumer, puis elle s'agenouilla dans l'ombre et improvisa une éloquente prière. — Mon Dieu, disait-elle, que mon départ soit une suffisante expiation; permettez que je sois seule à souffrir de ma faute! — Elle n'osait pas ajouter : — Faites que Gérard ne m'oublie pas! — mais, du fond de son cœur, ce vœu s'élançait, caché sous les ailes de sa prière. Quand elle releva la tête, la vieille église lui sembla plus froide et plus austère que d'habitude. Les piliers, verdis par l'humidité, jetaient une obscurité plus épaisse sur le coin où elle s'était placée; le Christ, suspendu au mur entre les deux larrons, avait une expression navrante d'abattement et de souffrance, et le noir squelette de marbre, œuvre d'un vieil artiste lorrain, tendait vers elle son sablier avec un geste de menace. Les épaules d'Hélène frissonnèrent, et elle quitta l'église toute transie. Au moment où elle tournait l'angle de la prison, pour regagner la rue du Tribel, elle se trouva en face de Francelin Finoël. Le bossu l'avait vue en-

trer à Saint-Étienne, et il la guettait à la sortie. — Je voudrais vous dire deux mots, murmura-t-il avant qu'elle eût pu l'éviter; bien que vous m'ayez fermé votre porte, je n'ai pas de rancune, et vous n'avez pas de plus sûr ami que moi...

Elle pressait le pas sans répondre, mais il était résolu à la suivre. — Eh bien! continua-t-il, ce que j'avais prédit ne s'est pas fait attendre... Vous voilà compromise, et on ne parle que de vous en ville; quant à moi, je ne crois rien de ce qu'on raconte, et la preuve, c'est que je viens vous renouveler ma demande... Voulez-vous me donner votre main en échange de mon nom?

Le rouge monta au front de la jeune fille. Le scandale était donc bien grand, pour que Finoël se fût senti encouragé dans son injurieuse poursuite?..

— Vous avez l'âme plus basse que je ne supposais, répondit-elle indignée.

— Et vous, l'espoir bien tenace! répliqua-t-il; après ce qui s'est passé hier, comptez-vous encore épouser M. de Seigneulles?

— Je compte quitter la ville ce soir, monsieur, et mon dernier chagrin en partant sera de vous avoir vu et entendu.

Elle releva la tête, écrasa le petit bossu d'un regard méprisant et rentra chez elle.

Au déjeuner, Marius lui glissa dans l'oreille : — La voiture est retenue pour ce soir, à huit heures. — Le moment était venu de rompre le silence, et le cœur d'Hélène battait violemment; elle ne pouvait se décider à faire connaître sa résolution à M. Laheyrard, qui la regardait d'un air de sollicitude inquiète. — Je parlerai tout à l'heure, se disait-elle, — et elle ajournait sans cesse la minute fatale. Enfin, quand on se leva de table, elle murmura d'une voix mal assurée : — Petit père, tu sais que Mme Le Mancel insiste pour que je revienne chez elle; j'ai beaucoup réfléchi à sa proposition, et je suis décidée à l'accepter.

M. Laheyrard pâlit, et Mme Laheyrard demeura bouche béante. — Je partirai le plus tôt possible, continua rapidement Hélène; j'ai dit mes raisons à mon frère, et il les approuve, n'est-ce pas, Marius?

Le poète bredouilla quelques mots en signe d'approbation, et, ne sachant quelle contenance tenir, se mit à bourrer sa pipe.

— Comment, comment! balbutia le vieil universitaire, nous verrons,... rien ne presse.

— Il faut profiter des bonnes dispositions de Mme Le Mancel, et je compte partir ce soir.

A ces mots de départ, Tonton et le Benjamin, qui adoraient Hélène, commencèrent à pleurer en s'accrochant à ses jupes. — Mais c'est insensé, s'écria Mme Laheyrard stupéfaite, ce soir, y songes-tu? Ton trousseau n'est pas prêt, ta malle n'est pas faite!

— Pardon! j'ai emballé le nécessaire; tu m'enverras le reste plus tard.

— On n'a jamais rien vu de pareil, poursuivit la femme de l'inspecteur; il n'y a que toi pour avoir de semblables fantaisies... Que vont dire les voisins en te voyant partir comme si tu avais commis un crime?

— Les voisins diront ce qui leur plaira, répliqua nettement Hélène, je n'ai pas l'habitude de me soucier de leur opinion.

M. Laheyrard restait muet; il prit le bras de sa fille et l'entraîna dans le jardin. — Mon enfant, soupira le pauvre homme, ce brusque départ doit avoir une raison que tu me caches... Est-ce que quelqu'un t'a molestée ici?

— Non, petit père, je suis aussi heureuse que possible; seulement, tu sais, il faut songer à l'avenir... Voilà les enfans qui grandissent, et tes appointemens n'augmentent pas à mesure que s'allongent les dents des deux bambins.

— Je comprends, je comprends, tu es une brave fille;... mais moi, que vais-je devenir sans toi? Tu étais ma compagnie et ma joie... Enfin il ne faut pas que les pères soient trop égoïstes... Embrasse-moi!

Elle lui sauta au cou en s'efforçant de ne pas montrer ses larmes. L'après-midi se passa tristement. A la nuit tombante, le cabriolet, conduit par Marius, attendait devant la porte. Mme Laheyrard jugea le moment venu de montrer sa douleur et fondit en larmes. Les enfans firent chorus. Hélène les embrassa tous, en gardant ses derniers baisers pour son père. — Écris-moi de longues lettres! dit le bonhomme avec des sanglots dans la voix.

— Allons, en route, s'écria Marius, qui se tenait à quatre pour ne pas pleurer, il se fait tard, et il ne faut pas manquer le train.

Hélène grimpa sous la capote du cabriolet, qui partit au petit trot. Afin de ne pas traverser la ville, Marius fit un détour par la route de Combles. Ils atteignirent les bois au moment où la cloche du couvre-feu sonnait neuf heures. Tous deux gardaient le silence; on n'entendait que les sabots du cheval sur la route sonore et le claquement du fouet que Marius agitait d'une façon nerveuse. — Ainsi, dit tout à coup le poète à sa sœur, tu ne veux pas que je prévienne Gérard?

— Non, je t'en prie! répondit résolûment Hélène.

Marius, qui semblait choqué du stoïcisme de sa sœur, se contenta de pousser un grognement sourd, et la conversation tomba. Quand on parvint au sommet du plateau, à un endroit d'où la route dominait une vaste étendue de forêt, la lune, émergeant tout à coup à l'horizon, jeta une longue nappe de lumière sur la cime moutonnante des bois, et fit briller au loin les toits d'une ferme. Marius se

leva debout sur le siége, et désignant avec son fouet les pignons aigus qui se profilaient sur le ciel : — Tiens, murmura-t-il entre ses dents, on aperçoit d'ici les toits de la Grange-Allard... Et dire que ce pauvre Gérard se morfond là-bas, sans se douter que nous passons à une portée de fusil de son gîte!

Hélène sentit son cœur battre à coups redoublés, elle ne put s'empêcher de se soulever sur son banc et de regarder dans la direction indiquée. Grâce au clair de lune, on distinguait nettement la ferme avec ses pièces de terre enclavées dans le taillis, ses granges aux murs bas, et la tourelle de son pigeonnier. La jeune fille embrassa tous ces détails d'un regard avide. Elle n'aurait eu qu'un mot à prononcer, et Marius ne se serait pas fait prier pour fouetter son cheval du côté de la ferme. Elle aurait surpris Gérard, pensif au coin de l'âtre de la cuisine; leurs mains auraient pu se serrer une fois encore... La tentation était forte, et un mois auparavant elle y eût certes succombé; mais les chagrins de ces deux derniers jours avaient mûri sa raison, et tari cruellement cette séve étourdie qui bouillonnait jadis dans son cerveau. Elle se mordit les lèvres, ferma les yeux, et, se rejetant dans son coin, se contenta de dire à son frère : — Presse ton cheval, nous n'arriverons jamais pour l'heure du train!

Marius fit retentir l'air sonore d'un long sifflement, et le cheval prit le trot. — Les femmes sont étonnantes! s'écria-t-il en regardant Hélène à la dérobée... Il y a en elles un tas de complications mystérieuses qui me laissent ébaubi.

— A propos de quoi dis-tu cela? murmura Hélène.

— A propos de toi, parbleu!.. Tu quittes Juvigny sans tambour ni trompette pour aller apprendre à des bambines à faire des yeux et des oreilles, c'est très courageux, j'en conviens; mais enfin tu ne songes pas à ce que va souffrir l'ami Gérard... Il t'aime après tout, bien qu'il soit un tantinet poule mouillée, il t'aime, et tu n'as pas l'air d'y prendre garde.

Toutes ces réflexions entraient comme des flèches aiguës dans le cœur d'Hélène. Elle n'eut pas le courage de répondre, se bornant à détourner la tête pour qu'un rayon de lune ne trahît pas les larmes qui lui emplissaient les yeux.

— Oui, continua impitoyablement le poète en fouettant son maigre locatis, vous autres femmes vous n'avez pas le crâne construit comme nous; vous êtes dures, vous êtes féroces, vous ne savez pas aimer.

— Assez, Marius! balbutia-t-elle d'une voix suppliante, tu me fais du mal!

Elle cacha sa figure dans le fond du cabriolet et feignit de dormir. Peu à peu, grâce au bercement de la voiture et aussi à la mauvaise

nuit qu'elle avait passée, ses paupières s'alourdirent, un demi-sommeil ferma ses yeux encore humides. C'était plutôt de l'engourdissement qu'un vrai repos; au moindre cahot, ses yeux se rouvraient. Elle entrevoyait, comme dans un rêve, les lisières des bois se découpant sur les champs nus, les coteaux de vignes aux pampres frissonnans, les ormes de la route aux formes contournées et menaçantes, puis les villages aux portes closes, aux fenêtres noires, où des chiens enfermés dans les granges saluaient par des aboiemens le passage du cabriolet. Ses paupières s'abaissèrent de nouveau; quand elles se relevèrent, on traversait les plaines champenoises, aux ondulations à peine sensibles, où des troupeaux de moutons campaient à côté de la maisonnette roulante du berger; un sifflement de locomotive retentit au loin, des lumières commencèrent à scintiller... C'était la gare de Blesmes.

Hélène se réveilla tout à fait; les larmes n'avaient pas eu le temps de sécher sur ses joues qu'on était déjà arrivé. Marius déchargea lestement la malle et fit enregistrer les bagages. Bientôt ils se retrouvèrent tous deux seuls dans la salle d'attente, mal éclairée par une lampe fumeuse. Le pauvre garçon vit alors la figure bouleversée de sa sœur, et son cœur se serra. Hélène, le front appuyé contre la porte vitrée, regardait haleter la locomotive qui allait l'emporter loin de tous ceux qu'elle aimait. — Allons, dit-elle, adieu, mon bon Marius, sois gentil pour le père...

— Ah! mille millions de serpens, s'écria le poète, tu pleures, Hélène, et sans mes étourderies tout cela ne serait pas arrivé!.. Comme je voudrais tenir cette maudite Grandfief entre quatre murs, je lui ferais payer cher ses perfidies!

— Paix, Marius, sois sage! dit-elle en le menaçant du doigt.

— Sage! ce n'est guère dans mes cordes; mais par les Érynnies, je te jure que je te vengerai!

— Les voyageurs pour Paris, en voiture! — cria l'employé en ouvrant la porte vitrée.

Le frère et la sœur s'embrassèrent encore une fois, puis les portières se fermèrent; Hélène, par la glace ouverte, envoya un dernier baiser à Marius, et le train partit.

X.

Dès que je serai loin, on oubliera tout, s'était souvent dit Hélène pour s'encourager à partir; — mais elle connaissait mal la province, ou plutôt elle était trop Parisienne pour la comprendre. A Paris, un événement, si scandaleux qu'il soit, a beau tomber avec fracas dans le houleux océan de la grande ville, la rumeur qui le suit est promptement étouffée par le tumulte des foules sans cesse renou-

velées, par la clameur plus forte des scandales rivaux qui lui succèdent. Il n'en va pas ainsi dans le lac tranquille et silencieux de la vie de province; le moindre caillou qui roule dans ces eaux somnolentes y réveille mille échos sonores et produit à la surface une lente succession de cercles onduleux qui vont toujours en s'élargissant. L'habitant d'une petite ville, qui épie, derrière ses rideaux discrètement tirés, les allées et venues de ses voisins, et qui en fait son unique préoccupation, accueille un scandale comme un gibier rare, un régal de haut goût qu'il faut savourer avec onction. Il l'assaisonne avec des ingrédiens merveilleux, le fait cuire à petit feu avec un raffinement particulier; il en déjeune et il en dîne pendant des mois.

Le brusque départ d'Hélène, loin de faire oublier l'aventure du Fond d'Enfer, lui donna du relief et l'agrémenta de commentaires tout neufs, aussi ingénieux que peu charitables. Les motifs de cette fuite étaient trop simples et trop généreux pour que personne eût l'idée de les accueillir comme vraisemblables; on en chercha d'autres, et l'imagination des habitans se donna pleine carrière. L'une des premières, la petite Reine insinua en secouant la tête que la cause de ce départ précipité était probablement plus grave qu'on ne supposait. — Quand on n'a rien à se reprocher, disait cette scrupuleuse personne, on ne se sauve pas comme une criminelle, et si Mlle Laheyrard a quitté la ville en *catimini*, c'est qu'elle voulait peut-être cacher les suites trop visibles de ses promenades aux bois. — Là-dessus la grisette clignait de l'œil et fredonnait en manière de conclusion un refrain grivois très connu. Bientôt on se murmurait à l'oreille que M. Gérard de Seigneulles avait sérieusement compromis Hélène. Cette calomnie, accueillie d'abord par des mines hypocritement incrédules, fit bientôt le tour de la ville, et comme la jeune fille, par ses allures indépendantes, ses espiègleries spirituelles et son éclatante beauté, avait excité plus d'une jalousie, cette méchante supposition trouva créance presque partout.

Parmi les accusatrices d'Hélène, l'une des plus acharnées et des plus dangereuses fut Mme Grandfief. Elle ne l'accablait pas ouvertement, mais elle avait une façon terrible de chercher à la disculper. — Pour ma part, disait-elle avec un soupir, je n'ai jamais cru au mal, et la charité chrétienne nous défend les jugemens téméraires; mais, quand je songe à la déplorable éducation qu'a reçue cette malheureuse enfant, je suis obligée de reconnaître que tout est possible. Pas de principes, pas de tenue, et une mère qui ne la surveillait jamais!.. Comment voulez-vous qu'une jeune fille aussi abandonnée ne tourne pas au mal? C'est ce que je ne me lasse pas de répéter aux mères qui ont des filles : « Mesdames, ayons des principes, sans quoi les meilleures qualités ne servent de rien. »

Dieu merci, Georgette a été élevée autrement! Je n'ai même pas voulu la mettre au couvent; mes yeux ne l'ont jamais quittée, elle n'a pas de secrets pour sa mère, et je lis dans son cœur comme dans une eau limpide. Aussi je répondrais d'elle comme de moi.

Quant à M[lle] Georgette, toutes ces rumeurs circulant sur le compte d'Hélène la rendaient profondément rêveuse. Bien qu'elle fût fort ignorante en certaines matières et d'un esprit peu pénétrant, ces gloses à mots couverts sur le départ de M[lle] Laheyrard, ces allusions saisies au vol sur la façon dont elle avait été compromise et sur les résultats de sa conduite légère, faisaient singulièrement travailler son imagination de fille curieuse et naïve. Elle se demandait, non sans un certain trouble, comment ces mystérieuses promenades au Fond d'Enfer avaient pu si vite aboutir à de si scabreuses conséquences. Il n'est pas de jeune fille de dix-huit ans, si ingénue qu'on la suppose et si discrètement élevée qu'elle puisse être, qui n'ait agité maintes fois dans sa petite tête le problème inquiétant du mariage et de ses suites. Georgette avait, comme les autres, été envahie par cette préoccupation très féminine, et l'effrayante aventure d'Hélène piqua plus vivement encore sa curiosité mal satisfaite. Comment l'amour, en dehors du mariage, pouvait-il déterminer une si étrange métamorphose?.. Georgette n'en était plus, comme Agnès, à croire que les enfans se font par l'oreille, mais ce mystère ne l'en inquiétait pas moins. Elle était d'autant plus intriguée que sa conscience n'était pas complétement tranquille. Ce modèle des jeunes filles à principes avait, à l'endroit de Marius Laheyrard, quelques menues peccadilles à se reprocher : un sonnet imprudemment accepté au bal, un serrement de mains prolongé à la fin d'une valse, et même deux ou trois œillades fort tendres échangées dans la rue. Dans son ignorance candide, Georgette en venait à se demander si elle ne glissait pas elle-même sur le chemin périlleux où Hélène avait fait une si terrible chute, et en même temps, par une singulière contradiction, tout à travers ses scrupules elle ne pouvait s'empêcher de rêver complaisamment à ce grand beau garçon de poète, si hardi, si tapageur et si séduisant...

Les commérages allaient leur train, se glissant de maison en maison et faisant la boule de neige dans le trajet. Ils ne s'arrêtèrent qu'au seuil du logis des Laheyrard et à la porte de M. de Seigneulles. Encore pénétrèrent-ils dans cette dernière demeure avec Manette, qui les rapportait de chez les fournisseurs; mais la vieille servante connaissait trop bien le chevalier pour ne pas tenir sa langue; quant au taciturne Baptiste, il ne soufflait mot comme de coutume. En dépit de cette réserve, M. de Seigneulles était inquiet; on eût dit que, comme un vieux *solitaire* à la randonnée, il flairait quelque chose dans le vent. La veille, au moment où il était entré dans le

salon de Mme de Travanette, la conversation commencée avait brusquement cessé; les habitués avaient pris des mines discrètes et embarrassées; la vieille dame elle-même avait paru gênée et ne s'était pas informée de la santé de Gérard. Un visiteur survenant ayant tout à coup parlé de la fuite de Mlle Laheyrard, un silence général avait suivi cette phrase intempestive, tandis que des regards lancés obliquement au nouveau-venu avaient eu l'air de lui signaler la présence du chevalier. M. de Seigneulles était rentré fort rêveur à la maison, et n'avait desserré les lèvres que pour boire et manger; puis il était remonté dans sa chambre en sifflotant l'air de *la Belle Bourbonnaise*, ce qui, d'après Manette, était toujours signe d'orage.

Le lendemain, jour de barbe, M. de Seigneulles était déjà installé dans sa cuisine, quand Magdelinat fit son apparition d'un air plus obséquieux et avec une échine plus flexible encore que d'habitude. Le barbier connaissait naturellement toutes les rumeurs qui avaient mis la ville en émoi; mais depuis l'affaire du bal des Saules il était payé pour se montrer circonspect, et malgré son humeur bavarde il resta muet pendant toute l'opération. Ce fut M. de Seigneulles qui le premier rompit le silence. — Eh bien! dit-il, Magdelinat, quoi de nouveau?

— Rien, monsieur le chevalier, absolument rien.

— Hum!.. Vous n'êtes guère au courant pour un homme de votre métier... Ignorez-vous que notre voisine, Mlle Laheyrard, a quitté Juvigny?

— Pardon, répondit le barbier, je savais tout cela; mais je croyais inutile de vous ennuyer de pareils commérages.

— Il n'y a pas de commérages, c'est un fait, poursuivit innocemment M. de Seigneulles.

Magdelinat le regarda d'un air ébahi. Trompé par la mine impassible de son client, il s'imagina que le chevalier connaissait l'aventure et s'en souciait médiocrement. Il reprit donc de son air le plus doucereux: — Oui, le fait n'est pas douteux... malheureusement; mais vous savez, on exagère toujours, et il ne faut croire que le demi-quart de ce qu'on raconte.

M. de Seigneulles fit un soubresaut. — Et que diantre peut-on raconter? s'écria-t-il en dardant ses yeux gris sur Magdelinat, qui recula effrayé. — Le malheureux coiffeur comprit qu'il avait commis une bévue et tenta de raccommoder les choses. — Des âneries, dit-il en affectant un air dégagé, le monde est si méchant! Pour ma part, je gagerais qu'il n'y a là dedans qu'une étourderie, et que M. Gérard n'est pas coupable...

— Gérard!.. mule du pape! que fait encore mon fils dans cette ridicule affaire?

Le chevalier s'était levé furieux, et d'un geste de colère avait

poussé Magdelinat dans un coin de la cuisine. Le coiffeur, plus pâle que sa serviette, essayait de se dégager et jetait vers la porte des regards désespérés. — Ai-je nommé M. Gérard? murmura-t-il, ma langue aura fourché. En pareil cas, sait-on jamais quel est le père de l'enfant?

— De l'enfant?... — M. de Seigneulles prit l'infortuné Magdelinat par sa cravate, et le collant contre le mur : — Ah! cria-t-il d'une voix étranglée par le saisissement, maudite bête, tu en sais plus que tu n'en veux dire! Dépêche-toi de parler net, sinon je t'arrache ta chienne de langue, et je la cloue entre deux chouettes à la porte de ma foulerie!..

— Que voulez-vous que je dise? balbutia Magdelinat à demi suffoqué, je ne sais que ce qu'on raconte dans toute la ville; on prétend que la fille de l'inspecteur était enceinte lorsqu'elle est partie, et il y a de méchantes gens qui ajoutent, qui supposent...

— Que c'est mon fils qui l'a mise à mal!

— On a l'air de le dire, mais je n'en crois rien.

— Eh! croyez-le ou non, s'écria le chevalier en faisant pirouetter Magdelinat, vous imaginez-vous que je me soucie de votre opinion?.. Décampez, monsieur... Magdelinat, et ne remettez plus les pieds chez moi.

Le coiffeur s'enfuit sans demander son reste; quant au chevalier, il demeura debout sur le seuil, comme une statue de pierre. Il était atterré. Manette le regardait en tremblant de tous ses membres, et dans la cuisine on aurait entendu trotter une souris. Tout à coup M. de Seigneulles se débarrassa de sa robe de chambre, et la lançant au nez de Manette : — Ma redingote! dit-il d'une voix sourde.

Quand il fut habillé, il courut chez l'abbé Volland, et lui fit subir un interrogatoire en règle. Le curé savait qu'Hélène s'était réfugiée à Paris dans une pension de la rue de Vaugirard, il connaissait toutes les calomnies débitées sur le compte de la jeune fille, et, bien qu'il ne la crût pas coupable, il se trouvait obligé de convenir en soupirant que la malheureuse enfant avait contre elle toutes les apparences. Cette conclusion était loin de rassurer le chevalier; il resta enfermé pendant une heure avec l'abbé, et il sortait à peine du presbytère lorsque Gérard, tout poudreux, apparut au détour de la route qui débouche sur le pâquis. Le jeune homme avait les traits tirés, les yeux creux et la mine inquiète. Pendant quatre mortels jours, il avait attendu à la Grange-Allard la lettre promise par Hélène. Il ne dormait plus, ne tenait pas en place, et faisait chaque jour des courses désespérées jusqu'à la lisière de la forêt. A chaque instant, il était sur le point d'enfreindre la défense de la jeune fille et d'accourir à Juvigny; mais la crainte d'accroître par sa présence le mal déjà causé le retenait cloué à l'orée des bois, ou le renvoyait dé-

couragé à la Grange-Allard. Enfin le matin du cinquième jour, n'y tenant plus, il avait quitté la ferme, il arrivait fiévreux et haletant à Juvigny. Il traversa rapidement le pâquis, s'engagea dans la rue du Tribel, et s'arrêta devant sa porte au moment où M. de Seigneulles rentrait du presbytère.

A la vue du coupable, les yeux du chevalier lancèrent des éclairs furibonds, et il fut sur le point d'exhaler sa colère en pleine rue; néanmoins le bouillant gentilhomme eut la force de se contenir, et, montrant la porte du vestibule à Gérard, qui se tenait devant lui la tête découverte : — Montez dans ma chambre, dit-il, j'ai à vous parler.

Le ton dont cet ordre était formulé ne laissait aucun doute sur la situation d'esprit de M. de Seigneulles. Gérard lisait dans les lueurs orageuses de ses yeux gris et les lignes rigides de ses lèvres pâles les signes précurseurs d'une grande colère. — Allons, pensa-t-il tout en gravissant les marches, il connaît l'aventure du Fond d'Enfer; tant mieux, je n'aurai pas l'embarras de la lui conter moi-même, et le terrain sera tout préparé. — Ils arrivèrent sur le palier du premier étage, dont la fenêtre donnait sur la cour et les jardins. Gérard lança un coup d'œil furtif de ce côté, cherchant à apercevoir derrière les arbres la figure d'Hélène, qui lui aurait redonné du courage; mais M. de Seigneulles ne lui en laissa pas le temps. D'un geste impérieux, il poussa son fils dans sa chambre.

— Monsieur, dit le vieux gentilhomme en refermant violemment la porte, regardez-moi en face et répondez-moi franchement une fois dans votre vie... Connaissez-vous l'histoire qui court la ville?

— Oui, mon père, répliqua Gérard, persuadé que le chevalier faisait allusion aux rendez-vous du Fond d'Enfer.

— Ainsi c'est la vérité... et vous l'avouez! s'écria douloureusement M. de Seigneulles.

— Je l'avoue.

Le chevalier resta un moment silencieux; l'aplomb de son fils le confondait. — Quelle honte! pensait-il, et il ose en convenir; à quelle époque vivons-nous, juste ciel! — Vous devriez vous cacher à cent pieds sous terre, s'écria-t-il, après avoir commis une pareille scélératesse.

— Le mot est un peu fort! murmura Gérard, à qui l'exagération paternelle arracha un sourire.

— Sangrebleu! fit M. de Seigneulles indigné, avez-vous encore le front de rire? J'ai dit scélératesse, et je maintiens le mot; il n'est pas trop fort pour qualifier la chose.

— La chose n'a rien que de naturel. Vous avez été jeune, mon père, et vous auriez agi tout comme moi.

— Jamais! répliqua l'austère chevalier abasourdi; ah çà, êtes-vous un homme d'honneur, monsieur?

— Je le crois.

— Je commence à en douter, moi... Enfin, au point où en sont les choses, que comptez-vous faire?

— Je venais vous le demander, répondit Gérard d'un air de déférence.

— Me le demander! exclama M. de Seigneulles tout à fait hors de lui; vous n'avez donc pas de sang dans les veines? C'était avant de commettre la faute qu'il fallait prendre mon avis. Vous disiez que j'ai été jeune comme vous... Croyez-vous donc que, si pareil malheur m'était arrivé, j'aurais été quêter des conseils sur la façon de me conduire? Nous avions une autre manière de comprendre nos devoirs, nous autres! Ce que j'aurais fait, monsieur? J'aurais sellé un cheval et je serais allé à la recherche de cette jeune fille, que vous avez laissée partir après l'avoir indignement compromise.

— Hélène est partie! balbutia Gérard.

— Ne faites donc pas l'ignorant! continua le chevalier en piétinant à travers la chambre; pouvait-elle rester ici dans la situation où vous l'aviez mise?.. Eh bien! où allez-vous? s'écria-t-il en voyant Gérard s'élancer vers la porte.

— Faire ce que vous me reprochez de n'avoir pas fait plus tôt, répondit le jeune homme, qui était devenu très pâle; je vais la retrouver.

— Restez! dit impérieusement M. de Seigneulles en lui saisissant le bras.

— Mon père, laissez-moi sortir.

— Je vous le défends! Vous avez assez commis de sottises, c'est à moi d'agir comme je l'entendrai.

Gérard, irrité par cette résistance, faisait de violens efforts pour gagner la porte. Le chevalier était devenu furieux; le jeune homme se cabrait comme un cheval sauvage sous l'éperon, et entre eux commença une lutte silencieuse qui menaçait de devenir tragique. Le père et le fils ne se connaissaient plus, il n'y avait en présence que deux hommes que la colère aveuglait. Heureusement l'ancien garde du corps avait encore la poigne solide; il retrouva sa vigueur d'autrefois et finit par clouer sur un fauteuil Gérard, qui perdait ses forces peu à peu. Alors, se dégageant brusquement avec une vivacité étonnante à son âge, le chevalier fit un bond vers la porte et sortit après avoir enfermé son fils à double tour.

Le jeune homme, épuisé et consterné, restait affaissé dans son fauteuil. Les reproches et les anathèmes de M. de Seigneulles bourdonnaient encore à ses oreilles. Tout ce qui venait de se passer depuis

un quart d'heure lui faisait l'effet d'un cauchemar. Il entendit vaguement dans la cour les piaffemens de Bruno, que Baptiste tenait par la bride, les éclats de la voix de son père et les réponses de Manette effarée. — Qu'on m'apporte ma grande valise! criait le chevalier.

— La valise, reprenait la servante; sainte Vierge! il y a dix ans qu'on ne s'en est servi, êtes-vous dans votre bon sens, monsieur de Seigneulles?

A quoi le bouillant chevalier répondait par des piétinemens et des jurons d'impatience. Enfin après un bruyant remue-ménage et force exclamations, la valise fut bouclée à la croupe du cheval. Gérard, qui s'était rapproché de la fenêtre, vit son père sauter en selle et donner à sa bête un vigoureux coup de cravache. Bientôt les sabots du cheval résonnèrent sur les pavés de la rue du Tribel. Le chevalier était parti.

En relevant la tête, Gérard aperçut dans le jardin voisin Marius Laheyrard, qui fumait le long des charmilles de la terrasse. — Ah! pensa-t-il, je vais donc enfin avoir une explication! — Sans se préoccuper de se faire ouvrir la porte close par M. de Seigneulles, il enjamba la fenêtre et se laissa tomber sur le sol de la cour, à deux pas de Baptiste ébahi. En deux minutes, il eut rejoint Marius sous les arbres du verger.

— A la bonne heure! s'écria celui-ci en lui tendant la main, vous ne vous êtes pas laissé cloîtrer comme un écolier... Je savais bien, moi, que vous viendriez à la rescousse.

— Hélène?.. dit Gérard.

— Partie, répliqua Marius avec un soupir, la place n'était plus tenable après l'algarade du Fond d'Enfer... Ah! mon pauvre ami, j'ai eu de bien grands torts envers vous! — Et, mettant de côté toute fausse honte, le poète confessa franchement sa folle conduite au déjeuner des chasseurs et les conséquences désastreuses qu'elle avait eues. — Hélène, ajouta-t-il, a fui devant les rancunes de M[me] Grandfief; mais je suis resté sur la brèche, et je mitonne à cette détestable prude un plat de ma façon.

Gérard insista pour connaître la résidence d'Hélène, et Marius finit par lui nommer la rue et la maison où sa sœur s'était réfugiée.

— Merci! s'écria le jeune de Seigneulles, je partirai tantôt pour Paris; voulez-vous m'y accompagner?

— Non, pas maintenant... Je couve ma vengeance et ne veux pas la laisser perdre;... mais, mon pauvre ami, qu'espérez-vous faire là-bas?

— Je veux, repartit Gérard d'un ton résolu, voir Hélène, lui montrer que mon cœur n'a pas changé, et ne rentrer ici qu'en la ramenant comme ma femme.

Ses yeux étincelaient, sa figure avait pris une expression énergique qui ne lui était pas habituelle. Marius le regarda un instant avec surprise, puis, lui frappant vigoureusement sur l'épaule : — Je vous aime, vous! dit-il, vous êtes un homme!.. Partez donc, et heureuse chance!.. Descendez hôtel du Parnasse, rue de... Le propriétaire a une bonne tête; mais ne vous recommandez pas de moi, il vous mettrait honteusement à la porte.

Le soir même, Gérard de Seigneulles, juché sur l'impériale de l'omnibus qui dessert Juvigny, partait pour la gare de Blesmes.

XI.

Pendant ce temps, M. de Seigneulles trottait de son côté sur la route de la station. L'impatient chevalier, trouvant que les bornes kilométriques n'en finissaient pas, éperonnait jusqu'au sang le pacifique Bruno, qui ne comprenait rien à ces façons d'aller. En dépit de son aversion pour les chemins de fer et toutes les inventions modernes, le vieux gentilhomme aurait voulu déjà être au fond d'un wagon et rouler vers Paris. — En ce moment, songeait-il, il existe au monde des gens qui ont le droit d'accuser les de Seigneulles d'une action déloyale... Sur son champ d'azur jusque-là immaculé, l'écusson de la famille porte maintenant une ignominieuse tache noire. —Cette seule idée lui faisait monter le rouge au front. Il sentait qu'il n'aurait plus de repos tant que cette tache ne serait pas effacée. Comment il s'y prendrait pour enlever cette flétrissure, il n'en savait rien encore, et il osait à peine s'appesantir sur ce point délicat. — Avant tout, se disait-il en maudissant la nécessité où le réduisait la folie de son fils, il faut que je voie cette funeste créature. Quelle sorte de personne vais-je trouver ? Dieu seul le sait. Quelque aventurière aux regards enjôleurs et aux mines effrontément ensorcelantes. Si encore Gérard avait compromis quelque pauvre fille timide et réservée; mais non, il faut que je tombe sur une de ces sirènes parisiennes, sans principes et sans éducation... Sangrebleu! —Il détestait cordialement Hélène, il lui en voulait d'être venue à Juvigny pour bouleverser ses projets et gâter l'avenir de son fils. — En même temps, par une étrange contradiction, il ne pouvait penser à cette enfant de dix-huit ans, perdue par la faute de Gérard, sans des bouillonnemens d'indignation. L'orgueil nobiliaire, le sentiment de l'honneur, l'égoïsme paternel, se livraient dans cette âme bornée et loyale des combats formidables. — Je n'aurai de tranquillité que lorsque je l'aurai vue! s'écriait-il à travers champs, maudite route, elle est donc interminable!..

Peu à peu néanmoins la distance diminua; du haut d'une côte,

M. de Seigneulles aperçut les bâtimens de la gare et entendit le sifflet d'une locomotive. Il crut que le convoi partait sans lui, et, piquant des deux, il se lança à fond de train sur le plan incliné de la route. Malheureusement les forces de Bruno n'étaient pas à la hauteur des impatiences de son maître; à un tournant, le cheval butta, s'abattit, et le fougueux gentilhomme fut jeté sur un tas de pierres. Des paysans qui labouraient un champ voisin accoururent; on ramassa M. de Seigneulles, qui avait la figure écorchée et ne pouvait plus se tenir sur ses jambes; quant à Bruno, il était affreusement couronné. Le village se trouvant à peu de distance, on transporta dans l'unique auberge le cavalier meurtri, suivi de sa monture éclopée, et on alla chercher le médecin de la gare.

M. de Seigneulles souffrait beaucoup de la jambe gauche et se mordait les lèvres pour ne pas crier, tandis qu'on le déshabillait; mais la souffrance physique n'était rien auprès de l'irritation morale qu'il ressentait en songeant aux retards causés par cette chute malencontreuse. Après avoir tâté le malade dans tous les sens, le médecin déclara qu'il n'y avait rien de fracturé. La jambe seule était fortement contusionnée et s'enflait à vue d'œil. — Ce n'est rien, dit-il, buvez de l'arnica, appliquez-vous dix sangsues au-dessus du genou, et tout ira bien.

— Je pourrai partir demain? s'écria M. de Seigneulles.

— Non pas, mais dans quatre jours, si vous êtes sage... Dix sangsues, entendez-vous?..

— Quatre jours! maugréa le chevalier dès que le docteur fut parti, c'est impossible; ce carabin veut ma mort. — Et, se levant sur son séant, il ordonna qu'on lui allât sur-le-champ quérir quarante sangsues.

— Pardon, objecta l'aubergiste, le médecin a dit dix...

— Le médecin est un âne, répliqua impérieusement M. de Seigneulles, obéissez!

Quand les sangsues furent apportées, le chevalier renvoya tout le monde et se mit en devoir de se les appliquer successivement toutes les quarante au-dessus du genou. En sa qualité de militaire, M. de Seigneulles ne croyait guère qu'aux remèdes de chevaux, et il s'était fait *in petto* ce merveilleux raisonnement : — si avec dix sangsues j'en ai pour quatre jours, je puis être sur pied demain en quadruplant la dose. — C'est ce qu'il appelait une médication énergique; très énergique en effet, car, au bout de trois heures, perdant tout son sang et plus pâle que ses draps, le chevalier se sentit défaillir et n'eut que le temps de demander du secours. Le médecin, mandé à la hâte et informé des prouesses de son patient, jetait les hauts cris. — Vous voilà dans un joli état! grogna-t-il, et vous en avez maintenant pour quinze jours... On n'est pas sot à ce point-là.

M. de Seigneulles, en tout autre temps, eût vertement relevé l'insolence de cet Esculape campagnard, mais il n'avait même plus la force de s'indigner. Il se contenta de pousser un soupir mélancolique et se renfonça désespérément dans ses couvertures...

Tandis que le père de Gérard se morfondait à l'auberge de Blesmes, Marius Laheyrard, à Juvigny, songeait de plus en plus à tirer vengeance de Mme Grandfief. La morgue intolérante de cette revêche personne, qui s'érigeait dans la ville en grand justicier, avait toujours singulièrement agacé les nerfs du poète; mais surtout il ne pouvait lui pardonner le complot du Fond d'Enfer et le départ d'Hélène. Chaque matin, il s'éveillait en jurant de ne pas quitter le pays avant d'avoir châtié l'orgueil de la dame. En attendant, et pour commencer à lui être désagréable, il faisait la cour à sa fille Georgette.

Depuis le bal de Salvanches où Mlle Grandfief avait accepté un sonnet de sa façon, Marius s'était aperçu que la sournoise personne le regardait d'un œil fort doux. Je ne sais si elle avait apprécié suffisamment les flamboyans quatrains et les étranges tercets du poète, mais une fille accueille toujours avec plaisir des vers qu'elle croit avoir inspirés. Georgette avait serré précieusement les rimes du jeune Laheyrard, et elle les relisait en cachette sans trop y rien comprendre. Le joyeux Marius était bien l'amoureux qui devait plaire à cette ingénue. Intrépide danseur et bon vivant, ayant la mine fleurie et la barbe touffue, l'œil hardi et la langue dorée, il apparaissait à Georgette comme un être singulièrement séduisant et irrésistible. Les filles bien élevées ont toujours eu du goût pour les mauvais sujets, et Mlle Grandfief trouvait l'amour du poète savoureux comme un fruit défendu. Elle rencontrait Marius à toutes ses sorties, et depuis quelque temps il ne manquait plus la grand'messe à Saint-Étienne. Campé non loin de son banc, il lui dardait de flambantes œillades et lui donnait de coupables, mais délicieuses distractions. Les folles entreprises du poète lui faisaient éprouver un frisson qui ajoutait encore au charme de cette cour clandestine. Depuis le fameux déjeuner, Marius n'avait pas mis les pieds chez les Grandfief; mais les soirs de lune Georgette, accoudée à la fenêtre de sa chambre, le voyait rôder autour des clôtures de Salvanches, et l'innocente se le représentait déjà escaladant les murailles et accrochant une échelle de corde à son balcon. Elle se couchait alors avec de naïves terreurs, rêvait de son amoureux, se relevait parfois pour courir pieds nus à la fenêtre et regarder s'il était encore là, planté sous quelque platane de la promenade endormie... Peu à peu Marius lui-même prit goût à cette amourette, commencée par bravade et continuée pour le plaisir de vexer Mme Grandfief. L'appétissante beauté de cette petite provinciale, ses joues de brugnon

mûrissant, sous ses yeux noirs hypocritement baissés, ses lèvres rouges et gourmandes avaient de quoi séduire ce robuste garçon, dont les goûts rabelaisiens juraient étonnamment avec la poésie funèbre et nostalgique. Insensiblement son imagination s'échauffa, son cœur d'abord très calme s'émut à son tour; bref, ce qui n'avait été qu'un jeu au début finit par devenir, non une grande passion, — Marius n'était pas taillé pour ces sentimens-là, — mais un caprice très vif et suffisamment sérieux.

On venait d'atteindre l'époque des vendanges. C'est le moment où le paysage de Juvigny, ordinairement trop vert ou trop gris, prend tout à coup des teintes d'une intensité et d'une magnificence absolument méridionales. Dans les bois, les alisiers rougissent, les hêtres se mordorent, et les chênes ont des tons couleur de tan. De loin, la forêt ondule comme une mer aux sombres vagues d'un violet pourpré; mais c'est surtout au revers des vignobles que se donne pour les yeux une vraie fête de diaprures éclatantes et artistement fondues. Sur les molles ondulations des collines barroises, l'automne jette un manteau qui fait penser aux merveilles des plus riches tissus de l'Orient. Les pampres, métamorphosés par la maturité, y étalent toute la gamme des rouges et des jaunes : splendeurs cramoisies, verts pâles, ors rutilans, fraîches rousseurs d'aurore, tout cela harmonieux et chantant comme une symphonie magique. En bas les feuillages argentés des saules, en haut les blanches vapeurs de l'horizon marient doucement aux colorations ardentes des bois et des vignes la verdure des prés et l'azur du ciel. L'arrière-saison, qui est presque toujours belle, ajoute encore à la joviale physionomie du pays. Alors tout Juvigny est en liesse. La vigne est la principale richesse du sol, et, quand la récolte abonde, chaque propriétaire vide quelques vieilles bouteilles du fond de sa cave en l'honneur de la vendange nouvelle. Dès l'aube, vendangeurs et vendangeuses s'en vont par bandes et chantent dans les rues; les routes sont tout le jour sillonnées de *bêlons* chargés de raisins; les fouleries ouvrent leurs grandes portes charretières et laissent voir dans leur profondeur obscure les ventres énormes des cuves et les bedaines plus rondelettes des tonneaux rangés au long des murs. Vers midi, les dames et les jeunes filles partent pour les vignes et vont se mêler aux travailleurs; on emporte le goûter et on le savoure en plein air, à la marge d'un pré, puis, comme les bons sujets de Grandgousier, on s'en va vers les saussaies, et là, sur l'herbe drue, tous dansent des rondes, « tant baudement que c'est passetemps céleste les voir ainsi soy rigoller... » Dans chaque *contrée*, l'écho renvoie des clameurs et des chansons. On ne rentre à la ville qu'à la brune, avec le dernier *bêlon*, et la journée se termine par

un gras souper, arrosé de vin pelure d'oignon et tout retentissant d'éclats de rire. C'est un temps de liberté et d'allégresse tapageuse, où tous les rangs sont confondus, toutes les pruderies laissées de côté. La molle odeur vineuse qui s'exhale des pressoirs et embaume l'air invite encore à ce laisser-aller familier.

Marius Labeyrard n'avait garde de manquer à ces agapes provinciales, d'autant qu'il espérait y retrouver Mlle Grandfief. Le dieu des amoureux le servit à point, et une belle après-dînée, dans la vigne d'un de ses amis, il rencontra Georgette près des jeunes filles du propriétaire, qui vendangeaient elles-mêmes, mêlées aux femmes de journée. Pour surcroît de chance, elle était venue seule, Mme Grandfief, retenue au logis par une migraine, avait consenti à confier sa fille à une amie. C'était pour le poète une précieuse aubaine, et il en profita, comme bien vous pensez. On vendangea côte à côte, mangeant à la même grappe, goûtant dans la même assiette et profitant de la familiarité des rondes pour se serrer la main. Le soir, quand on rentra en ville, le propriétaire de la vigne retint Marius à souper, et au dessert déboucha deux bouteilles de champagne en l'honneur des dames. Georgette, qui ne dédaignait pas le vin mousseux, se laissa tenter et vida une flûte tout entière. Le poète ne fit pas non plus la petite bouche, et, quand on se leva de table, les cerveaux étaient échauffés, les yeux brillans et les lèvres babillardes.

La femme de chambre de Georgette l'attendait, et il fallait partir. Elle passa dans une pièce voisine pour prendre un manteau et s'apprêter; à la faveur du remue-ménage général, Marius, très gaillard et ne se rendant pas trop compte de ce qu'il faisait, se glissa hors de la salle à manger et se mit à la recherche de la jeune fille. Il vaguait lentement par le corridor à demi éclairé quand, du haut du palier, il vit Mlle Grandfief venir à lui. Elle gravissait allégrement l'escalier en fredonnant une valse et en tenant à la main son chapeau de paille. Jamais elle n'avait paru si jolie à Marius, coquettement décoiffée, le nez au vent, les joues roses et la bouche souriante. Ses gros yeux étincelaient, et, comme elle était essoufflée, sa jeune poitrine ronde soulevait doucement l'étoffe du corsage. J'ai dit que Marius avait une pointe de champagne, Georgette elle-même était émoustillée; la promenade, la légère excitation du raisin mordu à la grappe, la gaîté du souper, tout cela lui avait monté au cerveau. Elle était si fraîche et avenante, le palier était si solitaire, que, ma foi, Marius sentit un démon amoureux qui le poussait; sans parler, il prit les deux mains de Georgette, qui souriait, et appliqua un baiser droit sur ses lèvres épanouies. Elle en fut tout étourdie d'abord; soit éblouissement, soit terreur, soit peut-être aussi parce qu'elle trouvait à ce baiser impertinent je ne sais quelle douceur

non encore goûtée, elle ne fit pas un mouvement, et Marius, — les poètes sont pleins de fatuité, — crut sentir que les lèvres de Georgette ne fuyaient pas trop les siennes. Tout à coup elle poussa un petit cri, une porte venait de s'ouvrir, et Reine Lecomte, qui se trouvait au nombre des vendangeuses, s'était montrée sur le seuil. Mlle Grandfief se dégagea d'un air indigné et s'enfuit toute rouge, tandis que Marius, avec cet aplomb superbe que donne une demi-griserie, descendait l'escalier, enchanté de son aventure, se pourléchant au seul souvenir de ce baiser, et murmurant en son par-dedans : — Attrape, madame Grandfief!

Georgette rentra confuse et songeuse à Salvanches. Elle éprouvait intérieurement une sensation étrange, inquiétante, faite de terreur et de plaisir, d'angoisse et de langueur. Quand les lèvres de Marius avaient touché les siennes, il lui avait semblé qu'il lui passait alternativement de la neige et du feu dans les veines, son cœur s'était serré délicieusement, et, — il fallait bien se l'avouer, quoiqu'elle en rougît, — elle avait eu le désir que ce baiser se prolongeât pendant des heures. Maintenant encore elle croyait sentir l'impression de ces lèvres audacieuses sur les siennes, quelque chose comme un fruit savoureux et brûlant écrasé sur la bouche... Bientôt cependant une peur terrible envahit son âme de dévote et d'ingénue; c'était un péché qu'elle venait de commettre, et ce devait être un affreux péché, puisqu'il laissait après lui une fièvre si troublante et si douce! Hélène Laheyrard, si cruellement punie et compromise, n'avait peut-être pas commis une faute pire... Et si, par une punition du ciel, ce détestable péché allait avoir pour elle les mêmes funestes conséquences que pour la fille de l'inspecteur!.. Cette crainte bizarre la fit frissonner des pieds à la tête. Il ne lui fut plus possible de penser à autre chose. Quand elle se trouva seule dans sa petite chambre, son effroi redoubla. Elle se regarda un moment dans son miroir et détourna brusquement la tête, l'éclat de ses yeux l'épouvantait. Bien sûr, il s'était passé en elle quelque chose de nouveau et de terrible, elle avait la fièvre, elle éprouvait un frémissement inexplicable. — Ah! mon Dieu, que vais-je devenir! pensait-elle en enfonçant sa tête brune dans l'oreiller, et cette mauvaise langue de Reine, qui a tout vu et qui va tout dire!.. Demain je serai la fable de la ville. — Elle sanglotait et se désolait bien bas; elle ne s'endormit que fort tard et rêva toute la nuit d'Hélène Laheyrard.

Au réveil, elle courut de nouveau à son miroir. En voyant ses yeux cernés, ses traits tirés et ses lèvres pâles, elle n'eut plus de doute. Assurément elle était perdue, elle aussi. Comment oserait-elle affronter le sévère regard inquisiteur de sa mère? Il fallait

pourtant se montrer, et à l'heure du déjeuner elle descendit en tremblant. Heureusement Mme Grandfief, affairée par des préparatifs de lessive, ne remarqua pas les traits altérés de sa fille. Pendant la matinée, Georgette resta muette et anxieuse. Chaque fois qu'elle passait devant une glace, elle y constatait avec effroi la pâleur de son visage, et ses craintes redoublaient. Son agitation et sa tristesse n'échappèrent pas à l'abbé Volland, qui vint à Salvanches dans l'après-midi. Le curé avait connu Georgette tout enfant, et la traitait encore en petite fille. Il était observateur, et fut frappé du changement survenu dans ce visage ordinairement épanoui et indifférent. Il s'imagina que Georgette regrettait son mariage manqué avec Gérard, que cette déception la chagrinait plus qu'elle ne voulait le dire, et il résolut de s'expliquer là-dessus avec la jeune fille. Au moment de prendre congé de Mme Grandfief : — A propos, fit-il à Georgette, j'ai à te parler au sujet de ce devant d'autel que les demoiselles du rosaire brodent pour la chapelle de la Vierge, viens me voir demain au presbytère après la messe de neuf heures.

Cette invitation accrut encore l'anxiété de Mlle Grandfief. Le curé connaissait déjà sans doute toute l'aventure, et l'idée d'un interrogatoire la fit frémir. Aussi le lendemain, après une mauvaise nuit, un terrible frisson la prit quand elle souleva le lourd marteau du presbytère. Le curé venait de rentrer, et se promenait lentement dans sa bibliothèque en attendant la jeune fille. Dès qu'il la vit, il renvoya sa vieille gouvernante, plaça avec l'habileté d'un juge d'instruction son fauteuil à contre-jour, afin que toute la lumière tombât sur son interlocutrice, puis, prenant les mains de Georgette et la faisant asseoir en face lui : — Eh bien! ma chère enfant, commença-t-il, quoi de nouveau à Salvanches?

— Rien, monsieur le curé, maman prépare sa lessive et papa est à la chasse.

— Et toi, que fais-tu? On dirait que tu t'ennuies, ta figure s'allonge depuis quelque temps.

Georgette frémit et devint plus pâle. — Moi? répondit-elle en baissant les yeux sous les regards du curé, mais je n'ai rien, je vous assure.

— Alors d'où te vient cette figure bouleversée?.. — L'abbé Volland la dévisagea de nouveau par-dessus ses lunettes, et remarqua qu'elle perdait contenance. — Je te dis que tu es changée, poursuivit-il, on ne fait pas une mine comme celle-là sans motif. Voyons, mon enfant, ne sois pas dissimulée, et conte-moi tes petites peines; tu sais bien que je ne suis pas sévère comme ta mère et que tu peux avoir confiance en moi.

— Ah! monsieur le curé, s'écria Georgette, les yeux toujours

baissés et tordant nerveusement ses mains l'une dans l'autre, je n'oserai jamais !

— C'est donc bien gros? demanda l'abbé avec un sourire encourageant.

— C'est impossible à dire, murmura Georgette, puis, comme poussée par les terreurs et les remords qui l'étouffaient : — Monsieur le curé, j'ai commis une faute ! balbutia-t-elle en tremblant.

— Une faute? reprit l'abbé un peu dérouté. — Il vit la figure consternée de Mlle Georgette et reprit d'un ton plus grave : — Veux-tu que je t'entende en confession?

— Oh ! répliqua-t-elle avec un accent tragique, c'est inutile,... car il faudra bien que j'avoue ma position à ma mère.

Le curé eut un soubresaut qui fit rouler son fauteuil en arrière. — Ah çà ! s'écria-t-il décontenancé, de quoi s'agit-il donc et qu'as-tu fait?

— Je crois, soupira la pauvre enfant, je crois que je suis,... que je suis comme Hélène Laheyrard.

Elle se couvrit la figure de ses mains. L'abbé Volland effaré se dressa debout sur ses jambes courtes. — Hein ! grommela-t-il, que me contes-tu là? as-tu perdu l'esprit?.. Voyons, mon enfant, explique-toi plus clairement et avec une pleine franchise... Qu'est-il arrivé? Les fautes de la nature de celles dont tu parles ne se commettent point par pensée, ni même par désir... On ne pèche pas de cette façon-là... toute seule.

Le curé s'épongea le front, car cet interrogatoire délicat le faisait suer à grosses gouttes.

— Je n'étais pas seule, reprit Georgette; — puis, fondant en larmes et devenant tout à coup plus expansive : — Ah ! monsieur le curé, je suis bien perdue, allez !

— Sainte Vierge ! s'écria le pauvre curé anéanti et joignant les mains, quel est le vaurien assez criminel pour?..

— M. Marius Laheyrard.

— Marius !.. Encore !.. mais il y a donc une fatalité sur cette famille !.. Enfin, malheureuse enfant, dis-moi tout, il n'est plus temps de rien cacher maintenant. Où cela s'est-il passé?

— Sur l'escalier de M. Corrard, sanglota Georgette.

— Sur un escalier?.. Impudence éhontée ! s'écria l'abbé confondu; enfin quoi? comment?.. parle !

Et lambeaux par lambeaux, il arracha la naïve confidence de Mlle Grandfief. Elle avoua tout, en tremblant comme la feuille : la cour assidue, encouragée, que lui avait faite Marius, l'après-midi dans la vigne, la légère griserie du souper, le baiser enfin, le terrible baiser sur les lèvres, — et le plaisir qu'elle y avait pris.

— Et puis? grogna l'abbé indigné.

— C'est tout, murmura Georgette noyée dans ses larmes et sa confusion.

Le curé respira longuement, avec un soulagement profond. — Tu me dis bien toute la vérité?

— Hélas! oui, monsieur le curé.

Malgré la terreur qu'il avait éprouvée, l'abbé Volland eut grand'-peine à réprimer un sourire. Cette naïveté l'émerveillait. Il restait silencieux, contemplant la manche de sa soutane. A la fin, il se retourna vers Georgette, qui attendait, confuse et larmoyante : — Ma chère enfant, dit gravement le curé, sèche tes yeux et rassure-toi. La Providence est miséricordieuse, la chose que tu crains n'arrive jamais... la première fois. Seulement tiens-toi sur tes gardes, car je ne répondrais plus de rien en cas de récidive.

Il se leva pour dissimuler une envie de rire et se promena de long en large, tandis que Georgette essuyait ses joues et se rassérénait un peu. — Cette affaire, continua-t-il, après avoir adressé une verte semonce à l'ingénue, n'en est pas moins profondément regrettable; j'espère que ce mauvais sujet de Marius aura gardé le secret de ses fredaines, j'irai tantôt lui laver la tête, et, Dieu merci! nous éviterons ce nouveau scandale.

— C'est que, murmura humblement Georgette, quelqu'un était là qui nous a vus. — Et elle raconta la brusque apparition de Reine Lecomte.

— La peste! ne put s'empêcher de maugréer l'abbé Volland, voilà qui gâte tout!.. Cette petite fille a une langue de vipère, et elle a sans doute déjà bavardé... Me voilà obligé maintenant d'en causer avec ta mère.

A ce seul mot, Mlle Georgette se mit de nouveau à pleurer de façon à toucher le cœur de l'abbé. — Allons, dit-il en la renvoyant à demi rassurée, ne te désole pas, je prends tout sur moi, et je ferai en sorte que tu ne sois pas grondée.

Le jour même, il se rendit à Salvanches, prit Mme Grandfief à part et lui conta l'affaire. Dès les premiers mots, la vertueuse dame entra dans une colère rouge contre Marius, jurant qu'elle irait elle-même dénoncer son insolence à la justice.

— Du calme! reprit doucement l'abbé, dans l'intérêt de Georgette il faudrait au contraire éviter d'ébruiter cette déplorable histoire; malheureusement le silence n'est guère possible, la scène a eu un témoin; Reine Lecomte, la couturière, a tout vu.

Cette révélation ne fit qu'allumer davantage le courroux de Mme Grandfief. — Eh bien! s'écria-t-elle, raison de plus pour signaler à la vindicte publique la violence injurieuse de ce débauché, et faire proclamer bien haut l'innocence de Georgette!

— Permettez, dit l'abbé, il faut voir les choses comme elles sont : M. Laheyrard est assurément fort coupable, mais Georgette a aussi quelques peccadilles à se reprocher; elle m'a avoué qu'elle n'avait rien fait pour décourager ce jeune écervelé, au contraire...

— C'est impossible! protesta Mme Grandfief, ma fille a été trop bien élevée...

L'abbé secoua la tête et raconta tout ce que la jeune fille lui avait confessé. Mme Grandfief fut consternée. — Suis-je assez malheureuse! reprit-elle après un long silence, une fille à laquelle je n'ai inculqué que de bons principes. Je vais devenir la risée de la ville... Que faire, monsieur le curé?

— Il y aurait un moyen de remédier à tout le mal, hasarda l'abbé; Georgette aime M. Laheyrard;... mariez-les.

Mme Grandfief bondit; tout son orgueil se révolta, et elle jeta les hauts cris. — Jamais! s'écria-t-elle; ma fille entrer dans une famille pareille après la scandaleuse aventure de Mlle Laheyrard, j'en mourrais de honte...

— Eh! madame, répliqua le curé, qui vous dit qu'Hélène soit coupable? Ce qui vient de se passer devrait vous enseigner l'indulgence. Georgette est innocente, et cependant demain elle peut se trouver atteinte par les mêmes absurdes calomnies... Croyez-moi, faites la part du feu et assoupissez tout cela par un mariage.

— Je jetterais plutôt ma fille au fond d'un couvent! répondit l'inflexible matrone en tournant toute sa colère contre Georgette, c'est une enfant dénaturée, et je veux la punir.

— Elle est assez punie par la peur qu'elle a eue, riposta le curé; le mieux est d'éviter un scandale et d'agir en mère prudente...

— Un mariage dans de pareilles conditions, quand ma fille a refusé des partis superbes!.. Non, c'est impossible.

— Enfin, conclut l'abbé en prenant son chapeau et en faisant sa révérence, réfléchissez encore, pesez le pour et le contre... Je reviendrai vous voir demain.

XII.

Pendant que ces choses se passaient à Salvanches, M. de Seigneulles avait enfin réparé les désordres causés par l'application inconsidérée des quarante sangsues. Dès qu'il fut rétabli, il prit l'un des premiers trains et atteignit Paris sans encombre à la nuit tombante. Il s'installa rue Saint-Dominique, dans un antique et silencieux hôtel meublé, où il avait logé sous la restauration; puis le lendemain matin, coiffé de son chapeau aux larges ailes, emprisonné

dans sa longue redingote et cravaté de blanc, il se dirigea gravement vers l'institution où s'était réfugiée Hélène Laheyrard.

Le pensionnat de Mme Le Mancel était situé dans cette partie solitaire de la rue de Vaugirard qui avoisine le boulevard Montparnasse. Le chevalier n'avait pas fait trente pas le long des grands murs de ce quartier désert, qu'il s'arrêta net avec les marques d'une violente surprise. Il se fit un abat-jour de l'une de ses mains et lâcha un juron énergique en procédant à l'inspection d'un promeneur matineux, dont la figure était à demi cachée par le col relevé de son pardessus, et qui n'était autre que Gérard. Le jeune homme, adossé au mur, contemplait mélancoliquement une haute porte cochère peinte en vert, au-dessus de laquelle on lisait : *Institution de Mme Le Mancel, fondée en 1838.* — Derrière cette porte, dans la cour qui précédait la maison, deux grands platanes secouaient leurs ramures à demi effeuillées, entre lesquelles on apercevait un corps de logis aux fenêtres closes.

— Sangrebleu ! monsieur, s'écria le chevalier en secouant l'épaule du rêveur, absorbé dans sa contemplation, je vous trouverai donc toujours là où vous ne devez pas être!

Gérard tressaillit en reconnaissant M. de Seigneulles, mais reprenant rapidement possession de son sang-froid : — Mon père, commença-t-il...

— Que diantre êtes-vous venu faire ici? interrompit impétueusement le chevalier.

— Réparer mes torts.

— Vous avez revu cette demoiselle?

— Non, répliqua piteusement Gérard, pendant les huit premières journées de mon séjour elle était malade, et je n'ai pu la voir; aujourd'hui qu'elle est rétablie, on refuse de me laisser entrer.

— On a parbleu bien raison, et votre insistance est déplacée... C'est à moi de voir Mlle Laheyrard, riposta M. de Seigneulles en soulevant le marteau de la porte verte.

— Permettez-moi d'entrer avec vous ! murmura le jeune homme d'une voix suppliante.

— Non certes !

La porte s'était entre-bâillée; Gérard saisit son père par le bras. — Mon père, vous allez voir Hélène, soyez bon pour elle, ne me réduisez pas au désespoir !

— Mule du pape! Allez-vous me donner des leçons de convenance?.. Mêlez-vous de vos affaires et retournez à la maison. — Le chevalier parlait absolument comme si la rue de Vaugirard n'eût pas été à soixante lieues de la rue du Tribel. — Ou plutôt, reprit-il après un moment d'hésitation, attendez-moi ici, sur le trottoir.

M. de Seigneulles pénétra dans la cour, et la lourde porte se referma. Il avait préparé un billet sur lequel il avait écrit de sa grosse écriture bâtarde : « Le chevalier de Seigneulles désire avoir un entretien avec Mlle Laheyrard. » Il chargea le concierge de le faire tenir à la jeune fille, et un quart d'heure après il fut introduit dans une petite pièce où travaillait Hélène. Une étagère garnie de livres, quelques chaises de paille, une table sur laquelle une rose de l'arrière-saison s'épanouissait dans un verre, composaient le simple ameublement de cette chambre, où le chevalier fit son entrée solennellement, la tête droite dans sa cravate blanche, le sourcil froncé et la bouche pincée.

Hélène, encore toute troublée par l'annonce de cette visite inattendue, se tenait debout près de la table. Ses beaux cheveux bouclés, dont l'indépendante désinvolture avait jadis si fort scandalisé M. de Seigneulles, étaient renoués par un ruban bleu et encadraient discrètement sa figure pâlie.

— Mademoiselle, commença brusquement le chevalier, je suis M. de Seigneulles... Hélène s'inclina. — Je n'ai jamais transigé avec mon devoir, continua-t-il, et, bien que dans cette malheureuse affaire vous ayez eu les premiers torts...

— Monsieur, interrompit-elle avec vivacité, vous êtes cruel !.. Je me suis assez punie moi-même en me séparant de tous ceux que j'aime, et vous devriez m'épargner des reproches, même mérités.

Le chevalier eut un mouvement de surprise. La charmante musique de la voix d'Hélène le pénétrait malgré lui, et amollissait d'une étrange façon les dures fibres de ce cœur résistant comme le vieux chêne. Il releva les yeux, et ne put s'empêcher d'admirer l'attitude digne et simple de la jeune fille. Il s'était attendu à des airs évaporés, à des récriminations ou à une scène de larmes, et il restait confondu de la contenance à la fois fière et résignée de son interlocutrice. — Laissez-moi finir, reprit-il, vous ne m'avez pas compris. Votre conduite personnelle ne me regarde pas, mais j'ai le devoir de m'inquiéter de celle de mon fils et de réparer ses sottises. Je suis gentilhomme, et je tiens à l'honneur de ma famille.

— Pardon, monsieur, dit Hélène, je ne comprends pas davantage.

— Je vais m'expliquer plus clairement, répliqua le chevalier impatienté du peu de perspicacité de Mlle Laheyrard, et, comme il n'avait pas l'art des nuances, il ajouta d'un air grognon : — Mon fils vous a fait du tort, et nous vous devons un dédommagement.

— Un dédommagement? murmura Hélène en le regardant avec stupéfaction.

— Oui, poursuivit-il, si dur que soit le sacrifice, nous avons, nous autres, l'habitude de payer nos dettes sans marchander.

Cette fois la jeune fille trembla d'avoir compris; elle crut que M. de Seigneulles s'était mis en tête de lui offrir une compensation pécuniaire pour prix de son départ de Juvigny. Le rouge lui monta aux joues, et avec cette promptitude de parole qui lui était naturelle : — Ai-je bien entendu? balbutia-t-elle indignée, que signifient ces mots de dette et de paiement? Seriez-vous venu me proposer un marché?...

— Hein? — murmura M. de Seigneulles. Ces derniers mots avaient réveillé toutes ses préventions. Il conservait à l'égard des Parisiens les méfiances du provincial qui craint toujours d'être dupe. Le naturel soupçonneux et finassier du Lorrain reprit le dessus. Il songea qu'il avait peut-être affaire à une de ces matoises personnes qui ne crient bien haut que pour donner plus de prix à leur résistance, et il résolut d'éprouver Hélène. Il scruta de ses petits yeux gris les clairs regards de la jeune fille. — Et quand cela serait? reprit-il avec aplomb.

— Ce serait pour moi la pire des punitions.

— Ainsi vous refuseriez mes offres, quelles qu'elles fussent?

— Oui certes, s'écria Hélène avec emportement, il faut que vous me jugiez bien mal! Je ne suis pas noble, mais j'ai le cœur aussi haut placé que vous autres... Pas un mot de plus, monsieur, veuillez vous retirer.

Elle fit quelques pas vers la porte. Le chevalier, fort confus, mais enchanté intérieurement, la regardait avec une bienveillance croissante. — Mais, sangrebleu! grommela-t-il, vous ne pouvez pourtant pas m'empêcher de réparer les offenses de mon fils?

— On n'offense pas les gens parce qu'on les aime, répondit-elle avec un sourire attristé, et les torts dont vous parlez sont imaginaires.

— Imaginaires? Pas tant que cela, puisqu'ils vous ont forcée de quitter Juvigny.

— Ce départ était projeté depuis longtemps, et je n'ai fait que l'avancer de quelques semaines.

— Mais vous êtes partie... compromise.

— Aux yeux de quelques personnes qui me haïssent, peut-être; mais à mes yeux et à ceux de mes amis, nullement... Eh quoi? parce que j'ai aimé quelqu'un honnêtement, et parce que je me suis éloignée pour ne pas être un sujet de trouble dans la famille de celui que j'aimais, je serais compromise? Non, monsieur, ma conscience est en repos, et mon honneur est intact.

— Pardon, objecta le chevalier, ce n'est pas ce que disent là-bas vos meilleurs amis.

— Et que peut-on dire? s'écria Hélène étonnée.

— On prétend, commença-t-il,... mais l'aveu n'était pas commode à faire; il s'arrêta, regarda un moment la charmante figure de la jeune fille, son front intelligent, ses yeux si limpides et si sincères, sa bouche spirituelle, dont les lèvres pures et fermes semblaient n'avoir jamais laissé passer un mensonge. Le pauvre chevalier se sentit de plus en plus embarrassé. — Pardonnez-moi, reprit-il de sa voix la moins rude, si je m'appesantis sur ce sujet délicat; mais je suis venu ici pour parler franchement. On est convaincu à Juvigny que mon fils, — et j'en rougis en vous le disant, — que Gérard n'a pas craint de vous compromettre gravement, et que, si vous avez quitté la ville, c'était pour cacher une faute...

A mesure qu'il parlait, les yeux d'Hélène semblaient s'agrandir démesurément; elle rougit d'abord, puis tout à coup devint très pâle, sa gorge était serrée et ses lèvres blanches frémissaient. Ne pouvant articuler un mot, elle fit un geste pour supplier le chevalier de s'arrêter; puis elle s'assit près de la table, la figure bouleversée et le regard fixe. — Moi?.. moi?.. murmura-t-elle.

M. de Seigneulles, inquiet, la regardait, et commençait à regretter de lui avoir parlé si rudement. L'ancien garde du corps s'était trouvé plus à l'aise en 1830, en face des barricades, qu'en tête-à-tête avec cette jeune fille abîmée dans sa douleur muette. Il y avait une telle sincérité dans l'exclamation d'Hélène, une telle expression d'honnêteté dans tous ses traits, que le chevalier eut honte d'avoir cru si facilement aux bavardages des gens de Juvigny. — Mademoiselle!.. hasarda-t-il timidement.

Hélène tressaillit. — O mon père! pauvre père! s'écria-t-elle. — La pensée du désespoir de M. Laheyrard, s'il apprenait cette calomnie, souleva brusquement les flots de douleur qu'elle essayait de comprimer dans son cœur. Sa poitrine se gonfla, ses yeux se mouillèrent, et elle éclata en sanglots. C'était un de ces chagrins naïfs et désordonnés comme en ont les enfans, un orage de larmes qui menaçait de ne plus s'arrêter. M. de Seigneulles se sentait profondément remué par cette scène de désolation. Se souvenant de l'après-midi où il avait été témoin de la tendresse de la jeune fille pour M. Laheyrard, il se rappela combien était touchant l'amour d'Hélène et de son père, et il comprit tout ce qu'il y avait de douloureuse angoisse dans ce cri poussé par Mlle Laheyrard. — Sa première pensée a été pour son père, songea le chevalier, décidément je l'avais mal jugée. — Il se rapprocha d'un air repentant et attendri. Au même instant, la jolie tête blonde d'Hélène, cédant au poids de cette affliction trop lourde, se renversa en arrière, et M. de Seigneulles crut qu'elle allait se trouver mal. Éperdu, ne sachant plus

que faire, l'inflexible chevalier s'agenouilla précipitamment devant la jeune fille, et soudain, courbant son altière tête grise, avec les précautions minutieuses et tendres d'un père pour son enfant malade, il déposa un baiser sur la main de Mlle Laheyrard.

— Pardon! dit-elle à travers ses larmes, ç'a été plus fort que moi... Le coup était si violent et si inattendu! J'ai tout de suite songé au mal que ces méchancetés feraient à mon père... J'ai donc été bien étourdie pour qu'on ait pu imaginer une pareille chose?.. Je vous en prie, monsieur! ne croyez pas que je me sois oubliée à ce point. L'amour de votre fils pour moi a toujours été aussi dévoué que respectueux, je vous le jure, et lui-même vous l'affirmera... Pourquoi ne vous l'a-t-il pas dit déjà?

— Pourquoi? murmura le chevalier confus, dame! c'est que je ne l'ai pas laissé parler; je me suis emporté comme une soupe au lait, et je suis parti... Mais, reprit-il gravement, sa parole est inutile, je vous crois, mademoiselle, et je mets à vos pieds mes plus humbles excuses.

Hélène essuya ses yeux humides, et, s'apercevant tout à coup que le chevalier avait un genou en terre, elle lui tendit la main pour le forcer à se relever. — Vous n'avez pas d'excuses à me faire, monsieur de Seigneulles, c'est moi qui ai à vous demander pardon d'avoir follement troublé votre repos et contrarié vos désirs.

Le chevalier fit un superbe geste d'abnégation. — Il faut être indulgent avec moi, poursuivit-elle en tournant vers lui ses grands yeux, j'ai été si mal élevée!.. Quand je suis arrivée à Juvigny, je me figurais que tout m'était permis, — ma mère s'occupait à peine de moi, — et mon père, ajouta-t-elle avec un pâle sourire, n'était pas sévère comme tant d'autres... Il m'a terriblement gâtée!

— Aussi, vous l'aimez, lui! soupira M. de Seigneulles.

— Oh! oui, et une de mes tristesses de chaque jour, c'est de ne pouvoir plus l'embrasser comme autrefois.

— Patience, vous vous dédommagerez au retour.

Hélène secoua tristement la tête. — Je ne retournerai plus à Juvigny, dit-elle d'une voix ferme.

— A d'autres! s'exclama le chevalier, je vous y forcerai bien.

— Vous, monsieur?.. — Elle le regardait avec stupéfaction.

— Moi, certainement... Vous imaginez-vous que je me sois fait cahoter huit heures dans ce maudit chemin de fer uniquement pour venir vous tirer des larmes? Ne comprenez-vous pas pourquoi je suis ici?

La figure d'Hélène s'éclairait peu à peu, et la stupeur y faisait place à une émotion qui n'avait plus rien de pénible. — Mais, monsieur, balbutia-t-elle, je crois,... je ne sais...

— N'aimez-vous plus mon fils?

Elle rougissait, et ses lèvres s'agitaient sans trouver une parole.

— Ne me répondez pas! s'écria le fougueux chevalier, attendez, je reviens!

Il s'élança hors de la chambre, descendit quatre à quatre l'escalier et alla retrouver Gérard, qui se morfondait en proie à toutes les transes de l'attente. — Suivez-moi! commanda M. de Seigneulles d'un ton impétueux.

Le jeune homme et son père remontèrent lentement l'escalier, au grand ébahissement des pensionnaires curieuses de l'institution Le Mancel. Quand ils furent dans la petite chambre où Hélène, debout et tremblante, se demandait si elle avait rêvé, le chevalier s'inclina respectueusement devant elle : — Mademoiselle, dit-il, j'ai l'honneur de vous demander votre main pour mon fils, Gérard de Seigneulles; — puis, se retournant vers son fils : — Allons, monsieur, ajouta-t-il, baisez la main de votre fiancée.

Il y eut un cri, un double cri de joie dans la petite chambre de la pension. Gérard s'était précipité sur les mains d'Hélène et les couvrait de baisers; le soleil lui-même se mettait de la fête, le brouillard d'octobre s'était déchiré, et un gai rayon clair, passant à travers les rideaux, courait sur les boucles blondes de la jeune fille, sur les pétales de la rose épanouie et sur la tête de Gérard, incliné devant celle qu'il aimait. Dans un coin, l'austère chevalier contemplait cette scène d'amour, écoutait le bruit des caresses et sentait un singulier enrouement le prendre à la gorge... Il vit le moment où les pleurs allaient lui monter aux yeux, et, honteux de cette émotion envahissante, il essaya de la renfoncer dans sa poitrine avec un juron : — Sangrebleu! grommela-t-il.

Cette exclamation fit relever la tête à Hélène; arrachant ses mains aux caresses de Gérard, elle lui montra son père avec un rapide signe des yeux. Le jeune homme comprit, s'élança vers le vieux gentilhomme qu'il serra dans ses bras, et pour la première fois une étreinte de véritable et chaude tendresse unit M. de Seigneulles et son fils...

L'émoi fut grand à Juvigny, quand les curieux qui flânaient devant l'Hôtel de la Rose d'Or, attendant l'arrivée de l'omnibus du chemin de fer, en virent descendre un matin Gérard, suivi d'Hélène et du chevalier. M. de Seigneulles, rajeuni de dix ans et se redressant de toute la hauteur de sa taille, offrit galamment le bras à Hélène; Gérard, dont la figure radieuse annonçait le bonheur, se tint à côté de la jeune fille, et tous trois gagnèrent lentement la ville

haute par la montée de l'horloge, tandis que les boutiquiers se penchaient sur le pas de leur porte pour les voir passer. L'attitude respectueuse du chevalier et le visage épanoui de Gérard indiquaient assez clairement quel serait le dénoûment de toute cette aventure; mais, si quelque esprit fort eût encore conservé des doutes, les mines triomphantes de Mme Laheyrard au lendemain du retour de sa fille auraient suffi pour les dissiper. La femme de l'inspecteur éclatait dans sa peau, tant la vanité l'avait prodigieusement gonflée; elle se soulageait en lâchant la bride à son humeur loquace et se répandait en confidences banales et bruyantes. Par un revirement assez fréquent dans le monde des petites villes, où l'on est fort courtisan du succès, les préventions amassées contre Hélène firent place à un subit engouement. Ce fut à qui protesterait bien haut contre l'absurdité des calomnies publiées sur son compte, et chacun voulut avoir, dès le premier jour, prédit l'heureuse conclusion des amours de Gérard; Magdelinat lui-même se flatta d'y avoir aidé. Comme un bonheur ne vient jamais seul, la nouvelle du mariage d'Hélène acheva de triompher des scrupules de Mme Grandfief; elle fit contre fortune bon cœur, agréa Marius pour le mari de Georgette, et de cette façon l'aimable abbé Volland eut la joie de bénir les deux couples l'un après l'autre.

A partir de cette cérémonie, le vernis poétique de Marius, qui n'existait qu'à fleur d'épiderme, s'est écaillé rapidement; les dessous bourgeois ont reparu, et l'auteur des *Poèmes orgiaques* est devenu un honnête philistin, faisant ses quatre repas, se couchant tôt et « dormant fort bien sans gloire. » Sous la chaude influence de l'amour d'Hélène et de Gérard, le sombre logis du chevalier s'est aussi métamorphosé : les vieilles maisons où l'on s'aime rajeunissent, et M. de Seigneulles lui-même s'y est senti reverdir; mais le plus surprenant effet de ces deux joyeux mariages, c'est qu'ils en ont déterminé un troisième auquel on ne s'attendait guère, celui de Finoël. De dépit, le bossu s'est décidé à épouser l'adroite et coquette Reine Lecomte. Depuis lors tout lui réussit, il est fort heureux et il a beaucoup d'enfans.

ANDRÉ THEURIET.

L'IDÉE MODERNE
DU DROIT

LE DROIT, LA FORCE ET LE GÉNIE
D'APRÈS LES ÉCOLES ALLEMANDES CONTEMPORAINES.

I. Hegel, *Grundlinien der Philosophie des Rechts*, 1821. *Philosophie de l'esprit*, trad. par M. A. Véra, 1867. — II. Strauss, *Mélanges philosophiques et religieux*, trad. par M. Ritter, 1873. — III. A. Véra, *Strauss, l'ancienne et la nouvelle loi*, 1873. — IV. Schopenhauer, *Parerga und Paralipomena*, 2e édit., 1862. — V. Th. Ribot, *Philosophie de Schopenhauer*, 1874. — VI. De Hartmann, *Philosophie des Unbewussten*, 5e édit., 1873. — VII. Kirchmann, *Die Grundbegriffe des Rechts und der Moral*, 1869. — VIII. Bluntschli, *Geschichte des Staatsrechts*, 1873.

Chacun des trois grands peuples modernes, Allemagne, Angleterre et France, se flatte de représenter mieux que les autres par son esprit national l'esprit de l'humanité même. On avait concédé au génie français depuis le XVIIIe siècle l'honneur d'être le moins exclusivement national et le plus vraiment humain : le XVIIIe siècle s'intitulait lui-même le siècle « de la raison et des lumières, » le siècle de la liberté, le siècle de l'humanité. Aujourd'hui la prétention de l'Allemagne va plus loin : à entendre ses philosophes et ses politiques, elle ne représenterait rien moins que « l'esprit universel, l'idée absolue, » qui est aussi la puissance absolue. C'est ce que Fichte soutenait déjà avec un enthousiasme d'ailleurs si noble, — le lendemain même de nos victoires d'autrefois qui devaient amener nos défaites d'aujourd'hui, — dans ces mâles *Discours à la nation allemande* prononcés souvent au bruit du tambour français; c'est ce que répétèrent plus tard Schelling, Hegel et toute son école; c'est ce que redisent maintenant avec une confiance voi-

sine de l'orgueil les philosophes, les théologiens, les politiques du nouvel empire.

Sous ces rivalités nationales se cachent de graves questions philosophiques et sociales. Les Allemands ne semblent pas avoir les mêmes idées que nous sur la justice, sur le droit naturel et sur le droit écrit; l'Angleterre a aussi sur ce point ses doctrines et ses traditions. L'esprit public change donc avec les peuples, et il ne saurait être indifférent de connaître quelles conceptions se font de la société humaine ceux qui prétendent la diriger. Ne pourrait-on dire que les trois plus importantes nations de notre temps semblent vouloir se partager les diverses notions philosophiques du droit et de l'ordre social pour les développer dans la théorie et dans la pratique? Tandis que l'Allemagne, par les spéculations de ses métaphysiciens récens et par les actes de ses politiques, paraît absorber le droit dans la force supérieure, matérielle ou intellectuelle; tandis que l'Angleterre, par la voix de ses économistes et par sa pratique habituelle des affaires, réduit le droit à l'intérêt majeur, la France, par les doctrines de ses principaux philosophes et de ses jurisconsultes, en dépit des contradictions et des défaillances de sa politique, en dépit de ses infidélités à sa propre tradition et de ses engouemens pour l'étranger, la vraie France, disons-nous, celle des Montesquieu, des Turgot, des Rousseau, celle qui aujourd'hui encore pense et espère en se souvenant de son passé, a toujours placé le fondement du droit et de la philosophie sociale dans ce qui est en même temps le principe de la philosophie morale : la raison et la liberté. De quel côté est le vrai, et quel est le peuple qui représente l'avenir? Grave question que nous n'avons pas la prétention de résoudre. Nous voudrions seulement appeler aujourd'hui l'attention sur la manière dont l'Allemagne contemporaine se figure le monde humain : il n'est ni sans intérêt ni sans utilité de savoir où elle va et où elle doit aboutir. Que serait la société, si elle était organisée à la manière allemande? Comment nos voisins conçoivent-ils les rapports du droit avec la force matérielle et avec cette force intellectuelle qu'on nomme le génie? Pour essayer de l'apprendre, nous voudrions faire au-delà du Rhin un voyage de découverte ou une sorte de reconnaissance, arriver à une vue d'ensemble sur la doctrine allemande, en déterminer le point de départ, le point d'arrivée et les « évolutions » intermédiaires. Nous espérons que les lecteurs de la *Revue* voudront bien nous suivre dans des contrées où l'on a souvent beaucoup de peine à se reconnaître : ce n'est ni par la simplicité ni par la clarté que les systèmes allemands se recommandent, mais la peine qu'ils imposent à l'esprit est parfois salutaire. Nous nous estimerons heureux, pour notre part, si nous parvenons à rattacher ensemble ces systèmes multiples, à les compléter l'un par

l'autre, à y ajouter ce qui pourrait y manquer, et à construire ainsi un système unique pour le livrer ensuite aux réflexions et aux appréciations du lecteur.

I.

Les tendances naturelles de l'esprit germanique, un moment dominées par l'influence française à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, devaient bientôt reprendre le dessus et amener l'Allemagne à ce culte de la puissance qu'on remarque aujourd'hui chez ses théoriciens et ses praticiens. Pour comprendre le sens des doctrines en faveur au-delà du Rhin, il est nécessaire d'entrer d'abord, s'il est possible, dans cet esprit allemand que nous nous figurions connaître, qui nous réservait tant de surprises, et dont nous cherchons encore avec inquiétude la vraie nature. On a jugé le caractère germanique de deux façons tout opposées : les uns y reconnaissent, avec Mme de Staël, un penchant à l'idéalisme le plus mystique, les autres, avec Henri Heine, un penchant au naturalisme le plus positif (1). L'originalité, ou, comme on dit là-bas, la « génialité » allemande ne consisterait-elle pas précisément dans cette antithèse?

Le premier trait du caractère allemand est le mysticisme, qu'on nommait dès le XIVe siècle la philosophie teutonique, *philosophia teutonica*. « Grattez la peau d'un métaphysicien allemand, dit Schopenhauer, et vous trouverez un théologien. » Il est certain qu'on ne peut suivre le mouvement des idées philosophiques et sociales en Allemagne sans remonter à la théologie, que les Allemands mêlent à tout. Avant le cordonnier visionnaire Jacob Boehm, en qui Schelling et Hegel reconnaissent « le père de la philosophie allemande, » Luther avait déjà favorisé le développement de l'esprit mystique. — Est-ce par les œuvres ou par la foi que l'homme se justifie? — A ce problème capital de la religion réformée, Luther répond : — Les œuvres ne sont rien, la foi est tout; les œuvres sont naturelles et viennent de la volonté humaine, « qui est esclave et incapable de faire par elle-même le bien; » la foi est surnaturelle et naît dans un commerce immédiat avec la grâce. — Luther a sans doute raison de vouloir s'élever au-dessus des œuvres extérieures; mais au lieu de reconnaître entre la nature et Dieu l'activité personnelle et libre de l'homme, qui, semble-t-il, pourrait seule fonder le droit, il remonte à la foi qui nous absorbe en un principe transcendant; après avoir rappelé la conscience à elle-même, le protestantisme allemand nie ce qu'il y a de plus précieux dans la conscience : la volonté libre. Chez d'autres peuples, la négation

(1) Voyez sur ce sujet l'étude de M. Caro dans la *Revue* du 1er novembre 1871.

du libre arbitre est une hérésie religieuse ou une témérité philosophique; en Allemagne, pour les théologiens comme pour les savans, pour les partisans de la prédestination comme pour ceux du déterminisme, c'est le libre arbitre qui est un scandale. La piété même des femmes en est choquée. A quoi d'ailleurs servirait-il? Il ne serait utile que pour le mal. Aussi les protestans, malgré les grands services qu'ils ont rendus à la cause même du droit, ne reconnurent-ils point d'abord l'existence d'un droit naturel, pas plus qu'ils ne reconnurent l'existence d'une morale naturelle (1). Qu'est-ce donc que la liberté de conscience réclamée par Luther? Elle se réduit au devoir religieux de lire et de croire, c'est-à-dire d'entrer sans autre intermédiaire que le Livre en communication avec l'Esprit; on pourrait l'appeler une sorte de droit à la vie mystique. Quant à la liberté civile ou politique, Luther veut qu'au besoin on la sacrifie. — « Dieu vous envoie des tyrans comme il vous donne des pères, pour vous éprouver, vous corriger, vous former. » L'indépendance religieuse de « l'homme intérieur » n'est-elle pas un ample dédommagement à la dépendance de l'homme extérieur? Cette indifférence mystique à l'égard du droit purement humain se retrouvera de nos jours chez beaucoup de penseurs allemands. Ils ne comprennent rien à ce que la philosophie française du XVIII[e] siècle appelait les « droits de l'homme? »

Le mysticisme est toujours près de se tourner en naturalisme, et les Allemands ont passé de l'un à l'autre; mais ils ont trouvé d'abord un intermédiaire dans ce symbolisme qui fait des choses visibles l'expression de la puissance invisible. Ici se découvre à nous un trait nouveau et curieux de la physionomie germanique : le goût des symboles, qui produira dans l'ordre des questions sociales des conséquences inattendues. La lecture de la Bible habitue l'Allemand dès l'enfance à voir partout des figures. Pour les mystiques, en dehors de la réalité absolue, rien ne peut être qu'emblème. Jacob Boehm aperçoit des images de la trinité, de l'incarnation, de la rédemption, dans tous les êtres et dans tous les phénomènes de la nature. Chacun des objets sensibles est le symbole des autres, et tous les objets sensibles pris ensemble sont le symbole de l'éternel mystère.

Transporté dans l'art, l'amour des symboles produit ce romantisme qui caractérise les œuvres du génie allemand; dans l'étude des langues, il explique ce respect des signes et des mots, emblèmes de la pensée, qui engendre la passion philologique et en quelque

(1) Luther, lecteur assidu de Tauler et d'Eckart, reprochait à la *Morale* d'Aristote, « cette pire ennemie de la grâce, » d'entretenir la « pensée impie que l'homme a une valeur personnelle. » — Voyez l'ouvrage de M. Janet : *Histoire de la Science politique dans ses rapports avec la Morale*, 1873.

sorte l'enthousiasme de l'érudition ; dans la métaphysique, il donne naissance à ces systèmes de Kant, de Schelling, de Hegel, de Schopenhauer, où se retrouvent sans cesse deux faces des choses : l'absolu mystique, « noumène » ou idée, et ses manifestations visibles dans la nature, phénomènes ou faits. C'est un symbolisme que cet « art caché en notre âme » par lequel notre pensée, d'après Kant, se représente toutes choses sous les formes de l'espace et du temps, — symbolisme, cet art déployé dans la nature par lequel l'absolu, selon Schelling, s'efforce de se révéler à sa propre conscience, « odyssée de l'esprit, qui, livré à une merveilleuse illusion, se cherchant lui-même, se fuit sans cesse lui-même, » — symbolisme, cette évolution des choses que décrit Hegel et où chaque moment est, dit-il, la manifestation incomplète de l'idée, — symbolisme enfin, ce vaste système de « représentations » par lequel la volonté, selon Schopenhauer, se donne à elle-même le spectacle décevant des formes qu'elle produit et détruit tour à tour. Pour les nouveaux Hindous des bords de la Sprée comme pour les vieux Allemands des bords du Gange, le monde entier pourrait s'appeler l'immense magie ou l'immense illusion : Maya. « La nature, dit en propres termes Schelling, est le miroir magique de l'intelligence; » « la nature, dit Schopenhauer, est l'illusion infinie de la volonté. »

L'histoire sacrée avait toujours été représentée comme une figuration dans le temps de la puissance divine : les Allemands étendent cette conception à l'histoire qu'on nomme profane, et on peut dire que pour eux l'histoire entière est sacrée. Le développement de l'humanité comme de la nature est une expression de la nécessité suprême : les œuvres de chaque homme sont, selon Kant, des symboles de son caractère individuel; ce caractère individuel est un symbole de l'humanité; l'humanité est un symbole de la Divinité. Tout s'enchaîne comme les signes et les équations d'une algèbre expressive, ou comme ces accords des grandes symphonies allemandes liés si indissolublement par une science cachée, que chacun d'eux, résumant tout ce qui précède, annonce tout ce qui va suivre, et que le premier retentit encore dans le dernier.

La passion de l'histoire produit chez les Allemands une sorte d'adoration des faits accomplis et en même temps un penchant à traiter les faits de haut; c'est que le symbole, saint par ce qu'il représente, est indifférent en soi : on le vénère, et on le dédaigne.

Même esprit dans la religion. Comme les Allemands la respectent, et comme ils la façonnent au gré de leurs systèmes ! L'habitude de tout interpréter par allégories permet de demeurer fidèle à la lettre en abandonnant l'esprit. Chaque dogme religieux, pour les théologiens allemands, renferme une infinité de traductions possibles, et chaque homme y met le sens qui est le mieux en harmonie avec sa

propre conscience : c'est une perspective sur l'infini où l'œil plonge plus ou moins loin selon sa portée; tandis que l'un s'arrête aux points les plus rapprochés, l'autre voit jusqu'au fond, ou reconnaît qu'il n'y a point de fond. En Allemagne, on peut nier tout le christianisme, comme le docteur Strauss, et en enseigner les formules ou en pratiquer les rites. Il y a des degrés dans la vérité comme dans l'échelle de Jacob, et chacun occupe celui où il est capable de parvenir. On doit donc, selon Strauss, « avoir une pensée de derrière et juger par là de tout en parlant cependant comme le peuple. » Sorte de direction mystique d'intention, qui finit par s'accommoder de toutes les paroles et de tous les actes, pourvu qu'on y voie les emblèmes du divin. La morale elle-même, comme la religion, n'est qu'un ensemble de symboles relatifs par lesquels la foi se traduit en œuvres : « crois, et fais ce que tu voudras; » — bien plus : « crois, et pense ce que tu voudras; » — bien plus encore : « crois, et crois ce que tu voudras. »

On devine ce que produira cette manière de voir dans la vie sociale et combien elle répugne à l'idée d'un droit fixe ou inviolable. Traditions, coutumes, lois, puissances établies, — autant de symboles; à ce titre, ils sont sacrés. On les respectera dans ses œuvres, on les dépassera dans sa foi, car il est écrit : « Tu respecteras les puissances; » mais, pendant que le corps sera incliné devant elles, la pensée les dominera de toute la distance qui sépare l'idée du signe. Ainsi se concilieront la plus grande soumission à César et la plus grande indépendance intérieure; on dira même en raffinant que cette soumission est précisément la marque de l'indépendance. Se mettre au-dessous de la puissance visible, c'est se mettre au-dessus. Enfin on ira jusqu'à faire en faveur d'une institution positive un argument mystique de son absurdité même. Selon Strauss, la république est rationnellement supérieure à la monarchie, et c'est précisément pour cela, dit-il, qu'il faut préférer la monarchie. « Sans doute, il y a dans la monarchie quelque chose d'énigmatique, d'absurde même en apparence; c'est en cela que consiste le secret de sa supériorité : tout mystère paraît absurde, et pourtant sans mystère rien de profond, ni la vie, ni l'art, ni l'état. » Tel est le droit divin de l'incompréhensible, emblème mystérieux de l'idée. Charles Vogt, dans ses lettres sur la guerre franco-allemande, constate avec étonnement « la soumission en face de la *Herrschaft*, de l'autorité, » qui caractérise les érudits les plus audacieux de l'Allemagne. Déjà Mme de Staël, sans en bien comprendre le motif, faisait une observation analogue : « les hommes éclairés de l'Allemagne se disputent avec vivacité le domaine des spéculations, mais ils abandonnent assez volontiers aux puissans de la terre tout le réel de la vie; l'esprit des Allemands et leur caractère pa-

raissent n'avoir aucune communication ensemble, l'un ne peut souffrir de bornes, l'autre se soumet à tous les jougs. » N'est-ce point l'idée du symbolisme universel qui établit la communication cherchée par M[me] de Staël entre l'audace mystique ou métaphysique et le traditionalisme politique?

Les mots trop précis de la langue française sont impuissans à bien caractériser cette synthèse merveilleuse des contraires. Ce qu'on nommerait chez nous hypocrisie, mensonge, servilité dans l'obéissance, brutalité dans le commandement, devient outre-Rhin un symbole de la vérité, un degré de la vérité, un moment de la vérité. La force par exemple sera appelée le symbole du droit. Si la contradiction semble par trop choquante entre la chose et son signe, la subtilité germanique invoquera, pour la justifier, une forme originale de symbolisme très goûtée des Allemands et qu'ils appellent la forme ironique. Frédéric Schlegel et Solger ont élevé l'ironie à la hauteur d'un principe universel; la nature, ironie divine, cache le risible sous le sérieux, et le sérieux sous le risible ou l'absurde. Il y a, dit aussi Hegel, un principe de dissimulation et de ruse dans la nature; la sagesse prenant l'apparence de la folie, c'est la ruse de l'absolu, c'est « la ruse absolue. » Transportez cette théorie dans l'ordre social, vous donnerez de la force brutale une définition dans le goût germanique en l'appelant la ruse du droit, l'ironie du droit, la dissimulation par laquelle le droit, en se cachant, assure son triomphe. L'absolu étant ainsi rusé, dissimulé, ironique, on devine ce que pourra être la nation qui se croit en possession de l'absolu, et chez laquelle le comique et le sérieux tendent également à prendre la forme d'une ironie parfois tragique.

Il était difficile, même aux Germains, de s'en tenir à des idéalités ou à des symboles et d'abandonner à jamais le « réel de la vie. » Ils ont commencé, comme dit Jean-Paul Richter, par se contenter de l'empire de l'air, « laissant aux Français celui de la terre et aux Anglais celui de l'océan; » mais nous savons qu'aujourd'hui la devise des Hohenzollern est devenue la leur : l'aigle noir aux ailes déployées, « du rocher à la mer. » — « Les Allemands, a dit aussi Schopenhauer, sont des hommes qui cherchent dans les nuages ce qu'ils ont à leurs pieds; » aujourd'hui ils savent fort bien chercher à leurs pieds et terre à terre, seulement ils ont encore soin de s'envelopper de nuages métaphysiques pour faire croire qu'ils planent dans les airs.

Cependant les plus hardis ou les plus sincères ont rejeté l'élément idéaliste pour ne conserver que le positif : le principe absolu était tellement inintelligible qu'on devait finir par le nier. De là, comme dernier terme de cette évolution, un matérialisme qui est à la fois le culte théorique et le souci très pratique des choses de ce

monde. A la fin se touchent les deux extrêmes : mysticité et brutalité, l'ange et la bête. On sait ce que disait il y a vingt ans Henri Heine : « cette forte race, douée d'un grand appétit, de muscles solides et d'une complexion non éthérée,... s'est réconciliée avec la nature et soupire après des mets plus solides que la chair et le sang mystiques. » Un même mot allemand n'exprime-t-il pas, selon la remarque de Fichte, l'enthousiasme de l'imagination et le débordement des mœurs : *Schwärmerei*?

Nous entrevoyons maintenant, par cette esquisse du caractère germanique, comment la force matérielle, après avoir paru à l'idéalisme des Allemands un simple instrument et une œuvre tout extérieure du droit, a pu sembler ensuite à leur fatalisme religieux ou philosophique une réalisation nécessaire du droit, à leur goût du symbolisme une image visible du droit, et enfin comment le naturalisme contemporain, se dégageant de la vieille enveloppe mystique, devait aboutir à l'identité pure et simple de la force et du droit, ou plutôt à la primauté de la force réelle sur le « droit abstrait. »

Essayons de suivre les Allemands dans ce progrès ou, si ce terme semble peu juste, dans ce *prozess* de leurs conceptions du droit, longue série d'efforts pour construire la société tout entière sans autres élémens que des forces et sans autre loi que la nécessité. Nous passerons d'abord rapidement en revue les nombreuses doctrines qui se sont produites en Allemagne sur la philosophie du droit; mais, tout en montrant le développement historique des idées, nous nous attacherons surtout, selon la méthode des Allemands eux-mêmes, à en découvrir le développement logique. Malgré la complexité des hommes et des théories, un mouvement commun anime les divers systèmes, les oblige à se transformer l'un dans l'autre, et les entraîne vers un idéal qu'ils ne semblent pas pouvoir atteindre.

II.

« Hume, Rousseau et Spinoza, dit Hegel dans ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, sont les trois points de départ de la philosophie allemande moderne... Rousseau proclama la volonté libre l'essence de l'homme. Ce principe est la transition à la doctrine de Kant, dont il est le fondement (1). » Dans la philosophie du droit en effet, c'est d'abord l'influence française qui, avec Rousseau, domina chez Kant et chez Fichte.

(1) Kant avait pour Rousseau une grande prédilection. Ses biographes rapportent que la lecture de l'*Émile* l'attacha si fort qu'elle le retint pendant plusieurs jours de sa promenade ordinaire. Le portrait de Rousseau était le seul qui ornât son appartement.

La doctrine si libérale exposée par Kant dans ses *Élémens métaphysiques du droit*, dont M. J. Barni nous a donné récemment une traduction nouvelle, est un développement des principes de Rousseau. Cependant on y remarque déjà la tendance allemande à traiter les questions sociales comme un problème de mécanique. En définissant le droit « l'ensemble des conditions qui limitent les libertés pour rendre possible leur accord, » Kant paraît s'en tenir à la forme extérieure et négative du droit sans nous en faire pénétrer le fond. Le droit demeure alors tout entier dans les rapports des actions, dans les œuvres; aussi finit-il par s'identifier avec la faculté de contrainte réciproque, c'est-à-dire avec un système mécanique de forces défensives qui se font équilibre : Kant paraît moins se préoccuper des personnages que de leurs armures.

Remplir cette idée trop vide du droit et animer ce mécanisme, telle fut la pensée des successeurs de Kant. Deux voies opposées se présentaient. On pouvait, avec Fichte et avec G. de Humboldt, suivre plus ou moins librement Rousseau et les théoriciens de la révolution française, qui placent le principe intérieur du droit dans la volonté, — ou revenir à Spinoza et aux théories fatalistes, selon lesquelles le droit n'est que la nécessité réglant la nature et l'histoire. « Chacun, dit Spinoza avec Hobbes, a autant de droit qu'il a de puissance. »

Les tendances fatalistes de l'esprit germanique ne tardèrent pas à dominer l'influence française et à produire une admiration croissante pour « le grand et saint Baruch, » auquel le théologien Schleiermacher voulait qu'on immolât une boucle de cheveux. Seulement, tandis que Spinoza, épris de l'immuable géométrie, avait tout vu sous l'idée de l'éternité, *sub specie æterni*, les écoles allemandes, éprises de l'histoire, voient toutes choses sous l'idée du temps.

On sait comment, le jurisconsulte Thibaut ayant publié en 1814 son livre sur la *Nécessité d'un code civil général pour l'Allemagne*, Savigny répondit par son écrit célèbre : *Vocation de notre temps pour la législation*. Ainsi commença le grand débat de l'école philosophique et de l'école historique. Celle-ci est encore aujourd'hui plus vivace que jamais en Allemagne, où elle a eu ces dernières années pour principaux représentans MM. Mommsen, Strauss et M. Bluntschli, si libéral dans ses premiers et savans ouvrages sur le *Droit public universel*, si admirateur de l'autorité prussienne dans ses discours à l'université de Heidelberg (1).

(1) M. Bluntschli a donné l'année dernière une importante *Histoire du droit public*, qui fait partie de la grande collection d'histoires et de rapports « publiée sous la protection du roi de Bavière Maximilien II, et éditée par la commission historique auprès de l'Académie royale des sciences. » C'est à cette collection qu'appartiennent l'*Histoire de la philosophie allemande* par M. Zeller et l'*Histoire de l'Esthétique* par M. Lotze.

Selon l'école historique, le droit n'est pas une création réfléchie et libre de la volonté humaine, c'est un développement spontané et fatal des tendances d'un peuple. Les constitutions et les législations ne se créent pas, elles poussent; il n'y a pas de droit naturel imprescriptible et inaliénable : tout droit naît de la coutume et en conséquence du temps. Le génie français, semblable à Descartes, qui prétendait reconstruire la philosophie entière par sa seule pensée, voudrait refaire la société par sa seule volonté; il croit qu'il suffit de vouloir pour pouvoir et de décréter pour fonder : il a foi dans la puissance de l'homme. L'école historique allemande dresse devant lui, comme un obstacle, la puissance des choses. La volonté ne connaît point le temps ou espère s'en affranchir; l'histoire la ramène sous l'empire de cette force suprême : à l'idée de révolution subite, elle oppose celle d'évolution lente; à la liberté personnelle qui s'efforce de rompre avec le passé, elle oppose la loi de continuité et le déterminisme universel. Le droit apparaît alors comme n'étant que la puissance supérieure; mais cette puissance ne réside ni dans la volonté morale ni dans la force physique de l'individu, choses également passagères qui ne peuvent rien fonder de durable : le droit est la force organisée par le temps, la puissance accumulée des générations. Des milliers d'animalcules, en s'unissant et en se serrant les uns contre les autres, préparent pendant des siècles au fond des eaux les continens qu'on verra surgir à la lumière. Ainsi dans la barbarie même se forme la civilisation future; le temps est le vrai génie créateur, parce qu'il est la patience.

Quelque sagesse que renfermassent ces objections de l'école historique à la raison impatiente du mieux, elles ne pouvaient entièrement convaincre l'école philosophique. On opposait la force du temps à l'élan de la pensée; mais le temps renferme lui-même une contradiction qui devait obliger la pensée à s'élever plus haut. Si l'infinité des siècles passés est une force avec laquelle il faut compter, l'infinité des siècles à venir n'est-elle pas une force au moins égale, sinon supérieure? S'il ne s'agit que de durer pour avoir raison, le meilleur moyen de durer dans l'avenir ne peut-il pas être de rompre avec le passé? L'histoire nous montre que les institutions qui ont vécu le plus longtemps ont été souvent les plus odieuses, comme le despotisme oriental; elle montre aussi que les grands mouvemens de rénovation subite ont su conquérir la durée, que toutes les traditions ont commencé par être des nouveautés, et que toutes les nouveautés heureuses sont devenues des traditions. Il en est des grands faits historiques comme des dynasties : la légitimité dynastique n'est qu'une usurpation qui se prolonge, et l'usurpation se flatte toujours d'être une légitimité qui commence. Le temps sera donc invoqué aussi bien par les novateurs que par les conser-

vateurs : la seule différence est que les uns, comme dit Platon, « chantent le passé, » tandis que les autres « chantent l'avenir. »

Aussi vit-on de nouveau l'école philosophique opposer la force de l'avenir, objet de la pensée, à cette force du passé que soutenait l'école historique. Hegel, dont le système n'est plus guère enseigné nulle part, mais dont l'influence se fait partout sentir en Allemagne, crut concilier les deux écoles en identifiant le développement de l'histoire avec le développement de la pensée même, le réel avec le rationnel, le triomphe de la force supérieure avec celui de l'idée supérieure. Restait toujours à savoir quelle est cette force supérieure où l'idée se réalise. Hegel, la cherchant au-dessus de l'individu et des générations particulières, reconnaît tout d'abord dans la nation une puissance générale à laquelle doivent se subordonner les individus et en qui réside vraiment la force de l'avenir. La nation, par rapport aux citoyens, représente le droit. Hegel revient ainsi à cette antique conception qu'on pourrait appeler le panthéisme politique; il rompt avec Kant, qui avait considéré l'individu comme fin en lui-même et par conséquent comme portant en lui-même ce caractère d'inviolabilité morale qu'on nomme le droit. « L'homme, dit Hegel, est sans doute fin en soi et doit être respecté comme tel; mais l'homme individuel n'est à respecter comme tel que par l'individu et non quant à l'état, parce que *l'état ou la nation est sa substance.* » Telle est la nouvelle forme de la raison d'état encore en faveur dans les universités allemandes. Il y a deux morales, pour l'individu et pour la nation : une fois dans l'état, l'homme n'a plus d'autres droits que ceux qui lui sont conférés par l'état lui-même. Les actions justes deviennent celles où « l'esprit individuel » s'identifie à « l'esprit de la nation. » On pourrait dire, pour traduire en termes moins métaphysiques la pensée de Hegel : — Les actions justes sont les forces qui agissent dans le même sens que la force nationale, les actions injustes celles qui agissent dans un sens opposé : les premières réussissent, les secondes échouent. La puissance individuelle et passagère qui prétend s'exercer contre la puissance nationale, seule durable, ressemble à un homme qui, lançant une pierre dans une direction opposée au mouvement de la terre, espérerait lui faire poursuivre indéfiniment sa route : ne la verrait-il pas bientôt, après une courbe plus ou moins allongée, retomber vaincue vers le centre commun d'attraction pour être emportée avec tout le reste? Cet homme aurait mal compris les lois de la mécanique; il en est d'autres qui comprennent mal les lois et le sens du mouvement national : leur erreur de direction est une erreur de droit.

Le mouvement national a lui-même sa justification dans l'évolution universelle, cette providence du panthéisme si souvent invo-

quée de nos jours. Si la puissance nationale est réelle, c'est qu'au fond elle est rationnelle. Selon Hegel, une nation ne s'élève sur les autres que soutenue par une idée. Tant qu'elle sert l'évolution du monde, « mouvement d'un tout qui se connaît, » les autres nations, en perdant leur force, « perdent leur droit. » Le peuple allemand en particulier est le peuple élu de la philosophie. « Nous avons reçu, disait Hegel en 1816, la mission d'être les gardiens de ce feu sacré, comme aux Eumolpides d'Athènes fut confiée la conservation des mystères d'Éleusis et aux habitans de Samothrace celle d'un culte plus pur, ainsi que l'esprit universel avait donné au peuple d'Israël la conscience que de son sein il sortirait renouvelé. »

Ce qui fait la force des individus et des générations, c'est, avons-nous vu, l'esprit national qu'ils portent en eux; l'esprit national à son tour ne peut devenir la force suprême qu'en s'identifiant avec l'esprit des autres peuples : par une expansion nécessaire, il tend à les absorber en lui. Chaque individu voudrait être la nation, chaque nation voudrait être le monde. Nouvelle manifestation du droit de la force : ce droit s'exerce de peuple à peuple, et le destin, par la guerre, tranche les questions; car le destin est une justice, et, dans les rapports des nations entre elles comme dans les rapports de la nation à l'individu, ce qui est réel est rationnel. « La guerre, forme absolue du duel, vient se placer entre le meurtre et la vengeance : c'est le besoin de la destruction et un affranchissement nécessaire. » La destruction en effet, selon Hegel, affranchit l'être de ses formes ou déterminations présentes, et rétablit « l'absence de détermination » d'où sortiront des formes nouvelles. « Cette destruction s'est montrée dans toute sa sauvage beauté en Orient, où elle avait pour représentans Tamerlan et Gengiskan, qui, comme des balayeurs envoyés de Dieu, nettoyèrent des contrées entières. » La guerre est une dialectique en action. Hegel, faisant d'avance la théorie de cette brutalité même que ses compatriotes devaient plus tard montrer à l'Europe étonnée, aboutit à ces formules bizarres : « le fanatisme de la destruction, puisqu'il est l'élément absolu et qu'il prend la forme naturelle, est invincible par le dehors, la différence et la détermination étant soumises à l'indifférence et à l'indétermination. » Heureusement Hegel nous apprend que le génie destructeur s'anéantit lui-même par son excès : « comme toute négation en général, il contient en soi sa négation; la marche de la destruction naturelle vers la destruction absolue constitue la rage, qui a sa négation en soi. »

Telle est la métaphysique de la guerre; de nos jours, où l'on vit encore en Allemagne sur le fonds de Hegel, on fera l'esthétique de la guerre. En 1873, dans une leçon sur la guerre et les arts, M. Frédéric Vischer célébrait la beauté du terrible, et allait jusqu'à pré-

senter la guerre comme un remède aux ennuis de l'existence commune. « Je ne sais quelle inquiétude et quelle angoisse pèsent sur la vie; il n'est pas besoin d'être lâche pour être par momens opprimé de lugubres appréhensions, pour démêler sous les êtres qui nous entourent comme autant de menaces et de fantômes. » Voilà une angoisse toute romantique et germanique, née du symbolisme universel. Il y a plus d'une manière, selon M. Vischer, de secouer cette angoisse; « l'une des plus efficaces, c'est de se mêler aux mouvemens fougueux de la guerre. Celui qui ne compte plus avec la vie éprouve, au milieu des images de mort qui l'assaillent de toutes parts, un réconfort intime; les nuages qui l'obsédaient se dissipent, et il jouit de la vie elle-même avec plus de plénitude et d'intensité. »

De leur côté, les théologiens, lecteurs assidus de l'Ancien-Testament et adorateurs du Dieu des armées, s'accordent avec les philosophes pour ériger la guerre en œuvre sainte et pour donner raison au plus fort. Les hétérodoxes, comme Strauss, ne le cèdent en rien aux autres. « Une intelligence plus profonde de l'histoire nous a appris que c'est l'instinct d'expansion des peuples qui éclate dans l'ambition des conquérans, et qu'ils ne sont que les représentans d'aspirations générales. La suppression de la guerre n'est pas moins chimérique que la suppression des orages, et ne serait pas moins dangereuse. L'*ultima ratio* des peuples sera, dans l'avenir comme par le passé, le canon. »

La théorie hégélienne de la guerre, par un progrès nouveau, ne pouvait manquer de se combiner avec la théorie germanique des races et avec le système de Darwin. A la puissance des individus, à celle du temps, à celle des peuples, succède la force des races, et par conséquent le droit des races que la lutte des nations fait surgir. Sous cette nouvelle forme, le droit de la force essaie de se justifier absolument en se révélant comme la loi de la nature entière. Pour faire le triage des espèces qui méritent la vie et de celles qui doivent périr, la nature n'a eu qu'à laisser agir à travers les longues périodes des anciens âges les lois mécaniques de la force; cette apparente brutalité est sagesse, et cette force est droit. Les plus forts en effet ne sont-ils pas ceux qui, grâce à une supériorité naturelle ou acquise, se trouvent le mieux en harmonie avec les conditions nouvelles de l'existence, et qui, dans le mécanisme de leurs organes, ont devancé l'avenir? Les grands arbres étouffent les petits et leur enlèvent la lumière du soleil avec la sève de la terre; mais c'est en se nourrissant des débris de ces arbustes inférieurs qu'ils dressent de plus en plus haut leur tête, signe d'une race perfectionnée. La même loi de guerre et de sélection mécanique régit l'hu-

manité. « Dans le monde de l'homme comme dans le monde animal, ce qui règne, dit Schopenhauer, c'est la force et non le droit... Le droit n'est que la mesure de la puissance de chacun. » M. Alexandre Ecker aboutit aux mêmes conclusions dans son étude sur la sélection naturelle appliquée aux peuples. « La dernière guerre, dit-il, nous fournit la preuve que l'histoire des nations repose également sur des lois naturelles, et se compose d'une série de nécessités absolues, série dans laquelle la balance penche toujours du côté du progrès. »

Avons-nous atteint, avec la puissance supérieure des races, le terme des évolutions accomplies par cette mouvante philosophie du « droit historique? » — Les admirateurs des triomphes de la Prusse voudraient bien s'en tenir au point où nous sommes parvenus, et fixer à jamais la pensée dans l'idée de la race germanique, représentée par la Prusse, représentée elle-même par son empereur; mais le mouvement irrésistible de la logique entraîne l'esprit plus loin et plus haut. Ne faut-il pas convenir qu'il existe une force supérieure à celle de la race même, celle de l'humanité? Hommes, générations, peuples et races n'ont qu'une puissance passagère; l'humanité est la puissance durable; tandis que les individus disparaissent, le type de l'espèce demeure. Ainsi, dit Schopenhauer, on voit les gouttelettes d'une cascade s'élever et retomber en poussière, tandis que l'arc-en-ciel qu'elles forment plane au-dessus d'elles immobile.

S'il en est ainsi, le droit ne saurait être simplement la direction latine, germaine ou slave; il doit être la direction humaine. Hegel l'avait du reste reconnu, et ses disciples de la gauche, Feuerbach, Bruno Bauer, Arnold Ruge, puis, plus récemment, Lassalle et les socialistes contemporains ont poussé jusqu'au bout la pensée du maître. Dieu n'existe que dans l'humanité, et l'humanité n'a d'autre vie que la vie présente. « Que la volonté de l'homme soit faite, » voilà, comme disait Feuerbach, la loi unique; le culte de l'humanité est le seul culte, et la force de l'humanité est le seul droit.

Dans la pratique, la force de l'humanité devient la force du plus grand nombre, et c'est au nombre, selon les démocrates de la gauche hégélienne, que l'avenir appartient. Le suffrage universel, à en croire cette école, n'est point, comme on l'admet en France, l'expression d'un droit inhérent à chaque individu par cela seul qu'il est libre et participe au contrat social : c'est un simple moyen de compter les forces avant d'en venir à la lutte. En déterminant ainsi d'avance le résultat probable du conflit, on prévient le conflit lui-même, et le traité de paix précède la guerre au lieu de la suivre.

Cependant les majorités ne sont elles-mêmes que des forces va-

riables, qui se déplacent sans cesse. La majorité d'aujourd'hui peut être renversée non-seulement par la majorité de demain, mais par une minorité et même par un seul homme. De là encore pour le pouvoir une lutte incessante, où les vieilles classes sociales s'efforceront de retarder l'avénement des nouvelles, où les nouvelles se diviseront à leur tour contre elles-mêmes. Le suffrage n'étant présenté que comme un substitut de la force, on en reviendra à la force toutes les fois qu'il sera nécessaire. Cette guerre des classes et non plus des races, où le césarisme et la démocratie sont en présence, parfois alliés, finalement ennemis, a pour but de faire régner enfin un « égoïsme » sans autre droit que la force. « Que m'importe le droit? disait M. Max Stirner, je n'en ai pas besoin. Ce que je puis acquérir par la force, je le possède et j'en jouis. Ce dont je ne puis m'emparer, j'y renonce, et je ne vais pas, en manière de consolation, me pavaner avec mon prétendu droit, avec mon droit imprescriptible. »

La société réduite à un système de forces où le triomphe appartient, en fait et en droit, au plus puissant ou au plus intelligent, telle est la perspective finale devant laquelle nous laissent les écoles de l'Allemagne. Le droit n'est que la force transformée, comme tous les phénomènes de la nature ne sont que du mouvement transformé. La force prime le droit, ou plutôt il n'y a pas de droit, il n'y a que des compromis ou des conflits entre les forces (1). Le travail du

(1) C'est là, semble-t-il, la pensée intime de M. de Bismarck, bien qu'il n'ait pas employé expressément la formule qu'on lui attribue : la force prime le droit. Cette témérité de langage eût été du reste peu compatible avec la prudence politique du ministre-président. Dans la séance du 27 janvier 1863, il y eut une discussion entre la chambre et la couronne à propos de l'usage illégal du budget par le gouvernement. M. de Bismarck, après s'être efforcé de représenter la violation des lois constitutionnelles comme une application de ces lois mêmes, laissa entendre que, si le parlement n'accordait pas les subsides, le gouvernement les prendrait. — « Un homme d'état d'une grande expérience en matière de constitution a dit que toute la vie constitutionnelle n'est qu'une suite de compromis. Que l'un des pouvoirs veuille persister dans ses propres vues avec un absolutisme *doctrinaire*, la série des compromis se trouve interrompue; à leur place naissent les conflits, et, comme l'existence de l'état ne peut s'arrêter, les conflits dégénèrent en questions de force; car celui qui a la force en main continue d'avancer dans le sens qui est le sien, parce que la vie de l'état, je le répète, ne peut s'arrêter un instant. » Le comte de Schwerin, dans sa réponse, traduisit cette théorie soi-disant constitutionnelle en ces termes : « la force prime le droit. » Le ministre-président ne pouvait accepter une formule aussi précise. « Je ne me souviens pas, répliqua-t-il, d'avoir réellement employé de pareilles expressions, et *malgré les marques d'incrédulité* avec lesquelles vous accueillez ma rectification, j'en appelle à votre mémoire; si elle est aussi sûre que la mienne même, elle vous dira que j'ai simplement exprimé ce qui suit : j'ai conseillé un compromis, parce que sans cela doivent se produire des conflits, que ces conflits sont des questions de puissance, et que, la vie de l'état ne pouvant subir de temps d'arrêt, celui qui se trouve en possession de la puissance serait *dans la nécessité d'en user*. » On sait comment M. de Bismarck en usa en effet,

jurisconsulte et du politique ne diffère pas, au fond, du travail de l'ingénieur : organisation d'une armée et organisation d'un pays, opérations militaires et lois civiles, tout est affaire de mécanique; la mécanique, à laquelle viennent se réduire les autres sciences, est la vraie logique de la force où s'accomplit l'identité cherchée entre « le rationnel et le réel; » elle est pour l'humanité, comme pour la nature, cette justice armée d'une balance où le poids le plus fort entraîne le plateau.

III.

Nous avons suivi, avec les écoles de l'Allemagne, une voie qui aboutit soit à la lutte plus ou moins brutale des individus entre eux, soit à l'absorption de l'individu dans la nation, dans la race, dans l'humanité et finalement dans le nombre : c'est le fatalisme tour à tour anarchiste et absolutiste. Il semble alors que les objections se pressent contre cette philosophie de la force. — Ériger la force en droit, dira-t-on aux partisans des écoles allemandes, c'est l'ériger

et de quelle manière le même parlement qui avait refusé les subsides accorda plus tard au gouvernement un bill d'indemnité pour l'illégalité de sa conduite. Le succès justifie tout. M. de Bismarck cependant tenait à se délivrer de la formule devenue populaire dans laquelle on avait résumé sa théorie et sa pratique. « Je me permets, dit-il dans la séance du 12 mars 1869, de rappeler que la fameuse maxime : la force prime le droit, dont je ne me suis jamais servi, est sortie de la bouche de M. le préopinant (le comte de Schwerin). » Ce dernier répondit qu'il n'avait pas voulu mettre *dans la bouche* du comte de Bismarck la maxime en question; il s'était borné à dire que les paroles prononcées par le ministre-président « *culminaient* dans cette idée que la force prime le droit, » et il maintenait encore aujourd'hui une telle interprétation. — Il faut croire que M. de Bismarck avait à cœur de se disculper, car il revint encore sur ce sujet dans la séance du 1[er] avril 1870. « Ces mots ne sont pas plus sortis de ma bouche que celui de *la force prime le droit*, et autres inventions semblables. C'est vraiment un tort, suivant moi, que de prendre à l'égard des paroles dites par le représentant du gouvernement fédéral cette liberté de leur faire subir de petites, je ne dirai pas *falsifications*, mais *exagérations*, comme on le fait pour les paroles d'autres collègues, lesquelles n'ont pas autant de poids en Allemagne et à l'étranger. » Même rectification dans la séance du 1[er] avril 1871. — Ce qui nous intéresse ici en définitive, c'est de savoir quelle théorie se dégage des paroles de M. de Bismarck. N'est-ce pas la suivante? Ce qu'on appelle en France *le droit* et en Allemagne *le droit abstrait* n'existe pas, et la force supérieure avance toujours dans sa direction propre sans autre règle qu'elle-même; si elle peut s'entendre avec les autres forces, il y a compromis; si elle ne peut s'entendre, il y a conflit; le gouvernement, représentant la vie de l'état et ayant en main la force, se passe au besoin de l'approbation du parlement. En deux mots : donnez-moi votre concours, et, si vous me le refusez, je passe outre. — Mais, pourra-t-on demander, si le peuple allemand, se trouvant en possession de la force et jugeant que la vie de l'état, — c'est-à-dire la sienne, — ne peut s'arrêter, en usait pour renverser le gouvernement, aurait-il à son tour le droit par cela même qu'il aurait la force? M. de Bismarck a-t-il songé à cette conséquence nécessaire de sa métaphysique politique, ou trouverait-il dans Hegel une autre thèse pour contredire la précédente?

en règle; mais une règle doit précéder et dominer les choses auxquelles on l'applique : vous au contraire, vous donnez pour règle de l'action les résultats de l'action même et le succès qu'elle attend de l'avenir. La série de ces résultats n'est jamais épuisée, et ce succès est toujours provisoire. La force est variable, et il n'y a point dans l'histoire de puissance définitivement supérieure; dans ce mouvement sans fin, on ne sait sur quoi se fixer. — En outre le mot de droit n'a aucun sens en votre bouche, s'il n'ajoute pas à la force une idée nouvelle. De ce que vous êtes le plus fort, vous pouvez simplement conclure que vous êtes le plus fort : c'est là, comme dirait Kant, une proposition purement analytique, qui n'avance à rien; mais vous ajoutez qu'en définitive le plus fort a raison. Cette synthèse du réel et du rationnel est-elle suffisamment justifiée? Ne dépassons-nous pas la réalité de deux manières, par la pensée et par la volonté, en concevant et en voulant quelque chose de mieux que ce qui est? Hegel, qui paraissait d'abord suspendre la réalité à l'idée et subordonner ainsi l'école historique à l'école philosophique, finit par soumettre l'idée à la réalité et par diviniser l'histoire. « Donner l'intelligence de ce qui est, nous dit-il, tel est le problème de toute philosophie, car ce qui est est la raison réalisée. Pour dire ce que le monde doit être, la philosophie vient toujours trop tard, car, en tant qu'elle ne fait que réfléchir le monde par la pensée, elle ne peut venir qu'après que le monde est déjà formé et tout achevé. » — Il n'y a donc pas plus lieu de critiquer ou de corriger l'histoire que de corriger la nature; c'est l'absolution implicite de toute injustice et de tout despotisme, c'est un universel optimisme comme dans Spinoza. Combien Schopenhauer et M. de Hartmann sont plus près du vrai quand ils appellent l'histoire « le rêve confus et pénible de l'humanité! » On veut que nous nous inclinions devant le fait accompli et que nous adorions le « droit historique, » c'est-à-dire le succès; mais l'idée, loin d'adorer le fait, le juge, et, loin de le subir, le domine. Autre chose est d'expliquer, autre chose de justifier; de ce que toute réalité est rationnelle en ce sens qu'elle a sa raison dans des causes suffisantes, il n'en résulte pas qu'elle soit rationnelle en ce sens qu'elle aurait sa raison dans une fin suffisante : les métaphysiciens allemands ne devraient pas confondre si facilement dans leurs formules la « causalité » et la « finalité. » Sous ce dernier rapport, la réalité n'est jamais entièrement rationnelle, et c'est ce qui l'oblige à un travail sans fin; le rationnel, d'autre part, n'est jamais entièrement réel, et c'est ce qui produit la révolte incessante de la pensée contre les choses. L'histoire des idées, l'histoire intellectuelle avance toujours; l'histoire physique et politique est toujours en retard. A quoi servirait l'intelligence, sinon à devancer les choses et à les entraîner avec elle? Le droit n'est pas le fait, c'est l'idée

en avant sur le fait et lui montrant la direction qu'il doit suivre.

Selon la remarque d'un hégélien, M. Arnold Ruge, « tout en continuant avec Kant et Fichte de proclamer la liberté la fin de l'histoire, la philosophie de Hegel vivait en paix avec tout le monde, même avec la servitude la plus absolue; elle se montra satisfaite de toute situation, de tout résultat actuel, le considérant comme arrivé avec nécessité. » L'exemple donné par Hegel n'a été que trop suivi en Allemagne : le fatalisme a fini par y étouffer le libéralisme.

Destruction de toute règle fixe au profit des forces variables, absorption de l'idée dans le fait et de la liberté dans le despotisme, est-ce là pourtant le dernier mot des doctrines de l'Allemagne contemporaine? La théorie de la force n'a-t-elle point, elle aussi, son idéal qu'elle peut opposer au fait, et où elle peut trouver une règle de direction? Cet idéal ne consisterait-il pas dans une certaine liberté sociale qui n'est point incompatible avec le fatalisme? Il n'est pas sans importance pour la cause libérale, menacée aujourd'hui par l'Allemagne, de savoir si la liberté ne se recommanderait pas au point de vue même de la force, et si elle n'est point la plus grande des forces.

En ce cas, la doctrine fataliste ne serait pas encore arrivée en Allemagne à la forme définitive qu'elle revêtira dans un temps plus ou moins rapproché. Pour prévoir le développement historique d'une doctrine, il suffit d'en développer soi-même les conséquences logiques, et de hâter ainsi par la pensée l'œuvre du temps. Avant de réfuter la doctrine allemande, il faudrait d'abord la compléter, comme elle se complétera un jour elle-même; car, si on s'arrêtait à moitié chemin dans les déductions, le jugement ne pourrait être définitif, et il suffirait d'un nouveau progrès de la doctrine pour remettre tout en question. Essayons donc, afin de rendre l'appréciation moins difficile, d'aller plus loin que ne sont allés encore les Allemands. Cherchons si le fatalisme dans ses dernières déductions ne tendrait pas à sortir du despotisme ou de l'anarchie pour s'élever jusqu'au libéralisme, et si la doctrine germanique de la force n'aspirerait pas ainsi à se rapprocher de la doctrine française du droit. En un mot, ne pourrait-on construire d'avance, quelque étranges que les expressions paraissent, une sorte de fatalisme libéral, et montrer que c'est là l'idéal dont les écoles allemandes seront forcées elles-mêmes de poursuivre la réalisation? — Il restera d'ailleurs à chercher si la réalisation de ce libéralisme idéal est possible pour les écoles qui nient le droit, et si elles sont capables d'atteindre réellement ce qu'elles sont logiquement obligées de poursuivre.

L'idéal de la doctrine de la force, c'est naturellement de réaliser

la plus grande puissance dans la société par une heureuse application des lois de la mécanique. Puisque la mécanique gouverne aujourd'hui le monde, demandons-lui quels sont les mécanismes les plus parfaits et les plus riches en force vive. Ne sont-ce pas ceux qui, une fois abandonnés à eux-mêmes, marchent par eux-mêmes le plus longtemps possible, et se rapprochent ainsi de l'irréalisable idéal : le mouvement perpétuel? Pour arriver à cette perfection, il faut laisser chaque force se développer dans sa direction naturelle et propre, et n'exercer que la contrainte strictement nécessaire pour tourner le mouvement des parties au profit de l'ensemble. On obtiendra ainsi une plus grande intensité de force. Un mécanicien habile fait servir les obstacles mêmes à son but : il les respecte dans une certaine mesure, les laisse agir, puis, s'emparant de leur travail, par une combinaison ingénieuse il change en secours ce qui était une entrave, en puissance ce qui semblait une résistance. Ainsi doivent faire le jurisconsulte et le politique. L'idéal de la « mécanique sociale » nous apparaît déjà comme laissant aux individus la plus grande liberté possible; nous prenons d'ailleurs ce mot de liberté en un sens physique, comme on dit que le mouvement d'un corps est libre lorsque ce corps peut se déplacer en toute direction.

Cette latitude laissée aux forces individuelles aurait pour résultat dans l'ordre social non-seulement une plus grande intensité, mais encore une plus grande variété d'effets, ou, comme disent les savans, une multiplication d'effets. Un rayon de lumière qui traverse un milieu de densité uniforme conserve lui-même une teinte uniforme; mais, s'il se meut, se réfracte, se réfléchit à travers une variété de milieux, il s'épanouit et étale la diversité de ses nuances : le simple rayon est devenu un riche tableau, le point lumineux est devenu un monde. De même dans la société les rayons de lumière intellectuelle ont besoin d'un milieu varié : l'uniformité produit un état neutre et mort, la diversité et l'originalité engendrent les découvertes nouvelles, les applications nouvelles, et en un mot semblent multiplier les forces en multipliant leurs effets. Les Chinois, depuis une haute antiquité, ont fait des découvertes scientifiques dont les résultats auraient dû être innombrables, et pourtant, malgré l'invention du papier, de l'imprimerie et de la poudre, ils sont restés presqu'au même point : c'est que la lumière de la pensée a rencontré chez eux un milieu uniforme où elle n'a pu déployer le faisceau de ses conséquences et produire des changemens à l'infini. Quand l'Allemagne aura réussi à trouver son unité dans le despotisme militaire, on verra s'arrêter chez elle les effets variés de la science et de l'industrie : déjà ce résultat s'y fait sentir, et c'est là une loi de mécanique sociale trop oubliée par les nations éprises d'unité. Qu'est devenu cet individualisme dont les Germains se sont

longtemps enorgueillis? Il s'absorbe de plus en plus dans leur panthéisme politique. G. de Humboldt comprenait mieux le véritable idéal lorsqu'il disait : « La seule condition désirable pour l'homme est un état où chacun jouisse de la liberté illimitée de se développer lui-même selon son caractère individuel. »

La liberté physique des forces, outre l'intensité et la variété, produit encore la stabilité. Nous nous retrouvons ici en face d'une erreur sociale qui est en même temps une erreur de mécanique. On croit généralement que l'uniformité et l'unité résistent mieux aux obstacles; au contraire, — Goethe et le physiologiste Baer l'ont montré, — rien de plus fragile et de plus instable qu'un tout uniforme : comme il se trouve au milieu d'influences variées et qu'il n'a point en lui-même une variété capable de se mettre en harmonie avec ces influences ou de se plier aux obstacles, il est bientôt désagrégé, divisé, détruit. Les espèces d'animaux qui n'ont pas su se modifier selon les circonstances, qui s'en sont tenues à un type inflexible, ont fatalement disparu de la surface du globe. Tels sont les peuples qui se proposent un idéal de fausse unité et qui ne veulent pas se modifier avec le progrès des siècles. Il est bon de résister, il faut aussi savoir céder, avoir réponse à tout dans ses organes. Encore une leçon de la mécanique qui a sa valeur dans l'ordre social, et que la philosophie allemande ne devrait pas négliger. La société la plus forte sous tous les rapports est la société la plus libre.

La liberté physique, qui donne aux forces sociales intensité, variété et durée, entraîne une égalité progressive qui s'impose aussi aux Allemands par des raisons toutes mécaniques. Pour assurer à un système de forces ce qu'on appelle un mouvement libre, il faut que ces forces se pressent également de toutes parts, et qu'en chacune l'action exercée contre les autres soit égale à la réaction des autres contre elle. De même, dans la sphère des forces sociales, pour obtenir le plus haut degré de puissance, il faut que la contrainte soit non-seulement aussi minime que possible, mais aussi réciproque, aussi égale que possible; vous ne devez me contraindre, — et Kant l'a bien fait voir, — qu'aux actes auxquels je puis également vous contraindre, par exemple à ne pas m'enlever ma vie ou mes biens. Avec ce minimum de contrainte réparti également dans toute la masse du corps social, nous obtiendrons le maximum de force. Voilà l'égalité fondée à son tour sur des raisons de mécanique sociale qui sont valables à la fois pour les partisans des doctrines adverses.

Allons plus loin. Si les forces libres et soumises à l'égalité par leur équilibre réciproque arrivent ensuite à se confondre dans un mouvement commun vers un but commun, cette concorde des forces deviendra pour les Allemands la manifestation mécanique de ce que les Français nomment en langage moral la fraternité.

Tel est l'idéal de libéralisme auquel tendra, en se perfectionnant, l'antique doctrine du fatalisme et de la force qui séduit l'Allemagne contemporaine. Sans doute la réalisation de cet idéal ne serait encore qu'un libéralisme tout extérieur : liberté apparente, égalité apparente et surtout fraternité apparente. Au fond, ce serait toujours un équilibre fatal de forces, mais ces forces auraient du moins trouvé la meilleure manière de se mettre en harmonie et la plus parfaite imitation d'un régime de vraie liberté. Il nous reste à chercher si la réalisation de cet idéal est possible par le seul jeu physique des forces, et sans que la société ait besoin de ce principe moral qu'on nomme proprement le droit. L'examen détaillé de cette question demanderait des développemens trop longs, qui ne seraient guère ici à leur place; nous nous contenterons d'appeler l'attention sur les principales difficultés auxquelles la doctrine de la force aboutit.

IV.

Les législateurs et les politiques de la force, s'ils s'oublient eux-mêmes et n'ont en vue que le développement de la puissance commune, s'efforceront de réaliser, dans les lois civiles et dans les constitutions politiques, l'idéal de libéralisme que nous avons tracé tout à l'heure. De son côté, chaque citoyen, quand il se placera au point de vue général et non à son point de vue particulier, quand il pensera et agira pour ainsi dire en législateur, poursuivra le même idéal de liberté pour tous. Par malheur, le point de vue impersonnel et le point de vue personnel, le bien général et le bien particulier, peuvent se trouver en opposition; nous savons assez que l'opposition est la loi même des forces. Quelle sera alors l'attitude de l'individu en face de la société, lorsque, bien convaincu du système fataliste, il se dira que toute idée d'un droit supérieur est une chimère? — Là se trouve la difficulté véritable. Pour réaliser l'idéal de la société la plus forte, il faut que les individus y prêtent leur concours et y conforment leurs actions. Or, pour nous concilier le concours de l'individu, nous n'avons que trois moyens : l'obligation morale, la persuasion logique, la force physique.

Les partisans du fatalisme germanique ont renoncé à l'obligation morale en supprimant l'idée morale du droit. Le vrai sens de leur philosophie du droit, c'est qu'au fond il n'y a pas de droit, comme le vrai sens de leur morale c'est qu'au fond il n'y a pas de devoir. Ils ne pourront donc présenter l'idéal de la société la plus forte comme une fin dont la poursuite serait moralement obligatoire pour l'individu.

Est-ce par la logique qu'ils persuaderont à l'individu de se sacrifier au besoin pour cet idéal de la société? Laisser aux autres

hommes leur liberté physique, les traiter en égaux et s'unir même à eux par une fraternité apparente, c'est assurément chose logique de la part d'un individu tant qu'il se considère par abstraction comme simple partie du corps social; mais si à un moment donné le bien général et le bien particulier se trouvent en flagrante opposition, si par exemple je suis placé entre la faim et un vol à main armée, que faudra-t-il faire ? — En général, je l'accorde, le plus sûr et le plus logique est de se régler sur le mouvement de l'ensemble; mais actuellement je puis détourner à mon usage la force dont je dispose, et, si je ne le fais pas, je serai victime du mécanisme général. Faut-il donc, si je ne suis qu'un rouage, que je me laisse écraser entre les roues de votre grande machine plutôt que de me conserver aux dépens d'un autre rouage? S'il n'existe que ce mécanisme matériel avec la fatalité de ses lois, pourquoi le respecter? Selon M. Kirchmann, le respect n'est que « le sentiment d'une puissance démesurément supérieure à la nôtre : » c'est dire qu'il se réduit à la crainte; mais, si c'est présentement ma puissance, à moi, qui peut être supérieure à la puissance d'un autre homme ou à celle de la société tout entière, que m'importe votre idéal de liberté mécanique, d'égalité mécanique, de fraternité mécanique? Que m'importe l'avenir, où je ne serai plus, en face du présent, où je suis et où je souffre? Dût votre machine se briser tout entière, je conserve mon mécanisme aux dépens du vôtre, et j'agis fatalement comme vous agissez fatalement. Qu'avez-vous à dire?

Ne pouvant ni obliger moralement l'individu à respecter le droit de tous, ni le convaincre logiquement, les partisans du fatalisme germanique n'auront plus d'autre ressource, pour réaliser leur idéal social, que de contraindre physiquement l'individu à subir la force de tous. — C'est l'affaire de la société, diront-ils, que de s'assurer à elle-même le triomphe, et elle a pour cela deux moyens : d'abord établir le plus d'harmonie possible entre la force collective et la force individuelle, puis, dans les cas de collision inévitables, mettre de son côté la force dernière par une bonne police et par une bonne armée.

Sans vouloir entrer dans le détail de ces questions pratiques, on se demande quelle organisation sociale serait assez parfaite pour mettre fin à l'antagonisme des individus et de leurs intérêts. En outre comment la société demeurera-t-elle la plus forte, si chaque individu tire tout à soi, oppose une résistance sourde à ce qui exige un sacrifice quelconque de son intérêt et s'efforce de se faire seul centre du système social? Quel mécanisme résisterait à cette force de dissolution qui travaillerait à la fois tous ses rouages? Dans l'hypothèse allemande, la société, qui n'a jamais de droit réel à l'égard de l'individu, n'a pas toujours la force : ne l'aura-t-elle pas de

moins en moins à mesure que les individus seront plus convaincus de l'inanité même des droits et de l'unique réalité des forces? La civilisation future, fondée exclusivement sur le jeu fatal de ces forces, ne peut être au fond que la lutte universelle devenue consciente de sa nécessité, que la barbarie universelle devenue consciente de soi. Dès que cette conscience existera dans sa pleine clarté, toute illusion de justice et de droit ayant disparu, la barbarie intérieure ne fera que s'accroître par le progrès même de la civilisation extérieure : les hommes vus du dehors fussent-ils l'un pour l'autre des agneaux, ils n'en seront pas moins au dedans, comme le croyait Hobbes, des loups, et ils redeviendront loups ouvertement toutes les fois qu'il le faudra. Chaque cité ressemblera à cette ville où, dit Montaigne, « le roi Philippus fit un amas des plus méchans hommes et incorrigibles qu'il put trouver et les logea tous. » Elle s'appela de leur nom la *cité des méchans*, Ponéropolis. « J'estime, ajoute Montaigne, qu'ils dressèrent des vices mêmes une contexture politique entre eux. » C'est une contexture analogue que réalisera la civilisation conçue à la manière allemande; sous les dehors mêmes de la paix subsistera la guerre des égoïsmes, et l'avantage restera à celui qui aura le mieux calculé.

Ce qui se passera d'individu à individu se passera de nation à nation; nous voilà revenus à ce que nous voulions faire cesser : il faudra se résigner, avec M. Strauss, à un état de guerre perpétuelle, sans autre justice que celle de la mécanique et des mathématiques appliquée par les ingénieurs et les tacticiens. Même conflit entre les races et entre les classes. Chaque race européenne se prétendra supérieure; chacune s'attribuera, avec la force, le droit d'absorber les autres comme des parties dans le grand tout. La Prusse parle aujourd'hui de sa mission pangermanique; la Russie lui répond déjà en invoquant un droit non moins sacré, le droit des races slaves et la mission panslaviste. La France, séduite à son tour par ces spéculations sur les races, et ne se doutant pas qu'on retournerait un jour contre elle la théorie, n'a-t-elle pas voulu aussi invoquer un droit particulier pour justifier des essais de conquête lointaine? N'a-t-on pas voulu nous persuader de notre mission latine? Par un respect plus grand de la langue que du droit, on n'a pas osé appeler cette mission de son nom véritable, un panlatinisme. De toutes ces missions, quelle est la vraie? Le monde sera-t-il germain, latin, saxon ou slave? Vainqueurs hier, les Latins sont aujourd'hui vaincus; mais les Germains à leur tour peuvent être vaincus par les Slaves. Nous voilà entraînés encore dans un mouvement perpétuel, image sensible de la contradiction intérieure qui rend si instable le système de la force. Toujours à la recherche d'une puissance définitivement supérieure et d'un dernier succès, nous ne pouvons

l'atteindre ni par la pensée ni par l'action, car l'histoire n'est jamais finie, et il n'y a point de dernier triomphe. Des armemens croissans, un militarisme universel, un perpétuel retour à l'état de guerre primitif, une paix non moins inquiète que la guerre même, un système formidable de force armée, l'absorption de toute la richesse publique dans des moyens de défense que la science remplacerait par d'autres à mesure qu'elle les aurait inventés, — voilà l'idéal prussien dont on veut faire l'idéal humain. Est-ce l'avenir ou le passé?

Rien de surprenant que ces sombres perspectives inspirent à la philosophie allemande la plus récente un pessimisme absolu. Le pessimisme est la conclusion naturelle du système de la force, et peut-être aussi son principe caché; car ce système commence par nier la valeur morale de l'homme, ce qui est la misanthropie par excellence. S'il faut en croire Schopenhauer et M. de Hartmann, l'humanité a marché d'illusion en illusion, et la dernière de ses illusions est déjà réfutée : c'est l'espoir du progrès. Nous allons sans doute, dit M. de Hartmann, à la république universelle, à l'organisation du travail, à la diffusion des lumières, au règne de la science; mais que nous sommes loin d'aller au bonheur! L'accroissement de la population trouvera toujours sa limite dans l'accroissement des subsistances, et la misère durera toujours. La science acquerra une conscience croissante de ses limites, et l'ignorance durera toujours. L'immoralité, ou ce qu'on appelle de ce nom et qui n'est que l'inévitable égoïsme, se disséminera en se transformant, mais elle durera toujours. A notre époque, ajoute M. de Hartmann, les chemins sont plus sûrs qu'autrefois, mais l'expérience nous oblige « à tenir notre frère allemand pour un fripon jusqu'à ce qu'il ait établi son honorabilité par les preuves les plus rigoureuses. » Enfin, quand même les souffrances diminueraient matériellement, le progrès des lumières ne ferait que rendre ces souffrances plus sensibles. Tel est en effet le seul progrès qui ne soit pas illusoire : il consiste dans la conscience croissante que l'existence est un mal; c'est le progrès du pessimisme même. Quand l'humanité entière aura enfin acquis cette claire conscience, alors, par un acte de volonté unanime, elle s'anéantira elle-même; du même coup, elle anéantira le monde, elle anéantira Dieu. Tel sera, selon M. de Hartmann, le dénoûment de la tragédie universelle.

C'est en effet l'unique dénoûment qui conviendrait à une société convaincue que la force est tout et que le droit n'est rien. Ce qu'un monde sans droit aurait de mieux à faire, ce serait de tourner sa force contre lui-même et de s'anéantir. Au moins en cet instant qui séparerait l'universelle vie de l'universelle mort, la justice aurait existé.

Ainsi, après ces diverses évolutions, montant et retombant sans

cesse, la doctrine qui fait de la force son unique objet propose finalement comme but à la civilisation la barbarie, à la conscience l'inconscient, à toute existence le néant. Pour se résigner à ces conclusions, au moins faudrait-il être sûr du point de départ; or quel est le principe de toute cette théorie? Est-il évident, est-il démontré? — Ce principe, c'est que l'idée du droit est sans objet parce que tout se réduit à des forces nécessaires et que la liberté morale, seule chose inviolable et absolument respectable, n'existe nulle part. Or, comme l'a dit Kant, en admettant qu'on n'ait jamais démontré logiquement que nous sommes libres, il est encore plus vrai qu'on n'a jamais démontré que nous ne le sommes pas. Le système tout entier n'est donc en son ensemble qu'une vaste hypothèse; nous l'avons vue se dérouler dans la série de ses conséquences et nous la voyons maintenant se rattacher à deux principes essentiellement problématiques : négation de la liberté morale, négation du droit inhérent à cette liberté. Ajoutons une troisième hypothèse inséparable des précédentes : négation de toute moralité proprement dite. Sans doute nos voisins d'outre-Rhin parlent beaucoup de l'immoralité française : ils ont même voulu nous persuader qu'ils nous conquéraient pour nous moraliser; mais ceux qui ont plus de clarté dans la pensée ou de sincérité dans la parole disent avec Schopenhauer et M. de Hartmann que le devoir, l'obligation et même « l'impératif catégorique » du *Vater Kant* sont des contes théologiques bons pour les enfans et pour les nourrices. Cette franchise vaut mieux que l'hypocrisie des soi-disant mystiques, et à ceux-ci on pourrait dire : Avant de prétendre nous moraliser, commencez par admettre l'existence de la moralité même, ou, si la destruction de toute moralité est le fond de votre pensée, n'essayez pas de cacher « sous le pieux manteau de Tartufe votre armure de fer. »

La négation de la moralité n'est pas seulement une conséquence du système fataliste : elle en est le principe même, et elle fait tout ensemble sa force et sa faiblesse, — sa force, car quelle réfutation logique peut atteindre celui qui se retranche dans un scepticisme moral absolu, qui reconnaît d'avance qu'un crime heureux n'est plus un crime, que la distinction du bien et du mal se réduit à la distinction du succès et de l'échec, en un mot qu'il suffit d'être le plus fort pour avoir raison, et de bien calculer pour être le plus fort? La logique pure, en présence d'un tel système, est aussi impuissante à démontrer la moralité qu'à démontrer en face d'autres systèmes l'existence du monde extérieur. Prouvez que la nature existe, vous ne le pourrez pas : vous pouvez seulement agir comme si elle existait; prouvez que la moralité existe, vous ne le pourrez pas davantage : vous pouvez seulement agir comme si elle existait.

Les partisans du fatalisme sont inexpugnables dans leur domaine; seulement ce qui fait leur force fait aussi leur faiblesse; y a-t-il un principe moins évident, une hypothèse plus problématique que celle-ci : — tout se réduit à des lois physiques, et la loi morale n'existe pas? — Au moins existe-t-elle à l'état d'idée; au moins avons-nous la notion du devoir et du droit; on peut même dire que l'humanité a jusqu'ici vécu de cette idée. Maintenant on nous affirme que c'est une chimère : à qui incombe la preuve d'une assertion aussi énorme? N'est-ce pas à ceux qui la font? Or on peut défier tous les métaphysiciens de l'Allemagne réunis de donner cette preuve. Ils ne nous empêcheront donc jamais de dépasser leur système naturaliste par l'idée d'un ordre supérieur et moral, et ils ne démontreront jamais qu'une telle notion est sans objet.

Cette idée du droit est si peu celle de la force qu'elle n'éclate nulle part avec plus d'énergie qu'en présence de la faiblesse. Si le droit est une puissance, il est la puissance des faibles comme des forts. Sans doute, par cela même qu'il est le droit, il doit être au besoin la force; mais, fût-il seul, pour notre pensée il serait encore le droit, il serait encore tout entier. Le respect du droit est si peu la crainte d'une puissance « démesurément supérieure, » qu'il est le sentiment produit par l'idée même de l'égalité; c'est la liberté s'arrêtant devant une liberté semblable à elle et annulant l'inégalité des forces par l'égalité des droits.

Il est fâcheux pour un système d'avoir toujours au-dessus de lui une idée qui le dépasse; or, nous venons de le voir, quelque transformation qu'on fasse subir à la force fatale, la pensée humaine concevra toujours quelque chose qui serait, non plus fatalité, mais liberté; non plus inégalité, mais égalité; non plus force, mais droit. Ne doit-on pas déclarer incomplet un système qui ne peut jamais fournir autant que l'esprit peut concevoir? — Il y a plus : ce système, par une sorte de contradiction intérieure, semble travailler sans cesse contre lui-même, et les conséquences dernières de l'hypothèse allemande se retournent contre elle. Le principe de toute cette théorie a été la négation de la liberté; la négation de l'existence en est la conclusion. Cet immense univers voué à la douleur, qui ne s'agite et ne se développe que pour se convaincre lui-même de sa radicale absurdité, et qui cherche son salut dans son propre suicide, ne satisfait pas plus la raison que la volonté et la sensibilité; il n'est pas plus rationnel qu'il n'est moral, et, s'il n'y a de réel que ce qui est rationnel, on se demande quelle réalité peut avoir un monde que M. de Hartmann déclare produit par « la bêtise absolue. »

Ainsi la liberté morale, qui, dans l'ordre social, fonde seule le droit, est seule capable, dans l'ordre métaphysique, de donner un sens à l'existence.

Entre l'hypothèse de la liberté et celle de la nécessité, entre la possibilité d'un règne du droit et la domination universelle de la force, entre l'espérance du progrès et le pessimisme absolu, entre l'intelligibilité de l'existence et sa « bêtise absolue, » c'est à chacun de choisir. Dans ce choix réside la moralité même. Chacun résout pour son propre compte ce dilemme auquel tous les autres viennent se réduire : agir comme si la justice n'était qu'un mot, ou comme si elle était la seule réalité.

V.

Le droit du plus fort a pour corollaire naturel le droit du plus habile et du plus intelligent. Qu'est-ce qu'une intelligence supérieure quand on fait systématiquement abstraction de la moralité? Ce n'est plus qu'une manifestation supérieure de la force. Il y a dans le cerveau d'un homme de génie de quoi mettre en mouvement des millions d'hommes, et aucune puissance matérielle n'est comparable à cette puissance intellectuelle. Les difficultés inhérentes au droit de la force ne feront que se résumer, sous une forme plus frappante, dans la théorie allemande des droits du génie. Les nations et les races, avec les idées qu'elles représentent, se personnifient chez les grands hommes qui, par une loi providentielle selon les uns, par une sélection naturelle selon les autres, s'élèvent au-dessus de l'humanité. Dans cette application particulière de la doctrine fataliste, ne retouverons-nous pas le même mysticisme au début, le même matérialisme à la fin?

Que des politiques habiles s'autorisent publiquement de leur prétendue « mission providentielle » pour cacher des projets tout humains, il n'y a rien là d'étonnant; c'est un argument toujours ancien, toujours nouveau, auquel les peuples se laissent encore prendre, auquel l'ambition ne semble pas près de renoncer. Notre société se voit menacée de périr par l'abondance des « sauveurs, » comme cet empereur romain qui disait : « Je meurs par l'abondance des médecins. » Malheureusement il s'est trouvé des philosophes pour faire l'apothéose des ambitieux qui réussissent (1). Cette théorie, passant et repassant d'Allemagne en France, de France en Allemagne, a déjà eu d'étranges destinées. Il suffit presque, pour l'apprécier, d'en faire l'histoire et de la suivre en ses voyages : nous la verrons se contredire elle-même dans la pratique.

Selon Hegel, le grand homme, étant le symbole de l'idée, a le droit avec la force : « il peut donc considérer tout l'être humain

(1) Voyez sur ce sujet Fr. Herrenschneider, *les Principes, les partis, les Napoléons*; — Foucher de Careil, *Hegel et Schopenhauer*; — Ch. Renouvier, *quatrième Essai de critique générale*, et *Année philosophique*.

comme une matière qu'il s'approprie, et de laquelle il crée son individualité, son corps. » Sa vie à lui-même est un fragment du « cœur immortel de la nature. » Le signe authentique du droit des génies est le succès, qui se reconnaît à la puissance, à la gloire, à la victoire. « La puissance du grand homme, dit encore Hegel, est légitime en tant qu'elle crée ou conserve les états... » — « Jamais, ajoute-t-il en donnant du *Contrat social* une interprétation dont Kant et Fichte avaient cependant montré la fausseté, jamais les états ne se sont constitués par contrat ; c'est la sublime puissance du grand homme qui les a créés. » Les autres hommes obéissent au génie sans le vouloir : leur « volonté spontanée » est la sienne, bien qu'il en soit autrement de leur « volonté réfléchie. » — « La supériorité du grand homme est de connaître la volonté absolue et de l'exprimer. » Il *prononce le mot*, et tous le répètent; il fait le premier pas, et le monde le suit. Pourtant cette initiative du génie n'est qu'une apparence : sa force individuelle n'est que la force générale dont il est l'instrument et le symbole. « L'individu est fils de son temps, et nul individu ne peut réellement devancer son siècle. »

Dans sa *Phénoménologie*, cette « psychologie des peuples » (*Völker-psychologie*), Hegel annonçait une transformation du monde, hâtée par la venue d'un grand homme encore inconnu, mais qui aurait été « élevé dans l'école philosophique. » — « C'est ainsi que, pour l'exemple de l'humanité et pour lui donner une liberté nouvelle, Alexandre le Macédonien sortit de l'école d'Aristote afin de conquérir le monde. »

Le fondateur de l'éclectisme en France, à son retour d'Allemagne, reproduisit dans des leçons célèbres la doctrine de Hegel sur le droit des génies, à laquelle les saint-simoniens avaient déjà fait quelques emprunts. M. Cousin se contenta de substituer à l'esprit universel et à l'évolution universelle ce qu'un hégélien français a appelé les « bons vieux mots de Dieu et de la Providence. » Selon M. Cousin, dont il importe de rappeler ici les paroles, tous les grands hommes ont été plus ou moins fatalistes; l'erreur est dans la forme et non dans le fond de leur pensée : ils sentent qu'en effet ils ne sont pas là pour leur compte. Le génie est au service d'une puissance qui n'est pas la sienne, car toute puissance individuelle est misérable, et nul homme ne se rend à un autre homme; le peuple sert qui le sert. Le grand homme n'est que « l'instrument de ceux auxquels il commande, de ceux-là mêmes qu'il a l'air d'opprimer. » De là sa puissance et son droit, qui se reconnaissent à deux signes : le succès pendant la vie, la gloire après la mort. « Quiconque ne réussit pas n'est d'aucune utilité au monde et passe comme s'il n'avait jamais été. » — « Qu'est-ce que la gloire? Le jugement de l'humanité sur un de ses membres; or l'humanité a tou-

jours raison. On peut en appeler des coteries et des partis à l'humanité; mais de l'humanité à qui en appeler? » M. Cousin oublie la conscience.

Par là il est entraîné à placer la grandeur la plus haute dans les conquêtes. « Quelles sont les plus grandes gloires? En fait, ce sont celles des guerriers. Quels sont ceux qui ont laissé les plus grands noms parmi les hommes?.. Ceux qui ont gagné le plus de batailles. » Aussi toute victoire a-t-elle raison. « Il faut être du parti du vainqueur, car c'est toujours celui de la meilleure cause, celui de la civilisation et de l'humanité, celui du présent et de l'avenir, tandis que le parti du vaincu est toujours celui du passé. » M. Cousin « aime et honore assurément le dernier des Brutus; mais Brutus représentait l'esprit ancien, et l'esprit nouveau était du côté de César. » Toute démocratie, à en croire M. Cousin, « veut, pour durer, un maître qui la gouverne; la démocratie romaine prit le plus magnanime et le plus sage dans la personne de César. » — Telles sont les théories rapportées d'Allemagne qu'applaudissait en 1828 un immense auditoire. Les Allemands célébraient en prose et en vers cette conquête de la France par leur philosophie, et Moriz Veit disait dans un hymne à Hegel : « Lumière, lumière! le Franc s'extasie quand tu t'approches, toi et tes pensées. Autour de toi se rassemble le meilleur et le plus noble peuple de l'Occident. »

Trente ans plus tard, M. Cousin regrettait les paroles qu'il avait prononcées, et de sa propre main il en avait effacé une partie dans ses livres. Il put les retrouver commentées et appliquées dans une *Vie de César* écrite par le césar d'alors. Là aussi était soutenue cette doctrine hégélienne du droit des grands hommes, du droit des hommes providentiels. « Mon but, disait l'auteur, est de prouver que, lorsque la Providence suscite des hommes tels que César, Charlemagne, Napoléon, c'est pour tracer aux peuples la voie qu'ils doivent suivre, marquer du sceau de leur génie une ère nouvelle et accomplir en plusieurs années le travail de plusieurs siècles. Heureux les peuples qui les comprennent et qui les suivent! Malheur à ceux qui les méconnaissent et qui les combattent! Ils font comme les Juifs, ils crucifient leur messie; ils sont aveugles et coupables. » Tel fut César selon le disciple français de Mommsen. « La société romaine en dissolution demandait un maître, l'Italie opprimée sous le joug un sauveur. » Une grande cause se dressait derrière César, le poussait en avant, « et l'obligeait à vaincre en dépit de la légalité, des imprécations de ses adversaires, et du jugement incertain de la postérité. » C'est ainsi que la doctrine allemande, professée en France par le philosophe, était adoptée par l'homme d'état.

On sait de quelle manière cette théorie nous est revenue d'Alle-

magne une seconde fois, non plus seulement comme une spéculation abstraite, mais comme une désastreuse réalité. Après nous avoir enseigné la philosophie du succès et les droits du génie, les Allemands nous en ont enseigné la pratique perfectionnée; leur césar, lui aussi, invoquant sans cesse la Providence, s'est déclaré un homme providentiel, représentant d'une race providentielle, chargé de châtier cet autre homme providentiel, cet autre sauveur, cet autre messie qui nous avait entraînés à notre perte.

L'expérience nous a ainsi montré la valeur de la doctrine : nous nous en étions servis pour faire l'apologie de nos conquêtes et justifier nos injustices; nous avons vu nos sophismes se retourner contre nous. Le droit des génies, sous ses déguisemens mystiques, n'est encore que le fatalisme de la force, qui aboutit historiquement à se contredire lui-même. C'est qu'il repose sur une conception inexacte de la vraie grandeur et de la vraie puissance. Hegel et ses imitateurs partent d'un principe juste dont ils ne déduisent pas les vraies conséquences. Tout génie en effet est une « merveilleuse harmonie de l'individualité et de l'universalité, » et c'est cette double force qui fait sa grandeur. Être grand, c'est être soi-même et c'est être aussi tous les autres; c'est avoir une personnalité, une physionomie originale, et porter cependant en soi quelque chose d'impersonnel où tout le monde se reconnaît; en un mot, c'est concevoir une pensée propre qui est en même temps la pensée commune à tous. Maintenant où peut se trouver cette universalité qui fait la grandeur du génie, sinon dans l'union de l'esprit individuel avec l'esprit de l'humanité tout entière? Hegel et ses disciples le reconnaissent d'abord; ils n'en finissent pas moins par identifier le grand homme avec l'esprit de son temps, avec l'esprit de son pays, avec l'esprit de son peuple, choses bornées, passagères et incomplétement vraies, qu'ils érigent malgré cela en momens nécessaires de l'universelle évolution. Ils conçoivent ainsi le génie comme un homme-peuple, quand il faudrait en faire, s'il est permis de le dire, un homme-humanité. Dès lors la puissance du grand homme n'est plus que la puissance plus ou moins fragile d'une nation et d'une époque, puissance qui agit toujours dans le temps et dans l'espace, puissance qui s'y manifeste trop souvent sous une forme brutale et guerrière. Au lieu des héros du droit, on n'a plus que les héros de la force.

En même temps qu'on enlève ainsi au génie sa vraie universalité, on lui enlève sa vraie individualité. Si les grands hommes ne sont que les instrumens d'une puissance nécessaire et fatale, en quoi sont-ils grands, et de quelle supériorité personnelle peuvent-ils se prévaloir? L'épée se vante-t-elle de la puissante main qui s'en sert? Le génie paraissait d'abord devancer son siècle; Hegel nous dit

qu'il se borne à le suivre et à terminer l'œuvre de tous. Les hommes cherchant la vérité ressemblent, selon Hegel, à des ouvriers cherchant une source : le terrain peu à peu se creuse sous les efforts de tous; l'un d'eux, que le hasard a mis plus près de la source, s'écrie tout à coup : Voici l'eau, et il enlève le dernier obstacle. C'est le grand homme. Le lac entier se précipite sur eux et les noie en les désaltérant. — Ne faudrait-il pas dire plutôt que le grand homme est celui qui devine la source à l'endroit où personne ne l'eût soupçonnée, et qui, frappant le rocher même, l'en fait jaillir?

Il ne faut pas s'étonner si ce fatalisme historique, qui commence par glorifier les grands hommes, finit par les réduire à un rôle misérable. On les appelle d'abord des hommes nécessaires, puis on découvre qu'ils sont des hommes superflus. Bauer prétend que, « si un Charlemagne, un Grégoire VII, n'eussent pas existé, d'autres eussent pris leur place, et sous d'autres noms, par d'autres voies, accompli finalement la même œuvre, » parce que ce qui est rationnel finit toujours par être réel. Que devient alors le droit fondé sur la nécessité des hommes qui se croient providentiels? Ils ont beau s'intituler « les pilotes nécessaires, » sans leur secours nous arriverions également au port.

Après avoir dépouillé le grand homme de sa personnalité propre, la même théorie supprime la personnalité des autres hommes et leur enlève tous leurs droits. Pour l'instrument du destin ou de la Providence, nous ne sommes plus nous-mêmes que des instrumens : il se sert de nous selon ses projets, et, au nom de la nécessité dont il est le symbole, il opprime toutes les libertés. Brutal et mystique tout ensemble, cachant le droit du plus fort sous le droit divin, le représentant de la Providence ou de l'idée « trempe, comme disait Henri Heine, son bâton de caporal dans l'eau bénite. »

On pourrait en appeler ici des hégéliens à Hegel, et de Hegel lui-même à Hegel mieux inspiré. Ce penseur en effet, dans les pages de sa *Philosophie du droit* où il est revenu à la tradition de Fichte, de Kant et de la révolution française, enseigne que « l'histoire universelle est l'histoire de la liberté, » c'est-à-dire « le récit des vicissitudes à travers lesquelles l'esprit acquiert la conscience de la liberté, qui est son essence. » Si cette liberté dont parle Hegel n'est pas un vain mot, si elle est la force supérieure et divine présente à la conscience de chaque homme et par laquelle chaque homme doit être à lui-même sa providence, les hommes vraiment providentiels et les vrais représentans de l'idée ne sont pas ceux qui oppriment cette force divine; ce sont ceux qui la respectent, ceux qui la défendent, ceux qui par leur désintéressement la font reconnaître chez eux et la suscitent chez les autres. Il eût été digne d'un philosophe de placer la grandeur la plus haute ailleurs que dans la gloire et dans

la victoire. Des hommes humbles par leur puissance matérielle ne peuvent-ils pas avoir la vraie grandeur? Celle-ci doit consister, selon les théories mêmes de la philosophie allemande, dans ce qu'il y a de plus personnel et de plus impersonnel tout ensemble; or une analyse exacte des conditions philosophiques de la grandeur nous apprend que ce qu'il y a de plus individuel et de plus universel, c'est l'acte de liberté par lequel on respecte la liberté des autres, et qui est le fondement moral du droit. Dans cet acte, en effet, on est vraiment soi-même par l'énergie de la volonté libre, et en même temps on se désintéresse de soi, on se rend impersonnel pour se confondre, je ne dis pas seulement avec son époque ou avec son peuple, mais avec l'humanité tout entière, bien plus, avec le véritable esprit universel, qui est la justice. La grandeur de l'objet voulu passe alors dans la volonté même. Ainsi peut s'obtenir la puissance supérieure et la dernière victoire, que la dialectique allemande cherche en vain dans la succession des forces physiques; ainsi peut s'introduire dans le monde la seule force destinée à un succès sans revers. C'est un principe cher aux récentes écoles de l'Allemagne comme de l'Angleterre et de la France, que rien ne se perd dans la nature physique, pas même le plus léger mouvement imprimé à un corps et qui va se propageant à l'infini; mais ne serait-il pas plus vrai encore de dire que rien ne se perd dans le monde de l'esprit, et que le libre mouvement de notre volonté vers la justice est une force impérissable? Qui sait si cette impulsion qu'on se donne à soi-même ne se perpétue pas dans une sphère tellement supérieure aux alternatives des choses et aux vicissitudes mêmes de l'histoire que nulle force matérielle ne saurait l'anéantir? Alors seulement on vit dans ce que Hegel nomme la sphère intérieure des choses et le cœur de la nature, « dans le vrai, dans le divin, dans l'éternel. » Alors aussi, au sein de la société humaine, par l'énergie de la volonté personnelle et par le respect du droit commun, on devient virilement son propre sauveur, et on invite les autres hommes à devenir leurs sauveurs eux-mêmes. Toutes les fois qu'un homme résout pour sa part le conflit des forces égoïstes en faveur de la justice, il s'élève philosophiquement et politiquement au rang d'homme providentiel, car il fait surgir en lui et chez les autres la vraie providence du monde, la liberté.

La supériorité des grands hommes n'est probablement elle-même qu'une volonté plus libre et une raison plus clairvoyante. Ni aussi haut ni aussi bas que le croit l'école de Hegel, ils ne sont ni les maîtres de l'humanité ni les esclaves de la fatalité : ils sont libres parmi des hommes libres. Ils ne se bornent pas à résumer l'âge qui s'en va, mais ils anticipent l'âge qui doit venir. Le génie n'est pas seulement reflet de ce qui est et patience, mais divination de ce qui doit

être et initiative. La théorie de Hegel et de Bauer rappelle celle de lord Macaulay; selon l'historien anglais, les génies seraient simplement des hommes qui se tiennent sur des lieux plus élevés et qui de là reçoivent les rayons du soleil un peu plus tôt que le reste de la race humaine. « Le soleil illumine les collines quand il est encore au-dessous de l'horizon, et les hauts esprits sont éclairés par la vérité un peu avant qu'elle ne rayonne sur la multitude : telle est la mesure de leur supériorité. Ils sont les premiers à saisir et à refléter une lumière qui, sans leur secours, n'en deviendrait pas moins visible à ceux qui sont placés bien au-dessous d'eux. » La vérité, répond avec raison Stuart Mill aux partisans de ce fatalisme historique, « ne se lève pas, comme le soleil, par son mouvement propre et sans effort humain, et il ne suffit pas de l'attendre pour l'apercevoir. Les hommes éminens ne se contentent point de voir briller la lumière au sommet de la colline, ils montent sur ce sommet et appellent le jour, et si personne n'était monté jusque-là, la lumière, dans bien des cas, aurait pu ne jamais luire sur la plaine. »

Il en est de la justice comme de la vérité : nulle évolution fatale de forces ne peut, sans la volonté humaine, faire apparaître le droit dans le monde, et cependant le monde ne peut se passer du droit. Nous avons vu dans les systèmes allemands la force de la nation succéder à celle de l'individu, la force de la race à celle de la nation, la force du nombre à celle de la race, et à celle-ci enfin la force supérieure des hommes en qui le nombre se personnifie; mais ces diverses puissances, qui ne s'élèvent tour à tour que pour se détruire elles-mêmes, ne réaliseront point par des moyens extérieurs un idéal de justice que la moralité intérieure est seule capable de réaliser. Ce n'est pas en réduisant le droit à des « conflits de forces » ou à des « compromis entre les forces » que les races qui prétendent représenter l'humanité future la feront dès aujourd'hui reconnaître en elles, ce n'est pas en abaissant l'idée devant le fait accompli que les peuples qui se croient supérieurs se montreront en possession de l'idée; quant aux hommes qui se disent providentiels et qui, pour aider la Providence, veulent nous entraîner par la force sur le sommet où ils se croient parvenus, ils ont une chose meilleure à faire pour nous persuader. Qu'ils nous montrent de ce sommet leur front illuminé par des clartés nouvelles, et l'humanité ne demandera pas mieux que de monter avec eux dans la lumière; leur seul droit, c'est de nous révéler librement cette lumière de l'avenir, et de nous inviter à les suivre librement sur les hauteurs où elle brille.

ALFRED FOUILLÉE.

LA FONTAINE

À PROPOS D'UNE NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE.

Fables de La Fontaine, publiées par D. Jouaust, avec une introduction par M. Saint-René Taillandier, de l'Académie française, ornées de douze dessins originaux de Bodmer, J.-L. Brown, F. Daubigny, Detaille, Gérôme, L. Leloir, Émile Lévy, Henri Lévy, Millet, Ph. Rousseau, Alf. Stevens, J. Worms.

« Un jour, raconte Walckenaer, Molière soupait avec Racine, Despréaux, La Fontaine et Descoteaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine était, ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine et Despréaux, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement qu'à la fin Molière trouva que c'était passer les bornes. Au sortir de table, il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et, lui parlant d'abondance de cœur, il lui dit : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme! » Poète, c'était lui en effet qui des quatre l'était le plus, poète dans le sens naturel, le vrai sens du mot. La Fontaine est un inconscient, il bavarde, dit ce qui lui vient, se répète, rabâche, original, primesautier, partout prenant ses coudées franches. Il est en réaction contre l'esprit du siècle, esprit d'état sorti de Richelieu, qui ne plaisante point avec le style et veut une langue bien morigénée, une langue ayant portée sociale, philosophique et ne se permettant aucun zigzag. Dans les affaires du gouvernement, comme dans les choses de la vie littéraire, c'est le règne de l'autorité, l'individu ne saurait penser que ce que pensent la cour et la nation. Le côté idéal du siècle de Louis XIV nous apparaît sous des mœurs grecques et romaines dans les tragédies de Racine, le côté comique dans le théâtre de Molière : siècle despotique et bigot, mais d'un despotisme et d'une bigoterie que tempèrent le goût et la raison, « le bon sens avec l'expression heureuse,

bases du véritable talent, » écrit Chateaubriand. Sans doute l'imagination n'est point tout; elle est pourtant bien quelque chose. Tâchons néanmoins de ne pas trop nous élever contre cet absolutisme intellectuel du XVIIe siècle, et cela pour deux motifs : d'abord parce que c'est à cet excès de culture, à cet art tout français de la période, du nombre et du choix dans les idées, dans les images, que l'Europe doit d'avoir conservé la notion du goût et du bon sens, ensuite parce que la règle, tout en s'imposant à la pluralité des esprits, n'a rien empêché de ce qui devait naître de viable et de fort. « Ce siècle est fort plaisant, il est régulier et irrégulier, dévot et impie, adonné aux femmes, enfin de toute sorte de genres de vie. » Il y avait en effet divers courans, et Mme de Sévigné, qui parle d'or, nous l'apprendrait, s'il en était besoin.

Tandis que les Boileau, les Racine, fondaient l'ère du solennel, luttant pour la correction et les pompeuses merveilles, invoquant celui-ci Euripide et Sénèque, celui-là le Stagyrite et Horace, La Fontaine remontait négligemment la pente des temps, et, distrait, émancipé de toutes règles, guidé par ses instincts de poète et l'observation de la nature, s'en allait par-delà le siècle tendre la main à Mathurin Régnier, à Rabelais, à Montaigne, ses vieux et chers compères en belle humeur gauloise. L'auteur de *Gargantua* le passionnait, et du plus grand sérieux il demandait aux gens s'ils pensaient que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais, à quoi les gens, se croyant mystifiés, répondaient : « Prenez garde, monsieur de La Fontaine, vous avez mis vos bas à l'envers, » ce qui n'était, hélas ! que trop vrai. Rêvasseur, débraillé au moral comme au physique, voilà le bonhomme. De ses somnolences, il se réveillait cependant, il secouait ses torpeurs, et nous savons ce qui se trouvait alors de bonté d'âme et d'humanité sous l'indifférentisme apparent. Qui n'a gardé le souvenir de sa fidélité courageuse à Fouquet, de son pieux attachement à Mme de La Sablière ? Oh ! ces naïfs, ces désœuvrés incorrigibles, pour les juger à fond, peut-être ne serait-ce pas inutile de les confronter avec les grands raisonneurs et doctrinaires de ce monde. On comprendrait ainsi ce que valent à l'user les uns comme les autres.

Je ne prétends atténuer aucun tort, ni les défaillances conjugales, ni le tour licencieux des contes, quoique la société du XVIIe siècle n'eût point de ces pudeurs qui nous chagrinent tant aujourd'hui, et prît au demeurant fort en patience et même fort en agrément certaines libertés dans l'expression. Ces mots qu'un administrateur assurément fort malavisé de la Comédie-Française rayait naguère de *l'École des femmes* pour ménager les nerfs de son auditoire du mardi et du jeudi, — la cour du grand roi, moins susceptible, les entendait sans sourciller. Mme de Thianges lisait les contes de

La Fontaine et les pardonnait, Mme de Sévigné faisait mieux, elle les goûtait de préférence aux fables, et Mlle de Sillery, voulant rassurer sa pudeur un peu alarmée, se contentait de les trouver *obscurs!* Tout ceci n'empêche point cette littérature des contes d'être quelque chose de « très indiscret et de très malhonnête, dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que de corrompre les mœurs et d'inspirer le libertinage : » aussi je n'ai qu'à m'incliner devant Boileau, qui traite à ce sujet La Fontaine « d'infâme déserteur de la vertu. » Il était en outre joueur, emprunteur, et quel mari, justes dieux!

Sa femme l'avait quitté et s'était retirée à Château-Thierry. Il va de son côté chercher aventure, et n'a rien de plus pressé que de la tenir au courant de ses galanteries. Que pensait-il donc de l'honorabilité de sa femme pour lui faire à chaque instant de ces aveux naïfs et singuliers? J'estime qu'il n'en pensait que médiocrement. La dame était coquette, volontaire, et, malgré sa dévotion, très capable de ressentir un pareil délaissement et même d'en tirer vengeance; mais La Fontaine allait où son plaisir le portait, et point ne se souciait des conséquences; supprimez de ces lettres d'un mari à sa femme le côté fâcheux et par trop fantaisiste, — vous y saisirez des traits charmans, toute sorte de gaîtés et de malices dont fourmille sa prose comme son vers. « Je trouvai à Chatellerault une Pidoux dont notre hôte avait épousé la belle-sœur; tous les Pidoux ont du nez et abondamment. » Mme de La Fontaine, qui était une Pidoux, avait donc un long nez, et nous savons, par une lettre du poète à la duchesse de Bouillon, qu'il détestait les nez aquilins et longs. « On nous assura de plus que les Pidoux vivaient longtemps et que la mort, qui est un accident si commun chez les autres humains, passait pour un prodige parmi ceux de cette lignée; je serais merveilleusement curieux que la chose fût véritable. Quoi qu'il en soit, mon parent de Chatellerault demeure onze heures à cheval sans s'incommoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans; ce qu'il a de particulier et que ses parens de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la paume, sait l'Écriture et compose des livres de controverse; au reste, l'homme le plus gai que vous ayez vu et qui songe le moins aux affaires, excepté à celles de son plaisir. Je crois qu'il s'est marié plus d'une fois; la femme qu'il a maintenant est bien faite et a certainement du mérite. Je lui sais bon gré d'une chose, c'est qu'elle cajole son mari et vit avec lui comme si c'était son galant, et je sais bon gré d'une chose à son mari, c'est qu'il lui fait encore des enfans. Trop bien me fit-on voir une grande fille que je considérai volontiers et à qui la petite vérole a laissé des grâces et en a ôté. » Suit un couplet d'imprécations contre cette cruelle maladie :

Qui ne peut voir qu'avec envie

> Le sujet de nos passions;
> Tu lui laisses les lis et tu lui prends les roses!

Et ces lis, même sans les roses, feraient encore l'affaire du bonhomme, lequel n'entend pas se priver du plaisir d'en instruire sa femme. « Si nous eussions fait un plus long séjour à Chatellerault, j'étais résolu de la tourner de tant de côtés que j'aurais découvert ce qu'elle a dans l'âme, et si elle est capable d'une passion secrète. Je ne vous en saurais apprendre autre chose, sinon qu'elle aime fort les romans; c'est à vous, qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence on en peut tirer. »

On voit que je n'écris pas un panégyrique, et tiens à donner mon héros pour ce qu'il est; je passe condamnation sur les désordres de conduite et les incongruités de langage, à la condition de pouvoir franchement admirer ce que ce naturel a de bon, d'excellent. Distrait, dissipé, dissipateur, insoucieux, indifférent et libertin tant qu'on voudra. « Il paraît grossier, lourd, stupide (1), ne sait ni parler ni raconter ce qu'il vient de voir; » mais ce prétendu bélître, ce lourdaud, que les circonstances le secouent un peu par les épaules, et vous aurez tout de suite devant vous le meilleur des hommes. Je me demande si c'est Boileau qui jamais eût donné l'exemple de ces mouvemens de sensibilité dont La Fontaine fut capable toute sa vie. Parlez-moi des simples, des naïfs, de ces pauvres d'esprit selon le monde, le royaume des idées leur appartient, et la profession n'étouffe point chez eux les délicatesses du cœur. Qui dit état, condition, profession, dit quelque chose de borné, de mesquin, de nécessairement ridicule à un jour donné. Les femmes doivent la moitié de leur beauté, de leur charme à ce que leur sexe n'a point d'état. En ce sens, la poésie est femme et divinement femme. Être poète n'est point un état; en revanche, à côté du poète, espèce d'halluciné, de somnambule vivant en dehors des questions et des intérêts du jour, à côté du poète, il y a l'homme de lettres agité de toute sorte de préoccupations et d'animosités professionnelles. Boileau, correct, didactique, surveillant tout ce qui peut porter atteinte à l'orthodoxie, est un homme de lettres. « Il travailla toute sa vie sur le vers français. » Quelle épigramme dans cet éloge, travailler sur le vers français! Mais le bon La Harpe ne s'en est pas douté. La Fontaine n'y met point tant de façons, il rêve, cause avec Jean Lapin, regarde une souris trotter, et son vers lui vient tout familièrement; comme toutes ces belles choses qu'il imagine ne coûtent à son génie aucun effort, il ne se crée à leur sujet aucun chagrin.

> Lisez-les, ne les lisez pas,

(1) La Bruyère.

qu'importent vos impressions et vos louanges à ce vagabond du pays de Cythère, qui ne revient de ses courses lointaines que pour visiter quelques amis, objet de sollicitudes inaltérables! La Fontaine vit par le cœur au moins autant que par la tête, et c'est ce qui fait de lui un si grand poète; du cœur, il en met partout sans y penser. Fontenelle dit qu'il ne se considérait comme inférieur à Ésope et à Phèdre « que par bêtise. » Une telle bêtise ramenée à sa vraie expression s'appelle naïveté, simplicité d'âme, *sancta simplicitas*, divin mot que trop souvent l'ironie accompagne, et qu'avec La Fontaine on est heureux de pouvoir employer sans alliage et dans la pureté de l'acception originelle. De même que le fabuliste trouve son vers, c'est également sans y penser que l'homme accomplit ses belles actions. Son dévoûment à Fouquet, rien de plus simple : une bêtise! et cependant il y jouait sa tête, il y jouait tout au moins sa liberté. Peut-être le savait-il, peut-être bien aussi qu'il l'ignorait : quoi qu'il en soit, le péril ne l'eût pas arrêté; on l'aurait jeté dans un cachot comme Pélisson, qu'il ne s'en serait pas davantage considéré comme un héros. Maintenant contemplez Despréaux, le moraliste sans reproche, suivez dans ses rancunes sourdes ou déclarées, dans ses méchantes passions littéraires, ce parfait honnête homme toujours à cheval sur la mesure, le bon sens, le goût, les bienséances, et voyez si l'inconscient rimeur avec tous ses défauts n'est pas plus sympathique :

Retourner à Daphné vaut mieux que se venger,

murmure La Fontaine sans autrement prendre souci de qui l'offense. Le sage Boileau n'est point si magnanime; ce pardon des injures que le fabuliste pratique avec grâce et nonchaloir, le législateur du Parnasse n'en a point fait un des articles de son code; personne plus amèrement ne ressent le trait et ne le venge, et pour lui échauffer les oreilles à ce juste, pas n'est besoin d'un bien grand crime : la simple omission d'un compliment, une peccadille suffit; que sera-ce, si vous vous êtes rendu coupable d'une épigramme? Il en coûta cher à La Fontaine d'avoir été seulement soupçonné d'un tel méfait, car cette malheureuse épigramme qui lui valut tant de désagrémens, rien ne prouve qu'il l'eût écrite. Il n'en subit pas moins une dénonciation en belle et bonne forme, qui, galamment insérée dans *l'Art poétique*, fut cause qu'il y eut une sentence de police interdisant la vente des nouveaux contes (1695), et ce n'est point assez que le fabuliste, coupable ou non, soit châtié de cette velléité de malveillance contre Boileau; le genre même dans lequel s'exerce le talent de La Fontaine en devra pâtir. On verra figurer dans *l'Art poétique* l'églogue, l'élégie, l'ode, le sonnet, l'idylle, mais point la fable, qui sera désormais jugée indigne

de tenir sa place entre l'épigramme et le vaudeville. « Ce n'est pas un homme, mais un fablier! » Mme Cornuel avait raison. Secouez l'arbre tant qu'il vous plaira, ne lui ménagez ni les mauvais traitemens, ni les écorniflures, et le fablier ne vous en donnera ni plus ni moins ses fleurs et ses fruits; mais ne touchez point à Despréaux: qui s'y frotte s'y pique; c'est un chardon, mieux encore, c'est un homme de lettres! Défiez-vous de ce pédagogue trop sensé, il a des susceptibilités qui devancent les temps, son amour-propre blessé n'épargne personne. Quelle chose plus triste que ce portrait de Mme de La Sablière dans la satire sur les femmes! Tous ces méchans vers et cette mauvaise action, pourquoi? Parce que Mme de La Sablière, qui en effet s'occupait d'astronomie, avait remarqué que Boileau parlait de l'astrolabe sans le connaître.

Ce procès d'immoralité intenté à La Fontaine ne semble pas près de finir. Lamartine, qui se plaisait à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire certaines admirations traditionnelles, a, si l'on s'en souvient, fort maltraité notre poète. Il trouvait la morale des fables vulgaire, étroite, inepte même, et l'accusait de maximer les vilains calculs de l'égoïsme. Disons tout de suite que Lamartine n'aimait pas La Fontaine, et ce grand esprit ne critiquait bien que ce qu'il aimait bien. D'ailleurs entre le poète des *Méditations* et l'auteur des *Contes* et des *Fables*, nul trait d'union, point d'affinité, ni d'homme, ni de race! Les goûts mêmes qu'ils possèdent en commun, au lieu de les rapprocher, les éloignent. Tous les deux adorent la nature, et de quels yeux différens ils l'envisagent, celui-là toujours porté aux vues d'ensemble, planant de haut dans son nuage, celui-ci, terre à terre, *musa pedestris*, flânant par les buissons, tout entier à son petit monde et n'ayant cure de remonter de ce fini qui l'amuse à l'infini qui l'ennuierait! La langue qu'ils parlent a beau n'être pas celle du vulgaire, elle ne les rapproche point davantage. Lamartine détestait les vers libres; la seule vue d'une de ces pages mal alignées l'horripilait. A ce génie harmonieux, il fallait la strophe symétrique et les beaux rhythmes cadencés. Je regrette que Lamartine ne se soit pas récusé vis-à-vis de La Fontaine, non que l'étude qu'il en a faite manque d'intérêt, les plumes telles que la sienne ne sont jamais en reste de brillantes raisons; mais cet art agréable et captieux du paradoxe, sans danger pour les esprits suffisamment informés, a l'inconvénient de donner l'éveil à toute une légion d'écrivains maladroits, ouvriers de la deuxième heure, qui viennent ensuite appuyer lourdement et fausser le goût au nom de la morale. « Quand les ignorans, écrit excellemment Mme de Staël (1), ont attrapé sur un sujet sérieux une phrase quelconque dont la rédac-

(1) *Considérations à propos de M. Necker.*

tion est à la portée de tout le monde, ils s'en vont la redisant à tout propos, et ce rempart de sottise est très difficile à renverser. »

La morale de La Fontaine, eh! mon Dieu, elle est un peu tout ce qu'on veut et tout ce qu'on voudra : il la prend autour de lui, comme il la trouve, et sans jamais se gêner le moins du monde. Ainsi fait-il pour ses idées sur les animaux, qui sont les idées générales, en même temps justes et inexactes, selon que vous allez de la définition populaire à l'observation scientifique. Mme de Sévigné préférait le conteur au fabuliste. C'est que le fabuliste est surtout un conteur. Le poète va droit à son récit, à ses personnages, et l'affabulation devient ensuite ce qu'elle peut. Lui-même ne nous dit-il pas que son œuvre est une comédie ayant l'univers pour théâtre? En ce sens, la moralité des fables de La Fontaine ressemble beaucoup aux dénoûmens de Molière, lesquels ne sont aussi très souvent qu'une simple manière d'en finir. Il y a telle moralité qui ne s'accorde point avec le sujet, telle autre qui le contredit. Je prends pour exemple *le Rat et l'Huître*. Que nous enseignent les premiers vers? Qu'il se faut tenir coi dans son logis, que c'est montrer peu de cervelle que d'en vouloir sortir, et dix lignes plus loin voici qu'on se moque de ce rat ignorant qui prend pour des montagnes la moindre taupinière, et finalement se laisse gober par une huître. Que devient alors la leçon du début? Vous nous recommandez de rester benoîtement chez nous, de ne pas bouger, et presque aussitôt vous nous apprenez comme quoi celui qui n'a voyagé ni vécu d'expérience ne saurait être que dupe et victime de tout ce qu'il rencontre. Combien parmi les fables n'en citerait-on pas d'où il ne ressort aucune moralité! *Les Deux Amis, les Femmes et le Secret, le Faucon et le Chapon*, sont de véritables contes, *le Rat qui s'est retiré du monde* est une légende à la Rabelais sur les moines moinant de moinerie. Les sentences qui se dégagent de la narration n'ont le plus souvent qu'un intérêt secondaire, chacun voit là ce qui lui plaît : M. Saint-Marc Girardin y trouvait sous l'empire matière à controverses libérales; ensuite nous eûmes M. Taine, qui dans cette philosophie à tiroir imagina d'aller chercher des argumens pour son système, ou ce qu'il croit être son système; puis vint Lamartine, qui, parlant de haut, comme c'était son droit, émit sur la question certaines idées très nettes et très vibrantes; Lamartine ayant dit, ce fut le tour de M. Sainte-Beuve, qui naturellement soutint l'avis contraire. Aujourd'hui, non moins ingénieux, non moins disert, mais d'un sens tout modeste et mieux équilibré, M. Saint-René Taillandier se présente au chapitre, et sa voix n'en sera que plus écoutée.

Il y a en effet bien du goût et du tact dans la manière dont cette nouvelle critique est abordée. Le commentateur ne nous annonce aucune prétention aux grandes découvertes, il s'agit uniquement

d'une lecture des fables de La Fontaine au lendemain de nos désastres. Dès lors rien de forcé, de systématique. Vous lisez sous l'impression d'événemens inoubliables, et l'allusion à chaque instant s'offre à votre esprit; quoi de plus simple? « Je traduis la leçon à notre usage et je dis : C'est agir sagement que de se préparer des alliances; mais, les alliés pouvant faire défaut, il est plus sage encore de se tenir toujours prêt et d'avoir en main sa faucille! » Ainsi parle, à propos de *l'Alouette et ses Petits*, M. Saint-René Taillandier, et la plupart des fables qu'il interroge au même point de vue lui répondent par des moralités de circonstance qu'il tourne et retourne au soleil, et s'amuse à voir miroiter, mais sans se laisser prendre à ce jeu prismatique, et tout en reconnaissant que d'autres viendront plus tard aux yeux de qui l'œuvre du poète changera d'aspect. La philosophie des fables est donc une pure affaire d'impression et de sentiment : vous en déduisez ceci, j'en conclus cela, et, quoique placés l'un et l'autre aux pôles extrêmes, tous les deux nous avons raison. Cette philosophie ressemble au fameux nuage d'Hamlet. Tous les commentateurs qui se succèdent, imitant à tour de rôle le personnage du prince de Danemark, s'efforcent d'inculquer leurs propres perceptions au public bénévole, qui, pareil au chambellan Polonius, se confond en révérences, et trouve qu'en effet tantôt ce nuage ressemble à un éléphant, et tantôt qu'on jurerait y voir un saumon. Je voudrais, lorsqu'on m'entretient de La Fontaine, qu'il fût un peu moins question du moraliste et beaucoup plus question du poète. Le moraliste, soyons francs, ne nous raconte que ce que nous avons intérêt à lui entendre raconter : ses affabulations sont comme l'oracle de Delphes, il y en a pour tous les goûts, et chacun de les interpréter à sa guise. Quant au récit, c'est autre chose; paysages, tableaux de mœurs, fiez-vous au peintre, il ne vous manquera pas. Vous est-il seulement jamais arrivé de vous demander s'il y avait une moralité quelconque mise au bout des *Animaux malades de la peste?* Il en est une pourtant et des plus banales :

> Selon que vous serez puissant ou misérable,
> Les jugemens de cour vous feront blanc ou noir.

Mais qu'importe cela, si le chef-d'œuvre subsiste indépendamment? Tout le *Roman du Renard* tiendrait dans ce fragment épique où la vérité naturelle se confond avec la vérité traditionnelle, où les caractères sont enlevés d'une main de maître. Se figure-t-on autrement le lion, le renard, le singe, en un tel drame? Et cet âne qui s'accuse d'avoir tondu l'herbe des moines et qui paie incontinent de sa vie l'horrible sacrilége, Rabelais inventerait-il mieux? Puis, pour fond à cette admirable scène, je ne sais quel trouble dans l'ordre universel, une harmonie sourde, funèbre, que traversent par instans

des bouffées d'émotion jusqu'alors inconnues de la muse française, élégante et pompeuse, étrangère à toute impression de la nature.

Plus d'amour, partant plus de joie.

Est-ce assez simple, assez charmant? Virgile, lui non plus, ne dit pas tout, et La Fontaine, comme lui, vous fait rêver, car la poésie est bien plus une âme qu'un langage. Veut-on maintenant le paysagiste, prenez *le Héron*.

Un jour, sur ses longs pieds allait je ne sais où
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.
Il côtoyait une rivière.
L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours,
Ma commère la carpe y faisait mille tours
Avec le brochet son compère.

Ces vers sont superbes, de quelque façon que vous les envisagiez, impossible de ne pas applaudir; comme tournure, image, comme strophe même, c'est parfait, et dans quelle poétique atmosphère cela baigne! Il vous semble à la fois entendre de la musique de Schubert et voir un Corot. Le vers de La Fontaine a des secrets particuliers d'élégance et de rhythme, il est au fond plein de science dans sa fantaisie, et cette science lui vient par don de nature. Jamais le bonhomme ne s'est mis en tête de se la procurer, non-seulement il n'a point l'air de se douter de son grand art métrique, mais il va jusqu'à s'excuser dans ses préfaces des qualités virtuelles de son style, jusqu'à demander pardon au lecteur « pour ses vers qui enjambent. » Qu'on ne s'y trompe pas, étant donnée la voie où s'engageait La Fontaine, une pareille divination des secrets de la forme devenait chose indispensable. Souvenons-nous que les *Fables* sont écrites en vers libres; dans la prosodie, dans la forme qui se prête le plus à l'abaissement du langage, à la platitude du ton. Ici la science proprement dite ne peut rien, et la preuve, c'est que jamais un grand poète, parmi ceux qu'il faut en même temps appeler de grands artistes, ne s'est exercé dans ce genre. L'instinct en un tel cas est tout, et ce don de nature, La Fontaine ainsi que Molière le possédaient au suprême degré, ce qui fait qu'ils ont écrit l'un ses *Fables*, et l'autre *Amphytrion*, c'est-à-dire les deux seuls ouvrages en vers libres qui se puissent lire. Cette forme, d'autant plus ingrate qu'elle appartient en quelque sorte au domaine public, personne, en dehors de Molière et de La Fontaine, n'a jamais su la manier honnêtement. Banalité, vulgarité, platitude, voilà ce qu'elle apporte en dot aux amoureux qui la courtisent et qui, grâce à Dieu, deviennent de plus en plus rares, à ce point qu'on ne les rencontrerait guère aujourd'hui que parmi ces auteurs qui écrivent leurs comédies en vers, parce qu'ils ne peuvent pas les écrire en prose.

Je ne louerai point le nouveau commentateur de La Fontaine pour le talent qu'il a mis à rechercher, à comparer les origines, à prendre à leur source divers apologues dont il nous raconte, avec mille détails charmans, les filiations compliquées. C'est ainsi que nous voyons *la Laitière et le Pot au lait* nous venir du pays des brahmes, non sans quelques détours assurément; mais les incidens du voyage sont narrés, étudiés d'une plume si alerte qu'on y prend un plaisir extrême. L'apologue du *Pantchatantra* traduit du sanscrit en persan, du persan en arabe, de l'arabe en hébreu, de l'hébreu en latin, du latin en espagnol, arrive jusqu'à Bonaventure des Perriers, lequel, voulant donner une leçon aux *alquémistes* de son temps et montrer que tout leur art s'en va en fumée, « ne les sçaurait mieux comparer qu'à une bonne femme qui portait une potée de lait au marché. » Ce conte de Bonaventure des Perriers, c'est déjà presque du La Fontaine en prose; un pas encore, et nous avons le vers. Mêmes remarques à faire au sujet de vingt autres fables : *l'Ours et l'Amateur des jardins, les Deux Pigeons, le Berger et le Roi, l'Homme et la Couleuvre, la Tortue et les deux Canards, le Loup et le Chasseur, la Souris métamorphosée en fille, les Deux Amis*, etc. : toutes fleurs primitivement écloses aux jardins de l'Inde et de la Perse et que le vent des siècles a disséminées ici et là. « Les classiques français, imitateurs d'imitations successives dans les littératures étrangères! » disait Villemain, le grand initiateur de la critique littéraire moderne, le vrai maître auquel il faudra toujours qu'on revienne après s'être laissé distraire aux jeux subtils de l'esprit et de l'analyse. En effet, ce qui, sous des formes diverses, offre un caractère hardiment original, échappe à nos classiques ou les blesse; ils n'aiment qu'une litérature savante, remontent à la simplicité par système et n'estiment la poésie qu'autant qu'elle est l'ornement de la raison. La Fontaine, pas plus que les autres, ne crée et n'invente, et, sans manquer une occasion d'être poète, il ne se fait point faute d'imiter à sa façon, d'aller prendre à qui bon lui semble le sujet auquel il donne ensuite sa propre couleur; du reste, il ne s'en cache pas :

Voici le fait, quiconque en soit l'auteur,
J'y mets du mien selon les occurrences;
C'est ma coutume, et sans telles licences,
Je quitterais la charge de conteur.

Quel malheur que les gens qui passent leur vie à demander du nouveau fréquentent si peu l'école de la critique ! ils y apprendraient ce qu'ils devraient savoir : que tout a été pensé et repensé, dit et redit. Transformer, remanier, avec du vieux faire du neuf, tâche inéluctable à laquelle notre impuissance doit se résigner.

Le Meunier, son Fils et l'Ane passe des contes orientaux au moine de l'abbaye de Haute-Selve; Malherbe le raconte à Racan, à qui La Fontaine l'emprunte. Les récits de Bidpaï, de Ferdusi, translatés, arrangés, combinés avec l'esprit de chaque temps, par des intermédiaires de tout ordre, fourniront matière aux Jean de Boves, aux Rutebeuf, aux Boccace, aux Chaucer, aux Marguerite de Navarre, aux Bonaventure des Perriers, et La Fontaine travaillant à la suite, récoltant en plein passé, La Fontaine, étonné lui-même des trésors de son héritage, n'osera d'abord se déclarer l'auteur de son propre livre, et, dans un excès de touchante modestie, écrira au frontispice : « Fables mises en vers par La Fontaine ! » Ainsi ce qui se pensait il y a deux mille ans aux bords du Gange, nos hommes de génie le répètent aujourd'hui, et ce va-et-vient ne finira qu'avec le monde. Nous traduisons le sanscrit de Bidpaï en belles strophes bien sonnantes, d'autres viendront ensuite qui mettront ces vers en peinture, en musique, en vaudevilles, en pantomimes, mais le motif se transformant reste le même, car nous sommes condamnés à vivre sur un fonds d'idées qui ne saurait se renouveler absolument. Les générations, disparaissant, lèguent leurs éternelles redites aux générations qui leur succèdent : *vitaï lampada!* De peuple à peuple, on s'emprunte, on se prend, on se pille, et cela le plus honnêtement du monde, puisqu'il s'agit d'un trésor commun, héritage séculaire de l'humanité. « Je prends mon bien où je le trouve ! » Quoi de plus légitime? Quand l'imitation de Sénèque et de Térence a produit assez de Jodelle et de Pierre Larivey, Euripide et Sophocle entrent en scène et viennent se faire accommoder par Racine au goût du Versailles de Louis XIV. Les comédies de Molière, si merveilleusement adaptées à l'époque, au pays, c'est la plupart du temps l'Espagne et l'Italie qui en ont fourni la trame et quelquefois même des scènes entières; *les Fourberies de Scapin*, *Don Juan*, *la Princesse d'Élide*, autant d'emprunts à Tirso de Molina, à Moreto, à tel poète bergamasque ou vénitien qui, eux non plus, ne se sont point gênés pour dévaliser le prochain! la défroque de la veille, radoubée, redorée, sert à la fête du lendemain. Retournez *le Malade imaginaire* de Molière, vous avez le *Mithridate* de Racine, — le *Mercadet* de Balzac, c'est le *Turcaret* de Le Sage, et à vingt ans de distance *Une Chaîne* de Scribe devient *Monsieur Alphonse*. Comédie hier, tragédie aujourd'hui, pont-neuf tantôt! Prenez *l'École des femmes*, les contes de La Fontaine, et la plus triviale de nos complaintes de carrefour; même idée et même moralité :

A jeune femme, il faut jeune mari !

Il n'y a de changé que le style.

On connaît l'érudition délicate et sûre de M. Saint-René Taillan-

dier; l'auteur de tant d'études justement remarquées n'a pas besoin d'être vanté pour la sereine et vigoureuse compétence de sa critique, dont les traits principaux sont le goût dans la solidité, et cette force de persuasion que l'écrivain tire de sa conscience. M. Taillandier est un doctrinaire, mais, chose rarissime, c'est un doctrinaire sympathique. Celui-là du moins sait son affaire; son information, très diverse et très ferme sur le terrain national, étend ses clartés fort au-delà. Aussi, lorsqu'il touche aux littératures étrangères, qu'il vous parle de Goethe ou de Byron, de Shakspeare ou de Dante, vous pouvez l'en croire, car il a pour lui l'autorité de l'homme qui connaît les langues et s'entend à déchiffrer les textes. A la science du critique se joint un sens poétique très caractérisé, et je n'entends point parler ici d'un simple goût. M. Saint-René Taillandier est mieux qu'un dilettante; avant d'écrire sur la poésie, il l'a dûment pratiquée. Lamartine, Alfred de Vigny, Novalis, en ce temps-là furent ses maîtres, et la fleur bleue du romantisme étoila ce poème de *Béatrice* par lequel il débutait vers 1840. On comprend quel crédit cela vous donne pour aborder ensuite certains sujets. La notice imprimée en tête des *Œuvres* de Brizeux, dont M. Taillandier dirigea la publication, avait déjà bien mérité de la poésie, cette nouvelle étude sur La Fontaine nous offre un intérêt tout autrement instructif et varié. Nous y voyons, préludant à ses chefs-d'œuvre par la contemplation de la nature, cet homme que les biographes ne cessent de nous représenter comme une sorte d'être végétal, perdu de somnolence et d'apathie. La Fontaine avait quarante ans lorsqu'il publia ses premiers vers, il en avait quarante-sept lorsque parut son premier recueil de fables. Si vous demandez à l'histoire de quoi jusqu'alors il pouvait bien s'être occupé, elle vous répondra : De rien au monde, pas même de sa femme, une jolie personne de seize ans, mise là pour gouverner cette nature indolente, et qui de son côté gaspillait les heures à sa manière en lisant des romans. Un beau jour cependant un officier de cavalerie, en garnison dans Château-Thierry, récite devant notre étourneau une ode de Malherbe, et tout aussitôt la lumière se fait; le dormeur se réveille poète. De l'abbé d'Olivet à Walckenaer, ainsi parlent tous les biographes; mais M. Saint-René Taillandier se fait de la poésie et de la vocation poétique une tout autre idée. Il repousse la légende, et dans l'explication qu'il imagine je retrouve la sagacité d'un esprit habitué aux confidences de la muse : « Non, se dit-il, les choses ne se passent point de la sorte par des coups de canon. » C'est pas à pas, dans le silence et la rêverie, qu'un poète comme La Fontaine s'achemine vers sa destinée. Vous l'accusez d'avoir perdu son temps; qu'en savez-vous? qui oserait dire que telle ou telle de

ses inspirations les plus aimables ne date pas, sans qu'il l'ait su, de cette longue matinée de sa vie? L'abbé d'Olivet, parlant de ces vers de Malherbe qui produisirent sur le rêveur une impression si forte, ajoute que La Fontaine, transporté d'enthousiasme, allait les réciter dans les bois. A ces mots, M. Taillandier avec l'émotion du chercheur se sent sur une piste vraie. — Plus tard, dans une lettre à M[lle] de Champmeslé, La Fontaine écrit ces lignes datées de Château-Thierry : « Que vous aviez raison, mademoiselle, de dire qu'ennui galoperait avec moi devant que j'aie perdu de vue les clochers du grand village! Bois, champs, ruisseaux et nymphes des prés ne me touchent plus guères depuis qu'avez enchaîné le bonheur près de vous. » Et le critique de saisir au vol cette confidence du poète cachée sous des galanteries. Bois, champs, ruisseaux et nymphes des prés l'avaient donc touché autrefois, c'est-à-dire aux heures insouciantes de jeunesse, à ces heures où les biographes affirment qu'il ne songeait à rien. A rien, bon Dieu! il songeait à tout. Il recueillait d'instinct toutes les impressions du spectacle de la nature, et sans aucune visée particulière, par conséquent plus libre et plus ouvert à toutes choses, il en remplissait son âme. Là-dessus notre commentateur prend son crayon et relève en quelques traits la physionomie de ces vertes campagnes où le poète promenait son loisir en attendant de nous en ramener tant de personnages amusans : Jean Lapin, Robin Mouton, Rominagrobis, — tant de figures sympathiques : l'hirondelle voyageuse, la colombe délaissée, la perdrix qui sauve ses petits menacés par le chasseur, et cette autre perdrix, « la dame étrangère, » obligée de vivre dans la société des coqs, en butte aux injures de ces malotrus. C'est ici qu'il a vu le chêne orgueilleux et l'humble roseau, c'est ici qu'il a vu le pigeonnier d'où est parti l'imprudent chercheur d'aventures. « Oh! les jolies maisonnettes rustiques à demi cachées derrière les arbres, les rians villages épars dans la vallée et sur les pentes des collines : Saint-Martin, Essonnes, Étampes, Les Chesnaux! c'est sur ces chemins à travers prés qu'il a rencontré une jeune fille allant vendre son lait à la ville. » La ville, n'en doutez pas, c'est Château-Thierry, et voilà comment la nature la plus douce, le paysage le plus charmant, tous ces villages, toutes ces métairies, tout ce petit monde de la ferme, poules, pigeons, brebis, sans oublier les taureaux et les génisses, ont laissé dans ses yeux une multitude d'images. Il avait reçu ces impressions naïvement, elles prirent une voix et chantèrent sitôt que son génie s'éveilla. Je ne crois pas qu'on puisse toucher plus juste et mieux définir l'état pathologique d'une nature prédestinée en travail d'enfantement. Du reste ces pages d'un pittoresque si achevé complètent admirablement une introduction aux deux magnifiques volumes de l'édition nouvelle. L'auteur les

eût mises là tout exprès pour relier son œuvre à l'inspiration des divers artistes chargés des illustrations du texte, que je n'en serais pas étonné.

C'est qu'en effet tout se tient et marche d'ensemble dans cette publication où, pour la première fois, douze dessinateurs, et choisis parmi les plus habiles, se sont partagé la besogne que d'ordinaire un seul entreprend. Atteler à la même tâche, diriger vers le même but ces nombreux talens appelés des points les plus écartés de l'horizon, l'affaire était de conséquence, et le succès l'a couronnée. S'est-on concerté de l'un à l'autre? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, dans cette variété, beaucoup d'unité se laisse voir, et l'unité ainsi obtenue a quelque chose d'original qui plaît au goût. D'ailleurs, s'il fut jamais poète se prêtant à ces curiosités de mise en scène par lesquelles nous aimons à rajeunir nos vieux classiques, c'est assurément La Fontaine. La diversité même de ses sujets appelle la diversité d'interprétation, et la monotonie, bien plus que la trop grande variété, semblerait ici à redouter. A ce festin de l'*illustration*, les talens les plus étrangers les uns aux autres peuvent être conviés, et tandis que je me figure un Salvator brossant avec furie *le Chêne et le Roseau*, je vois Kaulbach modelant et groupant en masses épiques *les Animaux malades de la peste*. Contentons-nous de ce que nous avons, et puisque Salvator Rosa n'est plus de ce monde, laissons venir à nous M. Daubigny; son dessin a bien de la vie et du naturel, le vent y souffle rudement, je ne lui reproche qu'un défaut : celui de ne point spécialiser assez le lieu de la scène, d'être un paysage quelconque où l'orage éclate, et point du tout *ce* paysage. Le chêne ressemble à tous les chênes de la forêt; il n'a rien d'individuel, rien d'héroïque, le roseau se perd dans le fouillis; en un mot, je ne retrouve pas mes personnages. Veut-on un contraste à ce tableau d'un site ravagé, *le Cerf et la Vigne* de M. Bodmer va nous l'offrir. Ici tout respire le calme ou du moins l'apparence du calme, car à travers la frondaison de la vigne, dont l'imprudent animal fait litière et qu'il éclaircit à belles dents, vous apercevez au loin déjà la meute en quête de sa proie. M. Bodmer a très finement rendu le mouvement du petit drame. Son cerf, vu de dos, a grande tournure; il fallait un *animalier* pour traduire cette fable, comme il fallait des peintres de genre pour *le Coche et la Mouche*, *l'Enfouisseur et son Compère*, *la Chatte métamorphosée en femme*, et des peintres d'histoire pour *le Paysan du Danube*, *les Deux Amis*, *le Berger et la Mer*. — Mais, dira-t-on, avec un tel système on arrive à ne produire que des ouvrages sans unité. — L'objection était d'avance trop bien indiquée pour ne pas tenter les esprits superficiels. Réfléchissons pourtant aux conditions si particulières d'un tel livre, représentons-nous le génie d'un La Fon-

taine, si ondoyant, si divers, si kaléidoscopique; interrogeons les résultats obtenus de notre temps par le travail individuel. Je ne parle pas de Grandville, un fantaisiste pur, un philosophe collectionneur de curiosités amusantes qui, dans la comédie de La Fontaine, s'est taillé une comédie à lui, toute personnelle. Feuilletons le volume de M. Doré; comment ne point prendre goût d'abord à cette imagerie colorée, tapageuse? A la longue cependant on s'en lasse, trop d'abondance tourne à la prolixité. C'est un art fort prestigieux et surtout fort avantageux que l'improvisation; mais l'accent, la vérité du sentiment, ont aussi quelquefois leur mérite. Ajoutons qu'une certaine science du dessin dans la façon de traiter les personnages n'a jamais rien gâté. Un coin de forêt, un chemin creux, une hutte de charbonnier près d'une mare, cela s'enlève haut la main comme un décor de théâtre; faire vivre des bonshommes et des animaux, c'est autre chose.

Oui, certes, l'œuvre d'un seul serait préférable; je cherche seulement où nous trouverions aujourd'hui l'artiste. Delacroix, qui peignait les tigres, les lions et les chevaux comme Barye les sculpte, l'auteur du *Pont de Taillebourg* et de l'*Entrée des Croisés à Jérusalem*, aussi grand animalier que grand paysagiste et peintre de marines, Delacroix aurait pu l'être, cet artiste; l'eût-il voulu? J'en doute; de plus fameux travaux le gouvernaient. Entre les plafonds du Louvre, les fresques de Saint-Sulpice et la besogne quotidienne de cet atelier de la rue Furstenberg dont la porte restait sourde à la voix même des amis, le temps eût manqué pour des distractions de ce genre. *Excelsior* était son mot, il ne se sentait à son aise que sur les hauts sommets, jugez ensuite si les talens faciles l'attiraient. Un jour qu'un très jeune homme en train déjà de faire sa fortune par l'*illustration* l'informait de son intention d'aborder la peinture : « La peinture, s'écria Delacroix, y pensez-vous? Mais alors ce ne serait que beaucoup plus tard, car il vous faudra énormément travailler! » A défaut du maître, nous avons l'élève. Je connaissais M. Henri Lévy par son *Christ au tombeau*, si remarqué au dernier salon; son tableau des *Deux Amis* me confirme dans la bonne opinion que j'avais prise alors de son talent. C'est un tableau que cette page d'une composition, d'une couleur et d'une exécution achevées. Le peintre a traité son sujet à l'orientale. Au fait, le Monomotapa, où cela pourrait-il bien être, sinon dans quelque coin reculé de l'Asie, au pays des caftans et des babouches? Je lisais l'autre jour que La Fontaine, qui ne croyait guère à l'amitié, avait imaginé une contrée absolument fantastique pour y placer deux vrais amis, chose à ses yeux fort chimérique. Les commentateurs de nos classiques ont ainsi à tout propos des inventions qui vous émerveillent. La Harpe n'a-t-il pas découvert que « les pensées sont dans une

ode un mérite moins essentiel que partout ailleurs, parce que l'harmonie peut plus aisément en tenir lieu! »

Revenons à nos deux amis. Cette fois l'artiste s'évertue à serrer le texte de près ; il n'omet de la fable aucun détail. La Fontaine parle d'une jeune esclave que, par un luxe de libéralité peu ordinaire et sans aucun doute en usage au seul pays de Monomotapa, l'ami qu'on réveille de son sommeil offre à son visiteur nocturne :

. . . . . Vous ennuyez-vous point
De coucher seul? Une esclave assez belle
Était à mes côtés ; voulez-vous qu'on l'appelle?

Cette esclave, la voilà accroupie demi-nue sur le bord du lit, charmante avec son joli bras qui lui sert d'appui, sa mine futée et son front constellé de sequins. Les serviteurs accourent, armés de flambeaux, comme il sied dans le palais d'un riche où tout à coup l'alerte est donnée « quand Morphée en a touché le seuil. » J'appelle également des tableaux *la Veuve* de M. Stevens, *la Chatte métamorphosée en femme* de M. Leloir, *l'Amour et la Folie* de M. Émile Lévy, *le Paysan du Danube* de M. Gérôme, *le Berger et la Mer* de M. Millet. — Assise ou plutôt penchée à son miroir, une rose dans la main droite, tandis que sa main gauche soutient sa tête pleine d'électricités qui se combattent, cette jeune veuve en son attitude abandonnée me fait songer à Didon, une Didon par exemple aussi moderne que possible. Elle aussi, l'aimable dame est en train d'oublier Sichée; pendant qu'elle rêve, un coquin d'amour soulève un coin du tapis de la table, et, renouvelant le vieux mythe, s'apprête à chasser du cœur de la belle le souvenir de l'époux défunt, dont le portrait s'efface à moitié derrière un galant paravent chiné de mille fleurs :

Paulatim abolire Sichæum
Incipit, et vivo tentat prævertere amore
Jamdudum resides animos desuetaque corda.

C'est du Virgile attifé à la mode du jour, une reine de Carthage en robe de faye, en volans et en pouffs. Plusieurs crient au scandale ; pourquoi? Nous venons de voir que la moralité de *la Jeune Veuve* s'applique tout aussi bien à Didon, une veuve qui n'est pas d'hier. Or une moralité qui peut prendre une pareille marge évidemment n'a point de temps. Libre à chacun de la costumer comme il l'entend. Guérin l'a vêtue à la grecque, M. Stevens l'habille à la française, simple affaire de goût qui ne vaut pas la peine d'être discutée !

J'admets toutefois qu'en déguisant la jeune veuve en *cocodette* d'aujourd'hui, M. Stevens aille un peu loin. Il va de soi que les

fables de La Fontaine, étant de tous les temps, ne sauraient être localisées dans un étroit milieu. On ne doit pas néanmoins nous laisser oublier qu'elles nous viennent du XVIIe siècle; il y a pour elles, comme pour certains chefs-d'œuvre qui sont aussi de toutes les époques, une sorte de costume de convention également éloigné de l'affectation archaïque et du froufrou contemporain, et ne répugnant point à la fantaisie. L'édition des fermiers-généraux me paraît donner la vraie note. Je ne reprocherai donc pas à M. Levis Brown d'avoir, dans *le Coche et la Mouche*, visé le style Louis XV. Tout ce petit monde, emprunté plus ou moins au répertoire de Callot, prend son malheur en patience : le moine dit son bréviaire, une jeune virago dégoise sa chanson au nez d'un cavalier qui se cambre, une vieille femme assise à terre dorlote un poupon, un monsieur joue avec son chien, un sergent d'armes troussé en Scapin se donne des airs de capitan. Cependant la lourde machine embourbée se remet en branle sous l'effort redoublé de six robustes percherons; mais le chemin « montant, sablonneux, malaisé, » qu'en a-t-on fait? Je cherche aussi ce brûlant soleil qui joue un si grand rôle dans la fable : point de trace; un ciel vaporeux, nuageux. Otez cette infraction au programme, la vignette est des mieux réussies; vignettes également *le Singe et le Léopard* de M. Philippe Rousseau, *le Meunier, son Fils et l'Ane* de M. Worms, *l'Enfouisseur et son Compère* de M. Detaille, dont le paysage nous rappelle un peu trop *les Joueurs de boules* de Meissonier, ce qui n'est d'ailleurs une critique qu'au point de vue du sujet; ces jolis arbres plantés en clairière, cette maison proche et riante, tout cela n'indique pas un site bien favorable au mystère. Placez dans cet agréable décor une scène d'opéra-comique, à la bonne heure; mais les compères de l'espèce de ceux que La Fontaine nous décrit préfèrent généralement les sites plus écartés. M. Leloir, avec sa *Chatte métamorphosée en femme*, nous ramène au tableau de genre. Du fond de son alcôve, dont la courtine est à demi relevée, le mari stupéfait observe la crise : est-ce une femme, est-ce une chatte, cet animal délicat, élégant, souple, nerveux, qui se traîne ainsi à quatre pattes sur le tapis et projette vers les souris effarées ses jolis doigts recourbés en griffes? L'artiste a merveilleusement fondu les deux natures en une seule. Cette chatte, qui miaule d'une voix de soprano et montre aux yeux des attitudes si voluptueusement féminines, regagnera son lit plus amoureuse et plus séduisante, et le brave homme de mari se gaudira de la métamorphose, — car les fables de La Fontaine ont cela de particulier, que jamais une image terrible ou repoussante ne se cache sous l'enjouement. Qu'un Allemand touche à ce motif, et vous aurez tout de suite la souris rouge restée aux dents de la belle dame

et souillant les baisers qu'elle donne. Goethe n'y a pas manqué; La Fontaine n'est point si barbare, sa démonstration n'a que douceur et bonhomie, se contentant de nous enseigner la force du naturel :

> Il se moque de tout; certain âge accompli,
> Le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli.

Le joli vers, et comme c'est bien venu! Nous qui nous imaginons aujourd'hui posséder le secret des *vers bien faits*, trouverions-nous à fournir beaucoup d'échantillons de cette sorte? Haussons maintenant la note : voici *le Berger et la Mer*, de M. Millet, *le Paysan du Danube*, de M. Gérôme, *l'Amour et la Folie*, de M. Émile Lévy. Dans un paysage tout fraîcheur et clarté, la Folie conduit l'Amour et dirige son arc. De ce feuillage et de cette lumière se détachent les deux figures, deux marbres pour l'harmonie, la pureté du groupe; c'est d'un romantisme néo-grec qui vous enchante, quelque chose comme un Célestin Nanteuil que le style de l'heure présente a touché. Donc au total douze dessins, tous remarquables! Chaque livre a son illustration, et, grâce au procédé héliographique habilement manié par l'éditeur, ce n'est plus désormais une interprétation quelconque de l'œuvre qui nous est offerte, c'est l'œuvre même de l'artiste telle qu'elle a été conçue et exécutée, à la mine de plomb, à la plume, au pinceau. Il faut bien le reconnaître, la taille-douce voit chaque jour ses autels abandonnés. C'est là un malheur dont nombre d'excellens esprits ne se consoleront jamais; ils ne cessent de nous le répéter sur tous les tons, mais qu'y faire? Les plus belles élégies du monde n'ont pas empêché les chemins de fer de remplacer les diligences, la télégraphie électrique de succéder aux télégraphes machinés, les instrumens météorologiques de détrôner les baromètres à capucin. Tout passe, tout lasse; disons mieux, tout se transforme. D'ailleurs pourquoi le prendre sur ce ton de prophétique égarement, pourquoi désespérer à si grands frais? Dans tous les procédés qui s'imposent fatalement à l'industrie moderne, dans tous ces dérivés de la photographie et du cliché, l'art du graveur trouvera toujours où mettre la main. L'agent mécanique ne fera jamais que le quart ou le tiers du travail, et la perfection ne s'obtiendra qu'à l'aide du ciseau reprenant la planche et la parachevant, la complétant. Alors sera rendue impossible au graveur toute déviation dans l'interprétation de l'original, il lui faudra bon gré mal gré s'en tenir à la composition du maître, et renoncer d'avance à toute espèce de modification d'un style qui l'enserrera de tous côtés comme dans un filet.

Ces expériences faites non plus *in anima vili*, mais sur les plus grands héros du règne intellectuel, ont cela de précieux, qu'elles ne se bornent pas à nous offrir des merveilles de fabrication, elles sont

également œuvres de reconstitution, et par là se rattachent à l'esprit de notre temps. Ainsi dans ce beau livre La Fontaine revit tout entier au plein de la société qui l'a vu naître et se former. Autour de cette avenante et bonne figure dont Rigault nous a conservé les traits, une ingénieuse et délicate sollicitude a réuni tout ce qui fut la gloire et le bonheur de l'existence du poète. L'introduction, la vie d'Ésope, chaque chapitre, chaque livre, s'enguirlandent de fleurons encadrant tantôt le sujet d'une fable, tantôt le portrait de l'illustre patronne à laquelle le livre est dédié et dont le blason s'écartèle au verso de la page : la superbe Montespan, la gracieuse Sévigné, la tendre La Sablière, qui disait : « De toute ma maison, je n'ai gardé que mon chat et La Fontaine ! »

Homme heureux! C'est à qui le pensionnera, l'hébergera, ses mauvaises rimes, ses défauts, ses vices même, on lui passe tout, comme à Henri IV, à ~~cause de sa bonne humeur~~ et de sa gaillardise. « Pourquoi, s'est demandé l'historien de Marguerite de Navarre, la flétrissure de l'opinion ne s'attaque-t-elle pas équitablement à tous les vices? Pourquoi par exemple la liaison d'Henri IV avec Gabrielle, marché vulgaire de libertin dupé, a-t-elle reçu de la tradition un caractère héroïque, tandis que les amours de Marguerite et de Champvallon, tout rians qu'ils soient en effet de passion, de jeunesse et de beauté, sont demeurés un objet de moquerie (1)? » C'est qu'Henri IV commençait une branche royale et que Marguerite était le dernier rejeton de la sienne. Autant on en peut dire de La Fontaine, qui lui de même a fondé une puissance et fait souche de grandeur, et par là, comme par la joviale innocence de son naturel, s'est acquis l'indulgence de tous. Que nous l'aimions aujourd'hui, rien de plus simple, le temps ayant passé l'estompe sur les côtés fâcheux de sa mémoire; mais ce qu'on s'explique moins, c'est cet élan d'attachement dont furent prises pour lui les plus honnêtes femmes du grand siècle, les Thianges, les Sévigné, les La Fayette, et, singularité précieuse, la seule personne qui ose le juger avec rigueur, c'est Ninon de l'Enclos! « J'ai su, écrit-elle à Saint-Évremond, que vous souhaitez La Fontaine en Angleterre, on n'en jouit guère à Paris; sa tête est bien affaiblie. C'est le destin des poètes, le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait du philtre amoureux pour La Fontaine; il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense. » On n'est jamais trahi que par les siens; il y avait un mot sévère à dire sur La Fontaine, et c'est une courtisane qui l'a dit.

HENRI BLAZE DE BURY.

(1) Voyez Bazin, *Marguerite de Navarre.*

LES

MINES DE DIAMANS

DU CAP

Les champs diamantifères du Cap, que l'on exploite depuis cinq ou six ans, sont situés sur la limite de la colonie du cap de Bonne-Espérance et des états libres du fleuve Orange (1), à environ 1,200 kilomètres de Cape-Town, par 29 degrés de latitude sud et 23 degrés de longitude est, à une altitude moyenne de 1,800 mètres. Ils appartenaient d'abord à la république de l'Orange; mais, dès que la richesse extraordinaire de ces gisemens fut bien établie, le gouvernement anglais se rappela tout à coup qu'il était cessionnaire des droits d'un ancien chef cafre dont ces terrains devaient faire partie. Il s'en empara en dépit des protestations énergiques de la république hollandaise, qui en 1871 offrait loyalement de soumettre la question à l'arbitrage de l'empereur d'Allemagne. Le gouvernement du Cap s'y refusa, et garda les mines malgré le résultat des arpentages, qui ne lui était pas favorable.

On ignore la manière dont ces mines ont été découvertes; les uns en attribuent la connaissance première à des chasseurs d'éléphans, d'autres disent qu'un diamant trouvé parmi les déjections d'une autruche donna la première idée de faire des recherches dans les environs, d'autres encore qu'un propriétaire, ayant vu un gros diamant entre les mains d'un de ses bergers hottentots, s'informa d'où il venait, et que l'homme lui montra l'endroit où il l'avait ramassé sur la terre. On raconte aussi qu'un fermier, après avoir enduit sa cabane de boue pour en boucher les fentes, vit apparaître des points brillans qui étaient des diamans. Ces versions et bien

(1) *Oranje Vrij Staat*, république hollandaise.

d'autres ont été mises en avant; il est probable que tous ces faits se sont produits simultanément et ont confirmé l'existence d'un grand dépôt de diamans dans cette région.

I.

Il y a trois routes principales conduisant aux *placers* diamantifères. Celle de la colonie de Natal, plus courte comme distance, est peu fréquentée à cause de l'éloignement des ports auxquels doivent se rendre les personnes arrivant de l'extérieur; il ne s'y trouve aucun service de transport établi; le voyageur est dans la nécessité d'organiser lui-même tout son matériel et de se charger de ses vivres et des rations de ses chevaux, car il ne serait pas sûr de s'en procurer en chemin. Par le fait, on met plus de temps pour arriver de ce côté, et le voyage est plus coûteux; la seule chose qui pourrait certes compenser les ennuis de ce pénible trajet, c'est le passage du Draken's Berg (Montagne du Dragon), d'où le panorama est si beau, si grand, que les personnes les moins sensibles aux spectacles de la nature ne peuvent se défendre d'une admiration profonde en contemplant ce paysage vaste et riche, si digne d'inspirer un artiste.

La route de Port-Élisabeth est assez fréquentée et desservie par des voitures américaines qui font chaque semaine un voyage d'aller et un de retour qui durent cinq jours chacun. Enfin pour la troisième route, celle du Cap, on trouve deux lignes de diligences rivales qui ont chacune deux départs d'aller et deux de retour par semaine, et qui font le trajet en six jours environ. Ces voitures voyagent nuit et jour, et ne s'arrêtent que pour changer de relais aux fermes et dans les villages, où les voyageurs pendant ce temps prennent un repas quelquefois copieux, mais rarement appétissant. Quoique cette ligne soit plus longue que les autres, elle est plus suivie en raison des nombreuses stations où le voyageur peut non-seulement se ravitailler et trouver gîte pour lui et ses chevaux, quand il se sert de ses propres moyens de transport, mais aussi, en cas d'accident, recevoir assistance de tous ceux qui parcourent cette route. Lors de mon séjour au Cap, il y a trois ans, le prix du passage par la diligence de Cape-Town aux mines était de 300 francs par personne, et les frais de nourriture et de coucher, quand on avait ce dernier luxe pendant quelques heures, pouvaient bien s'élever à 100 francs. En somme, ce ne serait pas trop cher, si l'on était un peu mieux nourri et mieux assis. Les diligences qui font ce service contiennent quatorze passagers, un conducteur, un cocher et un porte-fouet, profession peu connue en Europe, mais justifiée dans la colonie par le nombre de chevaux ou de bœufs qui constituent un attelage. On concevra en effet qu'un cocher chargé

de conduire quelquefois jusqu'à douze chevaux ait besoin d'un fouet trop long pour être manié d'une main; il a donc un aide armé d'une formidable gaule en bambou, comme un pêcheur à la ligne, avec une lanière proportionnée, dont il se sert avec une adresse surprenante qu'on aurait envie d'admirer, si l'on pouvait oublier qu'il excelle à faire claquer cet abominable engin; outre ce fouet modèle, l'aide en a un autre plus court, en nerf de bœuf, pour les limoniers. Les dix-sept personnes qui s'embarquent dans ces diligences sont entassées, trois de front, sur des banquettes transversales pouvant à peine les contenir; le dessous, fermé en caissons pour les colis et les diamans, dont la valeur atteint quelquefois plusieurs centaines de mille francs, empêche de remuer les jambes et contribue à rendre la position encore plus incommode. Ces lourds véhicules, destinés à rouler sans repos sur des routes remplies de fondrières, sont munis d'énormes ressorts rouillés par leur passage fréquent dans les ruisseaux et les rivières, et les malheureux voyageurs, encombrés de bagages, cahotés en tout sens, heurtés au plafond et aux boutons de la voiture, privés de sommeil, souffrant de la chaleur l'été, du froid l'hiver, arrivent souvent à leur destination avec les jambes enflées par le manque de circulation, et dans tous les cas rompus de fatigue. Pour éviter ces inconvéniens, beaucoup de voyageurs préfèrent acheter quatre ou six chevaux et une carriole à deux roues où ils empilent tous leurs bagages : tentes, meubles, etc., et sous laquelle ils suspendent les ustensiles de cuisine dont ils se servent en route, — ce qui leur donne assez l'apparence de marchands forains ou de saltimbanques en déménagement.

Ceux qui choisissent ce mode de voyage, beaucoup plus coûteux et plus long, car il faut laisser reposer les chevaux faute de relais, s'arrêtent d'ordinaire toutes les nuits soit dans les hôtels ou les fermes, soit sur la route, où ils couchent en plein air après avoir pris un repas, s'il est permis de donner ce nom à une grillade faite sur un feu de fiente de moutons, accompagnée de gros pain rassis et d'eau corrigée par quelques gouttes d'eau-de-vie. Le voyage fait dans ces conditions dure environ trois semaines, et, malgré l'excessive monotonie d'un terrain plat et dénudé où l'on est quelquefois plusieurs jours sans voir ni arbre ni verdure, il y a encore un charme indicible à se sentir dans ces régions si peu connues, si différentes de tout ce qui se voit dans les autres pays, si bien faites pour frapper l'imagination, tant par leur aspect de désolation que par les spectacles imprévus qui se succèdent sous les yeux.

Ces déserts, où le mirage se joue dans toute sa beauté, ont des propriétaires; il y a des fermes! Je le crois parce qu'on me l'a dit, je n'ai pas d'autres raisons. Les fermes de l'Afrique sont immenses,

les plus petites n'ayant presque jamais moins de 2,000 à 3,000 hectares. Un Anglais possédait, dans les républiques de l'Orange et du Transvaal, plus de 1 million d'hectares; mais il ne faut pas oublier que ces immensités sont incultes et arides, et que les fermiers, pour la plupart, y vivent misérablement au milieu de leurs troupeaux de moutons, dans des semblans de maisons où toute la famille couche dans une même chambre et sur des matelas communs. Il y a cependant, surtout parmi les Anglais, des fermiers riches qui mènent une vie plus aisée, et jouissent d'un luxe relatif, dû au commerce des laines, qui est leur principal revenu.

Dans ce pays où le bois et la pierre font également défaut, les fermiers, presque tous d'origine hollandaise, bâtissent en brique avec une simplicité vraiment incroyable; ils moulent l'argile ordinaire après l'avoir délayée, et la laissent sécher au soleil. Au bout de vingt-quatre ou quarante-huit heures, les briques sont prêtes à être employées, et sont cimentées les unes aux autres au moyen de cette même terre détrempée. Comme on le voit, ces maisons ne sont faites que de terre et d'eau, et, chose étrange, elles résistent parfaitement. Néanmoins les pluies torrentielles délaient une partie de cette matière si légèrement agrégée et obligent à de fréquentes réparations, peu coûteuses il est vrai, car, lorsqu'il s'agit de remettre la maison en état, on se contente de faire un immense tas de boue dans lequel tous les membres de la famille, les manches retroussées, puisent à pleines mains, et les jeunes filles comme les enfans, armés de leurs projectiles de pâte, bombardent la maison avec un entrain qui ne tarde pas à en boucher tous les trous jusqu'à la prochaine pluie d'orage. Les fermiers riches ont naturellement recours à des moyens plus civilisés, et leurs habitations comme leurs mœurs sont toutes différentes; mais une nécessité devant laquelle tout le monde est égal est celle du combustible, qui est invariablement fourni par les troupeaux. Le fumier est retiré des parcs sous forme de grandes briques et empilé pour faire à ces mêmes parcs des murs dont on enlève un morceau de temps en temps pour le porter à la cuisine; le feu ainsi obtenu est très chaud, se conserve longtemps, mais n'améliore pas du tout les mets.

L'immensité des distances à parcourir et la difficulté des chemins, rendus impraticables quelquefois pendant plusieurs semaines, forcent les entrepreneurs de charrois à des stations fort longues, et pendant ces interruptions il leur faut laisser paître les dix ou quatorze paires de bœufs qui forment chaque attelage. Pour venir en aide aux voyageurs, le gouvernement accorde, de distance en distance, des concessions de terrains gratuites à des fermiers qui n'ont pas le droit d'y conserver de troupeaux pour leur compte, mais qui sont obligés de tenir une espèce d'auberge où les voyageurs puis-

sent trouver de la nourriture, quelques provisions à emporter, et même un gîte en cas de besoin, le tout moyennant paiement, cela va sans dire; en outre les pâturages de ces fermes sont exclusivement réservés aux attelages qui passent, et qui peuvent y séjourner sans aucune rétribution. Cette mesure a été dictée par l'intérêt général, car les fermes éloignées de tout centre se trouveraient autrement dans l'impossibilité d'écouler leurs produits, et les villes de l'intérieur n'auraient aucune communication avec le littoral. On comprendra la nécessité de ces étapes, si l'on songe que, pour aller de Cape-Town aux mines, les fourgons de marchandises mettent quelquefois trois mois et plus. Malgré les bienfaits de ces stations, où les animaux se reposent et se refont d'un labeur des plus pénibles, le voyageur qui traverse cette contrée pour la première fois remarque avec étonnement la quantité de carcasses de bœufs et de chevaux qui bordent la route comme pour lui indiquer le chemin à suivre et en même temps l'avertir de ménager ses attelages : aussitôt qu'un animal s'abat pour ne plus se relever, son propriétaire le tue, l'écorche et abandonne la chair aux oiseaux de proie, qui la dévorent avec une étonnante rapidité, et servent ainsi à empêcher les miasmes pestilentiels de se répandre dans l'atmosphère.

Outre les oiseaux de toute sorte, le gibier est très varié, et l'amateur trouve de fréquentes occasions d'exercer son adresse : les belettes, les singes cynocéphales, les dindons sauvages, les perdrix, enfin les antilopes de différentes espèces, qui vont par troupeaux considérables dans les pâturages où la vie leur est facile, tous ces élémens de chasse fournissent une distraction nécessaire au futur mineur destiné à de si rudes fatigues, et qui déjà du reste commence l'apprentissage d'une vie assez peu confortable. Les bêtes fauves existent dans les montagnes de quelques endroits, mais ne se montrent jamais, et laissent la sécurité la plus complète aux voyageurs; elles s'attaquent seulement aux troupeaux de moutons, ce qui force les fermiers qui habitent les environs de ces montagnes d'être toujours sur leurs gardes. Je me souviens de m'être arrêté dans une ferme riche à cinq heures de la ville de Beaufort-West, où tous les meubles du salon, sans exception, étaient couverts de magnifiques fourrures de panthères, de léopards, de chats-tigres tués sur la propriété.

Il faut ajouter à cette faune nombreuse et variée les autruches appartenant à des fermiers, mais vivant à l'état sauvage, que le voyageur rencontre aussi quelquefois sur sa route. Cet intéressant échassier fournit l'un des produits les plus recherchés du commerce du Cap. Les fermes à autruches sont entourées, comme les lignes des chemins de fer, d'un barrage en gros fil métallique ayant pour but d'empêcher ces précieux oiseaux de s'échapper, — ce qui n'est pas difficile du reste, puisqu'ils ne peuvent ni voler ni enjamber, — et

leur permettant cependant de vivre à leur guise, de choisir leurs pâturages et de faire leurs nids dans les vallées qui leur conviennent le mieux sans être inquiétés par le voisinage de l'homme. Tous les ans, vers l'époque de la mue, le fermier et ses aides vont à la recherche des autruches, qu'ils chassent devant eux jusqu'à un enclos de plus en plus resserré d'où elles sont obligées d'entrer dans un endroit où on les saisit et les dépouille, pour leur rendre la liberté ensuite jusqu'à l'année suivante. Une autruche rapporte en moyenne 1,250 francs par an sans aucun frais d'entretien et sans autre débours que l'acquisition de la ferme; les belles plumes des mâles, atteignant près de 1 mètre en longueur et assez flexibles pour s'enrouler en spirale lorsqu'on les agite, se vendent jusqu'à 75 francs pièce dans l'intérieur, et les petites plumes fines, qui servent d'ordinaire à l'ornement des chapeaux d'enfant, valent à peine 1 sou. Ces plumes, assorties convenablement et expédiées en Angleterre, trouvent sur le marché des prix allant en gros jusqu'à plus de 2,000 francs la livre pour les belles qualités, et constituent maintenant un commerce assez étendu et fort lucratif. Aussi le gouvernement, après avoir longtemps négligé cette branche importante, s'est enfin décidé à promulguer des lois sévères contre ceux qui se livrent à la destruction de l'espèce, et tout homme tuant un de ces oiseaux ou pillant un nid est condamné à une amende de 1,250 fr., — mesure fort prévoyante, car, outre les chasseurs qui tuaient les autruches, tant pour le plaisir et l'émotion d'une chasse à courre d'un gibier rare que pour l'avantage de se procurer des plumes à peu de frais, il se trouvait bon nombre de fermiers qui visitaient les nids pour en enlever les œufs et les manger.

On s'imaginerait difficilement, en voyant ces oiseaux massifs et lourds, qu'ils puissent courir assez vite et assez longtemps pour fatiguer un cheval; la rapidité d'allures est cependant le seul moyen que la nature leur ait fourni pour se dérober aux poursuites acharnées dont ils sont l'objet, et c'est par un instinct naturel de prudence que les autruches se tiennent, à l'état sauvage, dans des plaines, d'où leur vue perçante leur permet de voir arriver l'homme de loin et de commencer la fuite avec une avance assez considérable pour avoir quelque chance d'échapper. On les chasse avec des carabines à longue portée et du plus gros calibre, car elles ont la vie très dure et ne se laissent pas souvent arrêter par une balle seule; alors même qu'elles sont abattues, il n'est pas aisé de s'en rendre maître en raison de la force extrême dont elles jouissent et de l'acharnement désespéré avec lequel elles font usage de leurs pieds et de leurs ailes comme moyen de défense; un coup de pied d'une autruche peut fort bien briser la jambe d'un homme, et beaucoup de chasseurs inexpérimentés ou trop ardens ont payé cher l'impru-

dence de s'approcher de ces victimes qu'ils croyaient en leur pouvoir.

Pour l'élève des autruches comme pour toutes les autres branches de l'industrie, le progrès s'est fait avec le temps, et les propriétaires commencent à comprendre qu'il est de leur intérêt immédiat de soigner ces animaux utiles et de les apprivoiser, afin de rendre plus facile la récolte des plumes, qu'autrefois on n'obtenait qu'après des luttes acharnées contre les autruches absolument sauvages par leur genre de vie, et habituées à considérer l'homme comme un ennemi contre lequel il fallait se défendre. Ces luttes endommageaient les plumes et faisaient quelquefois blesser l'animal par la violence qu'on employait pour s'en emparer. Afin de calmer son naturel farouche, quelques hommes de bon sens ont essayé l'emploi de couveuses artificielles, et, sans se rebuter des nombreux tâtonnemens qui les attendaient, sont arrivés à voir couronner leurs efforts d'un succès qui a dépassé toutes leurs espérances.

La population de l'intérieur est composée de Cafres et de Hottentots, dont les femmes présentent une particularité frappante dans l'expansion monstrueuse des parties charnues. L'échantillon conservé au Musée anthropologique du Jardin des Plantes en donnera meilleure idée que toutes les descriptions. Ces Hottentots s'emploient assez volontiers sur les fermes comme charretiers ou bergers; cette dernière profession paraît surtout leur plaire tant par l'oisiveté qu'elle procure que par la facilité de voler un mouton de temps à autre sans que le propriétaire s'en aperçoive.

Si les voyageurs couchent le plus souvent en plein air ou dans des fermes assez misérables, ils font aussi des étapes dans des villes charmantes, dont le séjour leur paraît encore plus enchanteur après les plaines dénudées qu'ils ont parcourues. Beaufort-West et Victoria-West sont deux édens dont les grands arbres, les allées touffues, les jardins toujours verts, les constructions gracieuses et inattendues, ne manquent pas de faire une délicieuse impression par le contraste avec ce qui les précède. Pour ma part, j'ai conservé le plus agréable souvenir de leurs hôtels bien tenus, où la table est bonne et abondante, — justice que je ne peux pas rendre, hélas! à tous les endroits où je me suis arrêté pour me voir rançonner sans pitié ni conscience.

Mais poursuivons notre route monotone dont chaque jour ressemble à la veille; nous voici arrivés à Boshof, la dernière station; nous ne sommes plus qu'à une petite distance du premier *placer* diamantifère, et nous touchons au terme de notre long et pénible voyage. Déjà l'on aperçoit au loin les premières tentes de *Bult-Fontein*, et nous foulons enfin cette terre promise où tant de richesses sont accumulées, dont la vue seule fait battre nos cœurs d'espérance et d'émotion. Lorsqu'on arrive sur les hauteurs qui

dominent le camp, à l'heure où le soleil disparaît à l'horizon, et qu'à travers cette atmosphère d'une limpidité sans pareille, on découvre devant soi cette plaine immense dont l'œil ne peut embrasser l'étendue, cette ville de tentes où commencent à poindre les premiers feux du soir, ces lumières dont le nombre augmente à chaque instant et qui produisent l'effet d'autant d'étoiles s'allumant sur la terre, on éprouve comme une crainte vague de rester en route et de voir le but reculer encore. C'est qu'on a subi tant de fatigues pour y arriver, on y a tant rêvé, que l'on se demande involontairement si c'est bien là qu'on doit trouver cette fortune attendue, et pourtant, malgré l'impatience qu'on ressent, on voudrait presque ralentir sa marche, on a besoin de se recueillir; mais les chevaux ont continué leur route, et l'on pousse enfin un soupir de soulagement en se voyant au milieu des tentes, parmi des mineurs qui reviennent de l'ouvrage les outils sur l'épaule.

Quelle chose étrange qu'une ville sans maisons, où les bureaux de l'administration, les études des notaires, les cabinets des avoués et des avocats, les hôtels, les magasins, les cantines, sont sous des tentes, où les marchandises sont laissées nuit et jour dans les rues sans nulle surveillance, où d'un simple coup de canif donné le soir dans la toile d'une tente un malfaiteur pourrait enlever tout ce qu'il convoite! Et cependant il n'en est rien, car dans toutes les mines du monde règne la loi de Lynch, et l'on se fait justice soi-même avec son revolver, chacun prêtant main-forte à ses voisins. Aux mines de diamans toutefois les choses ne se passent plus ainsi depuis l'installation de tribunaux et d'une police régulière.

J'ai dit l'impression que l'on ressent à l'arrivée au camp; mais comment parler du bizarre assemblage que présentent les repas d'hôtels? La première table d'hôte à laquelle je me suis assis en arrivant au *placer* de *Du Toit's Pan* réunissait des échantillons de toutes les nations, mais n'offrait qu'un seul et unique sujet de conversation : les mines et leurs produits. Voyageurs, marchands de diamans, commerçans de toute catégorie, mineurs, ne parlaient que de ces pierres, objets de leur ardente convoitise, et l'on se passait de mains en mains des poignées de diamans pour la plupart très gros, car les petits ne valent pas la peine d'être montrés, sans avoir l'air de croire à la possibilité d'une soustraction. Le mineur qui venait ainsi de vider ses poches sur la table, et qui voyait ses pierres distribuées entre des convives que souvent il ne connaissait pas même de vue, attendait tranquillement que chacun eût fini son examen et lui eût renvoyé son trésor, qu'il rattrapait en détail sans qu'il y manquât jamais rien. Les choses ont bien changé depuis : la civilisation y a porté ses fruits sous la forme d'aventuriers toujours disposés à se tromper de poches. C'est la conséquence de toutes les

grandes agglomérations d'hommes de faire le mal plus facile en en rendant la répression moins aisée. J'ai pu voir ce même soir un magnifique diamant de 115 carats extrait dans la journée par un mineur arrivé la semaine précédente, et qui venait d'acheter pour la modique somme de 625 francs un *claim* jusque-là stérile. Le premier propriétaire y avait travaillé trois mois sans rien trouver; découragé, il s'était défait de son terrain, dont la stérilité devait cesser au moment même. Des faits de cette nature se représentent presque tous les jours; on m'a cité un Irlandais qui avait acheté 25 fr. un mauvais *claim*, et qui après quelques heures de recherches trouvait un diamant qu'il vendait 75,000 francs. Ces gains inespérés racontés de bouche en bouche n'ont pas tardé d'attirer aux mines une population considérable qu'on a estimée à 40,000 âmes pour le *New-Rush* seulement, avec beaucoup d'exagération sans doute; mais il est sûr que le nombre des personnes qui vivent aux mines est très élevé. On y construit maintenant des magasins en bois ou en tôle, et même de petites maisons qui coûtent fort cher à cause du transport, qui revient à environ 65 centimes par livre pesant, car on ne trouve absolument rien sur les lieux, et il faut faire venir tous les matériaux de Cape-Town ou de Port-Élisabeth. Une planche de sapin coûte 20 francs, une solive 80 francs, et le reste à l'avenant; la main-d'œuvre se ressent aussi du manque d'ouvriers, et l'on ne peut se procurer un homme se disant charpentier parce qu'il sait enfoncer un clou pour moins de 25 francs par jour : aussi n'y a-t-il guère que les mineurs riches qui puissent se passer le luxe d'une maison. Ceux-là vivent d'une manière assez agréable, ayant bonne table, piano, chevaux et voitures, terrain de crocket, allant aux concerts, aux courses, aux bals, aux représentations théâtrales, car il y a maintenant tout cela, même une table de roulette. Avec le sens pratique qui caractérise les races saxonnes, les Anglais des mines ont trouvé deux moyens nouveaux d'attirer le monde à la roulette et au théâtre. Dans la salle de jeu, il y a toujours à la disposition des joueurs des cigares, des biscuits assortis et des rafraîchissemens variés et de premier choix, même du vin de Champagne, le tout à discrétion et absolument gratuit; on ne se fait pas faute d'en user, sans indiscrétion cependant. Quant aux théâtres, afin qu'il soit possible d'en jouir sans trouble, les enfans en sont exclus par une mesure qui fixe le prix de leur place à 125 fr. Il est probable que les membres du comité qui a pris ces mesures devaient être des célibataires; mais il faut reconnaître qu'ils ont agi dans l'intérêt public, et personne ne s'en plaint. Les femmes trouvent aux mines des modistes et des bijoutiers, les enfans des écoles, les hommes des cercles avec tous les journaux de l'Europe; mais il

ne faut pas juger de l'existence de la masse par ces exceptions, et croire que les plaisirs fassent partie de la vie des mineurs, car la plupart gagnent péniblement ce qu'ils ont, quand toutefois ils arrivent à le gagner, et en dehors des heures de travail la fatigue et les exigences du climat ne laissent guère penser au plaisir.

Cependant l'immigration continue, et les hôtels, toujours combles, sont obligés de refuser journellement des voyageurs. Pour ce qui me touche, je n'ai pu à mon arrivée trouver la moindre place où dormir; la table d'hôte même avait été transformée en lit de camp où les arrivans, moyennant 2 fr. 50 cent., s'entassaient les uns à côté des autres tant qu'il en pouvait tenir, et j'ai dû coucher dans la rue pendant trois nuits sous une pluie battante qui ne cessait de tomber et me donnait fort à réfléchir sur les douceurs à venir. Ce n'était du reste qu'un avant-goût de ce que je devais souffrir dans un pays où les puces et les mouches sont à l'état de vrai fléau, où l'on ne peut ouvrir la bouche pour parler ou pour manger sans être exposé à y recevoir ces insectes immondes qui voltigent en nuages autour de chacun, se noient dans les tasses et les verres et s'attachent aux mets sans qu'il soit possible de s'en débarrasser. On s'y fait pourtant à la longue au point de rire du dégoût des nouveau-venus. La nuit met un terme à ce supplice, les mouches disparaissant avec le soleil; mais le mineur n'y gagne pas grand'chose, car à peine est-il étendu sur sa couche qu'une armée de puces logées dans les fourrures et la trame des couvertures vient s'abattre sur lui avec une voracité qui l'empêche de goûter aucun repos. Ce ne sont pas du reste les seuls insectes; les grosses sauterelles, qui font de fréquentes apparitions dans le pays, se montrent aussi fort désagréables, elles s'arrêtent sur les tentes, qu'elles rongent quelquefois comme tout ce qu'elles rencontrent; mais en général elles sont inoffensives et causent seulement un ennui momentané en se promenant sur les lits ou en pénétrant dans les vêtemens.

Il faut vraiment avoir assisté au passage d'une nuée de sauterelles pour se représenter l'espace que peuvent occuper ces légions, aussi abondantes que les sables, et dont le nombre incommensurable obscurcit la lumière du soleil et projette une ombre sur la terre; cette masse compacte, vue de loin, fait l'effet d'une montagne dont les contours seraient adoucis par la distance et qui s'avancerait lentement et sans interruption. En effet les sauterelles, qui s'abattent sur les champs pour se nourrir et se reposer, reprennent leur vol plus tard et se mêlent de nouveau à la troupe, tandis que d'autres à leur tour s'arrêtent pour continuer ensuite de la même manière, établissant ainsi un mouvement perpétuel que nul obstacle ne peut rompre. Une voiture surprise par cette avalanche est forcée de s'arrêter, les chevaux, aveuglés et affolés, refusant tout travail;

ne sachant comment se dérober aux coups multiples de ces myriades d'insectes incapables de diriger leur vol et se heurtant contre tout ce qui se trouve devant eux, pour retomber épuisés sur la terre, où ils forment une sorte de matelas mouvant et grouillant. La nuée la plus considérable qui ait passé aux mines pendant mon séjour commença vers sept heures du matin et ne disparut qu'à une heure assez avancée de la journée; elle couvrait environ 8 kilomètres de longueur, ne cessa pendant tout le jour de s'avancer sur cette étendue en masse toujours renouvelée, et formait à l'horizon comme un rempart se déroulant sans interruption et donnant l'idée de l'infini. Ces nuées d'ordinaire sont accompagnées de troupes d'oiseaux insectivores que l'on s'étonne de ne pas voir plus nombreux dans le pays, au milieu d'élémens si favorables à leur existence.

Dans ces occasions, les Cafres mettent le feu aux champs; toutes les sauterelles que la fatigue y fait tomber ont les ailes et les pattes grillées et leur fournissent des repas friands et copieux. Cette sorte de manne leur est souvent d'un grand secours lorsqu'ils entreprennent de véritables voyages au long cours, ayant à marcher un mois et plus pour se rendre de leur tribu aux mines. Ils y sont attirés en grand nombre par la certitude de trouver un emploi qui leur assure une existence facile et la perspective d'avoir un fusil, car l'ambition de tous les Cafres est de posséder une arme à feu. Ils ne travaillent que le temps strictement nécessaire pour amasser de quoi l'acheter, et ils se montrent alors fiers comme des héros, lorsqu'ils ont pu, moyennant 25 ou 30 francs, se procurer un de ces fusils de rebut dont les canons ne sont que de vieux tuyaux à gaz un peu dérouillés et faits spécialement pour être vendus, non pour servir. Quoi qu'il en soit, armés de la sorte, avec une corne de bœuf pour poire à poudre, — la plus grande possible naturellement, — ils regagnent leur pays, convaincus qu'ils vont tuer tous leurs ennemis, et en attendant ils tirent à toute minute des coups de fusil en l'air pour voir si l'arme n'éclate pas, mais en prenant toujours la précaution de détourner la tête et de fermer les yeux au moment où le coup va partir. Cette manière de viser devrait bien rassurer leurs ennemis, s'ils n'en faisaient autant de leur côté; mais chacun compte plus sur la détonation pour affecter le moral de ses adversaires que sur le mal problématique qu'il pourrait leur faire. Ces Cafres s'emploient avec les mineurs à raison de 10 ou 15 francs par semaine, plus le maïs à discrétion, la viande le dimanche, du tabac quelquefois et des coups souvent; ils travaillent le moins possible et volent le plus qu'ils peuvent, avec l'assurance qu'ils ne seront jamais découverts, vu la difficulté d'exercer une surveillance active sur une quantité d'hommes disséminés et occupés à des travaux divers dans des endroits différens.

II.

Les concessions faites à l'origine par le gouvernement hollandais, premier propriétaire du pays, stipulaient toutes que les minéraux précieux trouvés dans le sol appartenaient à l'état et que le titulaire de la concession recevrait une indemnité en échange du terrain dont il serait évincé, et c'est en vertu de cette loi, favorable au gouvernement, au fermier et au mineur, que toute ferme sur laquelle on découvre une mine est immédiatement mise sous la tutelle directe de l'état. Celui-ci établit une police chargée de percevoir un droit de patente de chaque mineur et de protéger les intérêts de tous; ce droit de patente est partagé avec le fermier, auquel il constitue un très beau revenu. Chacun ayant le droit de chercher (*to prospect*), il y a beaucoup de personnes qui parcourent le pays isolément et font des fouilles là où la nature du terrain les invite à tenter fortune. Si au bout de quelques jours ou de quelques semaines, suivant la patience du chercheur, il n'a rien trouvé qui lui fasse espérer un résultat lucratif, il démonte sa tente et va fouiller ailleurs; autrement il persévère dans son travail. Il arrive alors presque toujours qu'un voyageur quelconque ou un chasseur, apercevant une tente ainsi plantée au milieu de la plaine, s'approche pour voir ce qui s'y passe et, le cas échéant, partager l'aubaine. Le mineur répond invariablement à toutes les demandes qu'il n'a encore rien trouvé; mais le chasseur, jugeant par la grandeur du trou du temps qu'il a fallu y employer, ne se laisse pas persuader que l'on continue à travailler sans motif dans un endroit stérile. Il prend alors des points de repère, et va chercher à son tour des outils et des amis qui viennent s'installer auprès du premier pionnier. Cette petite colonie naissante, aperçue de même par d'autres voyageurs, attire encore quelques personnes jusqu'au moment où chacun reconnaît qu'il n'y a réellement rien à y faire : alors on se sépare; mais quand au contraire il arrive à un de ces mineurs de trouver seulement un diamant, le bruit s'en répand avec une rapidité incroyable, et de tous les points de l'horizon l'on voit accourir, se ruer, suivant l'expression anglaise (*to rush*), des mineurs n'ayant pour tout bagage que des outils, un pain et une gourde d'eau-de-vie. Il va sans dire qu'en même temps arrivent des bouchers, des boulangers et surtout des cantiniers, qui font les bénéfices les plus certains. Ces derniers sont quelquefois les propagateurs de la nouvelle, dont ils savent si bien tirer parti.

Lorsqu'il se découvre un nouveau *placer*, chaque mineur qui y vient choisit ou plutôt prend au hasard un morceau de terre de 31 pieds carrés, aux quatre coins duquel il enfonce des piquets de

jardinier pour établir sa possession et en même temps ses bornes. C'est là son seul titre de propriété, et il a quelquefois à le défendre à bons coups de poing. En effet, les derniers venus, n'ayant plus de place ou se voyant relégués trop loin de l'endroit où ont été trouvés les diamans, cherchent à s'emparer d'un *claim* quelconque par la ruse ou par la force; ils attendent le moment où le propriétaire, en allant déjeuner, emporte ses outils et laisse le terrain vide, pour venir s'installer à sa place et soutenir après avec impudence que ce sont eux qui ont posé les bornes; il s'ensuit un procès qui se décide sur les lieux à la boxe, et le terrain reste au plus fort. Aussitôt qu'il est bien établi que les diamans existent réellement dans l'endroit et que la mine est appelée à vivre, les mineurs se réunissent et nomment un comité chargé de rendre la justice et de prononcer sans appel sur toutes les questions en litige, — celles du moins qui concernent la propriété et le travail, car personne ne se préoccupe des délits de la vie publique ou privée. Le premier soin de ce comité est de faire un règlement pour déterminer quand un *claim* peut être considéré comme abandonné. Il arrive en effet que des mineurs, ne trouvant rien au début, se dégoûtent et vont ailleurs sans en donner avis, puis reviennent plusieurs mois après lorsqu'ils ont appris que la richesse du *placer* est constatée. Il est donc nécessaire de se tenir en garde contre leurs réclamations, comme aussi d'empêcher les spéculateurs de s'emparer des terrains et de les garder sans les mettre en exploitation. Pour ces raisons, il est convenu que tout *claim* qui n'est pas travaillé d'une façon quelconque pendant trois jours entiers est supposé abandonné, et peut être pris par le premier qui vient. Ce délai de trois jours, adopté d'abord, a été plus tard fort augmenté pour faire la part de la maladie ou de toute autre cause indépendante de la volonté du mineur.

La propriété, une fois établie de cette manière sommaire, n'est plus à la merci de la force brutale, et celui qui désire se procurer un terrain doit l'acheter du détenteur, auquel il donne une somme plus ou moins forte, selon la réputation du *claim*. Au *New-Rush*, les propriétaires primitifs ont dès le début morcelé leurs *claims* par quarts, par cinquièmes, etc., et ces morceaux se payaient toujours fort cher, quoique chaque jour en vit diminuer la terre et par conséquent la richesse. Un de mes voisins, possédant un demi-*claim* (31 pieds sur 15) déjà travaillé à plus de 15 mètres de profondeur, était, lors de mon départ, en marché pour le vendre 100,000 francs. C'est pourquoi il se fait maintenant si peu de fortunes aux mines. Les débours considérables, le prix de la main-d'œuvre toujours croissant en proportion de la profondeur, la nécessité de transporter à de grandes distances les sables, qu'on ne peut plus trier sur place vu l'encombrement produit par les anciens travaux, tout cela cause

une augmentation de frais notable à la charge des nouveau-venus. Autrefois chacun, exploitant la surface du sol ou à peu près, enlevait la terre dans une brouette et allait la trier à quelques pas, autour du bassin diamantifère, sans avoir besoin d'appareils d'extraction ni de travaux de soutènement, et sans perdre de temps à faire monter les seaux d'une assez grande profondeur. La terre n'était pas plus riche; mais, comme on en travaillait davantage dans le même temps et à moins de frais, on recueillait plus de diamans et l'on avait un bénéfice plus certain, surtout quand on avait eu le terrain pour rien ou pour peu de chose. Ceux que le hasard a favorisés assez pour leur permettre d'avoir un *claim* au *New-Rush* lors de la découverte de ce *placer* exceptionnel ont pu s'enrichir en très peu de temps; mais en général il ne s'y est pas fait de grandes fortunes parce que ceux qui, après quelques semaines, quelques mois peut-être, avaient le bonheur de se trouver à la tête d'un certain capital, s'empressaient de fuir un climat et un travail trop durs, pour aller jouir ailleurs de leur bonne chance. Naturellement ils vendaient en partant leur morceau de terre, et mettaient le nouveau propriétaire à l'abri de toute réclamation en lui transférant la patente sur laquelle est porté le numéro du *claim*. C'est là toute la formalité requise; elle suffit pour assurer la libre jouissance de ce bien acquis dans des conditions si peu ordinaires. On comprend que ceux qui, outre leur peine et leur temps, apportent des capitaux dans une entreprise aussi hasardeuse ne voient pas d'un bon œil le règlement qui autorise le premier venu à s'emparer de leur *claim*, si, pendant un temps assez difficile à constater et toujours contesté, ils ont négligé leur exploitation : aussi tous les mineurs actuels, possesseurs à la suite d'acquisitions sérieuses, sont-ils fortement opposés au maintien de cette coutume, qui n'a pu être abolie entièrement, mais qui a du moins été renfermée dans de plus justes limites; le propriétaire malade ou momentanément absent a désormais le temps d'être prévenu par ses voisins et de venir par sa présence déjouer les calculs de mauvaise foi.

Lorsqu'une mine offre une étendue telle que les détenteurs des terrains du milieu ne pourraient exploiter leurs morceaux sans passer chez leurs voisins, on fait des rues qui traversent le bassin de bout en bout, et courent parallèlement les unes aux autres. Pour cela, chacun doit donner un espace large de 7 pieds 1/2 sur toute la longueur de son terrain; mais, afin de diminuer le nombre des rues au profit de la largeur, on les adosse deux à deux; l'intervalle se trouve ainsi plus grand et permet à l'air et à la lumière de circuler librement, en même temps que les charrettes peuvent se croiser sur un espace de 15 pieds. Chaque mineur place en terre, en travers de la route, deux ou trois solives débordant sur son *claim*

de 1 mètre environ, de manière à former avec des planches et un rebord une sorte de plate-forme ou de caisson pour recevoir la terre qu'on y fait monter, en attendant les brouettes ou les charrettes qui l'emportent à l'endroit où se fait le triage. Chacun travaillant à sa façon et selon ses moyens, on comprend que les *claims* ne gardent pas le même niveau et que les uns soient arrivés à de grandes profondeurs quand d'autres souvent sont encore peu avancés. Il devient alors facile de reconnaître les différentes propriétés sans qu'il soit nécessaire de laisser entre elles aucun mur de séparation. En général, on cherche à descendre le plus vite possible, d'abord pour en finir plus tôt, puis parce que la loi de l'endroit est que toute terre qui tombe dans un *claim* appartient au propriétaire chez qui elle tombe, de sorte qu'on a toujours intérêt à se maintenir au-dessous de ses voisins pour recevoir tout ce qui peut s'échapper de chez eux, — non par poignées, comme on pourrait le croire, mais par charretées quelquefois, et même par centaines de tonnes dans les cas d'éboulemens. Ces éboulemens, très rares à l'origine, finissent par devenir assez fréquens lorsque les terrains ont été travaillés à de grandes profondeurs, laissant les rues debout comme d'immenses murs non étayés et ébranlés sans cesse par le passage des charrettes; en outre les mineurs, avec une imprévoyance coupable, se laissent aller à entamer les terres au-dessous des rues, de manière que celles-ci ne représentent plus que des pyramides renversées dont le haut conserve toujours la largeur primitive, tandis qu'en bas elles n'ont guère plus de 1 mètre ou 2. Il arrive alors un moment où cette masse, de plusieurs centaines de mètres de long, s'ébranle et s'abat avec un fracas épouvantable, entraînant les plates-formes et les échafaudages, brisant tout et remplissant les *claims* de débris de toute sorte. Par un bonheur providentiel, ces éboulemens n'arrivent d'ordinaire que la nuit, aux heures où le changement subit de la température produit une contraction brusque des terres. Les mineurs, en venant le matin au travail, voient toute leur installation réduite à néant, et sont obligés, avec grande perte de temps et d'argent, d'adopter un nouveau mode d'extraction, puisque les rues n'existent plus. Ils y trouvent quelquefois une compensation lorsque leurs *claims*, étant très profonds, ont reçu les terres, c'est-à-dire les diamans des voisins; mais cet avantage est souvent annulé lorsque, parmi les terres diamantifères, se trouvent beaucoup des schistes formant le pourtour du bassin; le travail est alors des plus pénibles, et, pour quelques charretées de bonne terre que l'on recueille ainsi, on est forcé de déblayer, transporter et trier des tonnes de pierres. Ce sont en général des pertes considérables, qui jettent tout le monde dans la consternation et ruinent ceux qui n'ont pas les moyens de refaire de

nouveaux appareils, toujours fort coûteux. Quand ces éboulemens ont lieu de jour, ceux qui sentent la terre trembler sous leurs pieds ou qui voient la première fissure se produire donnent aussitôt l'alarme, et chacun au-dessous s'empresse de fuir pour échapper aux malheurs affreux qui en résulteraient; mais il s'en produit quand même, car l'imprudence est excessive et l'habitude du danger fait qu'on le craint moins : aussi dans ces cas y a-t-il souvent des personnes gravement blessées ou enterrées vives sous des masses tellement énormes de matériaux que l'ardeur qu'on met à leur porter secours n'est pas toujours couronnée de succès. Ce n'est pas le seul danger qui menace le mineur à ciel ouvert, car il arrive presque tous les jours que des charrettes, en se croisant sur les rues, sont forcées de passer trop près du bord, qui s'écroule sous le poids de la charge, et charrettes, bœufs et chevaux sont précipités au fond du *claim*, où ils arrivent broyés. Toutefois, par un hasard extraordinaire où l'on pourrait bien voir la protection divine, il n'est jamais arrivé, à ma connaissance du moins, qu'un mineur ait été sérieusement blessé par la chute de ces corps; s'il en était autrement, les esprits seraient trop frappés pour continuer un travail qui met incessamment la vie en danger, et personne ne consentirait à chercher une fortune problématique dont on n'aurait guère la chance de jouir.

Lorsque l'écroulement des voies de communication a rendu impossible l'exploitation des *claims* du centre, on établit sur le pourtour supérieur du bassin des pieux solidement fichés en terre et assujettis les uns aux autres, que l'on fait communiquer chacun avec un *claim* au moyen d'un câble en fil de fer galvanisé, sur lequel court une poulie armée à sa partie inférieure d'un crochet pour suspendre les seaux de terre, et que deux hommes font monter au moyen d'une corde qui s'enroule sur un tambour mû par une manivelle. Les travailleurs du fond remplissent les seaux, et la terre, une fois rendue en haut, est empilée pour être enlevée plus tard, ou versée dans des caissons d'où on la fait couler dans les charrettes qui viennent la recevoir. La vitesse avec laquelle montent les seaux ainsi tirés est telle que le balancement produit les fait souvent décrocher pour le plus grand malheur de ceux qui se trouvent au-dessous, et il est vraiment surprenant que malgré ces chutes journalières il n'y ait jamais eu à enregistrer aucun accident mortel. Quand un Cafre reçoit un seau ou une pierre sur la tête ou même sur toute autre partie moins délicate, il commence à tout hasard par tomber en syncope et par faire le mort; on lui jette de l'eau à pleins vases, on y joint d'ordinaire quelques coups de pied dans les côtes, et le remède est souverain pour le remettre sur ses jambes, car cette race est dure au mal au-delà de tout ce qui peut s'imaginer, et supporte avec impunité des coups dont aucun autre homme ne revien-

drait. Je me souviens d'avoir vu un Cafre, pris de boisson, qui avait imaginé de démolir à coups de tête un mur en pierre de taille, s'élancer contre ce mur la tête la première comme un bélier, après avoir pris un élan de quelques pas; les chocs qu'il recevait ainsi étaient effrayans, et en apparence suffisaient pour le tuer sur place, ce qui ne l'empêchait pas de recommencer.

Les Cafres qui travaillent au fond des *claims* trouvent souvent des diamans en *piquant*, c'est-à-dire en creusant avec le pic, car il est difficile qu'un gros diamant échappe dans des conditions pareilles à un œil exercé; ils le portent alors au maître ou au surveillant, qui leur donne une récompense, à moins qu'ils n'aient la certitude que personne ne les a vus le ramasser, ce qui influe beaucoup sur leur honnêteté. La terre diamantifère que les charrettes ont transportée sur les lieux où elle doit être triée est d'abord écrasée grossièrement par les hommes qui s'accroupissent en rond armés de bûches et qui la battent à mesure qu'elle est jetée par pelletées au milieu d'eux; cette première opération a pour but de la séparer des pierres. On la passe ensuite à travers un tamis à mailles d'environ 15 millimètres de côté qui retient les coraux, que l'on rejette malgré les diamans qui peuvent s'y trouver, car la peine qu'il faudrait se donner pour briser ces pierres ne compenserait pas la perte de temps et d'argent occasionnée par ce travail. La terre est passée dans un second tamis à petites mailles de 2 à 3 millimètres pour la débarrasser de la poussière et la mettre en état d'être triée. On la verse alors sur des tables autour desquelles les hommes sont rangés avec des espèces de racloirs faits de morceaux de fer-blanc ou de débris de vieux seaux; chacun plonge son racloir dans la masse et attire à lui une certaine quantité de terre, une forte poignée à peu près, que du même mouvement il étale de manière à voir d'un seul regard s'il s'y trouve des diamans. La sûreté de coup d'œil qu'on acquiert avec l'habitude finit par rendre ce travail beaucoup moins minutieux qu'il ne paraît au premier abord, à ce point que les nouveau-venus, en voyant le mouvement de va-et-vient continuel du bras, ne peuvent croire à la possibilité d'un triage fait aussi vite. Cependant il est difficile de laisser passer un diamant à moins qu'il ne soit très petit, car ce cristal, quoique ne jetant aucun feu à l'état brut et n'ayant aucune couleur, saute aux yeux d'une manière étonnante au milieu des terres et des graviers, et, chose remarquable, il est toujours pur, même dans la poussière, qui ne s'y attache jamais et semble le respecter. Malgré ces conditions favorables, les terres rejetées après le triage contiennent encore beaucoup de diamans, par la raison que les Cafres employés à ce travail sont plus occupés à bavarder qu'à regarder la table, et, par paresse ou par besoin

naturel de mal faire, trient en couches tellement épaisses que les diamans sont enfouis au milieu des autres matériaux et échappent à la vue. Pour donner une idée de la négligence avec laquelle ces hommes s'acquittent de ce devoir, je dirai qu'un de mes associés, étonné de voir que nos trois *claims* réunis, travaillés ensemble par tous nos Cafres, nous donnaient à peine huit ou dix diamans par jour quand nous pouvions en attendre vingt-cinq ou trente, puisque chacun de nos *claims* fournissait une moyenne d'environ huit diamans chaque jour quand nous les travaillions nous-mêmes, eut l'idée de cacher parmi les terres qui se trouvaient sur la table un diamant de 36 carats, c'est-à-dire plus gros que la plus belle noisette, afin de voir s'il fallait accuser la fidélité des ouvriers, et, quoiqu'il les surveillât attentivement, toute la terre fut triée devant lui sans que le diamant fût aperçu; il avait été rejeté sous la table, où il fut retrouvé après des recherches. Cette même négligence nous fut confirmée du reste dans une autre circonstance : en déplaçant la table pour la transporter dans un endroit moins encombré, on trouva, parmi les sables qui avaient été triés, un diamant de 13 carats 1/2, gros comme la première phalange du doigt et qui aurait été perdu pour nous comme tant d'autres. C'est même devenu une industrie nouvelle aux mines, pour ceux qui ne peuvent acheter un *claim*, de repasser les terres abandonnées, ce qui est quelquefois très productif. Un de mes amis se faisait ainsi, sans avoir risqué aucun capital, un revenu de 250 francs par semaine, car, outre les diamans qui peuvent échapper à la vue pendant le triage, il s'en rencontre dans les coraux et les terres dures qui restent dans le premier tamis, et ces terres, après avoir été exposées quelque temps à la pluie et au soleil, se désagrégent d'elles-mêmes et abandonnent leur trésor à celui qui a eu la patience de chercher et d'attendre. Beaucoup d'enfans et de jeunes Hollandaises passent ainsi leurs journées à fouiller à l'aventure dans les sables, et sont quelquefois largement récompensés. Dans la rue où je travaillais, un enfant trouva, parmi des terres déjà triées, un diamant de 73 carats. Quoique des hasards aussi favorables soient une exception, il n'est point rare de rencontrer dans les rues de petits diamans d'un carat et au-dessous, tombés avec la terre pendant le transport, qui s'effectue dans des charrettes à peine jointes, ou provenant des sables dont on se sert comme de gravier dans les tentes et ailleurs.

Les hommes et les femmes ne sont pas seuls à se montrer avides de ces cristaux précieux, ils ont des concurrens parmi les volailles, qui, pour un motif plus matériel, avalent les diamans, comme les autres cailloux, quand elles les rencontrent. Aussi les cuisiniers qui ont à préparer un poulet ne manquent-ils jamais d'apporter les

plus grands soins à le vider, et les maîtres y gagnent sous le rapport de la propreté. Dans un restaurant où je prenais mes repas, on découvrit deux dimanches de suite un diamant dans le jabot ou le gésier des poulets, et les journaux de l'endroit ont parlé d'un cheval qui, en piétinant pour se soustraire à un médicament qu'on voulait lui faire avaler, mit à nu un diamant de 7 carats, à la grande satisfaction de son propriétaire. Ces faits, écrits par les mineurs à leurs amis d'outre-mer, racontés et amplifiés par ces derniers, sont passés à l'état de légende, et ont entouré les mines d'une auréole féerique qui séduit les esprits aventureux et leur cause bien des déboires à leur arrivée.

Un des côtés les plus caractéristiques des mines est la manière sommaire dont la justice y est administrée : aussitôt qu'un homme de service est pris volant un diamant, il est tout d'abord rossé consciencieusement par son maître et conduit au bureau du magistrat par une escorte de mineurs. Chemin faisant, ils lui appliquent par anticipation une correction de coups de poing et de coups de pied pour le cas où, son fait n'étant pas assez prouvé, il serait relaxé, ce qui est rare, attendu que le magistrat, qui a vécu de longues années parmi ces peuples, connaît leur perversité et ne se laisse pas prendre à leurs mensonges. L'homme est, pour ce vol, condamné aux travaux forcés, outre la peine du fouet, qui lui est appliquée séance tenante. Cependant, malgré la sévérité bien connue du juge, il arrive souvent que les mineurs se laissent aller à se faire justice eux-mêmes, comme au temps où le gouvernement ne se mêlait pas encore de ces questions, et dans ce cas les châtimens sont d'une rigueur vraiment exemplaire, comme cela eut lieu pour un Cafre qui fut frappé jusqu'à mort par ses maîtres. Les possesseurs de *claims* se montrent également inflexibles pour les cantiniers qui achètent des diamans aux Cafres, c'est-à-dire qui recèlent leurs vols. Dès que le fait est prouvé, les mineurs se réunissent le soir en *meeting* et vont incendier la cantine avec tout ce qu'elle contient, et le coupable se trouve ainsi réduit à la misère. Malheureusement ces exemples terribles ne produisent pas toujours l'effet qu'on en devrait attendre : la tentation d'avoir un diamant pour un verre d'eau-de-vie, jointe à l'espérance de l'impunité, séduit encore bien des malfaiteurs, qui se laissent aller à commettre ces actes répréhensibles jusqu'au jour où la passion des mineurs les pousse à ces tristes excès de sauvagerie, que la police locale fait de louables efforts pour arrêter; mais que peuvent une centaine d'hommes, quoique bien montés et armés jusqu'aux dents, contre une foule exaspérée? Je pourrais citer encore bien des actes de sévérité barbare, je n'en rappellerai qu'un seul. Un faux docteur fut convaincu d'avoir empoisonné une petite fille avec des médicamens administrés au ha-

sard. Dans le premier moment d'exaspération causée par cette nouvelle, on décida non-seulement de brûler sa tente, mais de le brûler lui-même après l'avoir enduit de goudron et de plumes. Heureusement il parvint à se soustraire au supplice dont il était menacé.

Pour s'assurer que tous les diamans trouvés en possession des Cafres sont bien le produit d'un vol, on ne leur permet pas d'avoir de *claims* et de travailler la terre pour leur compte. S'il en était autrement, si un seul Cafre pouvait posséder légalement un diamant, il deviendrait le recéleur général, et, sous prétexte de vendre ce qui lui appartient, écoulerait le produit de tous les vols. Ces gens trouvent assez d'occasions de tromper la surveillance pour qu'il soit inutile, dangereux même, de leur faciliter les moyens de mal faire. Du reste, ils avaient eu pendant un temps le droit de posséder des *claims* dans une ancienne mine abandonnée et improductive, et, quoique ces terres ne pussent guère rapporter de diamans, ils en avaient toujours à vendre, ce qui a fini par ouvrir les yeux et faire prendre les mesures sévères dont il est question.

Il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur la vie matérielle des mineurs. Tous ceux qui occupent une position moyenne prennent leurs repas à des tables d'hôte, où ils trouvent de grosses pièces de viande de boucherie rôtie ou bouillie, quelques légumes communs et un dessert assez simple. Ils peuvent ainsi satisfaire les plus robustes appétits à des prix rendus raisonnables par la concurrence des établissemens de ce genre, — environ 2 fr. 50 par repas, sans le vin. Chacun arrive dans son costume de travail, les manches retroussées, couvert de terre, la pipe à la bouche. La propreté et le confort laissent beaucoup à désirer à ces tables dépourvues de nappes et de serviettes, où les couteaux ne coupent guère plus de la lame que du manche, où les fourchettes de fer à deux dents ne servent que trop souvent à une foule d'usages en contradiction flagrante avec leur destination. Des hôtels tenus avec un certain luxe relatif, et qui ont des couverts en métal blanc et une table presque recherchée, offrent, pour 3 fr. 75, toujours sans le vin, des repas convenables, et sont fréquentés spécialement par les marchands de diamans, les voyageurs, les nouveaux arrivés. Cependant ces deux catégories de tables d'hôte ne peuvent suffire ni convenir à toutes les bourses et à tous les goûts; le mineur pauvre ou économe fait sa cuisine lui-même et se contente d'un ordinaire plus que modeste; il passe chez le boulanger et le boucher en quittant l'ouvrage, et porte sans honte ce qu'il vient d'acheter. L'existence la plus agréable et la mieux entendue sous tous les rapports est celle du mineur riche qui se joint à quelques amis. Les tentes sont alors groupées de manière à former un camp; on l'entoure et l'on est chez soi avec des domes-

tiques, un cuisinier et une tente consacrée uniquement à servir de salle à manger; ceux qui se trouvent dans ces conditions vivent à leur guise, ayant bonne table, bouteilles nombreuses et variées, des visiteurs toujours, cela s'entend, et en somme ne dépensent pas beaucoup plus. Seulement chacun à son tour a l'ennui de s'occuper du ménage et d'aller au marché, où tout se vend aux enchères, depuis le poulet jusqu'à la botte de carottes. Ce marché, qui se tient tous les matins sur une grande place d'environ un kilomètre carré, offre un coup d'œil assez étrange sous le rapport de la variété. Les comestibles de toute sorte à côté de lingeries et de vieilles défroques, les fourgons de bois, les chevaux, les harnais, les objets de ménage, les tentes, les troupeaux de bœufs ou de moutons, les ferrailles, les outils, enfin tout ce qui peut se vendre y est envoyé et y trouve un acquéreur à des prix quelquefois assez modiques, à moins qu'il ne s'agisse de comestibles, car, excepté la viande de boucherie, qui est abondante aux mines, tout ce qui se consomme est fort cher. Un cuisinier ou se disant tel, sachant tout au plus faire bouillir de l'eau, se paie au minimum 150 francs par mois, et à ce prix n'a-t-on généralement qu'un empoisonneur émérite. L'usage des viandes saignantes et des boissons fortes, la rareté des légumes et peut-être aussi la mauvaise qualité de l'eau, ne tardent pas à enflammer le sang au point qu'en été la plus légère égratignure devient en quelques heures une plaie douloureuse, fait enfler tout le membre, et peut causer de grandes souffrances pendant plusieurs mois. C'est un tribut que paient la plupart des nouveau-venus.

Du climat des mines, je me contenterai de dire quelques mots, ne m'étant pas trouvé dans des conditions qui m'aient permis de l'étudier. Il m'a été affirmé que, d'après les observations faites par un médecin anglais, pendant l'hiver de 1871 le thermomètre est descendu, aux mines de rivières, à 25 degrés Fahrenheit au-dessous de glace (environ 14 degrés centigrades), et que pendant l'été il s'est élevé, à l'ombre, à 150 degrés Fahrenheit (66 degrés centigrades). Je peux déclarer à mon tour qu'au *New-Rush*, où les saisons sont beaucoup moins rigoureuses qu'aux mines de rivières, pendant l'hiver de 1872 (juin à septembre) mon thermomètre est descendu, en plein air, à 10 et 12 degrés centigrades au-dessous de zéro, et qu'à la fin de septembre il est monté, dans ma tente, à 39 degrés centigrades. Jugeant qu'une augmentation de température ne conviendrait pas à ma santé, je suis parti sans plus observer. Il y a toujours une grande différence entre la température des jours et celle des nuits : en été, malgré la chaleur brûlante des journées, les nuits sont presque toujours assez froides pour nécessiter l'emploi de couvertures de laine; en hiver, quel

que soit le degré de froid de la nuit, le thermomètre ne reste pas, pendant le jour, au-dessous de 6 degrés centigrades. Il se produit donc tous les jours une variation de 15 à 20 degrés dans la température pendant les premières heures de la matinée en hiver, et une variation plus forte pendant les dernières heures de la nuit en été. Ces changemens s'expliquent par l'élévation extrême du terrain d'une part, et sa nature sablonneuse de l'autre; le rayonnement est encore augmenté dans une proportion notable par les immenses amas de sables et de coraux accumulés autour des habitations à la suite des travaux, et au milieu desquels chaque tente se trouve placée comme dans un foyer ardent.

Pendant tout l'été, et surtout pendant les mois de fortes chaleurs (décembre à mars inclusivement), le pays est visité par des pluies torrentielles qui font songer à cette expression de *cataracte* usitée dans les Écritures. En quelques minutes, les plaines se transforment en lacs; les plus petites sinuosités de terrain se changent en ruisseaux dangereux à traverser; les endroits encaissés deviennent les lits de véritables torrens qui déracinent les arbres sur leur passage, vont grossir les fleuves, et en peu de temps les faire monter de plusieurs mètres. Ces pluies, qui d'ordinaire viennent de *Klip-Drift* (mines de rivières), s'annoncent par un nuage que l'on voit poindre à l'horizon, et qui est précédé de quelques rafales; au bout d'une demi-heure environ, le ciel entier est pris, les éclairs partent de tous les côtés à la fois, laissant à peine aux yeux le temps de se remettre; le tonnerre gronde et tombe avec des vibrations et des éclats dont on ne peut se faire une idée sans les avoir entendus; le feu semble couler avec l'eau, ce qui fait dire aux mineurs que le tonnerre tombe « comme la pluie. » Le 6 octobre 1872, quoique la saison des orages ne fût pas encore commencée, il y eut cinq hommes frappés de la foudre dans le bassin du *New-Rush* seulement. Après ces cataclysmes, le ciel se dégage en peu de temps et redevient serein; tout se calme et rentre dans l'ordre accoutumé. Il arrive souvent que l'horizon entier est couvert et que le voyageur étonné voit briller les astres au-dessus de sa tête, alors que la ceinture de nuages noirs qui encadre cet horizon lui présente le spectacle grandiose de plusieurs orages éclatant simultanément sur divers points et se répondant avec une intensité toujours croissante. Ces convulsions de la nature frappent de terreur et d'admiration ceux qui ont la chance d'y assister, car dans cette seule région de l'Afrique probablement l'observateur peut voir une série de phénomènes électriques assez difficiles à rencontrer réunis ailleurs : ainsi il n'est pas rare d'y voir des étincelles remontantes, espèce de chocs en retour, allant de la terre aux nuages avec un petit mouvement en zigzag peu accentué, et pendant les forts orages les objets sont tellement élec-

trisés, — quelquefois même malgré la grande humidité, — que les roues des charrettes laissent échapper des auréoles de lumière; les haches, quand on s'en sert, émettent des étincelles si fortes, qu'un de mes hommes, occupé un jour à fendre du bois, jeta son outil et se sauva épouvanté. Les peaux d'animaux, tigres, chacals, hyènes et autres, dont on se sert comme de couvertures, donnent la nuit, au toucher, de véritables éclairs, que l'on peut renouveler presque indéfiniment, comme si elles se rechargeaient aussitôt que dégagées. Les chiens, même vivans, produisent un phénomène semblable, mais plus faible et ne s'obtenant pas à volonté. Les échanges de fluide sont tels entre la terre et les couches supérieures, que par tous les temps, même les plus calmes, alors qu'il n'y a pas un nuage au ciel, on voit se former de nombreux tourbillons plus ou moins intenses, tantôt stationnaires, tantôt parcourant les plaines. S'il est vrai, comme on l'a prétendu, que là où les diamans sont abondans l'air est toujours fortement chargé d'électricité, ce pays doit être éminemment diamantifère, et l'on aurait la chance de découvrir de nouvelles mines en observant les endroits où ces tourbillons se forment avec le plus de régularité, comme dans la plaine située entre le *New-Rush*, *Du Toit's Pan* et *Old de Beer's*.

Outre les pluies accompagnées d'orages, la région des mines est sujette à être parcourue par des « tempêtes de poussière. » Le vent souffle alors avec une violence inouie, déchirant et soulevant les tentes, renversant tout ce qui lui fait résistance, et entraînant des nuages poudreux d'une épaisseur telle qu'ils en sont littéralement opaques. Les mineurs sont alors forcés de cesser tout travail et de s'abriter contre ce gravier qui leur cingle le visage et le corps avec une force incroyable, et d'attendre que cet ouragan se soit calmé, ce qui n'a lieu qu'au bout de quelques heures. Cette poussière rouge et fine pénètre partout, s'attache à tout, et peut être considérée comme un des plus grands fléaux de cette contrée déjà si maltraitée.

Un phénomène singulier et inexplicable est la grandeur apparente des astres; le soleil et la lune ont pour l'œil des dimensions considérables et semblent atteindre à leur lever et à leur coucher un diamètre au moins double du diamètre habituel. Ce jeu d'optique ne provient pas des vapeurs et molécules aqueuses tenues en suspension dans l'atmosphère, car en mer, où l'évaporation est plus grande qu'au-dessus d'un désert de sable, le même phénomène ne se reproduit pas. Sans en chercher l'explication, ce spectacle est d'une splendeur incontestable, et l'on comprend le respect superstitieux dont les peuples sauvages entourent l'astre roi, lorsqu'on voit son disque énorme descendre au milieu des brumes de l'horizon avec des teintes d'une richesse à désespérer les peintres.

Je termine ces remarques sur le climat par deux observations. 1° Les habitans de l'Afrique et des colonies, lorsqu'ils viennent en Europe, souffrent moins des premiers hivers que les Européens parmi lesquels ils vivent, de même que dans les colonies les Européens sont moins sensibles que les créoles aux premiers étés qu'ils y passent. De ce fait parfaitement connu, il semble résulter que le sang a la propriété d'emmagasiner le calorique pour ainsi dire, et de conserver très longtemps une température correspondante au milieu dans lequel il se trouvait. 2° A température égale au thermomètre, le froid est bien moins sensible sous les tropiques que sous les autres zones. Ainsi on a vu qu'aux mines le thermomètre descend à — 14 degrés centigrades environ, et cependant, malgré la rigueur apparente de ces hivers, aucun mineur ne fait de feu pour se chauffer, peut-être, il est vrai, à cause du prix élevé du bois. Quel que soit le motif de cette abstention, il n'en est pas moins constant qu'une population d'une quarantaine de mille âmes de tout pays et de tout âge, répartie entre les diverses mines, y vit en quelque sorte en plein air, sans autres abris que des tentes, et aux mines de rivières tous les Cafres qui allaient y chercher de l'emploi (je parle de 1870 et 1871, ne sachant pas si les choses ont changé depuis) couchaient à la belle étoile et sur la terre nue sans jamais se plaindre. Cette insensibilité relative ne provient pas de la chaleur antérieure conservée par le sang comme dans l'observation précédente, car les Anglais et les Écossais, quittant leur pays à la fin de l'hiver boréal pour arriver en Afrique au commencement de l'hiver austral, — les saisons étant opposées dans les deux hémisphères, — se montrent aussi peu frileux que les autres; elle ne vient pas non plus, comme on pourrait le penser à tort, de l'activité donnée au sang par les travaux manuels, puisque maintenant la plupart des mineurs font faire les travaux durs par les Cafres et se réservent le triage des terres, qui n'est certes pas une besogne de nature à augmenter la circulation. Du reste, dans les montagnes de l'île de La Réunion, à l'établissement thermal de Salazie par exemple, où le thermomètre descend jusqu'à 2 degrés centigrades, et où je l'ai souvent vu à 3 degrés en 1861, les maisons, fort mal jointes, n'ont pas de cheminées, même celles destinées aux malades, qui y vont précisément en hiver, et personne n'y fait de feu et n'y porte de pardessus, sauf les Européens, qui ont l'habitude de ce vêtement; bien plus, il n'est pas rare d'y voir des personnes prendre des bains de rivière matin et soir à la température citée plus haut; j'en parle par expérience personnelle. Il est vrai que là, comme aux mines, le temps est toujours sec et calme, ce qui contribue puissamment à en atténuer la rigueur.

III.

Les champs diamantifères sont divisés en deux catégories : les mines de rivières et les mines sèches (*dry diggings*). Aux mines de rivières, les diamans se trouvent sur les bords et dans le lit des cours d'eau au milieu de pierres d'une grande variété : calcédoines, agates, olivines, grenats rouges et verts, granits, feldspaths micacés décomposés, tufs, schistes alumineux contenant des pyrites de fer, micas, aragonites. Ces pierres, aux couleurs vives quelquefois, égaient la vue et empêchent la monotonie du travail. Aux mines sèches, les diamans gisent au milieu des sables et des terres d'alluvion, parmi des calcaires de toute sorte, des grenats, péridots, schistes, micas, etc., et avec un minéral noir, toujours en petits fragmens informes, de cassure conchoïdale, réfléchissant vivement la lumière et rayant le verre, qu'on appelle sur les lieux du carbone, — sans doute à cause de sa couleur.

Toutes les mines sèches sont situées au milieu de vastes plaines incultes, si plates et si unies que la vue peut s'étendre dans toutes les directions sans rencontrer autre chose qu'un horizon qui par sa régularité tranche sur le ciel absolument comme celui de la mer; c'est à peine si de loin en loin on y aperçoit quelques arbres isolés appartenant invariablement à la famille des mimosas; pas d'eau, pas de terre végétale, rien en un mot qui puisse donner à penser que ces régions, privées de toute condition d'existence, soient faites pour être habitées par l'homme. La terre végétale, — terre à briques, rouge et fine, sans pierres, — a une épaisseur qui varie de 10 centimètres à 3 mètres, mais ce dernier chiffre est une exception. Quoique les diamans ne se montrent en abondance que dans quelques bassins où ils ont été accumulés avec une profusion qui rappelle les merveilles fantastiques des *Mille et une Nuits*, il est reconnu qu'il en existe dans toute la région située aux environs du fleuve Vaal. Une circonstance assez étrange et invariable jusqu'ici pour les mines sèches, c'est qu'elles se trouvent toutes sur de faibles élévations de terrain, ou, pour parler plus justement, qu'elles sont toutes accompagnées de renflemens comme si une force intérieure avait soulevé la terre en ces endroits, ce qui a fait penser que les diamans s'y trouvent par suite d'une action volcanique. Un autre point digne de remarque, c'est que les diamans ne se rencontrent à l'état de mines que dans des bassins ou dans les environs d'un récif quelconque ayant pu former barrière, — bassin et récif intérieurs qui deviennent visibles à la suite des fouilles qui y sont opérées.

Les mines sèches sont au nombre de quatre, situées dans un rayon d'environ 5 kilomètres : *Bult-Fontein*, *Du Toit's Pan*, *Old de Beer's* et *de Beer's New-Rush*. Le *New-Rush*, la plus imposante des mines, tant sous le rapport de sa richesse que de la régularité de sa forme et de sa constitution, est un vaste bassin de 630 pieds anglais sur environ 900, ayant à peu près la forme d'une poire, et se terminant à l'ouest-nord-ouest par un goulot. Il est entouré d'une ceinture de schistes qui paraissent avoir subi l'action du feu, et dont les lames, variant d'épaisseur, mais régulièrement superposées, sont très friables, se décomposent à l'air au bout de quelques semaines, et se désagrégent avec une grande facilité. Cette ceinture de schistes, tantôt gris, tantôt et plus généralement d'un brun-jaune marbré, descend vers le fond en pente irrégulière, et donne au bassin l'apparence d'un cratère de volcan; elle varie quelque peu dans sa composition, offrant dans sa partie est-nord-est une pierre dure et lisse. Du reste, en approchant du goulot, le terrain change complétement de nature; le sable devient de plus en plus rare, tandis que la terre végétale augmente jusqu'à former la totalité du sol, en même temps que la ceinture de schistes disparaît dans la même proportion pour ne plus laisser voir partout que la terre. En deux ou trois endroits, dans l'intérieur du bassin, s'élèvent comme des récifs de pierre calcaire arrivant jusqu'à la surface même du sol. Les lames de schistes qui forment le tour du bassin sont toutes inclinées de l'intérieur à l'extérieur, comme si ces terrains, unis autrefois, avaient été soulevés du centre de manière à en faire décliner les bords du côté de la circonférence. Les terres qui remplissent le bassin, — sables gris et verts, tufs, glaises, terres graveleuses, coraux, terres dures comme de la pierre, d'un bleu-gris très tranché, etc., sont déposées en couches parfaitement distinctes et parallèles, ou du moins suivent toutes les ondulations les unes des autres, comme cela se voit dans les terrains rapportés par les eaux. A 28 mètres de profondeur, vers le milieu de la longueur du bassin, existait un lit de pierres noires ordinaires dont les angles, arrondis ou adoucis, semblaient annoncer qu'elles avaient été roulées par les eaux; ces pierres gisaient dans une terre brune mêlée de beaucoup d'eau. On rencontre aussi, éparses parmi les terres, des roches de dimensions plus ou moins considérables, atteignant jusqu'à 2 ou 3 mètres de diamètre. Les différentes terres qui remplissent le bassin du fond à la surface sont distribuées sans aucune régularité, et les couches, quoique parallèles, ne sont pas les mêmes partout à une profondeur égale. Ainsi tel mineur qui à 10 mètres rencontrera une couche jaunâtre verra son voisin travailler, à la même profondeur, dans une couche de couleur et de nature différentes; de même l'une pourra être très riche, et l'autre ne rien contenir.

Un mineur dont le *claim* (morceau de 31 pieds anglais carrés) ne présentera absolument qu'une terre graveleuse et forte d'une seule constitution se trouvera à quelques pas d'un autre dont le *claim* sera composé de sables ou terres meubles en couches régulières. En général, en arrivant à de grandes profondeurs, on rencontre des couches n'ayant aucun rapport avec celles qui leur étaient superposées, soit des terres grasses excessivement dures, soit des pierres en abondance, soit une terre dure bleu-gris, soit d'ordinaire une terre calcaire agglomérée, composée en grande partie de coraux.

Outre ces minéraux réguliers, il se rencontre parfois des fragmens ressemblant à des morceaux de bois minéralisé, comme cela aurait lieu, si des sels en dissolution avaient imprégné les pores et les cavités de débris végétaux et, après la cristallisation, en avaient gardé la forme et l'apparence, tandis que le végétal lui-même se décomposait et disparaissait. On a trouvé au *New-Rush* une écaille d'huître, un œuf d'autruche, un grain de collier en verre bleu et des os d'antilope, le tout à 7 mètres au-dessous du niveau du sol. Les deux derniers objets font partie du musée de la ville du Cap.

Les diamans commencent à se rencontrer presque à la surface du sol, car, la terre végétale n'existant pour ainsi dire pas, on arrive immédiatement en contact avec les couches diamantifères, et les gisemens continuent également à toutes profondeurs; lors de mon départ des mines, on était descendu à près de 35 mètres, et les découvertes étaient aussi fructueuses pour ceux qui travaillaient à ces profondeurs que pour les mineurs échelonnés à toutes les hauteurs intermédiaires.

Ces diamans, pour la plupart, sont plus ou moins cassés, et l'on trouve autant de morceaux informes que de pierres entières; une règle assez générale est que le diamant est d'autant plus coloré en jaune qu'il est plus gros; les plus beaux découverts jusqu'à ce jour, sous le rapport du poids, sont de 288 carats, de 166, de 144, de 115, etc. Aucune mine au monde n'a jamais donné une aussi grande abondance de grosses pierres. Ainsi, avant la découverte des champs du Cap, un diamant de 4 carats était considéré comme une fort belle pierre, et au-delà de ce poids les prix ne s'évaluaient plus d'après les calculs ordinaires, mais devenaient prix de fantaisie, tandis que maintenant l'abondance des grosses pierres est telle sur tous les marchés que le prix en est considérablement réduit et de beaucoup inférieur relativement à celui des petites. Des diamans de 10 à 20 carats se trouvent journellement au Cap, et la richesse de ces champs est telle que le *New-Rush* seulement a fourni une moyenne de plus de 3,000 diamans par jour pendant plus de huit mois, la plupart de grosses pierres.

Les diamans du Cap offrent certaines particularités curieuses

dignes d'être mentionnées. La première, c'est que la qualité la plus précieuse, en raison de la pureté de son eau, de forme octaèdre régulière à arêtes vives, est sujette *à se briser au contact de l'air.* C'est ordinairement dans le cours de la première semaine après la découverte que la pierre se gerce et se casse; cependant il est à ma connaissance que des pierres qui avaient résisté trois mois et plus ont fini par obéir à cette loi assez commune. Ces diamans ont les faces excessivement unies, ce qui s'oppose peut-être à la libre circulation du calorique, et empêche les couches internes de se mettre en équilibre avec l'air ambiant, et de pouvoir se dilater ou se contracter en même temps que les couches externes, d'où cette tendance à éclater. Il n'y a que les diamans de cette catégorie qui soient sujets à ces accidens : je n'ai vu qu'une seule exception dans un diamant octaèdre de 16 carats qui n'avait qu'une gerçure intérieure lorsque je l'ai trouvé, et qui le lendemain avait craqué dans tous les sens, malgré la précaution que j'avais prise de l'isoler par une enveloppe de suif. Il n'y a pas d'exemple d'un diamant jaune ayant jamais craqué. Il n'est jamais arrivé qu'aucun de ces diamans, une fois taillé, se soit gercé ou brisé aux changemens de température. Or, pendant l'opération de la taille, le diamant est fortement échauffé par la pression exercée contre la roue du lapidaire tournant avec une vitesse de 1,200 tours à la minute; n'est-il pas permis d'en conclure que, si après ce travail la pierre a perdu la propriété de se séparer en morceaux, c'est que la chaleur développée a permis aux molécules de se grouper d'une manière normale? On pourrait aussi inférer de là que ces diamans ont dû être formés dans un milieu d'une température élevée et qu'ils ont éprouvé un refroidissement subit, une sorte de trempe. En effet, on peut fort bien supposer, en considérant la mauvaise conductibilité du cristal pour la chaleur, qu'une couche très mince à la surface se trouve, pour une cause quelconque, assez trempée pour être dans un état de dilatation très différent de celui des couches intérieures, ce qui fait qu'un changement de température en produit la rupture et détermine une fissure qui se propage dans la masse, comme cela a lieu pour les larmes bataviques. Une autre circonstance rend plus frappante encore l'analogie d'arrangement moléculaire qui existe avec le verre trempé. Les substances non cristallisées régulièrement ou appartenant au système cubique sont douées de réfraction simple, — le verre et le diamant sont dans ce cas; mais, lorsque le verre a été trempé, il acquiert la propriété de polariser la lumière, *de même que certains diamans,* ce qu'on regarde dans ces deux cas comme l'effet d'un groupement forcé de molécules dû à l'action de la trempe. Il serait intéressant de savoir si les diamans qui par exception polarisent la lumière sont précisément ceux qui sont sujets à se briser.

La seconde particularité des diamans du Cap, c'est que toutes les fois qu'on trouve beaucoup de grenats dans la terre qu'on travaille, c'est un signe à peu près certain qu'on y rencontrera des diamans. Les jours où les grenats sont rares, on ne trouve guère de diamans, les deux allant ensemble d'ordinaire. Cette observation cependant ne s'applique pas à toutes les terres; les graveleuses sont pauvres en grenats, tandis que les sables en sont riches. En troisième lieu, il est très rare qu'on rencontre de gros diamans là où les petits abondent; au contraire, les jours où l'on ne trouve pas de petites pierres, on compte fortement sur un gros diamant, et cette espérance est très souvent réalisée. Ajoutons enfin que, dans les environs d'une grosse roche ou plutôt au-dessous, on trouve presque toujours un gros diamant.

Les diamans sont distribués dans les terres de deux manières : l'une parfaitement régulière et mathématique pour ainsi dire, l'autre déjouant tous les calculs et paraissant soumise à la seule loi du hasard. Ainsi les terres situées contre le récif qui compose le pourtour du bassin sont invariablement d'une richesse immense de la surface au fond; celles au contraire qui se trouvent dans l'intérieur sont toujours d'un produit fort irrégulier. Parmi ces dernières, les unes sont riches, tandis que celles qui les touchent ne contiennent rien; chez les unes, les diamans se montrent à la surface, le contraire a lieu chez les autres; dans plusieurs enfin, les filons riches alternent avec des couches où l'on travaille des mois sans faire ses frais. Une qualité de terre est reconnue la meilleure dans une certaine région quand, quelques pas plus loin, elle est réputée détestable. En un mot, il n'y a de certitude pour l'acheteur que dans les *claims* situés immédiatement contre le pourtour, quel que soit le genre de terre qui les compose.

Abordons maintenant les hypothèses qui ont été mises en avant pour expliquer la présence des diamans en ces lieux. Selon la première, le bassin est un cratère, et les diamans s'y trouvent à la suite d'une éruption volcanique par laquelle ils y auraient été jetés. L'apparence de la ceinture de pierre formant le pourtour du bassin peut justifier la première partie de cette proposition, mais l'examen des terres qui le remplissent et la manière symétrique dont les couches en sont disposées éloignent toute idée d'action volcanique; en outre la présence de sulfate de chaux à l'état de cristaux, de pierres calcaires à l'état de coraux non calcinés, de débris végétaux minéralisés, enfin d'écailles d'huîtres, d'œufs, d'os et de verroteries, indique surabondamment que le produit du bassin du *New-Rush* est dû à une tout autre cause.

D'après la seconde hypothèse, ce seraient de violentes rafales qui auraient entraîné les diamans dans ces mines avec le sable, la terre

et les débris organiques. Cette opinion, émise par un homme venu sur les lieux avec les connaissances voulues pour se prononcer en pareille matière, dit-on, a trouvé grand crédit dans le pays, — peut-être parce qu'elle semblait promettre un lieu de dépôt qui devait en contenir une prodigieuse quantité, pour avoir pu en laisser autant emporter par le vent. D'abord les diamans se trouvant dans tous les genres de terre du bassin, il est évident qu'ils ont dû être entraînés avec ces terres; mais, comme ces terres diffèrent essentiellement les unes des autres, elles ne peuvent provenir d'une même localité. Comment comprendre alors que les vents généraux aient pu faire une tournée dans le pays pour en enlever uniquement les terres diamantifères et les réunir toutes dans un même bassin sans en laisser tomber sur la route? Ensuite les quatre mines sèches, si elles avaient été alimentées de la sorte, auraient dû se trouver sur la ligne droite représentant la direction des vents généraux, — ce qui n'a pas lieu, car elles forment un trapèze sur la carte. Enfin une objection capitale, c'est la présence parmi ces terres de roches dont les dimensions et le poids sont tels qu'aucun ouragan ne pourrait seulement les ébranler. Ces roches, n'ayant aucun rapport avec la nature du terrain environnant et se trouvant à des profondeurs variables, doivent être venues en même temps que les terres en question. Or, les roches n'ayant pu céder à l'action du vent, il est de toute évidence que les terres qui les accompagnent n'ont pu être amenées par une rafale.

La troisième supposition présente les diamans comme ayant été formés sur place par le feu, — théorie assez mal définie au reste, et qui se contente d'une probabilité vague sans l'appuyer sur aucune preuve. L'action du feu laissant intacts des calcaires de toute sorte est une nouveauté qui se juge d'elle-même, et qui n'a pas besoin de réfutation.

Après avoir passé en revue les théories du vent et du feu, il reste à envisager celle de l'eau, — et après l'hypothèse de la formation à l'extérieur, celle de la formation sur place; commençons par la dernière. Il faut rappeler ici que le bassin du *New-Rush* est plus large à la surface qu'au fond, vers lequel les bords se dirigent en pente, c'est-à-dire que ce bassin a la forme d'une immense capsule. Lorsqu'on met dans une capsule un liquide contenant des corps étrangers en suspension ou en dissolution, ces corps se déposent toujours à l'état de précipité ou de cristaux contre les parois et le fond, les plus lourds et les plus gros d'abord. Or c'est précisément ce qui a lieu pour les diamans. Les bords et le fond du bassin sont les endroits où ils se rencontrent en plus grande abondance, — les plus gros étant beaucoup plus répandus vers les régions inférieures qu'à la surface. Cette règle, pour les derniers, est

loin d'être invariable, mais elle est assez générale pourtant. La richesse bien connue des terres situées contre le pourtour rendrait assez séduisante la théorie de la formation sur place, d'autant plus que d'autres faits encore sembleraient la confirmer. Ainsi il y a des endroits où les diamans sont généralement entiers et de même nature, comme s'ils avaient été produits dans des conditions identiques, ce qui n'arriverait pas s'ils provenaient du dehors, car ils n'auraient pas eu la chance de se trouver réunis et pour ainsi dire classés. D'autre part, l'existence presque invariable de gros diamans sous les grosses roches ne peut être attribuée au hasard, et l'on est amené à supposer que ces roches, par leur abri ou leur rayonnement, ont facilité la formation du cristal. Une autre preuve serait fournie par les diamans doubles, soit deux cristaux parfaits, l'un gros et l'autre très petit, attachés ensemble, soit deux diamans collés de manière à former l'extérieur régulier d'un seul cristal; ces attaches fragiles n'auraient pas résisté aux frottemens et aux chocs violens que les pierres auraient eu à subir, si elles avaient été lancées par le feu ou charriées par les eaux pêle-mêle avec d'autres minéraux. Enfin la règle générale qui veut que les gros et les petits diamans ne se trouvent pas ensemble pourrait bien donner à penser que la formation doit avoir eu lieu sur place, puisque là où des circonstances inconnues, il est vrai, mais propices évidemment, ont permis à la cristallisation de se faire librement, toutes les molécules se sont réunies en un seul cristal gros et entier, et d'autant plus gros qu'il y a moins de petits diamans dans les environs.

Toutes ces considérations prises dans leur ensemble feraient admettre la formation sur place d'une partie des diamans; pourtant des raisons sérieuses peuvent aussi être invoquées en faveur d'une formation hors du bassin, suivie d'un transport par les eaux. D'abord la plupart des diamans sont plus ou moins cassés et portent les traces de bouleversemens violens; puis il n'y a pas d'exemple qu'on ait jamais rencontré deux morceaux pouvant s'adapter comme s'ils avaient appartenu à la même pierre; enfin les terrains dans lesquels ils gisent sont quelquefois d'une nature complétement différente du sol ordinaire de la localité, et ont dû arriver du dehors, comme le prouvent du reste l'écaille d'huître, le collier de verre, etc. Or, ces bouleversemens ne pouvant s'accorder avec la théorie d'une action volcanique, la régularité et la superposition des couches et la présence des pierres à angles arrondis nous forcent à reconnaître que ce bassin a dû être rempli par les eaux à des époques successives. Ces eaux seraient venues, selon toute probabilité, par le goulot qui s'ouvre vers l'ouest-nord-ouest, côté d'où souffle le vent et *d'où arrivent toujours les orages et les pluies torrentielles*.

Il ne serait pas improbable que les diamans, formés ailleurs,

n'eussent été transportés par ces eaux en même temps que d'autres à l'état rudimentaire ou en voie de formation, et que ces derniers, après le cataclysme, se trouvant dans le milieu favorable à leur développement, n'eussent achevé de se cristalliser. Cela expliquerait assez les anomalies que présente la coexistence en un même endroit de pierres dont les unes paraissent n'avoir jamais subi aucun effort, tandis que les autres sont dans des conditions diamétralement opposées. Si cette théorie, que je hasarde sous toutes réserves, était sanctionnée par l'autorité d'un savant spécialiste après mûr examen des lieux, on serait fondé à croire qu'en recherchant les traces du torrent original et en le remontant suivant les indications des localités, *on pourrait arriver au point initial d'où sont partis ces diamans et les surprendre pour ainsi dire en voie de formation.* On se procurerait ainsi, outre l'éclaircissement d'une très intéressante question scientifique, une nouvelle source de richesses incalculables. Un fait qui viendrait dans une certaine mesure confirmer cette idée, c'est qu'aux mines de rivières, situées dans la direction du goulot et d'où viennent tous les orages et les grandes pluies, presque tous les diamans sont entiers, — ce qui semblerait indiquer que c'est à partir de ce point ou un peu plus haut seulement qu'ont commencé les débordemens qui ont charrié les diamans et les ont brisés.

Si les observations qui précèdent ont été faites avec assez d'exactitude pour établir qu'une partie au moins des pierres ont pris naissance à l'endroit même qu'elles occupent dans le bassin du *New-Rush*, il demeurera acquis que la cristallisation du diamant n'exige ni température très élevée, ni pression extraordinaire, ces conditions n'ayant pu être remplies à la surface du sol, à 1,800 mètres d'élévation et au milieu de calcaires non calcinés.

Il n'est pas inutile d'ajouter qu'en dehors des bassins diamantifères il y a encore des gisemens de minéraux ayant l'apparence de l'anthracite ou du *bog-head*, et parmi lesquels se rencontre du fer sulfuré.

Quel sera maintenant l'avenir réservé aux champs diamantifères du Cap? Tous les *placers* mis en exploitation jusqu'ici, étant de peu de surface, ont été bien vite épuisés; seuls *Du Toit's Pan* et le *New-Rush* continuent à maintenir leur production en dépit des quantités considérables de pierres précieuses qui en sont extraites, et il serait téméraire d'assigner un terme à cette fécondité. Du reste la région comprise entre le Vaal et l'Orange est si vaste qu'il se passera encore bien des années probablement avant qu'elle ait été sondée dans toutes ses parties; le champ reste donc ouvert aux suppositions.

DESDEMAINES-HUGON.

POÈTES CONTEMPORAINS

DE L'ITALIE

M. GIOSUÈ CARDUCCI [1]

[1] I. *Poesie di Giosuè Carducci* (*Enotrio Romano*), Firenze 1871, Barbèra. — II. *Nuove Poesie di Enotrio Romano* (*Giosuè Carducci*), Imola 1873, Galeati. — III. *Opere di Poliziano*, illustrate da G. Carducci. — IV. *Poesie di Lorenzo de' Medici*, prefazione di G. Carducci. — V. *Studi letterari*, Livorno 1874, Vigo.

Un poète qui jette des rimes dans la mêlée des partis, qui déploie un drapeau pour y inscrire ses vers, est en France une exception assez rare. Nous n'aimons pas que la muse se fausse la voix au milieu des clameurs enrouées de la place publique, ni qu'elle serve d'instrument servile aux passions violentes. L'exemple en a été donné, mais il n'a pas porté bonheur à ceux qui l'ont essayé; ils y ont perdu, sinon le succès bruyant, du moins la sympathie et l'affection du public vraiment lettré. En Italie, les habitudes sont différentes. Longtemps la poésie a été le foyer de la vie nationale : en l'absence de tout autre moyen d'expansion, l'activité morale, les désirs, les espérances, les regrets, les colères de ce peuple asservi à des étrangers, empruntaient les accens de ses poètes, et durant les périodes de son plus grand abaissement c'est encore dans les cadences de leurs strophes que l'on pouvait compter les battemens de ce cœur italien qui refusait de mourir.

Une longue pratique a consacré dans ce pays l'usage de plier l'ode, la *canzone*, la satire, le sonnet, à l'expression de la pensée politique. Chacun des mouvemens sociaux de l'Italie du XIX[e] siècle

a eu ses chantres harmonieux. Après 1815, partagé entre les consolations religieuses qui lui parlaient d'une Providence et le désespoir qui ne voyait dans la création qu'une fatalité sans entrailles, ce pays, alors malheureux entre tous, entendit les hymnes sacrés de Manzoni et les éloquentes malédictions de Leopardi. 1821 releva les courages et suscita le Lombard Berchet et le Florentin Niccolini ; l'un aguerrit la molle strophe italienne et lui fit exprimer la haine de l'étranger; l'autre continua sur des scènes souvent obscures la tradition républicaine d'Alfieri. Après 1830, le Béranger toscan, Giusti, travaillait avec ses satires à l'œuvre de la liberté. Quand 1847 vit naître des espérances que rien désormais ne pouvait plus étouffer, la vie active commença en Italie, et la poésie dut rentrer peu à peu dans son vrai domaine. De 1847 à 1859, si M. Aleardi engagea la lutte avec l'arme fragile des vers contre les Autrichiens maîtres de la Lombardie, M. Prati en Piémont put se livrer à sa libre fantaisie et se contenter d'être quelquefois le poète de la dynastie constitutionnelle.

Après 1859, il semble qu'il ne reste plus de place pour la poésie dans la politique. Son rôle est fini; elle a préparé la nation à de nouvelles destinées, elle a ouvert la voie aux hommes de guerre, car les changemens les plus légitimes dans le sort des nations se font malheureusement avec le fer. Quand l'œuvre du soldat est accomplie, c'est à l'homme d'état d'organiser la conquête, même quand le peuple est son propre conquérant. Le temps des Amphions et des Orphées est passé : on n'établit pas un gouvernement, des chambres, un code de lois, une armée, un budget, avec des strophes. Ne convient-il pas alors que les poètes quittent le forum et rentrent dans leur vrai domaine, dans la retraite studieuse, où ils retrouvent la nature et la vérité? Et qui sera le gardien de ce sanctuaire, s'il est délaissé par ceux qui en doivent entretenir le culte?

Cependant il n'en est pas ainsi de l'autre côté des Alpes. Lyriques, satiriques, dramaturges, ne s'empressent pas de quitter le champ de bataille des partis : il en résulte ce double inconvénient, beaucoup de poésies de circonstance et une large dose de politique rimée. Je ne crois pas que le danger en soit fort à craindre dans un pays pourvu d'un grand sens et rompu par les siècles aux habitudes de la docilité; pourtant la dignité des lettres en souffre, et les écrivains s'accoutument à faire leur trouée dans le monde par des témérités, à surprendre l'attention publique avec un peu de talent et beaucoup de bruit. Au milieu de ce conflit de stances dont on aurait pu se passer, il y a cependant des pages faites pour mériter l'intérêt. Nous trouvons des unes et des autres dans un écrivain jeune encore qui a emporté de nombreux suffrages et soulevé tout autant

de critiques. M. Carducci est l'auteur de quatre recueils : les *Juvenilia*, juvéniles moins par l'esprit du livre que par l'âge de l'auteur, qui a fait plus tard ses fredaines littéraires, — les *Levia Gravia*, mêlés, comme il le dit, et peut-être plus qu'il ne le pense, de choses légères au milieu de pensées graves, — les *Decennali*, série politique dont la prétention est de rappeler un poème de Machiavel portant le même titre, — enfin les *Nouvelles Poésies*, qui, sauf deux ou trois pièces violentes, accusent une certaine maturité.

I.

M. Giosuè Carducci n'a pas eu souci du reproche adressé aux nombreux poètes de circonstance que compte la génération actuelle. Il ne se rend pas compte des différences qui séparent notre temps de celui de Leopardi ou de Manzoni; il ne voit pas qu'il a derrière lui non plus une nation, mais un parti, et ce parti est précisément le souci, l'inquiétude, le trouble-fête de la nation. Cependant ses écrits, tout animés qu'ils sont de la passion du moment, prouvent un véritable talent, et de ces effusions républicaines, qui sont même quelque chose de plus, il restera sans doute des traits de satire, quelques mouvemens lyriques, dont le souvenir sera lié à celui de l'histoire de l'Italie contemporaine. L'ardeur politique répandue dans ses écrits n'est pas le seul grief de la critique contre M. Carducci : l'écrivain a un goût fâcheux pour les personnalités. En qualité d'étranger fort désintéressé dans la question, elles ne peuvent que nous déplaire, elles ne sauraient nous blesser; mais notre regret est bien vif de retrouver dans la littérature d'un peuple désormais libre, d'un peuple ami, ces odieuses querelles où se reflétait l'abaissement politique d'autrefois. Et que signifie en effet de parler d'unité, d'Italie indivisible, si le démon de la discorde est toujours là, si les poètes se chargent de perpétuer l'esprit de cette *vendetta* littéraire?

Serra est le nom de sa patrie, dans la maremme toscane, non loin de l'emplacement de la vieille Populonia, la ville étrusque, la cité des forgerons dont parle Virgile et d'où Rome tirait le fer pour soutenir son duel contre Carthage. Il se fait gloire d'être né dans ce pays sévère, au milieu de ces plages veuves de leurs anciennes cités, à l'ombre des vieux donjons féodaux qui du haut de leurs roches calcinées semblent veiller sur les nécropoles tyrrhéniennes au fond des bois. Il a entendu, dit-il, à l'heure silencieuse de midi, lorsque tout semble dormir dans la campagne inondée de soleil, la conversation des lucumons et des augures de ses premiers ancêtres. Quand le

sirocco énervant tourmente les figuiers sauvages sur les vastes rochers taillés en équerre, il est monté sur les côtes anguleuses où le précédait le marchand du temps des Tarquins, attendant les voiles rouges de Phénicie sur la vaste mer bleue. Dante, qu'il appelle un pontife étrusque sorti de sa tombe, a été son grand-prêtre et son père spirituel, et il se fait conter par le chasseur la légende du comte Ugolin, revenant du combat et frappant à la porte de la tour de Donoratico.

Il paraît que M. Carducci n'a pas conservé de l'école un souvenir sympathique. Est-ce la noire soutane du maître, sa voix chevrotante et le verbe *amo* à conjuguer sur une page usée et jaune, qui lui faisaient venir à l'esprit l'idée précoce de la mort? Par un beau jour de juin, jour de soleil et de joie exubérantes que le poète excelle à décrire, l'enfant délivrait ses regards et sa pensée des entraves de la classe, en les dirigeant, à travers la fenêtre, sur les monts, sur le ciel, sur la courbe sinueuse de la mer. Grands chênes, petits arbrisseaux, nids babillards, oiseaux, insectes, faisaient un tableau et un concert à sa jeune imagination. Tout à coup du milieu de cette vie de la nature jaillit dans son esprit l'idée de la tombe et du néant. Cette petite peinture, intitulée *Souvenir d'école* (1), n'est pas seulement une de ses esquisses les plus heureuses; sans le vouloir, il fait entrevoir dans cette figure enfantine de dix ans la physionomie du poète à trente ou quarante ans. « L'enfant est le père de l'homme, » dit Wordsworth, et je ne saurais m'étonner de ce que cet écolier qui se dérobe à sa classe pour voltiger tour à tour des pensées joyeuses aux images funèbres continue plus tard, esprit peu docile, à secouer tous les jougs, même parfois celui de la raison, à vagabonder en imagination, à passer du rire aux larmes, quelquefois sans motif, comme le clavier sous les doigts d'un artiste capricieux.

Il a consacré à un autre maître un hommage plus reconnaissant. Pietro Thouar était un instituteur populaire, d'opinions qui sentaient la république, et un écrivain de la phalange de ceux qui, renonçant aux conjurations, se mirent à préparer le peuple pour des jours plus heureux. Il avait fait partie de *la Jeune Italie*, et, tout en faisant sa classe, il copiait et répandait sous main les vers patriotiques de Berchet. Ce sont là précisément les hommes qui ont donné le signal du ralliement autour du trône national de Victor-Emmanuel. On comprend que de tels maîtres, qui signaient des adresses à la royauté d'une main atteinte déjà des glaces de l'âge, devaient laisser quelques écoliers moins revenus des illusions de la jeunesse. Si M. Carducci est un échantillon fidèle de cette génération, elle est

(1) *Rimembranza di scuola*, *Nuove Poesie*, p. 65.

plus démocrate que celui qui l'a formée. L'instituteur fuyait les avances des princes et ne portait pas les décorations qui lui étaient accordées; l'écolier fait profession de braver les grands et les riches; il ne croit pas pouvoir honorer son maître sans déclamer quelque peu contre les faux Gracchus, contre les Brutus satisfaits, contre les Catons de comédie. Disons-le en passant, M. Carducci gâte le portrait de cet homme aimable et modeste par le cadre emphatique où il l'enchâsse; il en est puni par le ton théâtral de cette pièce d'un lyrisme peu d'accord avec la simplicité du sujet.

Un autre écrivain, celui-là plus célèbre, paraît avoir exercé sur lui et sur les hommes de son âge et de son parti une influence sérieuse. Le poète dramatique Niccolini avait marché d'abord dans la même voie que les Manzoni, les Rosmini, les Balbo, les Giusti. Une scission eut lieu sur la question religieuse; Niccolini ne se laissa pas gagner par les espérances qui brillèrent comme une aurore fugitive sur les commencemens du règne de Pie IX. « Tu resteras gibelin, et nous resterons guelfes, mais nous serons toujours amis, » telles avaient été, dit-on, les dernières paroles adressées à la suite d'une discussion par le marquis Gino Capponi, qui attendait de la papauté la revendication de la liberté italienne, à Niccolini, qui n'en attendait que la prolongation des maux présens; cette protestation cordiale ne fut pas réalisée. Les libéraux d'avant 1846 demeurèrent plus ou moins guelfes, ceux d'après se firent, pour une bonne part, gibelins; mais Niccolini cessa de donner la main à ses anciens compagnons d'armes. Il changea d'amis, et M. Carducci compta sans doute parmi ceux qui renouvelèrent l'entourage du vieux poète républicain; il grossit certainement les rangs des jeunes hommes qui faisaient de chacune des tragédies nouvelles de Niccolini une occasion de manifestations politiques contre la dynastie de Lorraine. Il devait être au milieu de la foule qui, à la veille de l'annexion au royaume d'Italie, battait des mains aux scènes plus virulentes que dramatiques de la pièce d'*Arnauld de Brescia*. Lui aussi, je pense, accompagnait en triomphe à son domicile le dramaturge presque octogénaire qui venait de surexciter en beaux vers la double passion de l'unité nationale et de l'indépendance civile. Dans plusieurs pièces de M. Carducci, nous retrouvons l'écho de ces soirées qui enivrèrent un instant Florence et rompirent la solitude où vivait confiné le patriarche libéral. C'est au lendemain d'une représentation de l'été de 1856, presqu'à la veille de la libération de l'Italie, que le jeune poète enthousiaste écrivait ces strophes :

« D'où te vient, ô saint vieillard, la puissance de communiquer à de vieux souvenirs de jeunes et vivantes colères, et d'enseigner l'espérance

à nous autres, âmes abattues et muettes? Donc l'éternelle intelligence est encore compatissante à cette patrie, puisque tu demeures, malgré la destinée ennemie, chantre de l'Italie en ses années de servitude...

« Eh bien! puisque tout le reste nous est refusé, que la muse du fond des théâtres déclare la guerre! qu'elle jette la flûte plaintive et ceigne la cuirasse, qu'elle saisisse la lance d'une main aguerrie! Que les jeunes reçoivent d'elle un lait qui les remplisse de courage, que l'âge mûr se forme à la hardiesse, que la plèbe, point d'appui nécessaire, apprenne qu'il y a une patrie (1)! »

Ces images ne sont pas toutes d'une égale fraîcheur; elles paraissent d'autant plus conformes à l'école classique et toute grecque de Niccolini. Une analogie plus remarquable se rencontre dans certains sujets traités par le poète de soixante-dix-huit ans et par son disciple, qui n'en a que vingt-six. La différence consiste, et sans doute elle est notable, en ce que le premier parle des mêmes choses en ayant les yeux sur Dante et sur Pétrarque, et le second en tournant quelquefois les regards du côté de M. Victor Hugo. Le saint-père a-t-il excommunié les envahisseurs du territoire de l'église, le vieillard maudit Rôme, il l'appelle « courtisane des rois, » *meretrice dei re,* il s'emporte contre « sa cupidité, » contre « sa bassesse mercenaire, » c'est de l'invective qui sent son XIVe siècle; le jeune homme s'attaque directement au souverain pontife et l'excommunie à sa manière en vers lyriques. M. Carducci brûle ce qu'il a adoré; il a outragé la majesté pontificale dix ans après avoir chanté le saint sacrement. Ici encore nous trouvons la progression remarquée plus haut, et le disciple va bien plus loin que le maître. Niccolini refusa la croix de l'ordre civil de Savoie que lui donnait le roi Victor-Emmanuel : il était au fond républicain; mais il vint, appuyé sur les bras de ses amis, présenter une adresse au nouveau roi d'Italie. Le vieux poète y rappelait avec complaisance des vers de sa façon où il invoquait, trente ans auparavant, l'avénement d'un roi qui fît disparaître les divisions et fermât les blessures. Celui qui prétend marcher sur les traces du vieux gibelin, à défaut d'une autre république, chante la république française, l'ancienne, celle des Desmoulins, des Danton, des Robespierre. Marat lui-même a sa part, non d'éloges, — M. Carducci est homme d'esprit, — mais de souvenirs et d'excuses, le tout puisé dans M. Michelet. Nos écrivains radicaux ont pris de l'empire sur la démocratie italienne : Mazzini est délaissé comme mystique et amoureux de l'idéal.

Après ces réflexions, ceux qui ne sont pas au fait de l'extrême libéralisme qui règne en Italie apprendront avec surprise que ce

(1) *Poesie,* p. 153 et suiv.

poète jacobin, que cet ennemi forcené des papes est professeur depuis une douzaine d'années à Bologne. Sans doute cette ville, en sa qualité d'ancien chef-lieu des légations pontificales, est un foyer naturel de réaction démocratique; cependant de l'autre côté des Alpes il n'y a pas à s'étonner de cette liberté ou, si l'on veut, de cette licence : l'Italie, même sous le régime de l'unité, est le pays de la variété. L'esprit public change d'une ville à une autre, et il y a des courans qui portent en sens divers les Italiens que leurs intérêts n'attachent pas à leur sol, ici les démocrates, là les conservateurs, un peu partout les libéraux. M. Carducci est un Toscan dépaysé. Dans un sonnet de 1867, il accuse Florence d'indifférence politique et de servilité, ni plus ni moins que s'il était Napolitain ou Piémontais. Ne serait-ce pas qu'il a des saillies trop vives pour le calme tempérament des Florentins? Il n'est pas besoin d'une grande sagacité pour entrevoir les divisions, les sécessions, le démembrement final qui succéderaient à l'institution de la république en ce pays. La royauté est le lien nécessaire qui retient ensemble toutes ces parties discordantes.

De bonne heure, M. Carducci publia des vers qu'il réunit ensuite sous le titre de *Juvenilia*. Comme il se fait une consommation perpétuelle de poésie, les écrivains en ce pays, loin de se recueillir, lancent dans le monde leurs inspirations au jour la journée, et quand ils les rassemblent en volumes, il n'est pas rare que ces pensées, nées chacune en leur saison particulière, affectent des couleurs diverses. Il y a un peu de tout dans ces *Juvenilia*. L'auteur pourrait bien être chrétien et catholique, — il écrit des stances en l'honneur d'une Diana Giuntini, morte en odeur de sainteté; il pourrait bien aussi être libre penseur, — il méprise son siècle, « ce petit siècle qui affecte le christianisme, » *il secoletto vil che cristianeggia*. Peut-être ne serait-il ni l'un ni l'autre, s'il faut prendre au sérieux sa pièce à Phébus Apollon, où il parle en dévot du vieux culte des idoles. Nous aussi, nous avons eu nos païens de la littérature, quoiqu'ils ne fussent guère que des dilettanti de mythologie, des artistes jouant des variations sur un thème homérique ou alexandrin. Il s'agit ici d'un retour presque sérieux au polythéisme, d'une débauche de paganisme en apparence fervent, d'un retour aux dieux de Virgile et d'Horace par je ne sais quel patriotisme autant que par tendance littéraire. Monti, en 1825, avait épuisé tout ce que ce thème pouvait offrir de piquant. Son épître sur la mythologie était une plaisanterie écrite de verve contre les romantiques. M. Carducci en fait un article de foi et une question de drapeau. Dans un *brindisi*, — chanson à boire, — il invite ses amis, des étudians de Pise sans doute, à laisser la misérable famille romantique gémir, jeûner, re-

garder la lune de ses yeux affaiblis, à vider les coupes suivant le rite héréditaire, tandis que le clairon autrichien retentit dans les lieux où naquit Virgile, tandis que le soldat français parcourt la Voie-Sacrée. Il est entendu que, pour la dignité classique, le clairon autrichien reçoit le nom de *lituus rhétique*, et le soldat français celui de *guerrier de Brennus*. Bacchus est invoqué à défaut d'Apollon, que Teutatès et Odin ont mis en fuite. Certes nos régimens eussent été bien étonnés de se voir traités d'adorateurs de Teutatès. Ces anachronismes, datés de 1854, perdraient toute saveur, si l'on oubliait la passion politique ou nationale qui inspirait les jeunes buveurs.

« Caton lui-même, intrépide, demanda sa coupe à son esclave; puis, songeant à César, il saisit le fer romain.

« Et, tandis que Brutus veillait sur les livres de Platon, Cassius, au milieu des amphores de cécube, attendit les ides de mars. »

L'auteur s'efforçait de rajeunir la vieille querelle du romantisme en y mêlant des choses étrangères. Encore aujourd'hui cette préoccupation le brouille avec l'astre pacifique de la lune, la confidente pourtant, l'amie d'un de ses maîtres vénérés, Leopardi; mais la lune, à ce qu'il paraît, a le tort d'être romantique. Sa préférence littéraire pour le soleil, son mépris capricieux pour l'humble satellite, lui dictent encore dans son dernier recueil une boutade qui a son originalité.

« Bienfaisant est le soleil; il seconde le travail des hommes, et, joyeux, il s'y complaît; par lui, la vaste moisson d'or courbée appelle en frémissant la faux.

« D'en haut, il sourit au soc humide reluisant entre les noires mottes de terre, tandis que le bœuf descend lentement la côte toute rayée de sillons.

« Sous le voile des pampres, il enflamme et dore les grappes brillantes, et aux derniers chants enivrés de l'automne, mélancolique, il sourit encore.

« Et puis à travers les toits noirs des cités il égare un de ses rayons vers la jeune fille qui oublie au travail ses jeunes années.

« Il lui conseille une chanson de printemps et d'amour : le sein de la pauvre artisane palpite, et dans la douce lumière un chant prend l'essor comme l'alouette.

« Mais toi, ô lune, tu te plais à embellir avec ton rayon les ruines et les deuils : tu ne sais mûrir, dans ton fantastique voyage, ni fleurs, ni fruits.

« Là où la faim s'endort dans la nuit, tu entres par les impostes vides et tu la réveilles, afin qu'elle sente le froid et qu'elle pense au lendemain.

« Puis, sur les aiguilles gothiques, tu te pares de languissantes blancheurs, et tu fais la coquette avec les poètes fainéans, avec les amours inutiles.

« Puis tu descends dans le *Campo-Santo :* là tu rafraîchis pompeusement ta lumière fatiguée, et rivalises de lueurs froides et blêmes avec les tibias et les crânes.

« Je hais ta face ronde et stupide, ta robe blanche empesée, nonne libertine et inféconde, fausse dévote de la voûte des cieux (1). »

II.

Jusqu'en 1857, époque des *Juvenilia,* M. Carducci, à peine âgé de vingt-quatre ans, était pour ses lecteurs un écrivain de bonne race et de bon langage, aux veilles studieuses, au style laborieux, aux opinions flottantes, contradictoires peut-être. Dans les treize années suivantes, une physionomie particulière de poète se dessina dans ses *Levia Gravia* et dans ses *Decennali.* Le public vit désormais qu'il avait affaire à un auteur affamé de réputation : M. Carducci ne craignit pas dans ses vers de mettre au premier plan sa personne; il adopta un rôle qui correspondait sans doute à ses aspirations naturelles. Il ambitionna d'être le Tyrtée de l'Italie; mais de quelle Italie parlait-il? Non de celle que nous connaissons, qui a ses grandeurs et ses faiblesses, mais qui s'est sagement groupée autour d'un roi constitutionnel, qui a voulu se posséder elle-même, se posséder tout entière, et cependant rester fidèle aux croyances, aux souvenirs de son passé; celle qu'il invoquait, il la voyait dans l'avenir, et il l'exhumait des ruines de l'antiquité. Il se taisait sur la délivrance entreprise de commun accord avec un peuple allié; il était muet sur les grandes batailles formidables et gardait son enthousiasme pour l'expédition du général improvisé qu'il appelle le Thrasybule de Caprera, il gardait tous ses chants pour la surprise, pour le coup de main de Sicile et de Naples. Le frémissement de la mer Tyrrhénienne n'avait pas bercé ses premiers sommeils, ni l'ombre et la solitude de la vieille Populonia n'avaient protégé ses premières années « pour en faire un poète de cour, pour l'introduire, la poitrine chargée de croix, dans une foule aux habits dorés. » Il voulait être l'Alcée de la sainte Italie, de la mère commune des Romains, des Samnites, des Étrusques, du vieux pays de la guerre sociale.

(1) *Nuove Poesie,* p. 32.

« Salut, ô ma patrie! Que cette langue se dessèche, si jamais je t'oublie, si j'oublie en quel pays je pense et j'écris. C'est toi, ô sainte patrie, qui fais jaillir de mon cœur le transport de la passion, l'ennui amer, le trait enflammé de la colère, l'élégie de l'amour.

« Censeur en démence, chanteur stupide de vieilles folies, — que tes enfans, ô Italie, me donnent tous les noms qu'il leur plaira! Je ne serai jamais un flatteur d'affranchis sans courage et de philosophes sans honneur! »

Voilà donc l'idéal de M. Carducci : être le poète de la république italienne. Que celle-ci réussisse à se faire, elle est assurée déjà d'avoir un chantre pour la célébrer. Reste à savoir s'il n'aurait pas plus raison qu'il ne pense, et si le bon temps de la guerre sociale ne reviendrait pas.

En attendant, il fait mine de se confiner dans la tristesse et le mécontentement, et de n'en vouloir sortir que pour lancer des traits satiriques contre le présent. A ceux qui lui conseillent d'oublier, de ne pas semer des épines dans le cœur des hommes, de se souvenir que la beauté a encore des sourires, que la vie a encore des charmes qui ne sont pas flétris, il répond en se comparant à Juvénal et à Dante. On le voit, ce n'est point dans l'école républicaine que les poètes italiens perdront les allures théâtrales qu'on s'accorde généralement à leur reprocher. Au besoin, nous aurions ici le témoignage de M. Carducci critique contre M. Carducci poète, et il observe quelque part que la révolution a malheureusement appris aux écrivains à exagérer leurs pensées et à surfaire leurs sentimens. L'auteur des *Levia Gravia* se complaît donc dans sa morosité, il fait « de l'hypocondrie rimée. » Cette expression est d'un autre Toscan, bien naturel celui-là et dépourvu de toute affectation. A propos de la poésie à la mode vers 1839, Giusti se plaignait de ce que tous les échos de l'Italie retentissaient de longues et ennuyeuses jérémiades (1). Et en effet il ne se peut de contradiction plus choquante que celle qui consiste à vouloir que le monde marche et à le décourager, à nier le chemin déjà fait quand on lui montre celui qui est à faire. Encore cette épidémie de découragement s'expliquait-elle, il y a trente-cinq ans, au temps de Leopardi, quand l'Italie était dans un abaissement d'où il semblait impossible de la tirer, quand la gloire, — ne parlons pas de la liberté, — quand la gloire était un mot qui ne pouvait plus avoir de sens pour elle, quand, par un retour inévitable, elle se souvenait de ses grandeurs passées, et mesurait avec angoisse la profondeur de sa chute. Alors le désespoir semblait permis. Que

(1) *Epistolario*, t. Ier, p. 179.

dire aujourd'hui de ceux qui désespèrent après 1860? Que penser par exemple du farouche accablement qui sert de conclusion à la *canzone* intitulée *Congedo*, « Adieu à la muse, » dans les *Levia Gravia?* A l'exemple de Leopardi, l'auteur a voulu renouveler cette vieille forme savante de la poésie lyrique italienne. Dans ces larges strophes de douze, de quinze, de vingt vers, il faut que d'habiles repos soient ménagés ; le plus souvent la *canzone* croise entre elles un certain nombre de rimes qui forcent l'oreille d'attendre longtemps avant d'être satisfaite. Cette complication magistrale explique la méprise bien naturelle d'Alfred de Musset, quand il s'imagina que les vers de Leopardi n'étaient pas rimés (1); elle trahit surtout l'apprêt mal caché dans les poésies de ce maître. Pour châtiées et parfaites qu'elles soient, un lecteur exercé ne peut s'y tromper; mais enfin Leopardi mettait son âme dans ses strophes un peu artificielles, il ne s'était donné aucun rôle à soutenir. M. Carducci occupe un rang distingué parmi les successeurs du poète de Recanati, il le rappelle souvent par l'élégante concision du style; mais pourquoi versifier si laborieusement son désespoir patriotique? Il y a de belles parties dans cette *canzone* du *Congedo* quand il rappelle l'ancien et doux commerce avec la muse, surtout la comparaison du poète éloigné de ses sources familières et vivifiantes avec l'Arabe égaré dans le désert. On se demande pourtant ce que c'est que ce désespoir, quand on n'est pas, que nous sachions, le poète *gobbo*, bossu, dont les femmes se moquaient, dont les hommes parlaient avec une compassion douloureuse, l'écrivain disgracié de la nature qui fuyait le monde de peur d'y être ridicule, le fils de famille que l'on abandonnait à ses propres ressources, parce qu'il n'était pas bien pensant, l'être chétif et inspiré, vieux avant l'âge, qui avait tant de raisons de se plaindre de la nature et tant d'admirable éloquence à répandre dans ses plaintes, quand on ne vit pas enfin dans une patrie abaissée, asservie par l'étranger, et qui semble, pour vivre tranquille, s'accommoder de sa servitude.

Du jour où M. Carducci s'est montré, dans les *Levia Gravia*, sinon tel qu'il est, du moins tel qu'il voulait être, la littérature italienne a certainement compté un imitateur de plus de Leopardi. A dire vrai, la sombre philosophie de ce génie étrange ne pouvait que lui être personnelle; on ne fait pas école avec la doctrine de l'ennui et du dégoût de la vie, on en répand tout au plus la contagion morale, qui ne saurait durer, ou qui dégénère bien vite en grimace. L'auteur des *Levia Gravia*, à trente-cinq ans de distance, se rapproche le plus qu'il peut, et sans le dire, du poète de Recanati. Il lui em-

(1) Poésies, *Après une lecture*.

prunte l'idée, le mot même qui apparaît toujours dans les méditations poétiques du maître, *il vero*, la vérité odieuse, mortelle, que celui-ci voit au fond de tout,

> L'acerbo, indegno
> Mistero delle cose,...

le mystère désolant des choses qui se dévoile, suivant lui, après la jeunesse, c'est-à-dire l'idée du néant, l'absence de providence divine, la puissance unique d'une nature indifférente, féconde et destructrice, attentive à produire, non à protéger, soucieuse de l'être, non du bonheur ni du bien de ses créatures. M. Carducci est-il sérieusement pénétré de la même tristesse? Ce *vrai* dont il parle si souvent est-il son fantôme obstiné, comme il l'était de Leopardi? N'y a-t-il pas là un peu de convenu? L'ennui ne se feint pas, ne se joue pas à volonté. Quand ce dernier poète se représentait sous le personnage d'un pasteur errant de la Haute-Asie, quand il accusait avec passion le vide de son existence et qu'il s'adressait aux animaux repus et tranquilles dans leur muette satisfaction : « dites-moi, pourquoi êtes-vous contens, si vous êtes couchés à terre? pourquoi, si je suis au repos, l'ennui vient-il m'assaillir? » quand il avait de ces cris de l'âme, nul ne songeait à douter de sa sincérité. On se souvenait de Pascal, qui a bien connu cet ennui et l'a décrit. J'avoue que pas une de ces idées ne traverse l'esprit à la lecture de M. Carducci : on songe à ses vers quelquefois fort beaux, à son style vigoureux, on ne s'avise pas le moins du monde de le plaindre. Leopardi se croyait et il était très malheureux; il s'en faut que M. Carducci soit assez élégiaque pour cela : n'a-t-il pas pris lui-même le soin d'en avertir? Il ne dit nulle part que la vie est un mal, comme son devancier, condamné à aimer sans espoir, croyait avoir le droit de le déclarer. Nous avons rappelé l'influence de la constitution physique de Leopardi, de l'amant discret de Nérine, de Silvie et d'Aspasie sur la tournure de ses pensées. On sait aujourd'hui quelles étaient ces trois figures gracieuses ou brillantes qui traversent les pages les plus intimes du poète, les plus chères au pauvre malade : on redit les propos qui se chuchotaient dans les sociétés où il paraissait quelquefois. Il s'irritait, il est vrai, qu'on attribuât sa philosophie désespérée à l'excès de ses malheurs et de ses souffrances ; mais il faut remarquer qu'il se faisait sans cesse un argument et une arme de sa vieillesse prématurée, et qu'il revenait avec bonheur vers ses jeunes années, vers le temps où l'amour ne lui semblait pas encore interdit. Non, sa mélancolie, comme sa doctrine, n'était pas purement le fruit de sa pensée et l'œuvre de son entendement. Et d'ailleurs son orgueil seul, un orgueil bien excusable, prétendait

cacher la source secrète de cette profonde tristesse; dévoilée telle qu'elle était, elle n'en paraît que plus humaine et plus touchante.

Que la mélancolie de M. Carducci soit moins sérieuse que celle de Leopardi, cela n'a pas droit de surprendre. Ce n'est pas chez lui affaire de tempérament. Il parle beaucoup d'amour, et le plus souvent sur le ton d'une satisfaction entière; il chante très souvent le vin, et toujours avec succès. C'est à peine de la philosophie que cette tristesse; la politique y joue le principal rôle. A cet égard, il s'éloigne beaucoup du maître. Leopardi était libéral et n'appartenait à aucun parti; il rejetait sur la nature, non sur un système de gouvernement, la responsabilité des maux qu'endure l'humanité. Le recueil de ses poésies renferme une belle pièce posthume, peu connue en France, *le Genêt ou la Fleur du désert*, où il développe largement sa pensée sur l'existence du mal. Attiré par les soins d'un ami sous le ciel bienfaisant de Naples, ce cœur dévoré de souffrances physiques et morales, au lieu de se tourner vers les délicieuses perspectives d'Ischia, de Mergellina, du Pausillipe, qui l'invitaient de toutes parts, se complaît dans le désert de lave noire que le Vésuve a étendu sur les campagnes riantes. Seule *la ginestra*, le genêt, qui offre le premier motif et le titre de cette méditation, mêle une douce image et un parfum à cette grande scène désolée. Le désert volcanique et la pauvre fleur qui l'embaume quelques instans, voilà, selon le poète de Recanati, l'image de la vie; cette couche de lave qui se répand sur les travaux les plus heureux du laboureur, voilà le progrès humain. Le XIXe siècle, à son avis, tourne le dos à la vérité, qui est implacable et qui s'appelle le mal; il flatte l'homme et lui cache le vrai; il le trompe et lui fait voir des horizons de félicité menteuse.

Que prétendait donc ce poète maladif, pacifique envers tous, irrité seulement contre la destinée? Ce n'était pas d'accuser les gouvernemens, ni de changer les sociétés, c'était de remonter à la source même du mal, qui lui semble être la nature, de coaliser les hommes contre celle qu'il maudit partout, afin qu'ils se protégent et se défendent de leur mieux contre l'éternelle ennemie. C'est l'athéisme des derniers siècles de l'antiquité s'emparant d'une intelligence qui s'est dépouillée des croyances chrétiennes et de toute religion naturelle. Giordani se trompait en disant que Leopardi était un Grec du temps d'Anaxagore et de Périclès; il est tout au plus du siècle et de la génération de Lucrèce; des vers de ce dernier, il a fait son point de départ, il en a bu toute l'amertume, qui s'est encore aigrie dans son imagination souffrante. On voit combien Leopardi est loin du pessimisme politique et de la misanthropie républicaine de M. Carducci. Au reste que le découragement de l'un s'accorde jusqu'à un certain

point avec le scepticisme frondeur de l'autre, que le regret des anciens temps dans le premier aboutisse naturellement à une sorte de paganisme vague dans le second, nous l'admettons volontiers. Il est évident que les idées de Leopardi, érigées en système philosophique et politique, devaient produire à peu près ce que nous voyons dans M. Carducci; il l'est aussi que l'auteur de *la Ginestra* ne songeait pas à faire des prosélytes, et que son désespoir sincère n'est pas responsable des humeurs noires d'une école de mécontens.

A toutes les poésies politiques des *Levia Gravia*, nous préférons sans hésiter celles qui touchent à la vie privée, aux sentimens personnels de l'écrivain. Nous ne pouvons, par exemple, relire sans émotion les cinq ou six sonnets et l'espèce de *canzone* qu'il a consacrés à la mémoire de son frère, mort par le suicide le 4 novembre 1857. Cet infortuné devait être de quelques années plus jeune que lui; aujourd'hui il repose sous la terre de Sainte-Marie-al-Monte, une colline qui abrite la demeure des vieux parens du poète et d'un frère plus jeune encore; il a depuis apporté à côté de cette tombe une autre dépouille, celle d'un enfant qu'il a perdu; ce lieu paisible et doux qui renferme tout ce qu'il chérit, il l'a encadré dans le meilleur peut-être de ses sonnets, quatorze vers charmans que nous traduirions, si le rhythme et la perfection du langage étaient choses qu'on pût traduire.

La pièce qui a pour titre *Alla Memoria di D. C.* est toute une peinture de cette fin douloureuse de son frère. Il était beau à voir, ce jeune homme, quand il pliait à sa fantaisie un cheval soumis au frein, tantôt dessinant au galop un cercle étroit, tantôt lancé à toute bride dans la plaine ouverte; alors ses yeux lançaient un éclair, et sa pensée courait avec le vent d'avril dans le printemps de sa jeunesse et de la nature. Quelques regards le suivaient, quelque salut affectueux; peut-être quelque jeune fille se souvenait-elle du cavalier dans ses rêves. Hélas! un vague souci, le souci noir du poète antique, chevauchait en croupe avec lui : la vision de mort l'accompagnait de sa froide image. Quelles idées l'obsédaient alors? L'auteur, qui le fait parler au moment suprême, s'efforce d'en retrouver la trace.

« Ton sourire ne brille plus pour moi, soleil d'or! Voici que je force la destinée et que je me réfugie sous la terre. O profonde paix où je reposerai libre de toute peine! O silence interrompu après le trouble! Cependant tu es belle à voir, ô terre! et toi aussi, soleil, tu es beau! La nature s'habille de vêtemens de fête pour toi comme pour son roi, et j'entends sortir des forêts une musique ineffable que tes feux éveillent. Mais toi, imperturbable, indifférent, tu éclaires et tu favorises d'un

même regard les rendez-vous amoureux et les tueries entre frères. En ce moment, tu te poses souriant sur mon front, et tu jettes un vif rayon de ta lumière sereine sur le fer qui va me percer la poitrine. Tu me rappelles les souvenirs effacés de mon premier âge, et verses le désir de jouir dans mon cœur qui va pourtant mourir...

« O chères années où je te voyais éclater sur la mer, quand l'onde vaste frémissait renvoyant tes étincelles, quand le ciel illuminé de clartés s'enflammait! Pas de visage d'homme, pas d'œuvre humaine devant moi : à travers la profonde lumière, je courais haletant pour jouir de ce haut spectacle. J'avais avec moi mon erreur, qui jetait un voile rose sur les objets. Oh! qui me l'a enlevée? Qui m'a enseigné la vie funeste? Demain, étendu dans mon sang, dans la froide horreur de la mort, tu me reverras, soleil, détruit de ma propre main. Que mon jeune sang fume en présence de la cruelle marâtre des hommes; souillant les regards de mes parens, qu'il atteste l'odieuse trahison de la vie. Loin de la force cruelle qui serre entre ses mains le frein de cet univers, porté sur les ailes de la mort, que mon esprit prenne sa course vers les lieux où l'on ne souffre plus, où l'on ne rencontre plus de tyrans. »

Le suicide est entré dans la littérature italienne avec *Jacopo Ortis*, et il s'y est montré discursif, oratoire outre mesure; le personnage de prédilection de Ugo Foscolo parle sans cesse de se tuer au point de faire croire que la mort n'est pour lui qu'une source d'émotions et un thème pour sa philosophie pessimiste. Le dénoûment en souffre un peu; il paraît sans cesse ajourné, on ne voit pas pourquoi il vient si tard, ou même pourquoi il ne serait pas retardé davantage. Dans le fait, après avoir poursuivi avec tant de complaisance l'image de la mort, après en avoir fait le texte de tant de pages éloquentes, Foscolo a jugé à propos de vivre, et à travers toute sorte de misères, victime des événemens, de sa vanité, de sa frivolité, et surtout de ses dettes. Leopardi a voulu vivre malgré son *Bruto minore*, où il soutient le droit de se détruire, malgré ses infirmités et sa gêne, malgré sa foi robuste dans le matérialisme et dans le néant. Le suicide ailleurs fournit un dénoûment ou un chapitre à un roman; en Italie, il est le sujet même. Il arrive de plus, comme dans *Jacopo Ortis*, qu'il affecte une tendance politique : les héros italiens de la mort volontaire sont des Catons d'Utique.

Ces reproches ne peuvent s'adresser aux vers de M. Carducci sur la fin tragique de son frère. Ici le sacrifice sanglant n'est que trop réel. Il y a de plus dans ces vers d'une harmonie funèbre l'âme d'un frère qui pleure son sang. On s'associe au deuil du poète : on ne se sent pas le courage de tirer de ce suicide la leçon qu'il con-

tient; on lui pardonne presque les paroles irritées où s'exhale sa douleur impuissante. Encore faut-il que son désespoir ne soit pas injuste : nous ne voyons pas pourquoi la société serait maudite à cause du suicide d'un jeune homme, ni ce que signifient ces promesses par lesquelles l'auteur s'engage à le venger dans ses vers d'un monde odieux.

III.

Les *Decennali* ou poésies de dix ans sont du même temps que les *Levia Gravia* (1860-1870). L'auteur a partagé ses vers de cette époque en deux recueils, suivant qu'ils étaient plus ou moins osés, plus ou moins forgés et trempés pour le combat. Les *Levia Gravia* étaient relativement timides et ne sortaient guère du terrain philosophique; les *Decennali* contiennent les hardiesses, les sorties, les coups de pistolet tirés pour forcer l'attention. La plus singulière de ces pièces, destinées à faire scandale, est une espèce d'hymne *a Satana*, car il y a cette progression dans les écrits du poète : après avoir chanté le saint sacrement, il a passé à Phébus Apollon, puis à Satan. Cette débauche intellectuelle parut pour la première fois en 1865 avec la date de 2618 de la fondation de Rome, sous le pseudonyme d'*Enotrio Romano*, qu'il a gardé depuis. Que signifie un hymne à Satan sous la plume d'un poète qui se range dans l'école de Leopardi, qui adopte son langage et ses formules, qui croit au néant? Qu'il admette le hasard, la destinée, une force occulte menant toute chose, comme il voudra; mais il n'y a pas de principe du mal sans un principe du bien, pas de Satan sans Dieu. Ce n'est pas tout : le Satan de M. Carducci est tout ce qui existe, la matière et l'esprit, la chair et la pensée, l'amour et la liberté. Il est dans les yeux de la femme et dans l'éclat vermeil du vin, dans les marbres et dans les toiles, dans les chœurs et dans les danses; il est dans les vers de l'auteur, s'il faut l'en croire. A ce compte, Satan est tant de choses qu'il n'est plus si noir qu'on pensait. Il est vrai qu'il est l'ennemi des rois, des prêtres, du Dieu que ceux-ci prêchent, et en général de tous ceux avec qui le poète est brouillé. En revanche, ce Satan si multiple rappelle à la vie les grandes ombres des vieux Romains de Tite-Live; il a inspiré les Wiclef, les Hus, les Savonarole, les Martin Luther, ces apôtres de la réformation, qui eussent été bien surpris de se voir glorifiés à titre d'agens de Satan, eux qui lui faisaient si bonne guerre. En un mot, cet hymne, qui a fait grand bruit, est une folie relevée de bel esprit; c'est la confusion même jetée dans des strophes artistement travaillées. De certaines pages

déjà confuses de M. Michelet, l'auteur a tiré des fantaisies qui portent le mélange des idées jusqu'à l'absolue contradiction.

Le morceau le mieux réussi de ce recueil politique et un peu socialiste des *Decennali* est celui qui touche le moins à la politique, le *Brindisi* ou *Chanson à boire*. En effet le disciple du mélancolique Leopardi en met dans chacun de ses volumes, et il est mieux inspiré quand il a le verre à la main que lorsqu'il promène ses doigts sur les cordes de fer de la lyre d'Alcée. Il est vrai que le poète de Mitylène chantait aussi bien le vin que la liberté; mais, soit qu'il exagère le diapason de l'ode patriotique, soit qu'il n'ait sur son instrument que l'une des cordes d'Alcée, M. Carducci n'a pas, ce semble, la haute vocation lyrique. Nous préférons à ses élans les plus hardis les strophes légères et franches de Giusti, qui faisait d'ailleurs d'excellentes chansons à boire à l'italienne, des *brindisi* mêlés de satire politique ou morale. M. Carducci les connaît bien, et l'on s'en aperçoit dans ses recueils. Nous goûtons beaucoup moins les déclamations versifiées par l'écrivain sur les fêtes des riches et sur les privations des indigens, sur les belles dames qui meurent entourées, consolées, et sur les femmes pauvres qui meurent sans amis pour leur adoucir le terrible passage (est-il bien sûr que l'homme opulent soit plus aimé des siens que le misérable?), enfin sur les jeunes filles que le besoin contraint d'oublier leur honneur ; ces sortes de sujets auraient tout au moins le tort de la banalité, quand il ne serait pas avéré que nulle part mieux qu'en Italie les classes aisées ne viennent au secours des classes souffrantes.

Entre les pièces de circonstance de ce recueil des *Decennali*, nous doutons fort que la postérité réponde à l'invocation qui termine les vers intitulés *Dopo Aspromonte*, « après Aspromonte. » L'écrivain mériterait que la Justice et la Liberté ne voulussent pas exaucer la prière qu'il leur adresse de briller sur sa tombe, afin de le punir de ne pas voir qu'elles ont bien déjà jeté quelques rayons sur l'Italie. Son nom demeurerait obscur parce qu'il a voulu être aveugle : il serait puni par où il a péché. Nous mettons au même rang d'autres poésies qui ont pour titre *la Sicile et la révolution dans les premiers jours de 1862*, *la Révolution de Grèce*, où le sentiment de la réalité, qui fait absolument défaut, est remplacé par des déclamations plus ou moins érudites. L'auteur reproche ailleurs aux poètes amoureux d'être des désœuvrés, *perdigiorni*, de perdre leur temps : il est malaisé de perdre plus complétement ses journées qu'en adressant du fond de quelque ville italienne des avalanches de strophes aux Grecs, aux Serbes, aux Hongrois, pour les appeler à la liberté, au tsar de Russie pour lui reprocher son hypocrisie de libéralisme, au jeune roi récemment appelé au trône de l'Hellade

pour lui dire qu'il est un enfant barbare, et que la muse de M. Carducci se voile le visage afin de ne pas voir cette misérable issue de la révolution grecque.

Rome est naturellement le texte favori des effusions patriotiques de l'écrivain. Que les Mucius Scévola de la révolution succombent, il annonce au monde qu'une légion entière est derrière eux; savans, guerriers, poètes, ouvriers, se donnent la main pour miner le Vatican. Que dans ses loisirs de lettré il descende à travers l'Apennin la vallée profonde du Tibre toscan, il jette au fleuve naissant des vœux et des malédictions pour les porter dans les murs de la ville éternelle. Que les héros de la cause romaine périssent les uns après les autres dans quelqu'une des folles aventures qu'ils ont courues avant 1870, il console leurs mères qui les ont vus partir à l'appel du vieux chef et ont dû renoncer à la joie de préparer leurs noces. A chaque défaite nouvelle, nouveaux sermens de continuer l'entreprise : Rome est toujours dans la perspective. Certes la guerre était insensée; mais, si le poète est resté fidèle à la réalité, il y avait des âmes généreuses, des cœurs désintéressés au milieu de ces bandes qui compromettaient l'indépendance conquise pour achever une œuvre douteuse devant laquelle les sages reculaient. On peut croire que l'écrivain rend assez exactement l'émotion qui s'emparait des Italiens au moment d'une entreprise nouvelle, et l'abattement mêlé d'un peu de honte qui succédait à l'échec. *Si sbrighino!* s'écriait le vieux Niccolini, *vadano a Roma!* « Qu'ils se dépêchent! qu'ils aillent à Rome! » A tort ou à raison, les politiques eux-mêmes étaient un peu complices des enthousiastes qu'ils étaient obligés de réprimer; ils attendaient une surprise et espéraient du hasard une solution : ils l'ont eue. Voici une des pages où l'auteur célèbre un de ses héros, Odoardo Corazzini, mort des blessures reçues dans la campagne de 1867.

« Dans l'atmosphère pleine de soleil et dans la riante enceinte de tes montagnes, je ne te verrai donc plus, mon doux ami, comme aux jours sereins d'autrefois?

« Je te suivais à travers le sentier alpestre, et ton fusil, de ses coups assurés, frappait de temps en temps le silence des vallons déserts.

« Je chantais la grande et noble Rome sur la rive du fleuve fameux dans l'univers, et le chien, aboyant aux plumes qui tombaient, rompait mon vers par le milieu;

« Ou bien, pour t'avertir, il sortait impatient du sombre maquis. Aujourd'hui il gratte la terre sur ta fosse récente, et il pleure aux rayons de la lune.

« Tristes sont les monts; mais avril avec sa couleur rosée reviendra

dans ton ciel natif; il devait couronner ton désir d'une aimable guirlande.

« Au lieu de cela, il ramènera la joyeuse volée des oiseaux qui s'abattra sur les herbes hautes et profondes nées de ton cœur si jeune encore.

« Pourquoi laissas-tu, ami, tes belles collines riches de leur vendange, fuyant les larmes secrètes d'amour qui coulaient sur un pur visage?

« Pourquoi laissas-tu ta mère? Oh! quand elle s'asseyait à table, elle regardait ta place, et, pleurant, détournait les yeux.

« Mère, pardonne! A un signe de toi, sa tête, sa noble tête s'incline; mais..... Rome la grande le prie.

« Sur les arcs de triomphe, debout, dans le ciel latin, il a vu la haute image de Rome affligée...

« Austère et tendre, elle lui montrait sa face maternelle avec des larmes dans les yeux, elle le regardait et lui tendait les bras en lui disant : « Mon fils! »

« Et lui, ce brigand pour lequel l'Apennin se couvre d'abondantes pâtures et de moissons

« Qui foisonnent, cet homme féroce, à qui un désir secret souriait dans le cœur, laissait pour elle son amour condamné à la solitude, pour elle il courut à la mort (1). »

Effacez quelques traits d'orgueil ou de récrimination injuste, que reste-t-il, sinon l'écho des désirs exaltés, mais inévitables d'une nation redevenue maîtresse d'elle-même, sinon l'excuse de l'Italie ombrageuse, ingrate peut-être, mais entraînée par une passion qui est commune à la généralité des classes et des conditions sociales? Si M. Carducci n'avait jeté aux quatre vents de la politique d'autres strophes que celles-ci, partant d'un sentiment sincère et empreintes d'une poésie naturelle et vivante, on pourrait ne point partager sa manière de voir, tout en reconnaissant que de telles pages méritent de survivre au conflit bruyant des opinions.

IV.

L'Italie a-t-elle bien fait de s'établir à Rome? C'est une question qui la regarde et qui ne doit pas troubler le bon accord entre elle et la France. Nous en sommes sortis sans lutte, sans offense, obéissant à une nécessité supérieure; nous n'avons aucun droit de nous

(1) *Poesie*, p. 60 et suiv.

plaindre de ce qui est arrivé. Il est donc permis de chercher dans la littérature le retentissement de ce fait singulier, nouveau dans les annales du monde, l'entrée de l'Italie dans Rome, sans embrasser la cause d'aucun parti, comme on étudie un fait historique en vue de satisfaire une curiosité désintéressée. « A Rome! à Rome! » criait la jeunesse italienne; il semble qu'elle devrait aujourd'hui se tenir pour satisfaite. On n'a pas démoli le Vatican, comme le poète l'avait prophétisé; mais le *roi tonsuré*, dont elle ne voulait plus, est tombé du trône; les pieds ornés d'une croix brodée ne font plus courber les têtes sur la rive du Tibre affranchi. De tant de grandeur, il ne reste que la mélancolie du souvenir et le caractère indélébile du pontificat. Cependant, comme si la démocratie italienne n'était pas contente de ce qu'elle a fait, elle se plaint de ce que l'œuvre n'est pas achevée, ou de ce qu'elle ne l'a pas été comme elle le voudrait. Il lui fallait Rome, elle la possède, mais elle n'est pas flattée de la manière dont elle est entrée en possession. Elle voulait de l'éclat et de la gloire; elle entendait emporter de haute lutte ce que la destinée est, pour ainsi dire, venue mettre à ses pieds. Ce triomphe ne lui paraît pas assez romain, on n'a pas vu défiler le cortége des armées vaincues, des villes prises, des rois captifs. Il y a quelque chose qui manque à ses désirs dans les conquêtes de l'Italie moderne, ou plutôt il y a quelque chose de trop dans les institutions italiennes et qui déplaît à ses ambitieux souvenirs.

Si nous étions les ennemis de la cause italienne, nous aurions lieu de nous réjouir à la lecture d'un morceau des *Nouvelles Poésies*, dernier recueil publié par *Enotrio Romano*, puisque c'est là le pseudonyme favori adopté par M. Carducci : sous ce nom symbolique, assez semblable à ceux qu'inventait l'érudition ingénue des académiciens d'autrefois, il a voulu représenter sans doute ses convictions d'Italien pur et de Romain déterminé. Cette curieuse pièce est une de ces épodes ou compositions à la fois satiriques et lyriques où l'auteur réussit; elle porte le titre de *Chant de l'Italie montant au Capitole*. Sans doute, l'entrée du gouvernement italien à Rome n'a pas eu les proportions du grand triomphe, ni même de l'ovation moins solennelle; mais la moquerie traditionnelle mêlant sa voix aux acclamations n'a pas fait défaut. Grâce à M. Carducci, les triomphateurs auront été avertis de la nécessité d'être modestes; ceux qui ont vu avec quelque peine la promptitude avec laquelle les Italiens occupaient la place que nous ne défendions plus trouveront une petite vengeance innocente dans les vers de M. Carducci. Je doute d'ailleurs que le poète ait songé à eux, et c'est ce qui rend ce morceau plus piquant.

« Silence! silence! Quel est ce vacarme dans la nuit? Oies du Capitole, silence! Je suis l'Italie grande et une.

« Je viens de nuit, parce que le docteur Lanza craint les coups de soleil; il veut conserver les égards voulus dans certains cas, il veut

« Qu'on ne tranche pas trop du seigneur et maître dans Rome au-delà de certaines limites. Allons, ne faites pas, mes chères oies, tant de bruit, de peur qu'Antonelli n'entende.

« Si c'est pour Brennus, mes oisons, votre garde est en pure perte. J'ai été assez courageuse et assez fine pour entrer quand il s'en allait.

« Oui, je portais le sac aux zouaves, je battais des mains hier aux turcos; aujourd'hui mes graves bambins s'habillent en uhlans.

« Devant le chapeau rouge ou devant le casque toujours à genoux; mais, adroite et leste, je secoue la poussière d'une adoration pour en commencer une nouvelle.

« Ainsi d'un pied à un autre, fille de Rome, je porte mes baisers, et j'incline dans la fange ma chevelure couronnée de tours avec son étoile,

« Pour rattraper ce que la mauvaise fortune de celui-ci ou l'ennui de celui-là veut bien me laisser. Ainsi j'ai pu retrouver le vieil héritage de Troie.

« Pièce à pièce, entre un premier pas et un second; le voilà rétabli. Le sang n'est pas de l'eau, et j'ai reçu les leçons de Niccolo Machiavelli... »

Nous ne tirons de ce morceau que la peinture de l'événement de 1870 : il s'est accompli fort modestement, ce qui ne fait pas le compte de la démocratie de ce pays. L'esprit de Cola Rienzi n'est pas mort, et il s'agit toujours pour ces républicains rétrospectifs de rétablir de toutes pièces la ville de Romulus : politique de poètes, de professeurs et d'archéologues! Ils se figuraient une Italie un peu échevelée, les yeux fulgurans, le sein nu comme une amazone entrant à Rome sur un char de triomphe, précédée de la terreur et de la menace. L'éclat de son cimier devait éblouir comme la lueur sanglante d'une comète; sous les roues du char, on entendait craquer les empires détruits. Telle ils se l'imaginaient au milieu du monde ancien, silencieux et dompté, telle ils la voudraient encore, inspirant aux nations l'épouvante (1). La puissance et le bruit dans le monde entraient dans leur programme plus que la liberté. Effrayer l'église, mettre en fuite le saint-siége, n'était pas pour eux une objection : ils tenteraient, s'ils le pouvaient, de réveiller de leur sommeil séculaire les dieux du Capitole; mais s'efforcer de vivre en paix avec le souverain pontife, faire des concessions, concilier les entreprises, les conquêtes, la politique actuelle, avec les croyances des

(1) *Decennali.*

aïeux, voilà ce qu'ils ne sauraient admettre, voilà ce qu'ils appellent lâcheté et trahison. Leur politique est d'en revenir à l'histoire romaine : l'esprit révolutionnaire compliqué d'archaïsme, c'est à quoi se réduit le radicalisme italien.

Le mécontentement dont nous parlons s'exprime ingénument dans les *Nouvelles Poésies* de M. Carducci. Il profite et même il abuse de sa réputation acquise pour adresser des invectives à ce peuple italien dont il se croit chéri, à ce *Titan vieilli* qu'il appelle lâche et qui lui crie, à ce qu'il paraît, bravo! Ce bon peuple, au dire de l'auteur lui-même, s'amuse volontiers de ses vers mélancoliques (1). « Que chante donc, disent-ils, cet homme ténébreux et solitaire? Il chante et il berce les monstres enfantés par son intelligence. » L'écrivain se plaît, je le crains, au rôle de Solon, qui, pour se faire écouter, se donna pour fou : Solon jouait gros jeu; le peuple athénien l'écouta, lui cria bravo! mais il aurait pu le prendre au mot. Ces moyens extrêmes ne réussissent pas à tout le monde, et M. Carducci ne semble pas avoir en lui l'étoffe d'un des sept sages de la Grèce. Il ne veut pas que sa patrie ait atteint le but, ni que l'Italie soit relevée. Malgré l'entrée dans Rome, les âmes ne se sont pas agrandies; le ciel est plus large, mais le génie y voltige comme un papillon mal venu. Les héros sont morts, et il n'y a plus que la figure de Thersite se montrant sur leurs tombes. Quelle pensée l'Italie a-t-elle apportée aux nations, quel astre s'est allumé sur sa tête? Avec de hautes paroles et de petites actions, avec l'empreinte des anciennes chaînes sur les mains et surtout dans le cœur, on ne sait pas monter au Capitole. — On le voit, il fallait être d'un certain parti pour y monter dignement, pour lancer aux nations quelque grande pensée, pour allumer sur le front de l'Italie l'étoile de l'avenir, pour élargir les âmes en même temps que l'horizon. Le gouvernement pratique et bourgeois du pays n'y entend rien.

Quelles sont donc les hautes pensées que le poète tient en réserve pour le jour où ses amis monteront à ce Capitole, qui attend ses véritables élus? On les cherche dans les vers de M. Carducci. Certes il a des traits de satire qui seraient amusans, s'ils n'étaient pas entachés de personnalités choquantes; mais aussitôt qu'il parle de son talent, et il le fait volontiers, il a des transports et comme des bouffées de lyrisme qui lui font sans doute illusion. Il se compare volontiers aux autres faiseurs de vers, et alors il lui semble qu'il monte sur la cime des siècles et que les strophes jaillissent de son front comme des éperviers : elles ont une âme; elles s'élancent dans la vallée comme un torrent qui gronde, comme des cavales sau-

(1) *Nuove Poesie*, p. 11.

vages; elles portent l'épée et la trompette, l'épée pour abattre les monstres, la trompette pour assembler les guerriers. Ces images, nous les avons rencontrées, ce semble, dans le *Mazeppa* de M. Victor Hugo, qui comparait aussi son génie à un cheval échappé. Quoique ce soit une faute de rappeler un modèle célèbre, ces airs de bravoure réussissent à M. Carducci, mais ce ne sont que des airs de bravoure, c'est-à-dire des morceaux qui ont de l'entrain et du souffle, en dehors de la pensée et quelquefois en l'absence d'une pensée. On dirait souvent que l'auteur est à court de motifs à enrichir de ses variations. Pascal dit quelque part que si l'on ôtait de la poésie les mots de foudre, de soleil, de pierreries, les poètes manqueraient de sujets : il y a lieu de croire que la prise de Rome a privé les rimeurs d'un texte commode. En voyant encore çà et là l'auteur se rejeter sur les jeunes gens qui rêvent une mort glorieuse bravée pour la liberté ou sur les tyrans qu'il faut combattre, on est tenté de penser qu'il se trompe de date ou qu'il y a disette de thèmes patriotiques. C'est ainsi qu'il nous fait l'honneur de célébrer en 1871 le soixante-dix-huitième anniversaire de la république française, où il prend le *Parc-aux-Cerfs* pour un parc et l'*Œil-de-Bœuf* pour la fenêtre d'un boudoir de Louis XV, peccadilles légères auprès de certaines fautes de goût et de jugement qui compromettraient des renommées mieux établies que la sienne. L'étrangeté même des images ou l'altération des noms avertiraient au besoin que le poète n'est pas sur son terrain : on sourit quand on voit Camille Desmoulins, devenu *Demulèn*, « un léopard qui se lance avec l'éclair d'une arme brandie par un bras vigoureux, et qui fait tomber la Bastille. » Danton a des bras de taureau avec lesquels il délace cette vigoureuse amazone, la république.

Laissons cette rhétorique à une certaine école qui de l'autre côté des Alpes aurait besoin d'un nouveau Giusti pour la rappeler à la règle du bon sens : il en est du recueil nouveau de M. Carducci comme des précédens; la partie personnelle, sincère, purement poétique, est supérieure à tout ce qui porte le caractère de la circonstance et le cachet d'un parti. Toutes les fois qu'il parle de ses premières années solitaires, de sa vie au sein de la nature, entre les bois, les vieilles ruines et la mer, il est sûr d'intéresser. Une des meilleures pages des *Nuove Poesie* est assurément l'*Idylle de la maremme*. Au milieu de l'agitation stérile de sa vie, le cœur du poète se reporte vers une blonde fille qu'il a aimée, dont l'image revient spontanément à sa pensée fatiguée, comme au fort de la chaleur le souvenir de l'aurore. Où est-elle? est-elle mariée? Elle a dû tomber en partage à un époux; elle était si belle quand elle sortait des blés ondoyans, une guirlande de fleurs à la main, haute

de taille et souriante, lançant un éclair de feu à travers ses longs cils!

« Oh! comme ma vie depuis a été froide, comme elle a été dénuée de rayons et de joie! Mieux valait t'épouser, blonde Marie!

« Mieux valait courir cherchant à travers le bois désolé le buffle égaré, qui saute dans le maquis, qui s'arrête et regarde.

« Que de suer après un misérable vers! Mieux valait dans le travail oublier sans le pénétrer cet énorme mystère de l'univers!

« Aujourd'hui, glacé, assidu à l'étude, le ver rongeur de la pensée me perce le cerveau, d'où vient que j'écris et que je parle en gémissant de choses misérables et tristes.

« Malade de corps et d'âme, les moelles rongées du fléau moral qui nous consume, je me tords de rage en pure perte.

« Oh! les longues files des peupliers chuchotant au vent! oh! les beaux ombrages, lieu d'asile dans les beaux jours, banc rustique,

« D'où l'on voit la plaine brune labourée, les vertes collines d'une part, de l'autre la mer semée de voiles, et tout à côté le *Campo-Santo!*

« Oh! la douce conversation entre égaux sur le midi quand on se repose, et le cercle resserré autour du feu dans les soirées d'hiver!

« Oh! que c'est une meilleure gloire de raconter à ses enfans attentifs les fortes tentatives, les chasses, les périls courus,

« Et de marquer du doigt les profondes blessures dans le sanglier couché à terre. »

L'*Idylle de la maremme* est le morceau le plus caractéristique de l'œuvre de l'écrivain. Le talent de M. Carducci, quand il ne le force pas, se complaît dans une certaine mélancolie, entrecoupée par momens de vives saillies et de traits de couleur. Le paysage de la maremme, où il est né, s'y reflète avec sa fertilité, avec sa chaude lumière et quelque chose aussi de son air sauvage; il n'est pas jusqu'à ses fièvres qui ne semblent avoir passé dans le tempérament du poète.

Nous avons dit que M. Carducci était professeur. Si l'on avait la curiosité de chercher ce que peut être dans une chaire un esprit qui se montre en poésie si aventureux, on risquerait fort de se tromper en concluant de ses vers à ses leçons. Il a donné des *Studi letterari, Études littéraires*, et d'autres opuscules d'histoire de la littérature, avec lesquels il serait aisé de prouver que dans ce pays la prose est plus sage que les vers. Point de système politique, point d'esprit de parti dans ses travaux de critique, pas même de passion antireligieuse. On dirait qu'il réserve pour la poésie précisément ce qui paraît le moins fait pour elle. On pourrait chercher dans ses écrits

sur le développement des lettres italiennes, sur Dante, sur Politien, sur la musique et sur les compositions chantées au XIVᵉ siècle, des lumières pour se rendre compte de ses opinions : on y trouverait surtout que le poète dit ce qu'il pense, le critique ce qu'il sait, et que ce sont comme deux parts distinctes, l'une destinée à la popularité, l'autre au public lettré. Cette dernière partie des travaux de M. Carducci mérite l'estime par l'étendue de l'érudition et l'agrément du détail plutôt que par l'originalité des recherches ou la solidité des jugemens; nous n'y insisterons pas.

De cette étude sur Enotrio Romano, puisque c'est ainsi désormais que veut être nommé M. Carducci, deux idées surtout semblent résulter. La poésie italienne, comme nous le disions en commençant, n'a pas renoncé à se produire sur le forum quand il n'y a plus de place pour elle au milieu des débats politiques d'un peuple libre. Elle monte à la tribune aux harangues, fait des professions de foi, prononce des discours de circonstance et fournit des armes à la colère, au lieu de se tenir en dehors de la mêlée et d'offrir un refuge aux esprits fatigués de la lutte. En second lieu, et ceci n'est pas le trait le moins inattendu pour les amis de la littérature italienne, on savait assez que les poètes de ce pays, quand ils se prenaient au sérieux, se guindaient volontiers comme sur un théâtre et ne se passaient pas de mise en scène; aujourd'hui, s'il en faut juger par celui qui a su attirer l'attention publique, ils imitent certains airs fatidiques, certaines allures de pontifes et d'hiérophantes que nous connaissons bien et dont certains écrivains contemporains ont donné le ridicule exemple. Il y a de nos jours une sorte de culte du poète par lui-même : c'est un être de nature supérieure que nous devons tous admirer et croire. Ses caprices sont des lois respectables devant lesquelles le bon sens doit abdiquer et laisser la place à la foi pure et simple. Sa parole est une révélation, elle est le verbe, et le verbe est divin, comme dans l'Évangile selon saint Jean, car il se sert à lui-même d'apôtre, et il se fait de sa chambre une petite Patmos. Que M. Carducci veuille bien écouter nos avis lorsqu'il en est temps encore : il peut rester un mortel bien doué des dons de poésie, faire de bonnes satires, des chants lyriques non sans nouveauté, pourvu qu'il s'arrête sur le chemin de l'apothéose. On commence par se dire un chêne, par se comparer à Dante et à Juvénal, on continue par des oracles, par des excommunications, on finit par se bâtir de petits temples avec de petits dithyrambes. La première condition pour se dire bon poète est d'être homme, d'être soi-même et de ne pas s'imposer un rôle.

LOUIS ÉTIENNE.

LE

DROIT ÉLECTORAL

DE L'ANCIENNE FRANCE

LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX DANS LES PROVINCES.

— 1302 — 1614 —

Les recherches accomplies depuis un demi-siècle avec tant d'éclat par toute une génération d'historiens ont eu pour résultat de confirmer la victoire du tiers-état en mettant en lumière les titres de cet ordre et en exposant les raisons de son triomphe. Malgré ce travail considérable, qui a servi tour à tour à faire comprendre les progrès de la civilisation, l'affranchissement des communes et les efforts de la bourgeoisie pour conquérir lentement son indépendance, les mœurs et les institutions qui firent la force du troisième ordre ne sont pas encore entièrement connues. Que de lacunes dans l'étude de ces faits qui tiennent en germe tout notre développement national jusqu'en 1789! On a approfondi l'organisation des communes du nord, expliqué la puissance des municipalités du midi, la situation des bonnes villes placées sous la protection royale, les origines du gouvernement représentatif, le rôle des assemblées politiques et leur influence; mais n'y aurait-il pas lieu de rechercher les principes qui dominaient la représentation locale? De nos jours, la délégation des pouvoirs est le fondement absolu de notre organisation politique. Dans le passé, nous la trouvons en germe. Ne serait-il pas utile de renouer sur ce point la chaîne de nos traditions, non pour engager nos législateurs modernes à rédiger des projets fondés sur des mœurs vieilles de quatre siècles et à jamais disparues,

mais afin de mesurer aux diverses époques les forces relatives de chacun des élémens qui composaient et qui ont formé la France?

Notre histoire ressemble à un grand drame où se meuvent seuls quatre puissans personnages, animant la scène de leurs luttes, l'échauffant de leurs passions et demeurant presque constamment fidèles à eux-mêmes. De la féodalité jusqu'à la révolution, l'unité des caractères est absolue. Royauté, clergé, noblesse et tiers-état eurent un rôle politique entièrement différent, mais qui, pour aucun d'eux, ne varia sensiblement d'un siècle à l'autre. Ce qui fait des états-généraux, si rarement convoqués, une des clés de l'histoire de France, c'est que les manifestations de ces quatre forces, plus ou moins visibles durant l'intervalle des sessions, apparaissent subitement au grand jour. Tout d'un coup elles se personnifient, s'avancent pour ainsi dire sur le devant de la scène et occupent le premier plan : il ne s'agit plus d'interpréter leur silence, de deviner leur pensée. Il suffit de les écouter, le personnage est vivant : il parle, réclame, se plaint et veut. Il n'est besoin que d'écrire. Je ne connais pas de phénomène plus saisissant que cette transformation de pensées abstraites et latentes en un langage précis et concret. On ne pourrait pas citer une période où la voix des trois ordres n'ait jeté sur les faits des lumières inattendues. Les doléances ont été en partie analysées, les discussions assez souvent rappelées, mais les élections, qui ont provoqué des recherches spéciales à un temps ou à une ville, n'ont pas été examinées dans leur suite historique. Pourtant l'intérêt est considérable : avec le choix des députés, le clergé, la noblesse et le tiers sortent de l'ombre et prennent une forme. Nous assistons en quelque sorte à la métamorphose elle-même; la matière s'anime, et, si les premiers cahiers des villages étaient publiés, si les harangues prononcées dans les assemblées électorales étaient toutes découvertes, rien ne serait plus intéressant que de noter au passage les premiers éclats d'une voix si longtemps muette.

Les élections nous offrent aussi d'autres enseignemens. On a souvent répété et on croit trop généralement que l'ancienne France, divisée en trois ordres, a été à toutes les époques le théâtre d'une lutte intestine, acharnée et sans trêve; un examen plus attentif nous montre en certains temps l'entente et l'union. On sent l'importance d'une telle certitude. Il suffit que l'accord ait existé pour assurer qu'il était possible. Or, cette paix entre les ordres, n'est-ce pas ce qui est le plus rare dans notre pays d'ardeur et de premier mouvement, n'est-ce pas l'esprit de transaction, l'usage des concessions mutuelles, en un mot le bon sens appliqué au gouvernement des sociétés, ce que le langage moderne nomme l'esprit politique? Un des survivans de la grande école historique dont nous parlions

tout à l'heure l'a dit récemment encore dans cet éloquent récit de nos annales où il donne aux jeunes générations de si précieux enseignemens : analysant « avec une fierté patriotique mêlée de tristesse » les causes de nos revers et de nos déceptions, M. Guizot se demande « pourquoi la France n'a pas encore atteint le but auquel elle a toujours aspiré, auquel aspirent naturellement toutes les sociétés civilisées : l'ordre dans le mouvement, la sécurité et la liberté unies et durables... Deux choses, dit-il, essentielles à la prospérité politique des sociétés humaines lui ont manqué jusqu'ici : la prédominance de l'esprit public sur l'esprit de caste ou de profession, la mesure et la fixité dans les ambitions nationales au dedans et au dehors. » C'est bien là l'éternel secret de notre faiblesse : la division entre les classes, les jalousies collectives, et ce jugement étroit des intérêts généraux, qui substitue aux grandes questions de misérables querelles, qui diminue et fractionne indéfiniment les partis, et qui fait préférer à un but clairement désigné et poursuivi en commun les intrigues secrètes inspirées par l'esprit de coterie. Le récit de nos impuissances causées par les haines mutuelles serait une trop lamentable histoire pour être jamais tentée, mais la peinture de la division des trois ordres, les incidens intimes et et si variés de leur lutte, sont les élémens d'une étude indispensable de leurs caractères. Les élections ne nous font voir qu'un point de vue spécial, mais elles offrent un trait singulier des mœurs de l'ancien régime que nous ne devons point négliger. Accomplies une fois en commun, elles produisirent une assemblée admirablement unie pour le bien du royaume; faites séparément pendant un demi-siècle, elles aboutirent à la rivalité de plus en plus ardente des classes.

La diversité des modes de nomination rend cette tâche ingrate et compliquée : suivant les lieux, soit qu'on étudie les bailliages, les pays d'états ou les grandes villes, la forme de la délégation varie; la nature des mandats n'est pas un moindre problème; enfin les élections municipales tiennent si intimement aux élections politiques qu'il est presque impossible de diviser un tel sujet. Contentons-nous aujourd'hui de suivre les élections dans les provinces de 1302 à 1614. Les documens sur ce sujet ne sont pas si abondans qu'on le penserait au premier abord. Dans l'année qui précéda la réunion des états-généraux de 1789, les formes des anciennes élections ont été l'objet des plus vives controverses; mais l'attention publique se concentrait sur quelques réformes ardemment réclamées : les élections dans les assemblées de bailliage, le vote commun des ordres et, par-dessus tout, le doublement du tiers, tels étaient les problèmes autour desquels se groupaient les argumens et s'entassaient tour à tour brochures, mémoires et pamphlets. C'était une sorte d'effervescence de souvenirs qui se produisait à la veille de toutes

les sessions d'états-généraux, surtout lorsqu'une longue lacune avait précédé leur réunion. Il paraissait alors une multitude d'écrits rappelant les anciennes formes; mais aucun ne nous présente un résumé fidèle et complet des élections de députés depuis les premiers états. A côté de documens authentiques, il y avait un plus grand nombre de pièces publiées à l'appui d'une prétention spéciale. Aussi l'histoire ne doit-elle pas puiser indifféremment à une telle source; elle peut tout au plus y trouver les élémens d'un tableau d'ensemble. Nous devons recueillir ici les traits épars qui peuvent peindre la suite de ces élections, si dissemblables à l'origine des états-généraux, montrer les différens systèmes et les modifications qu'ils ont subies, et, sans aller jusqu'en 1789, indiquer les principes généraux qui réglaient du XIVe au XVIIe siècle le choix des députés des provinces.

I.

Tout d'abord devons-nous fixer en 1302 les plus anciennes élections, et faut-il admettre que les premiers députés fussent ces représentans des bonnes villes qui, en prenant place auprès des prélats et des nobles, constituèrent l'assemblée des trois états de France? Pour le troisième ordre, la réponse ne saurait être douteuse, puisque avant Philippe-le-Bel il n'avait jamais siégé dans aucune assemblée d'états. Si des envoyés des villes étaient venus auprès du roi, leur mission, réduite à un objet spécial, leur était conférée par une délibération de l'échevinage, mais nullement par voie d'élection publique. La noblesse connaissait encore moins le système des délégations. C'est dans l'ordre du clergé, à l'ombre des monastères, parmi ces communautés nombreuses et puissantes avec lesquelles il fallait compter au XIIIe siècle, que se sont en réalité produites les premières élections politiques. La constitution même de l'église, ses conciles, les formes primitives qui réglaient le choix des évêques, tout cet ensemble de faits fondés sur une vaste hiérarchie sortie de l'élection devaient préparer naturellement le libre choix des députés ecclésiastiques. Les monastères, possédant des terres considérables d'où dépendaient parfois des villes entières, étaient régulièrement convoqués par l'intermédiaire du bailli, qui leur adressait les lettres royales. Accoutumées à élire leurs supérieurs, les abbayes recouraient tout naturellement à une désignation semblable pour le représentant auprès du roi. L'élection avait lieu dans la grande salle du monastère, en présence de témoins ou d'un notaire appelés pour lui donner une plus grande solennité. Tantôt les religieux déléguaient leur abbé et les chanoines le doyen du chapitre, tantôt ils choisissaient de simples moines, il leur arrivait parfois de prendre

un étranger au diocèse, un jurisconsulte ou tout autre laïque. Ce serait cependant une grave erreur de croire que, pendant la première moitié du XIVe siècle, les membres du clergé siégeaient tous dans les assemblées en vertu d'une véritable élection. Un grand nombre de prélats, traités comme les grands vassaux, recevaient du roi des lettres de convocation personnelle. Les évêques ainsi appelés avaient la faculté de se substituer un procureur qui se rendait aux états en leur lieu et place, faculté dont ils usaient fréquemment.

Les nobles figuraient tous dans les assemblées à raison de leurs titres ou plutôt en vertu des terres dont ces titres étaient le signe. Le roi appelait à cette époque non pas un représentant de la noblesse du bailliage, mais le comte ou le baron qui en était le premier seigneur. La plupart des nobles recevaient une lettre du prince, qui convoquait tel ou tel personnage dont il importait de consulter l'opinion ou de s'assurer les services et la fidélité; l'intérêt du royaume l'exigeait. En un temps où la force réglait tous les différends, où l'armée sans le concours de la hiérarchie féodale n'était rien, quelle autorité auraient eue les décisions emportant paix ou guerre sans l'assentiment certain des principaux chefs de la féodalité? Les seigneurs ne choisirent donc pas de députés, mais il arrivait souvent qu'ils se faisaient remplacer par des procureurs qu'ils investissaient du pouvoir de négocier et de traiter en leur nom. Le duc de Bretagne chargeait de cette mission de puissans seigneurs, tandis que des nobles de moindre importance déléguaient un chevalier, un simple écuyer, quelquefois même un clerc ou un légiste.

Ainsi, pour les deux premiers ordres, le principe était la comparution personnelle; les prélats et les seigneurs se substituaient des procureurs spéciaux, tandis que les abbayes et les chapitres faisaient choix d'un délégué qui représentait seul un être collectif.

Comment « les gens des bonnes villes » assistèrent-ils aux états? Le premier magistrat de la ville aurait pu être appelé par le roi, mais en fait il ne paraît pas que l'usage de convoquer spécialement le maire ou le consul se soit jamais introduit. D'ailleurs, il faut le reconnaître, dès les premiers états-généraux, l'honneur de se rendre auprès du roi et de siéger à côté de la noblesse et du clergé touchait infiniment moins les députés que la certitude d'un voyage pénible, de périls inévitables, d'une longue absence, et, comme récompense de tant de fatigues, la perspective d'une profonde ingratitude et souvent des éclats de l'irritation publique, lorsqu'au retour ils apporteraient la nouvelle de lourds impôts accordés au roi. Telle est, à examiner les choses de près, une des raisons qui empêchaient le premier magistrat d'accepter cette mission. Il faut ajouter que, dans certaines villes, le maire ou le consul ne pouvait s'éloigner de la cité pendant l'exercice de sa charge. Il fallait donc que la ville

fît un choix lorsqu'elle recevait les lettres royales; mais les formes usitées variaient suivant les provinces, suivant les coutumes locales, d'après la constitution même de la cité ou le caprice de ceux qui l'administraient. Examinons successivement le mode d'élection dans les villes qui obéissaient directement au roi et dans celles qui possédaient une charte de commune.

Dans les premières, le représentant de l'autorité centrale exerçait toujours une influence considérable. On cite des villes dans lesquelles le prévôt royal nommait seul le député. Par un contraste digne de frapper l'attention, c'était également dans des cités placées sous l'administration des prévôts que nous rencontrons des députés choisis par l'universalité des habitans. Ainsi les villes prévôtales nous montrent à la fois les élections supprimées ou livrées au commun peuple, sur lequel le prévôt exerçait une action décisive. Les villes de commune, depuis longtemps maîtresses d'elles-mêmes, jalouses de leurs prérogatives et fidèles à leurs traditions, n'abdiquèrent jamais le droit de choisir leurs députés. Le plus souvent le maire et les échevins, issus eux-mêmes d'une première élection, prenaient seuls part au vote. C'était en réalité un suffrage à deux degrés. Le nombre des électeurs variait suivant les villes : souvent un certain nombre de bourgeois, habituellement réunis et consultés dans les grandes affaires, s'adjoignaient aux échevins; il y avait des villes où le corps municipal appelait tous les bourgeois à exprimer leur vote; on en cite à peine quelques-unes où, par une exception des plus rares, tous les habitans concouraient à l'élection (1).

Telles furent les origines diverses des députés qui s'assemblèrent pendant la première moitié du XIVe siècle, et qui tentèrent sous le roi Jean et sous la régence de son fils une grande révolution politique. Toutefois il est une modification qu'il nous faut indiquer, et que l'abaissement momentané du pouvoir royal a dû contribuer à faire naître. Sous le roi Jean comparaissent des députés qui représentent le clergé ou la noblesse d'un bailliage ou d'une province. En lisant les procès-verbaux et les chroniques, il paraît évident que tous les prélats et que tous les seigneurs ne se rendent plus aux états pour obéir à un ordre du prince, que parmi eux quelques-uns sont ani-

(1) Les recherches savantes de M. Boutaric (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1860) et de M. Hervieu (*Revue de législation française*, 1873) ont puissamment contribué à éclaircir ces difficiles questions. Les procurations citées permettent d'assurer que les *maires* n'élurent jamais seuls les députés : les jurés, les échevins, les bourgeois, les pairs de la commune, leur étaient toujours associés; la formule la plus fréquente est celle-ci : « le maire et les bourgeois. » Dans la Picardie, le Laonnais, le Soissonnais et la Flandre, où le régime municipal était en pleine vigueur, l'expression usitée est « le maire et les échevins. » Les *prévôts* au contraire nommaient souvent seuls; voici la formule insérée en pareils cas dans les procurations : « le prévôt, du commun assentiment des habitans. »

més de sentimens peu favorables au roi, et qu'ils sont prêts à joindre aux doléances du peuple les plaintes de leur ordre. D'où vient ce fait nouveau? La tenue fréquente des états-généraux dans les premières années de ce siècle avait produit un résultat dont l'histoire n'a pas encore démêlé bien clairement la nature. A l'imitation des assemblées que le roi appelait autour de lui, des réunions moins nombreuses avaient eu lieu dans les villes principales afin de délibérer sur les intérêts spéciaux de la province. Déjà certaines parties de la France connaissaient ces assemblées locales, mais elles devinrent plus générales sous les premiers Valois. Étaient-ce réellement des réunions de délégués se consacrant périodiquement à l'examen des affaires de la contrée? Ces assemblées n'avaient-elles pas, ainsi que l'ont cru certains érudits, qui les ont nommées des états-généraux fractionnés, tous les pouvoirs des assemblées tenues par le roi? Les questions de paix ou de guerre, celles intéressant tout le royaume, ne leur étaient-elles pas soumises? C'est là un problème qui ne peut se discuter incidemment et encore moins se résoudre à la légère; il suffit de se rappeler en ce moment que la première moitié du XIVe siècle vit naître et se multiplier les états provinciaux. Ces assemblées, qui réunissaient tous les nobles et tous les ecclésiastiques, donnèrent bientôt l'idée aux premiers ordres de déléguer quelques-uns de leurs membres aux états-généraux. Le député résumait en lui tous les pouvoirs et épargnait ainsi à la province des frais plus considérables. Ce fut donc du sein des états provinciaux que sortirent les députés qui représentèrent pour la première fois le clergé séculier ou l'ensemble des gentilshommes d'un bailliage.

A cette cause locale, il faut ajouter un état général des esprits qui devait tendre au même résultat. Le souffle d'indépendance qui se fit sentir en 1355, et que les malheurs de la guerre rendirent si violent après le désastre de Poitiers, n'atteignit pas seulement le troisième ordre, mais exerça une influence puissante sur la masse du clergé et même sur une partie de la noblesse. Dans les deux premiers ordres, les clercs et les gentilshommes n'étaient pas fâchés de substituer aux convocations plus ou moins capricieuses du prince une désignation directe. Si plus tard, lors de la réaction en faveur de l'autorité royale, Charles V eut occasion d'appeler près de lui des prélats et des nobles, ces convocations n'étaient plus qu'une exception; le coup était porté. Seules les assemblées de notables devaient voir des membres appelés par le choix royal : ce qui demeura le caractère des états-généraux, ce fut l'origine pleinement indépendante des trois ordres; les états de Tours nous le montrent avec une incomparable précision. Franchissons tout le XVe siècle et arrivons à cette grande assemblée tenue peu de mois après la mort de Louis XI. Le mouvement commencé sous le roi Jean avait atteint son

terme : le principe de l'élection est devenu général. Tandis qu'une partie de la France possède des états particuliers, les provinces qui en sont privées ont vu les électeurs se grouper autour du bailli. Il en est résulté deux formes d'assemblées électorales d'inégale importance, mais fondées sur un même principe, — les états provinciaux et les états de bailliage, — les unes et les autres composées des trois ordres, préparant leurs doléances et choisissant librement leurs députés.

En 1483, c'est aux baillis que parviennent les lettres royales : « Nous voulons, disait le roi dans ce document adressé aux gens d'église, nobles et bourgeois, et vous mandons que, en toute diligence, vous vous assemblez et eslisséz trois personnages notables de nostre seneschaussée et non plus : c'est assavoir ung d'église, ung noble et ung de l'estat commun (1). » Les ordres du roi furent exécutés, et les électeurs se réunirent tous ensemble pour le choix des députés. Presque sous les yeux de la cour, qui était alors à Blois, eurent lieu les élections de Tours; les représentans des principales villes et abbayes se réunirent avec quelques seigneurs au chef-lieu du bailliage, dans la ville de Tours, et choisirent en commun l'abbé de Marmoutiers, le seigneur de Maillé et Jehan Briçonnet. Les élections d'Amiens s'accomplirent dans les mêmes conditions. Le rapport de Jehan de Sainct-Delys à l'échevinage en témoigne formellement. A Rouen, le clergé consentit à se rendre à l'hôtel de ville pour procéder à l'élection; enfin à Lyon, le député du troisième ordre fut nommé dans une assemblée des trois états. Plus les choix par les électeurs se multipliaient, plus devenaient rares les appels directs du roi. Si quelque prélat d'un rang supérieur, si les cardinaux de Lyon et de Tours sont mandés aux états de 1484, les autres évêques n'y assistaient pas comme investis du caractère épiscopal, mais comme députés d'un bailliage. La question elle-même se souleva : les évêques présens à Tours avaient voulu prendre part aux travaux de l'assemblée. Leur requête avait provoqué les plus graves objections. « La forme des élections, dit Masselin dans son journal des états, réfute d'avance leur prétention. Au commandement du roi, le clergé, la noblesse et le tiers-état sont convoqués dans leurs bailliages et sénéchaussées. S'il plaît à nos seigneurs les évêques, ils sont libres de s'y rendre, et s'ils désirent être élus, ils ne manquent pas de l'être. Tous les membres du clergé, évêques ou clercs, qui siégent ici sont censés tenir leurs pouvoirs de ceux qui les ont choisis et délégués. On prétend que l'usage établi permet à tous les

(1) Lettres du 14 octobre 1483, extraites des archives de Bayonne. M. Viollet a publié sur ces élections des documens précieux. Voyez la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1865.

évêques d'être convoqués et de siéger lorsqu'ils en ont le désir; c'est le contraire qui est vrai (1). » Ainsi même pour les prélats députés l'idée de la délégation s'est substituée à la comparution personnelle.

Le mandat dont les députés étaient investis était non pas un mandat spécial à chaque ordre, mais un mandat commun; les discussions l'attestent clairement. « Il semble, dit un membre de la noblesse dans le débat relatif aux taxes des députés, à en juger par le discours que vous venez d'entendre, qu'ici les ecclésiastiques ne se soient occupés que d'affaires d'église, les nobles des affaires de la guerre, et les membres du troisième ordre seuls des affaires de la nation. Peut-être ces derniers s'imaginent-ils être parmi nous les seuls et uniques représentans du tiers-état, c'est-à-dire du peuple. Qu'ils regardent, je les en prie, qu'ils lisent d'un bout à l'autre le contenu de leur procuration, ils verront clairement que les ecclésiastiques et les nobles ne sont pas moins qu'eux les mandataires du peuple; tous les députés tiennent leur pouvoir de tous les électeurs réunis des trois états, et ce n'est pas seulement de l'ordre auquel il appartient que chaque député est censé tenir son mandat. Les députés des trois ordres travaillent en commun au bien de la chose publique, devoir qui ne diffère pas suivant l'origine du mandat (2). » Peut-on récuser ce témoignage d'une si lumineuse clarté?

Jamais, avant les états de Tours, la nomination des députés n'avait encore revêtu un tel caractère d'union entre les ordres. Ce n'était pas une simple question de formes : l'accord était plus réel et plus profond. En effet, ne nous arrêtons pas au seuil des assemblées de bailliage, d'où sortent ensemble le clerc, le noble et le bourgeois, tous trois élus le même jour députés aux états. Suivons-les dans ce long voyage, dont les fatigues créaient entre eux de nouveaux liens, et arrivons avec eux à Tours. Que va-t-il se passer? L'assemblée s'ouvrira sans autre distinction de rang que celui des provinces; les ordres, animés d'intérêts divers, mus par des passions souvent contraires, ne se grouperont pas dans un fatal isolement; ils demeureront fidèles à ceux qui les ont envoyés; l'esprit provincial l'emportera sur l'esprit de caste malgré l'oppression exercée par Louis XI sur les gentilshommes, oppression à laquelle la noblesse a hâte d'échapper, malgré les souffrances du peuple, qui fait entendre les plaintes les plus amères. Tous ces sentimens sont étouffés. La pensée de la province et de la France est plus forte que les intérêts rivaux.

(1) *Journal des États-Généraux de 1484*, par Jehan Masselin. Documens inédits de l'histoire de France, p. 407.

(2) *Journal de Masselin*, p. 501.

II.

Quelle émotion ne ressent-on pas à la vue de ce spectacle d'union et de concorde quand aussitôt après on étudie les états divisés du XVIe siècle! Mais ce ne sont pas les assemblées qu'il faut accuser de cette fatale séparation des trois ordres. Le reproche atteint ailleurs et plus haut : les institutions ne sont que des formes qui recouvrent les nations; elles se modèlent à leur taille, et peuvent être tenues pour l'indice et la mesure de l'esprit des hommes. Entre le règne si longtemps regretté de Louis XII, qui nous montre la paix sociale la plus profonde qu'ait connue l'ancien régime, et la mort de Henri II, il ne passe sur le trône que deux princes, et tout est transformé. Opinion des classes, anxiétés du clergé, dédains distraits d'une noblesse affolée de plaisirs, colères sourdement amassées du tiers-état, passions contraires de tous les partis, voilà le trouble profond des âmes que vont nous révéler les premières élections faites au XVIe siècle entre les menées des Guises, les intrigues de la reine-mère et les ardeurs des partisans de la nouvelle religion, contribuant tous, à des degrés divers, à la division des ordres.

Elles nous découvriront en même temps d'autres nouveautés. Depuis Charles VIII, la centralisation s'est faite. En 1560, nous trouvons une hiérarchie administrative plus précise et mieux organisée; nous devons la revoir semblable en 1576, en 1588 et en 1614. Examinons donc à la fois les élections qui ont précédé ces quatre grandes sessions d'états-généraux. Elles suivent la même marche et portent le même caractère; elles forment en quelque sorte le droit commun de l'ancienne monarchie. Aucune étude ne nous fera mieux pénétrer dans le détail de nos vieilles institutions.

Lorsque la résolution de convoquer les états avait été prise, une lettre signée du roi était aussitôt adressée aux baillis et aux sénéchaux. Il est à peine besoin de rappeler que ces officiers ne possédaient plus à la fin du XVIe siècle le pouvoir qu'ils avaient jadis exercé. Après avoir été, à partir du XIIIe siècle, les représentans directs et les agens presque universels du pouvoir central, ils avaient vu leur influence décroître rapidement. Les lieutenans auxquels la plupart des baillis avaient librement délégué dans le principe l'exercice de l'autorité judiciaire les avaient peu à peu supplantés avec l'assentiment du pouvoir royal, de telle sorte qu'à l'avénement de François Ier les baillis, qui avaient encore en apparence toute l'autorité, n'exerçaient plus en réalité qu'une action nominale. Sous le règne de ce prince, l'institution des gouverneurs s'était étendue à toutes les provinces. Placés entre le roi et les baillis, ils étaient chargés de transmettre les ordres du souverain et d'en assurer

l'exécution. Aussi le roi, tout en adressant encore les lettres de convocation aux baillis, aux sénéchaux ou à leurs lieutenans, les faisait-il parvenir par l'entremise des gouverneurs, qui recevaient, avec une lettre personnelle du prince, toutes celles destinées aux baillis de leur gouvernement. Les lettres exposaient les motifs de la convocation, indiquaient le lieu où les états se réuniraient et contenaient l'ordre de faire assembler « ceux du clergé, de la noblesse et du tiers-état de chaque ressort pour députer aux états (1). »

Le premier devoir de l'officier qui les recevait était de les faire enregistrer au greffe du bailliage, puis il devait en ordonner la publication « à son de trompe et cri public à ce qu'aucun n'en puisse prétendre cause d'ignorance. » C'est ainsi qu'était promulguée la décision du roi dans les villes qui formaient le chef-lieu du bailliage. Cette formalité accomplie, le bailli ou son lieutenant-général fixait par une sentence la date à laquelle aurait lieu l'assemblée générale du bailliage, et adressait les invitations à ceux qui devaient y comparaître. Les juridictions de second ordre, placées au-dessous du bailli, étaient chargées d'accomplir dans les petites villes et dans les campagnes les mesures qu'avait prises au centre même du bailliage le bailli ou son lieutenant.

Ces juridictions étaient d'origine et de nature très diverses. Les unes étaient toutes féodales et avaient conservé à travers les temps la marque de leur caractère primitif : c'étaient les officiers des comtés et des baronnies, prenant les titres de baillis ou prévôts des seigneurs, et formant le premier degré de la hiérarchie judiciaire ; les autres se rattachaient à l'autorité royale, soit qu'elles eussent été constituées dans le principe par le roi, ainsi que la plupart des prévôtés, soit que de seigneuriales elles fussent devenues royales par l'extension de la puissance souveraine, sans toutefois changer de nom, comme les châtellenies en Auvergne et en Bourbonnais, les vicomtés en Normandie, les viguieries en Provence. Si les bailliages de médiocre étendue ne comprenaient au-dessous du bailli qu'un seul degré de juridiction, il n'en était pas ainsi de la plupart des grands ressorts, qui étaient *composés* de plusieurs degrés. Entre le bailli et les officiers inférieurs dont nous venons d'énumérer les noms, se plaçaient alors des juges subordonnés portant le titre de lieutenans particuliers ou toute autre dénomination. En résumé, suivant la nature du ressort, le bailli ou son lieutenant-général correspondait avec les lieutenans des siéges particuliers ou directement avec les officiers inférieurs. Le plus souvent ces deux cas se

(1) Lettres de convocation des 6 août 1576, 31 mai 1588, 7 juin 1614. — La plupart des pièces que nous allons citer ont été publiées en 1789 dans le recueil, devenu fort rare, de Lalourcé et Duval : *Forme générale et particulière de la convocation et de la tenue des états-généraux*, Paris, Barrois, 3 vol. in-8.

présentaient simultanément, une partie du ressort étant simple, et l'autre composée.

Après avoir convoqué les ecclésiastiques et les nobles à l'assemblée générale, après avoir adressé la même convocation au maire et aux paroisses de la ville où il siégeait, le lieutenant du bailli ordonnait, par sentence, que les copies des lettres royales fussent envoyées aux siéges particuliers du ressort ainsi qu'aux comtés, baronnies et châtellenies qui relevaient directement du bailliage. Les lieutenans particuliers avaient la même mission : aussitôt les lettres reçues, ils devaient en prescrire l'enregistrement, indiquer le jour où se tiendrait l'assemblée de la juridiction, les faire publier, les envoyer au maire et aux paroisses de la ville, et enfin les transmettre aux juges qui dépendaient d'eux. Parvenues en descendant jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie judiciaire, les lettres royales étaient communiquées aux « procureurs fabriciens des paroisses dépendantes de la justice pour les faire publier au prône de la grand'messe. » En même temps était lue la sentence du lieutenant-général fixant la date de l'assemblée générale et enjoignant « aux paroisses de députer deux d'entre ceux des plus notables habitans de chacune d'icelles afin de se trouver à l'assemblée et d'y apporter les cahiers des plaintes, doléances et remontrances que chaque paroisse entend faire à sa majesté et moïens d'y pourvoir. »

C'est ainsi que les plus humbles villages apprenaient la convocation prochaine des états-généraux. Examinons maintenant ce qui suivait immédiatement cette communication dans les villages et dans les villes. Après avoir lu en chaire les lettres du roi et la sentence du bailliage, le curé annonçait le jour, le lieu et l'heure où les paroissiens devaient se réunir : le dimanche suivant, à l'issue de la grand'-messe ou des vêpres, devant le porche de l'église, telles étaient les indications habituelles annoncées par une affiche placée aussitôt après le prône à la porte de l'église. Souvent au jour dit, il arrivait que les habitans n'étaient pas en nombre; le juge prescrivait alors des mesures plus énergiques : les habitans étaient assignés personnellement sous peine d'amende, et les sergens allaient les prévenir « de domicile en domicile. » Enfin le jour venu c'est au son de la cloche que se réunissaient les paroissiens. Rien ne nous autorise à penser qu'une exception fût faite; tous les individus demeurant sur la paroisse, tous ceux qui avaient assisté au prône, étaient convoqués à l'assemblée. C'était le juge du lieu, prenant le titre de lieutenant ordinaire, qui présidait la réunion et qui rédigeait le procès-verbal. Dans les villages qui ne possédaient pas de justice, le notaire tenait la plume.

L'assemblée des habitans du village avait deux objets distincts, désigner ceux qui représenteraient le village à l'assemblée supérieure

et arrêter le cahier de doléances. Souvent, dès le premier dimanche, aussitôt après que l'avis avait été donné, les habitans choisissaient un ou deux députés chargés de se rendre à la ville, puis ils s'ajournaient à huit jours pour préparer et voter les remontrances. Pendant cet intervalle, les députés, assistés des notables du lieu, recueillaient les vœux et rédigeaient le cahier, puis le dimanche suivant lecture en était faite devant l'assemblée, qui en approuvait les termes. Les députés, auxquels se joignait souvent le juge, étaient libres alors de quitter le village pour se rendre à l'assemblée supérieure. La procuration dont ils étaient porteurs était rédigée sous forme authentique et contenait à la fois « pouvoir et puissance de représenter les plaintes, doléances, remontrances et autres qu'ils aviseront être à faire par raison, et même de élire telles personnes suffisantes et capables avec les autres paroisses. » Plusieurs cahiers de villages ont été conservés; on en retrouve chaque jour de nouveaux. Ces compilations mériteraient d'être publiées, et, malgré leur humble origine, elles seraient souvent consultées avec grand profit pour l'histoire des mœurs et des idées dans le sein des classes agricoles.

Tel était dans son ensemble, et sans tenir compte des différences de détail, le travail accompli dans chaque paroisse de France pour rechercher les vœux et découvrir les mandataires les plus capables de les faire prévaloir. Suivons maintenant ces députés à la ville voisine. Ils vont rencontrer, au jour fixé par le lieutenant particulier, tous les délégués des paroisses du ressort. Ils trouvent en même temps les représentans de la ville, le plus souvent le procureur-syndic, le maire, les échevins et quelques notables. Réunis dans l'auditoire du juge et sous sa présidence, ils lui remettent les cahiers dont ils sont porteurs, entendent les remontrances des gens de la ville, puis ils choisissent entre eux une commission de six ou huit membres chargés de compiler et de fondre en un seul cahier toutes les doléances locales. Enfin l'assemblée se réunit de nouveau, elle entend la lecture du cahier, le modifie et l'arrête, puis elle désigne ceux qui seront chargés de le porter à la grande assemblée de bailliage.

Jusqu'ici nous avons vu les opérations préliminaires se poursuivre dans les villages et dans les plus petites villes. Dans les villes importantes, le choix des électeurs et la rédaction du cahier étaient soumis à des formes plus compliquées. C'était généralement le corps de ville qui prenait en main la direction de ce travail : tantôt le maire et les échevins convoquaient directement un certain nombre de bourgeois, tantôt les paroisses elles-mêmes députaient des représentans, ainsi que les communautés de métiers; plusieurs réunions étaient consacrées à recueillir les doléances dont le conseil de ville avait réclamé l'envoi; une commission était chargée de rédiger l'ensemble des remontrances, et, quand ce travail était

achevé, des délégués étaient élus pour porter le cahier à l'assemblée générale.

III.

Arrivons donc à cette assemblée générale, tenue au chef-lieu du bailliage royal et vers laquelle tout convergeait; c'est là en effet que vont s'accomplir, à proprement parler, les élections. L'assemblée qui s'y réunit ne se bornera pas à choisir un électeur, elle nommera de véritables députés, ceux-là mêmes qui iront quelques jours plus tard siéger aux états-généraux pour y représenter le bailliage. C'est là également que nous allons retrouver pour la première fois le clergé et la noblesse.

Au jour indiqué, les trois ordres se réunissaient dans la plus grande salle du palais de justice, ordinairement appelé le palais royal, sous la présidence du bailli, qui conservait précieusement ce droit comme le dernier vestige de ses attributions passées. La séance s'ouvrait par la lecture des lettres du roi et une harangue du président sur l'objet même de la convocation. Aussitôt le discours achevé, les trois ordres se séparaient, le clergé se rendait au palais épiscopal, la noblesse chez le bailli, et le tiers-état à l'hôtel de ville.

Suivons d'abord les membres du clergé et entrons à leur suite chez l'évêque. Lorsque le chef-lieu du bailliage ne possédait point un siége épiscopal, les ecclésiastiques choisissaient un président et se rendaient dans une église ou dans une salle de quelque couvent. La séance commençait par un appel de tous les ecclésiastiques du bailliage, les bénéficiers comparaissaient en personne; non-seulement les doyens ruraux, mais tous les curés de paroisses avaient voix délibérative. Quant aux chapitres et au clergé régulier, ils se faisaient représenter par des délégués, le plus souvent par le doyen, le supérieur ou quelque dignitaire, qui avaient été choisis peu de jours auparavant dans une réunion préparatoire. Aussitôt après l'appel, on procédait à l'élection des rédacteurs du cahier. Dès que la commission était constituée, l'évêque priait les membres du clergé de remettre entre ses mains, dans un délai assez court, tous les vœux qui devaient être compris dans le cahier de doléances, puis l'assemblée choisissait, à la pluralité des voix, ceux qui devraient porter le cahier aux états-généraux. Le clergé abandonnait ainsi la rédaction définitive à l'évêque, assisté des commissaires.

Pendant que cette séance avait lieu à l'évêché, les nobles s'étaient retirés dans la maison du bailli et délibéraient sous sa présidence; tous les possesseurs de fiefs et de biens nobles y étaient convoqués;

les assignations ayant été données au manoir seigneurial, ou aux procureurs fiscaux des seigneuries, c'était moins tel ou tel gentilhomme qui était assigné que le propriétaire du sol. Aussi ne manquait-on pas d'appeler les mineurs et les femmes, qui se faisaient toujours représenter par des mandataires. La préparation du cahier et les élections se passaient comme dans l'assemblée du clergé, mais, les procès-verbaux n'ayant pas été conservés, on ne peut donner ici aucun détail spécial sur le mode de délibération.

Les procès-verbaux du tiers-état nous permettent d'indiquer moins vaguement les formes qu'il suivait. Nous avons dit qu'il se réunissait à l'hôtel de ville; la présidence était ordinairement déférée au maire. Au début de la séance avaient lieu l'appel des paroisses et le dépôt entre les mains du greffier des mandats que chaque délégué avait reçus, puis une commission était nommée pour la fusion des divers cahiers. En réalité, au moment où s'ouvrait cette séance, le cahier du tiers-état était fait. Rapprocher les vœux et leur donner l'ordre convenable, tel était le seul travail de la commission. Tantôt elle délibérait secrètement, et les délégués étaient ajournés au lendemain ou au surlendemain; tantôt les délégués avaient le droit d'assister en silence aux délibérations de leurs commissaires. Généralement on choisissait le cahier qui semblait à première vue le plus complet, et un des commissaires le lisait à haute voix, tandis que ses collègues suivaient sur les autres cahiers et effaçaient, au fur et à mesure des admissions, les articles qui se trouvaient identiques. A la fin de cette lecture, il ne restait plus qu'à grouper, dans les différentes divisions de la compilation générale, les articles spéciaux qui n'avaient point été biffés dans les cahiers particuliers. Il était fort rare que les commissaires se décidassent à retrancher de leur propre autorité un des vœux émis par une paroisse : leur mission était de coordonner les doléances et non de les modifier dans leur essence. Toutefois, lorsque les commissaires se trouvaient en présence d'idées singulières, de demandes manifestement opposées aux intérêts généraux du bailliage ou simplement de vœux contradictoires, une discussion s'établissait entre eux, et ils exprimaient par un vote l'opinion que devrait refléter le projet de cahier. Ce travail achevé, l'assemblée du tiers-état se réunissait de nouveau pour entendre la lecture des doléances, puis le cahier était approuvé et clos.

C'est alors seulement que les délégués procédaient au choix des députés du bailliage; tantôt les délégués déclaraient à haute voix leurs préférences; tantôt l'élection était secrète et avait lieu, soit par la voie du scrutin de liste, soit par une série de votes individuels. Ceux qui avaient réuni le plus grand nombre de voix étaient aus-

sitôt proclamés, sans que la majorité absolue fût toujours exigée. Le nombre des députés n'était pas soumis à des règles fixes. Tel bailliage envoyait deux députés, tel autre six ou huit. En réalité, cette diversité n'avait aucune importance, puisque le vote dans le sein des états n'avait jamais lieu par tête, mais se faisait par bailliage ou par gouvernement. Après la proclamation du vote, les élus remerciaient l'assemblée, et déclaraient s'ils étaient prêts à accepter l'élection. Les refus étaient très fréquens, et l'insistance des électeurs obligeait les députés à exposer publiquement leurs excuses : généralement les difficultés et les fatigues du voyage, une mauvaise santé, des affaires qu'on ne pouvait quitter, étaient les raisons alléguées. Les embarras du choix amenèrent quelquefois des débats singuliers à la suite desquels le député se résignait à subir la violence qui lui était faite. Si l'élu était absent de l'assemblée, une députation lui était envoyée pour qu'en cas de refus une nouvelle élection fût faite avant la levée de la séance. Les pouvoirs étaient dressés sur-le-champ et signés par le président et le greffier.

Dès que les députés étaient définitivement choisis, le clergé et le tiers-état en avisaient le bailli, qui comprenait dans son procès-verbal les opérations des trois ordres. Dans certaines provinces où s'étaient conservées les formes les plus solennelles, les délégués du tiers revenaient en corps dans la salle où ils s'étaient primitivement réunis, afin de signifier officiellement leurs choix au bailli. Cet officier transmettait alors au roi une copie de son procès-verbal, ce qui constituait la dernière opération provoquée par la convocation royale. C'était la marche régulière de la triple assemblée de bailliage. Parfois il arrivait que le trouble de l'opinion publique provoquait les plus violens discours. Au début des séances, le maire ou tout autre orateur du tiers-état prenait la parole pour exposer le sentiment qui animait le plus vivement l'assemblée.

Les élections de 1560 furent, à n'en pas douter, les plus fécondes en discours politiques. Les passions religieuses depuis longtemps soulevées, les souvenirs récens du tumulte d'Amboise et la répression sanglante qui l'avait suivi, contribuaient à soulever les âmes. A la domination violente exercée sous le nom du roi par les princes lorrains avait succédé tout d'un coup une pleine liberté, dont le contraste était si absolu qu'en certaines provinces les mécontens y crurent voir un piége, et appelèrent les élections une « souricière à prendre les fols. » Mais cette défiance fut loin d'être générale. A Blois, le discours du procureur du roi Bazin mit la ville en feu. Prononcé le matin en présence des délégués du bailliage, il dut être répété le soir même devant le peuple de la ville; il avait peint sous les couleurs les plus sombres l'émotion publique, et il ne

dut son salut qu'à la fuite, tant fut violente l'irritation des Guises lorsqu'ils apprirent son éloquente audace (1).

A la même époque se tenait, à Angers, la réunion du bailliage. Une grande partie de la noblesse avait embrassé la religion nouvelle. Un ministre nommé Dalbiac fut chargé par plusieurs gentilshommes de développer les remontrances dans l'assemblée de la noblesse. Il fit en réalité une profession de foi complète. Le lendemain du discours de Dalbiac, le tiers-état se réunissait. François Grimaudet, avocat du roi, élu par les délégués pour exposer les vœux, fit entendre les remontrances les plus précises que nous ayons trouvées dans les discours si emphatiques de ce temps. Les mécontens nous ont conservé précieusement ce résumé, qui donnait, sous une forme passionnée, l'esprit même du cahier qui allait être voté. Tel fut le retentissement de ces deux harangues, que le duc de Montpensier reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ en Anjou pour pacifier les esprits. Paris ne donnait pas moins de soucis aux Guises. A l'assemblée de l'hôtel de ville, un jeune avocat du nom de Cappel se présenta, escorté des plus notables huguenots, développa les plaintes de ses coreligionnaires et requit leur insertion au cahier. Les princes lorrains s'alarmèrent. « Sçachant bien que le train que prenoit Paris estoit coustumièrement suyvi par les autres provinces, » apprenant que la plupart des bailliages avaient vu de semblables manifestations, ils firent annoncer qu'il serait interdit aux états de parler du fait de la religion. Les élections qui précédèrent les états de 1576, de 1588 et de 1614 ne paraissent pas avoir provoqué d'aussi ardentes manifestations.

Nous avons vu successivement les lettres du roi parvenir aux gouverneurs et aux baillis, puis descendre de degrés en degrés jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie judiciaire, arrivant enfin aux plus petites paroisses, portées à la connaissance de tous les habitans, et laissant entrevoir l'espérance toujours si bien accueillie du redressement des abus. A la joie de cette bonne nouvelle succédaient presque aussitôt les assemblées de village, où se faisaient entendre les premières plaintes publiques. Envoyées avec des délégués pour les soutenir, ces timides doléances émises dans chaque paroisse se groupaient et se fortifiaient à la ville principale et formaient un important cahier, lorsque l'assemblée générale du bailliage choisissait le député chargé de les défendre devant les états-généraux et de les présenter au roi. Dans ce travail des bailliages et des provinces, qui toutes à la fois sont admises à émettre leurs plaintes, on voit la pensée des habitans naître et se multiplier, se répéter et grandir en nombre et en force jusqu'au moment où le

(1) Regnier de La Planche, *Histoire de l'Estat de France*, édit. Techener, col. 292.

cahier, compilé dans des réunions de plus en plus nombreuses, devient l'expression vivante des aspirations d'un grand bailliage. Ainsi descendait, du roi aux derniers habitans, la volonté souveraine, et remontaient ensuite, de l'assemblée tenue sur la place du village à l'assemblée des états, les doléances nationales.

IV.

A quelles conditions étaient soumises les qualités d'électeur et d'éligible? Notre embarras serait grand, s'il fallait indiquer une règle précise. Dans les villages, nous avons vu que tout habitant prenait part à l'assemblée de paroisse; il n'y avait donc pas d'exclusion. Dans les villes, une telle latitude eût été périlleuse; l'assemblée se composait tantôt de tous les bourgeois, tantôt d'un certain nombre de notables arbitrairement choisis dans chaque quartier. Sur ce point, il faut consulter en détail l'histoire municipale de chaque ville. Tous ceux qui avaient le droit de prendre part aux élections municipales participaient aux élections de députés. A Dijon, nul n'était électeur, s'il ne jouissait d'un revenu de 4 livres. A Reims, la qualité de bourgeois de l'échevinage s'acquérait par la naissance ou par un long domicile; partout en un mot le droit de bourgeoisie était exigé.

Les principes qui règlent l'éligibilité sont plus vagues encore : la possession de quelques biens-fonds, la résidence au temps des élections dans le bailliage, tels sont les principes que nous voyons rappelés, mais qu'aucune sanction ne paraît garantir. Les grandes charges ne créaient pas par elles-mêmes une incompatibilité; mais, s'il y avait opposition entre les fonctions de l'officier et le mandat qu'il avait reçu des électeurs, l'élection elle-même était attaquée. C'est ce qui arriva en 1588 à Châtillon-sur-Seine, où, le lieutenant-général ayant été nommé, les échevins déclarèrent « qu'il ne pourroit librement présenter aux états le cahier de doléances contenant plusieurs remontrances sur la réformation de la justice et l'élection des gens du roi. » Cet abus, loin de s'atténuer, devint de plus en plus fréquent, et souleva de vives critiques, mais aucune mesure ne fut prise pour restreindre le libre choix des électeurs.

En fait, les électeurs se recrutaient, pour la plus grande partie, dans les deux catégories suivantes : les magistrats municipaux, maires, consuls, capitouls, échevins ou jurats, — et les juges subalternes, officiers de justice portant les titres les plus différens, mais ressortissant tous au bailli et tirant de leur compétence judiciaire une influence locale qui ne cessa pas de croître avec l'autorité royale du XIV[e] au XVII[e] siècle. On est fort surpris en pénétrant dans les villages de ne pas rencontrer, à la fin du XVI[e] siècle, une influence sei-

gneuriale plus active et plus visible : les principaux du village, le juge, ou, à défaut d'une juridiction, le notaire, qui en tenait en quelque sorte la place, semblent résumer à eux seuls la force et l'autorité; c'est de leurs rangs que sortaient tous les électeurs. L'assemblée secondaire, composée de tels élémens et présidée par le lieutenant particulier, donnait aux officiers du roi une prépondérance exclusive, et, quand s'ouvrait la grande assemblée de bailliage, il était à peu près certain que le lieutenant-général, le procureur du roi ou tout autre officier de justice réuniraient presque tous les suffrages.

L'élection à deux degrés tendit de plus en plus à envoyer aux états des députés possesseurs d'offices judiciaires; en 1614, après quatre sessions d'états-généraux tenus en un demi-siècle, le système a produit tous ses fruits, et, sur 192 députés du tiers-état, 131 sont officiers du roi.

Que doit-on penser de ce suffrage à deux et à trois degrés, qui était devenu le système unique suivi pour les élections du tiers. Si nous le jugeons par ses résultats, il a produit en général de bons députés, représentant fidèlement l'esprit public et prêts à traduire au sein des états-généraux les sentimens dont la France était tour à tour animée. La comparaison des cahiers de doléances et des procès-verbaux de session démontre que les députés représentaient assez exactement la moyenne des électeurs. Quelques-uns d'entre eux surent même donner à l'opinion générale une forme remarquable. Bodin en 1576, Bernard en 1588, Savaron en 1614, comptent assurément parmi les bourgeois les plus distingués de leur temps. A vrai dire, aucun système électoral ne pouvait mieux s'adapter à la nation telle qu'elle était constituée avant 1789.

Aujourd'hui nous sommes tellement accoutumés aux échanges rapides de la pensée que nous avons peine à reconstituer une société privée de ce bienfait. La difficulté des communications rendait à elle seule nécessaire le suffrage à deux degrés. L'influence sur les mœurs en était si profonde qu'à certaines époques elle alla jusqu'à supprimer l'ambition d'être élu. A bien plus forte raison rendait-elle indispensable un suffrage tout local, mettant en présence dans un espace restreint le candidat et l'électeur. L'assemblée de village n'avait à s'occuper que de ses plaintes particulières, et ce mode d'élection n'exigeait du paysan illettré et ruiné par la taille aucun effort de calcul; il lui demandait seulement l'expression sincère de ses maux. Rien n'était plus simple et plus pratique. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que la masse du tiers-état vivait en quelque sorte encadrée dans une série de règles fixes qui constituaient à la fois une barrière et un frein; elles l'opprimaient et le soutenaient tour à tour. Trois grandes hiérarchies, pénétrant jusqu'aux moindres hameaux, maintenaient tout l'édifice : la noblesse

possédait directement ou par redevance une grande partie du sol; des ducs et pairs aux moindres hobereaux, elle formait une société puissante, contre laquelle s'aigrissaient de jour en jour les passions du tiers-état, mais qu'il retrouvait partout, qui occupait constamment sa pensée, et, tout en gênant l'essor de sa vie, contribuait à la stabilité générale. — Le clergé, jouissant d'une ancienne autorité politique et disposant de biens considérables, mettait ces deux forces au service d'une influence qui était en décadence dans les villes, mais qui était incontestée dans les campagnes. Entre ces deux puissances auxquelles avait appartenu dans le passé tout le pouvoir, s'était formée peu à peu celle qui émanait de la royauté et qui personnifiait en même temps le tiers-état. Autant la noblesse était peu aimée et l'influence temporelle du clergé redoutée, autant était populaire le délégué du roi, représentant, entre le seigneur et le paysan, l'autorité protectrice. Le juge demeura le défenseur du serf contre le noble jusqu'au jour où il lui prit fantaisie de s'anoblir lui-même. C'est entre ces trois hiérarchies, féodale, ecclésiastique et judiciaire, que s'écoule toute l'histoire du tiers-état; c'est sous la protection des délégués du roi que se font les élections à plusieurs degrés. Ne nous demandons pas si cette société était bien ou mal organisée; ne recherchons pas ici ses défauts et les raisons de sa chute. Constatons seulement que la nature de son organisation rendait pratique et fécond le mécanisme du suffrage à plusieurs degrés. Pour qu'il fonctionne régulièrement, il faut que la vie locale soit beaucoup plus développée que le mouvement général, et que le corps des électeurs soit soumis à des règles strictement obéies. En réunissant même de telles garanties, réussirait-il longtemps? La première condition de son succès est d'être rarement consulté. Le jour où notre première constitution l'a mis en pratique régulière, il a été bien vite dénaturé par l'esprit de faction. Dans un temps comme le nôtre, les courans d'égalité ne rompraient-ils pas les digues et ne rétabliraient-ils pas le niveau commun du suffrage direct? Les lois pourraient-elles dresser des murailles factices, et les électeurs ne trouveraient-ils pas mille moyens de lier leurs délégués et de ressaisir par des voies détournées une action qu'on aurait voulu vainement atténuer? Ce péril si redoutable de notre temps était absolument écarté sous l'ancien régime par la rareté des sessions d'états-généraux non moins que par les influences dont nous venons de décrire la nature.

Dans le troisième ordre, la puissance était partagée entre les corps municipaux et ces délégués du pouvoir souverain qui parlaient au nom du roi, et qui avaient derrière eux, quelque humble que fût le village où ils rendaient la justice, le parlement tout entier. Nous prenons ici sur le vif le résultat direct de la politique royale :

les corps judiciaires, instruits par elle à combattre les souvenirs des institutions seigneuriales, sont devenus l'esprit et la tête du tiers-état; la hiérarchie des offices s'est dressée à la place de la hiérarchie féodale.

Avec des députés issus d'une telle source et animés d'un tel esprit, la royauté ne pouvait plus avoir à craindre des difficultés très sérieuses; nous ne voyons donc pas le pouvoir central employer, après l'envoi des lettres de convocation, des moyens illégaux ou violens pour obtenir l'élection de tel ou tel candidat. Toutefois, pendant les guerres de religion, les efforts des Guises et plus tard des ligueurs se manifestèrent en 1588 comme en 1560; les récits protestans nous ont laissé la trace des efforts accomplis pour écarter les députés de la nouvelle religion; néanmoins nous ne trouvons pas d'indice d'une action exercée par le chancelier : tout au plus en 1483 rencontrons-nous une lettre du roi, écrite sous l'inspiration d'Anne de Beaujeu pour recommander deux personnages connaissant « mieux que tout autre le fait et les intérêts de la province. » En 1614, Marie de Médicis écrivit de nombreuses lettres, mais aucune ne contient de recommandation directe et personnelle. Craignant avant tout le succès des princes, elle se borne à prier les villes d'envoyer des « gens affectionnés au service du roy. »

V.

Après avoir suivi la marche des élections générales, en laissant de côté les exceptions pour ne point accumuler les détails, il est bon de dire quelques mots des usages particuliers à certaines provinces, et surtout d'examiner ce qui se passait dans les pays d'états. Là du moins les convocations ne surprenaient personne : les délibérations communes étaient la forme habituelle de l'administration publique; une délégation permanente représentait l'autorité d'états périodiquement assemblés. Il n'est donc point surprenant que les états aient de bonne heure revendiqué le droit de choisir dans leur sein les députés de la province; mais le pouvoir royal ne vit pas sans inquiétude les bailliages destitués du droit d'élection. Il préférait des députés issus d'assemblées électorales fractionnées à ces puissans délégués parlant au nom d'une assemblée d'états et aussi capables d'apprendre aux états-généraux comment on refusait l'impôt que de remporter dans les états particuliers un peu de cette irritation que la fin des sessions laissait toujours dans le cœur des députés. La royauté ne s'empressa donc pas de reconnaître aux pays d'états le droit de députer en corps; elle s'adressa directement à ses baillis.

Nous en retrouvons à la fin du xve siècle un frappant exemple. Le 8 décembre 1483, les états du duché de Bourgogne étaient réunis

à Beaune pour entendre le rapport du théologien Jean de Cirey, abbé de Cîteaux, envoyé auprès d'Anne de Beaujeu pour réclamer du nouveau roi une confirmation des anciennes coutumes. L'ambassadeur insiste dans son récit sur la nécessité de défendre les priviléges de la province dans la prochaine assemblée des états-généraux. Rappelant que la réunion était prochaine, et que tous les baillis du duché avaient reçu du roi l'ordre de faire choisir les députés par bailliage, il demanda s'il n'était pas préférable d'élire les députés dans l'assemblée des états et si l'unité du mandat ne donnerait pas aux représentans de la province plus de force pour résister à la pression des conseillers du prince. Cette proposition fut votée à l'unanimité, et on procéda sur-le-champ au choix des députés. Rien n'indique un vote séparé des trois ordres. L'abbé de Cîteaux rapporte, dans la relation encore inédite d'où nous tirons ces détails (1), qu'il fut élu, non-seulement par les ecclésiastiques, mais par tous les assistans. Ainsi dès la fin du xv[e] siècle nous sommes certains par ce témoignage que le besoin d'assurer une plus grande autorité aux députés avait conduit les provinces qui possédaient des états à ne pas renvoyer aux bailliages le choix de leurs mandataires, comme l'aurait souhaité le pouvoir royal.

Ce que la Bourgogne faisait quelques années à peine après sa réunion, le Languedoc le pratiquait depuis de longues années. Sous Charles VII, lorsque le petit roi de Bourges errait en quête de soldats et d'argent, les états du Languedoc, assemblés à Carcassonne, choisissaient les députés qui devaient porter au roi les généreux témoignages du dévoûment de la province à l'unité nationale (21 septembre 1425). Trois ans plus tard, c'est également dans l'assemblée de Beziers que les états du Languedoc (1428) choisirent les députés qui devaient se rendre à Chinon et voter dans un admirable élan de patriotisme les secours qui allaient contribuer matériellement au salut de la France par la délivrance d'Orléans.

De tels exemples nous suffisent : au xv[e] siècle, les plus vieilles provinces comme les plus nouvellement réunies à la couronne, quand elles possédaient des états, choisissaient leurs députés dans le sein de ces assemblées. Cet usage, qui s'appuyait sur une si ancienne tradition, suivit la destinée des états particuliers. Il survécut dans les pays où le patriotisme provincial avait maintenu les états contre les efforts de la royauté. Il s'affaiblit ou s'effaça dans les provinces qui tenaient irrégulièrement les sessions ou qui craignaient d'entrer en lutte avec le pouvoir central. La Bourgogne, dont nous venons de remarquer la fermeté, obéit en 1560, et, si elle députa en 1576 au nom de la province, elle ne réussit point à

(1) Manuscrit de la Bibliothèque nationale. F. franc. n° 16,248.

ressaisir complétement son ancien privilége. Le Dauphiné continua, durant tout le XVIe siècle, à députer en corps, mais le Languedoc accepta les assemblées de sénéchaussées; il prit, il est vrai, une double garantie qui donnait un caractère spécial à ses élections : un syndic élu par les états assistait à l'assemblée nationale pour y veiller aux intérêts généraux de la province. En outre à aucune époque, même au XVIe siècle, le Languedoc ne laissa périr l'ancien accord entre les ordres, qui avait donné après la mort de Louis XI l'assemblée la plus unie qu'ait connue notre histoire. Dans les sénéchaussées du Languedoc, les délégués élus dans les villages s'assemblaient au chef-lieu du diocèse. Sous la présidence de l'évêque, les ecclésiastiques et les nobles se réunissaient au tiers-état, représenté par les consuls des villes principales et par les députés des divers consulats. C'est là que les trois ordres désignaient *en commun* leurs délégués. Ceux-ci se rendaient à l'appel du sénéchal à Toulouse ou à Carcassonne, où les députés étaient élus par l'ensemble des assistans confondus sans distinction d'origine. Les ordres ne se séparaient que pour la rédaction des cahiers, qui étaient dressés par des commissaires.

A l'autre extrémité de la France se retrouvait le même usage : c'était, au nord, le seul exemple d'élections faites en commun. A Troyes, par une tradition que nous devons rattacher au souvenir des états de Champagne, l'assemblée préparatoire, aussi bien que l'assemblée de bailliage, comprenait les trois ordres, et les délégués ainsi que les députés étaient désignés par l'ensemble des électeurs, qui écrivaient sur le même bulletin les noms des ecclésiastiques, des nobles et des membres du tiers-état qu'ils entendaient élire.

La forme suivie pour l'élection variait suivant les états provinciaux. Tantôt les députés étaient élus par chacun des ordres délibérant et votant séparément, tantôt ils étaient choisis par les trois ordres réunis en commun. Par ce dernier mode d'élection, les états obtenaient des députés moins dociles aux passions exclusives de leur ordre et plus animés de l'esprit général de la province. Cet attachement aux priviléges locaux, cette sorte de fierté provinciale est très sensible dans les rapports des états particuliers avec l'assemblée des états-généraux. Nous en avons trouvé plus d'un témoignage dans la matière qui nous occupe, mais celui que nous offre la Bretagne n'est pas le moins digne d'être cité. Plus attachée qu'aucune autre partie du royaume aux vestiges de son indépendance, et trouvant dans la tenue régulière de ses états la meilleure garantie du maintien de son administration locale, la Bretagne s'inquiétait peu de jouer un rôle aux états-généraux, et d'exercer sur le gouvernement de la France une influence qui n'eût été pour elle d'aucun profit. Elle envoyait aux états moins des mandataires que

des ambassadeurs chargés de garder une attitude discrète, d'observer avec soin, et de ne sortir de leur réserve que si des prétentions imprévues venaient à menacer la province. Pour remplir une telle mission, il fallait des députés qui fissent plier les intérêts de leur ordre devant les intérêts généraux de la Bretagne. N'est-ce pas ainsi que, par une étrange interversion des rôles, chaque ordre était exclu du droit d'élire ses propres mandataires? Les procès-verbaux des états de Bretagne nous montrent qu'en 1614 aussi bien qu'en 1576 les députés du clergé furent choisis par le tiers et la noblesse, pendant que les députés de la noblesse étaient élus par l'église et le tiers, et que ceux du troisième ordre se trouvaient désignés par les suffrages des nobles joints au clergé. C'est ainsi qu'en face du reste de la France les Bretons entendaient choisir des députés formant un corps unanimement dévoué aux intérêts généraux de la province.

Il y avait des pays d'états où l'élection prenait des formes plus solennelles. Il semble que certaines assemblées n'aient pas cru posséder une suffisante autorité, et qu'elles aient jugé nécessaire d'appeler en réalité la province entière autour d'elles. En Provence, il se tenait des états pléniers. Aux états se joignaient les plus notables personnages de chaque ordre, qui constituaient de la sorte une assemblée considérable des principaux habitans de la province. C'est dans le sein de cette nombreuse réunion qu'étaient choisis les députés et que les doléances se trouvaient débattues et arrêtées.

La forme de l'élection influa puissamment sur les choix. Tandis que le tiers-état réuni dans les assemblées de bailliage envoyait le plus souvent des députés pourvus d'un office de judicature ou de finance, dans les pays d'états le troisième ordre se faisait représenter par des consuls, des échevins, des bourgeois. En 1614, les états de Dauphiné et de Provence n'élurent pas un seul officier du roi.

Avec la décadence des états provinciaux, l'élection des députés tendit à passer de plus en plus dans les assemblées de bailliage. Ce mouvement fut si marqué qu'avant les états-généraux de 1789, dont nous ne cherchons point à décrire ici les élections, le roi put donner ce mode uniforme à toute la France pour le choix des députés. La résistance de la noblesse de Bretagne et des corps privilégiés sur quelques autres points du royaume n'entrava pas un instant les élections générales, tant l'assemblée des trois états du bailliage, dont nous avons observé les premiers exemples en 1483, représentait exactement les vieilles et populaires traditions du royaume.

Ainsi, de 1302 jusqu'aux derniers états-généraux de la monarchie, nous avons suivi les faits, puis les principes qui dominèrent le système de la représentation politique. Après avoir vu sortir l'élection des monastères, l'avoir vue s'étendre aux villes, puis gagner

enfin la noblesse, nous avons remarqué comment ce mode identique de délégation avait amené les trois ordres à procéder simultanément au choix de leurs députés. De là à l'élection en commun il n'y avait qu'un pas. La fin du xve siècle nous le montre franchi et nous atteste que la royauté accepta sans réserve ce progrès; puis l'accord si heureusement formé entre les ordres vint à se rompre pour le malheur de notre histoire; l'unité de l'assemblée de bailliage ne demeura qu'une apparence : en réalité, elle se brisa, comme les états-généraux, en trois parties, presque toujours séparées et trop souvent ennemies. En certaines provinces, l'ancienne harmonie prévalut et parvint à se maintenir, mais ces exceptions fort rares ne servaient qu'à faire ressortir la division des ordres, qui était entrée comme une règle dans les mœurs publiques, et qui ne devait périr qu'au moment où tous les principes du gouvernement seraient ébranlés.

Quel que soit l'intérêt qui s'attache à la forme du vote, ce n'est point là qu'est l'originalité réelle des élections aux états-généraux. L'électeur, en se rendant aux assemblées préparatoires, songeait bien moins à la feuille sur laquelle il allait inscrire le nom du député qu'aux remontrances à faire voter par l'assemblée. Oublions donc un instant l'isolement si funeste des classes, et ne nous lassons pas de rappeler au terme de cette étude quelles étaient les sources de ces grandes doléances dont la rédaction collective mettait en jeu tous les élémens qui composaient l'ancienne France. Il n'y avait pas un gentilhomme qui n'eût été convoqué au chef-lieu du bailliage, pas un curé qui n'y eût été appelé, pas une abbaye, pas un chapitre sans représentant attitré. Le troisième ordre y paraissait par une série de délégués qui tiraient leur pouvoir des assemblées de village, où tout habitant avait eu le droit d'apporter ses vœux et de produire ses plaintes. Dans les villes, les paroisses, les communautés de métiers, les simples particuliers même adressaient des mémoires et des remontrances. Ainsi de toutes parts les habitans, quelles que fussent leur qualité et leur origine, étaient admis à faire parvenir au roi l'expression de leurs sentimens.

En résumé, point de théorie sur le vote illimité, le scrutin réservé à une élite et le droit de vœu universel, voilà les principes que nous pouvons dégager de cette multitude de faits. En présence d'une pareille franchise, qui ouvrait une si libre carrière aux prières et aux plaintes de la nation, comment s'étonner quand on entend murmurer au milieu des déceptions et des maux de toute nature cet appel incessant à une tenue d'états-généraux qui demeura pendant quatre siècles l'espérance de ceux qui souffraient et le cri de tous les opprimés?

GEORGE PICOT.

LE

SALON DE 1874

Si par hasard notre civilisation venait à disparaître dans quelque grand cataclysme, sans laisser derrière elle ni documens écrits, ni traditions verbales, et si la destruction s'arrêtait par miracle à la porte de l'exposition des beaux-arts, les historiens et les archéologues qui viendraient en explorer les ruines n'auraient pas besoin d'autres témoignages pour ressusciter la société contemporaine, et pour en tracer un portrait fidèle aux générations suivantes. La critique moderne, si ingénieuse à reconstruire les civilisations mortes, trouverait cette tâche comparativement bien facile, et dédaignerait peut-être de s'en occuper. Ce ne serait point en effet sur de simples indices, sur des renseignemens obscurs, qu'elle aurait à former des hypothèses plus ou moins aventureuses; elle aurait sous les yeux la réalité même et, pour ainsi dire, la représentation vivante des idées de notre temps. Or il est souvent plus commode d'avoir à deviner qu'à comprendre, et il pourrait fort bien arriver qu'en présence de tant de témoignages minutieux et irrécusables de nos sentimens et de nos idées, de nos goûts et de nos mœurs, de nos vices et de nos vertus, de nos modes et de nos ridicules, à la vue de cet art éclectique, exotique et cosmopolite, que le besoin de la nouveauté ou le plaisir du scandale entraîne si souvent en dehors des voies naturelles, les critiques de l'avenir éprouvassent quelque embarras à en déterminer les véritables tendances et à distinguer ce qu'il y a d'artificiel ou de sincère dans les idées dont il est l'expression.

Tel est l'embarras que nous éprouvons pour notre part en parcourant le Salon. Nous y reconnaissons l'image de la société contemporaine; il nous semble que nous passons en revue toutes les idées de notre temps. Seulement, lorsque nous cherchons ensuite à ré-

sumer ces impressions diverses pour en extraire une opinion précise sur le caractère de l'art contemporain ou un jugement arrêté sur son avenir, nous tombons dans l'incertitude et dans la confusion. Au milieu de tant de systèmes opposés, de tant d'écoles différentes, dans ce chaos de vulgarités prétentieuses et de banalités estimables, où perce à peine de loin en loin un talent vraiment original, on se demande à qui l'on doit croire. Le bien et le mal se mêlent si étrangement, les traditions durent si peu de temps, les nouvelles écoles sont si vite florissantes et si vite frappées de stérilité, que parfois il est difficile de dire de quel côté est la décadence et dans quel sens est le progrès. La mobilité, l'incohérence, l'indiscipline, le charlatanisme, le défaut de fixité dans les traditions et dans les doctrines, paraissent être le seul caractère de l'art contemporain, comme ils sont, à ce qu'on assure, celui de la société contemporaine.

Ne nous arrêtons pas à ces apparences décourageantes. Au fond, la critique d'art n'a jamais été plus intéressante que dans ce moment de crise où l'art se disperse dans tous les sens, à la recherche d'un progrès encore inconnu. Ses entreprises même les plus infructueuses et les plus téméraires, ses tentatives de renouvellement ou de résurrection les plus malheureuses, ses affectations exagérées d'indépendance à côté de ses imitations serviles, ses essais de brutalité révolutionnaire et ses réactions froidement dogmatiques, tous ces efforts désordonnés pour s'ouvrir des horizons nouveaux, toute cette agitation un peu anarchique et jusqu'à présent assez stérile, y ajoutent au contraire un intérêt de plus : elles éveillent la curiosité, elles ouvrent la porte à l'espérance; elles montrent dans tous les cas l'inquiétude qui travaille nos artistes, le désir du mieux qui les tourmente et qui parfois les égare. Nous parviendrons peut-être à démêler, par une attentive observation des faits, quelle est aujourd'hui celle des branches de l'art qui résiste le mieux à la mauvaise influence des mœurs, et à laquelle nous devons attacher nos dernières espérances d'avenir.

I.

Il ne faut pas se le dissimuler, la civilisation moderne n'est pas un milieu favorable à l'éclosion du grand art. Il y a longtemps qu'on se demande à quoi tient sa décadence et qu'on avise pédantesquement aux moyens de le faire refleurir. On a pour cela des recettes particulières, des procédés de culture infaillibles, et l'on s'en prend à l'administration, comme si elle pouvait faire des miracles. Si le grand art dépérit, c'est qu'il n'y a pas de grandes idées pour le nourrir, c'est que les dehors vulgaires, les habitudes frivoles

ou mercantiles, le tour d'esprit sceptique et positif de notre société bourgeoise, n'ont rien qui échauffe l'imagination poétique, et qui puisse inspirer aux artistes, avec l'ambition des grandes entreprises, le dévoûment et la conviction nécessaires pour les mener à bonne fin.

Cette réflexion s'impose à l'esprit, lorsqu'en parcourant nos expositions annuelles on y cherche de préférence les œuvres sérieuses et sévères. Les tableaux de style ou soi-disant tels sont assez nombreux cette année, et il n'est pas impossible que les encouragemens officiels soient pour quelque chose dans cette abondance apparente. Il y a dans l'art, comme dans la politique, une espèce de parti légitimiste qui invoque le principe de l'autorité traditionnelle, et qui en conserve pieusement le dépôt. Ces classiques obstinés demeurent vaillamment sur la brèche, et cela est d'autant plus méritoire qu'ils ont peu de chose à attendre de la faveur publique. Les commandes de l'état sont habituellement leur seule récompense, et l'espérance de trouver un refuge à l'Institut reste leur unique consolation. Il y a quelques années, les deux plus grands maîtres de cette école, Ingres et Flandrin, vivaient encore, et l'éclat de leur vigoureuse vieillesse cachait la médiocrité de leurs successeurs. Où sont aujourd'hui leurs descendans? On a quelque peine à les reconnaître, car on ne trouve plus guère, à la place laissée vide par ces deux grands noms, que quelques fabricans corrects comme M. Bin, quelques habiles faiseurs d'images comme M. Lazerges, quelques décorateurs négligens comme M. Puvis de Chavannes, et quelques mythologues entêtés comme M. Picou.

Est-ce M. Bin qui est aujourd'hui leur chef? On serait presque tenté de le croire, à voir sa fécondité pleine d'assurance et ses procédés imperturbablement académiques. A coup sûr, s'il n'est pas le chef de l'école classique, il est un de ceux qui en gardent le mieux la tradition et dont elle a le moins à rougir. On ne saurait en effet reprocher à M. Bin de ne pas cultiver la grande peinture. La grandeur est précisément son fort; nous voulons parler de ce genre de grandeur qui réside surtout dans les dimensions. Il se plaît aux peintures colossales, aux toiles prodigieuses et cependant à peine assez vastes pour contenir un ou deux personnages gigantesques, qu'il baptise au hasard de quelque nom pris dans Homère ou dans Eschyle. M. Bin n'est pas seulement un classique; il appartient, pourrait-on dire, à l'école cyclopéenne. Il entrevoit le génie de la Grèce, le plus humain, le mieux équilibré, le mieux proportionné qui fut jamais, à travers les fantaisies monstrueuses de la mythologie indienne ou à travers les exagérations enfantines des contes de Perrault. Dans son naïf désir de faire grand, il se livre à des amplifications démesurées, obtenues le plus souvent par des moyens

mécaniques, — d'ailleurs dessinateur habile, possédant à fond les principes de son art, connaissant sur le bout du doigt les proportions réglementaires de la figure humaine, appliquant sa science, presque sans effort, à toutes les attitudes et à tous les sujets. Cette année, sans descendre tout à fait de l'olympe, il daigne revenir à des dimensions plus modestes. La *Vénus Astarté*, se promenant sur les vagues et tordant ses cheveux roux au-dessus de sa tête de ses deux bras académiquement repliés, manque d'élégance et de finesse autant que de fermeté vraie; elle ne manque pas d'une certaine majesté pesante qu'elle doit à sa correction et à sa froideur même.

Est-ce M. Puvis de Chavannes que nous allons saluer chef d'école? Nous avons déjà dit ce que nous pensions de ce maître. En fait de grandeur, il ne le cède pas à M. Bin; en fait de dessin, il est loin de l'égaler; en fait d'invention et de composition, il se contente à peu de frais, et il prend trop volontiers ses intentions à peine ébauchées pour des réalités achevées. Il n'a ni la consciencieuse exactitude du fabricant honnête et laborieux, ni le génie et la conviction qui se plaisent à dominer les obstacles. Il ne semble s'être adonné à la grande peinture allégorique qu'afin d'échapper aux exigences d'une fidèle imitation de la nature. Pour se dispenser de donner un corps aux ombres étriquées qu'il promène à travers ses toiles, il les délaie dans un badigeon blafard où les formes s'évanouissent et s'éteignent. D'ailleurs le sentiment de l'action lui manque comme la précision de la forme; les seuls sujets qui lui conviennent sont ceux où le mouvement languit, où la pensée s'endort et où l'imagination décorative prend le pas sur l'action dramatique.

Charles Martel sauve la chrétienté à la bataille de Poitiers. A en juger par ce titre, on s'attend à voir quelque magnifique mêlée, comme la bataille de Constantin contre Maxence, ou quelque majestueuse ordonnance triomphale, comme cet admirable dessin de Decamps qui représente la *Prise de Jéricho*. Vain espoir! Ce n'est qu'une grande toile plate et brouillée, au milieu de laquelle le héros, bardé d'une armure cotonneuse, assis sur un cheval de carton qui s'écrase de son propre poids, lève son marteau vers le ciel d'un geste qui rappelle les cérémonies maçonniques; derrière lui, ses chevaliers, pressés confusément, forment une masse lourde et pâteuse qui semble fondre à vue d'œil; en face, un groupe étriqué de prélats et d'hommes d'église s'allonge en tranche au bord du cadre, trop restreint pour le contenir; au premier plan, un autre groupe confus, raide et disgracieux, représente des prisonniers accroupis auxquels de maigres et charitables femmes offrent pieusement à boire. Non vraiment, ce n'est pas non plus M. de Chavannes qui relèvera la grande peinture en France.

Voici du moins un élève authentique d'une grande école : c'est

M. de Vignon, qui fit jadis ses premières armes dans l'atelier de Léon Cogniet. Léon Cogniet fut le dernier rejeton de cette école académique du premier empire, qui avait de si nobles qualités au milieu de quelques ridicules. Il en avait l'emphase dramatique, la solennité un peu tendue, la grandeur voulue, mais réelle; on pourrait dire de lui que c'était un David ou un Girodet romantisé. On sent l'imitation du maître dans l'immense toile que M. de Vignon expose sous le titre de *Funérailles de Pompée;* on ne la sent même que trop. L'auteur est trop préoccupé de s'approprier cette sobriété sévère qui donne un tel aspect de grandeur à la solitude du *Marius assis sur les ruines de Carthage*. Chose triste à dire, quand même M. de Vignon ferait revivre sous son pinceau quelque chose du génie de ses devanciers, il trouverait aujourd'hui peu d'admirateurs. Les contemporains de Talma sont démodés et dépaysés parmi les auditeurs de *Barbe-Bleue* et de *la Belle Hélène*.

On s'en aperçoit à chaque pas. Tantôt c'est *la Gloire posthume* de M. Baader, œuvre abstraite et glacée d'un artiste dont le talent s'épuise à lutter contre l'indifférence du public. Tantôt c'est *le Mariage de la Vierge* de M. Leloir, tableau harmonieux, élégant et symétrique, qu'entoure une épaisse atmosphère de convention et de froideur. Tantôt c'est la frise où M. Ehrmann nous déroule l'histoire de l'art dans un style de bas-relief qui rappelle celui de M. Gleyre, son maître. Tantôt c'est M. Hennebicq, un homme de talent, qui taille bravement sa toile en pleine histoire romaine, et qui nous représente, d'après Tacite, une *Messaline* sortant de Rome sur la charrette aux ordures, au milieu des huées de la populace; cette toile a de la vigueur et une certaine gravité imposante qui rappelle de loin les grandes scènes romaines de Court et de Lethière; mais l'action en est languissante et d'un sentiment presque découragé. Tantôt c'est M. Picou, qui lui du moins n'est pas accessible au découragement, et qui s'obstine à nous étaler, dans un paysage de plâtre et de carton peint, une troupe de nymphes en papier mâché, coloriées avec de la brique pilée et peinturlurées de draperies criardes; elles s'enfuient en gambadant lourdement devant un petit Cupidon qui leur décoche des flèches du sein d'une auréole jaune; ces malheureuses filles ressemblent à ces poupées de carton sur lesquelles les marchandes de modes essaient les chapeaux de femmes; on ne s'explique pas, à voir la mollesse de leurs membres ronds et engorgés, comment elles peuvent bondir à une aussi grande hauteur; leurs mouvemens sont figés comme ceux des figurantes que l'on suspend au-dessus du théâtre, attachées à des fils de fer invisibles. Décidément la rentrée en scène de M. Picou ne sert qu'à nous présenter en sa personne la triste image de la décadence de l'école dont il a été lui-même une des plus brillantes espérances.

Le tableau de M. Blanchard, *Hylas entraîné par les nymphes*, contraste heureusement avec les marionnettes de M. Picou. Là du moins, faute d'un sentiment très pur et d'une exécution très ferme, le classique est vivifié par un naturalisme sincère et par une intelligence délicate des symboles de la mythologie païenne. Au bord d'une rivière tranquille et profonde, sous de frais et ténébreux ombrages, le jeune homme se couche sur la berge et se penche au milieu des grandes herbes, en s'accrochant à un vieux tronc d'arbre qui surplombe au-dessus des eaux. Tandis qu'il remplit sa cruche ou plutôt son urne, les nymphes aux formes ondoyantes, aux yeux noirs, profonds et perfides, sortent de leurs retraites obscures et cherchent à l'attirer doucement en lui soufflant au visage la délicieuse fraîcheur de leurs ondes. Elles le séduisent par leurs caresses plutôt qu'elles ne l'enlacent de leurs embrassemens. L'une se soulève au-dessus de l'eau, légèrement suspendue à une guirlande de lierre, et elle passe doucement sa froide main sous le menton de l'adolescent fasciné; l'autre, nonchalamment renversée en arrière, se laisse flotter à la surface de l'eau comme une fleur de nénufar blanc; du bout de sa main négligemment étendue, elle effleure à peine le bras de sa victime, qui frémit de ce contact voluptueux et léger. La mythologie ainsi comprise est encore de notre temps, car elle n'est que l'interprétation animée du langage de la nature, et elle prête pour ainsi dire un corps au paysage, dont nous n'avons pas encore cessé de comprendre et d'admirer les beautés.

La religion va-t-elle au moins nous offrir une source d'inspirations plus sincères? Comme on devait s'y attendre, en ce temps de réveil religieux et de réaction cléricale, les tableaux de dévotion sont assez nombreux; mais il y a peu de religion dans ces tableaux, et le peu qu'ils en contiennent est tout à fait à la mode du jour. Ils ne respirent, pour la plupart, qu'une piété bourgeoise et affadie ou une dévotion de commande, qui dégoûte plus qu'elle n'émeut. Malgré les miracles et les pèlerinages en vogue, il est visible que le sentiment religieux manque aujourd'hui de profondeur; il n'a plus ni cette énergie austère qui engendre les grands dévoûmens, ni cette grandeur poétique et naïve qui produit les chefs-d'œuvre. La religion, soit dit à notre honte, est pour la plupart de nos contemporains une convenance officielle et un moyen de parvenir. Plus elle se répand en pratiques insignifiantes et en manifestations théâtrales, plus elle tourne au pharisaïsme prosaïque et utilitaire. La plupart des hommes qui étalent aujourd'hui leurs croyances le font surtout par intérêt ou par système; les plus convaincus le font pour l'exemple et pour l'effet qu'ils espèrent produire. Il en est à peu près de même de ceux de nos artistes contemporains qui se sont adonnés particulièrement au genre religieux. Nous ne les accusons

pas d'hypocrisie, — la foi de l'esprit est inutile là où celle de l'imagination suffit, — mais ils ont respiré l'air de la société incrédule où ils vivent. Les uns sont de simples artisans qui exercent un métier, les autres sont des médiocrités qui se gourment et des spéculateurs en gravité pharisienne; les meilleurs se livrent à des résurrections savantes, à des imitations composites des anciens modèles. Quelques-uns, arrivés à un rang élevé dans l'école, se croient tenus d'aborder les sujets religieux pour soutenir leur rang, comme ces fonctionnaires ou ces seigneurs de village qui se croient obligés, pour l'honneur de leur nom, de marcher en tête des processions de leur paroisse. Ils prennent alors un air de parade et d'emphase à travers lequel ils laissent percer une certaine négligence de manières qu'ils prennent pour de la dignité.

Voyez par exemple les *Quatre Évangélistes* de M. Monchablon : quelle désinvolture! quelle insouciante aisance! quel style de fioritures calligraphiques! — Voyez le *Stabat Mater* de M. Lazerges : quelle adresse banale et facile! quel superbe dédain du modèle! quel talent de se mettre à côté de la nature et de la représenter à peu près, sans la copier! Cette peinture blême, amollie, sans muscles, sans vigueur, ces chairs de cire transparente et fondante, ce clair-obscur à effet qui enveloppe la scène et fait saillir les figures, tout dans ce tableau raconte la fabrication savante exécutée, suivant un type convenu, par une main qui n'hésite plus jamais. Et le *Saint Laurent martyr* de M. Lehoux? Celui-ci du moins dessine avec une certaine vigueur et n'en épargne pas l'étalage; sa toile est un entassement confus de raccourcis brutaux, de gestes violens, un fouillis hurlant de jambes, de bras, de torses et de têtes qui se contournent à grand renfort de muscles, sans harmonie, sans style et sans dignité. — Hélas! il n'est pas jusqu'à M. Cabanel lui-même qui, malgré ses éminentes qualités, ne mérite d'être rangé cette année parmi les fabricans habiles avec son *Saint Jean-Baptiste* maladif et étriqué, qui semble avoir subi l'influence de la *Malaria* de M. Hébert. Sans doute, le jeune prophète en est à « sa première extase; » depuis qu'il s'est retiré dans le désert, il a jeûné, il a veillé; le rocher contre lequel il s'est blotti doit être une couche fort incommode, et l'expression égarée de son regard, la mine inquiète et fiévreuse de sa tête brune qu'il incline languissamment sur ses mains croisées, sont bien d'un ascète réduit à se nourrir de sauterelles; mais pourquoi faut-il que de pareilles idées se présentent involontairement à l'esprit du spectateur? Pourquoi l'homme de Dieu est-il accroupi dans cette posture misérable, qui fait ressortir les angles de sa charpente chétive et les os dénudés de sa jambe maigre? A quoi rime en peinture cette espèce de réalisme analy-

tique, qui appauvrit un sujet à force de le creuser? Ce tableau restreint, dont tout l'intérêt se concentre dans une seule figure, exigeait, soit plus de majesté d'attitude, soit plus de noblesse d'expression; tel que le voilà, il ne sert qu'à marquer toute la distance qui sépare, en fait d'art, les créations abstraites du raisonnement des créatures vivantes de l'imagination et de la foi.

Nous préférons, à tout prendre, *la Madeleine dans le désert* de M. Henner. Voilà du moins un tableau simple et sans intentions raffinées! Cette extrême simplicité, qui est son défaut, est en même temps son plus grand charme. La pécheresse repentie est assise ou plutôt à demi couchée contre un rocher, dans une attitude un peu raide, un peu insignifiante, mais profondément naturelle. Son corps blanc et nacré, ceint d'une draperie bleue, est peint de cette touche grasse et fondue, il se modèle avec cette suavité puissante et avec cette science du clair-obscur qui fait songer, quand on regarde les tableaux de M. Henner, à certaines figures de Corrége. Les mains jointes devant elle, elle ferme les yeux et s'endort de l'air calme et douloureusement recueilli d'une femme qui a beaucoup pleuré. Ce n'est pas sa faute si elle a les formes un peu lourdes et vulgaires du modèle à la ressemblance duquel elle est faite. — *Le Bon Samaritain,* du même auteur, est conçu dans le même sentiment. Peint dans une gamme discrète et pâle, presque dans le ton d'une grisaille, les nus y ont cependant un éclat paisible et une sorte de rayonnement lumineux. Le blessé est étendu tout de son long, dans une attitude assez gauche, la tête renversée, les jambes en l'air, le visage exsangue, plongé dans un évanouissement douloureux qui ressemble à la mort. Le Samaritain se penche sur lui maladroitement, entortillé dans une couverture qui paraît gêner beaucoup ses mouvemens et sous laquelle on ne devinerait pas de corps, s'il n'en sortait un bras lourd et disgracieux. Tout l'effet du tableau réside dans la figure abandonnée du mourant, qui, malgré quelques imperfections, notamment dans le dessin des jambes, est vraiment fort belle et fort expressive. Si nous osions définir le talent de M. Henner, nous dirions que c'est un peintre de naissance plutôt qu'un artiste accompli; c'est positivement un descendant de Corrége, moins le génie.

Le *David* de M. Delaunay ne pèche ni par l'extrême simplicité de M. Henner, ni par l'extrême subtilité de M. Cabanel. C'est un pastiche de Dubois transposé en peinture. Il s'avance vers le spectateur, un immense glaive sur l'épaule, élevant triomphalement de l'autre main la tête coupée de Goliath. La jambe gauche, qui reste en arrière, semble chercher, pour s'y poser, cette tête qui n'est plus là, et l'on ne sait trop comment elle s'appuie sur le sol qui fuit der-

rière elle. Cette figure, quoique fermement dessinée, est d'un aspect anguleux et étriqué. Le fond est meublé d'un côté par un groupe de soldats sonnant de la trompette, de l'autre par un cavalier bardé de fer, à moitié engagé dans un pli de terrain. Aucune pensée intéressante, aucune poésie pittoresque ne se dégage de cette toile, œuvre froide et déclamatoire d'un talent qui se néglige.

Enfin voici la *Sainte Famille* de M. Humbert. Ici du moins nous respirons à l'aise et nous pouvons nous arrêter à loisir. Cette toile, d'un style un peu travaillé, n'en a pas moins une franchise virile et une fierté d'aspect vraiment magistrale; c'est incontestablement le meilleur tableau religieux du Salon. La scène est une de ces campagnes romantiques où les vieux maîtres italiens aimaient à placer leurs images saintes. La Vierge est, comme les madones de Pérugin, assise sous un dais qui coupe le paysage en deux compartimens égaux. Droite, élégante, impérieuse, presque hautaine sous sa cape rouge et dans sa robe rouge, elle jette sur le spectateur un regard à la fois méditatif et dédaigneux, un de ces regards devant lesquels on s'incline, quoiqu'on ne puisse pas les rencontrer en face. De sa main fine et noblement effilée, elle entoure et soutient son fils, qui se dresse lui-même en souriant avec une majesté précoce et naturelle. Cette femme aux yeux noirs, au teint brun, à la tête sévère, au geste superbe, n'a rien des tendresses angéliques ou des mièvreries ravissantes des blondes et virginales madones de Raphaël ou de Corrége. A vrai dire, ce n'est pas une vierge ni une mère, c'est plutôt une reine, et c'est un prince de sang royal qu'elle présente à l'adoration des hommes. Reine, vierge ou mère, elle a un aspect surhumain qui subjugue, et cet aspect est d'autant plus saisissant qu'il est presque impossible à définir. Elle mêle à la noblesse florentine quelque chose de la vigueur colorée des puissantes madones du Titien, sinon même quelques nuances de l'expression énigmatique et froide qu'on rencontre sur les figures de Léonard. Les maîtres dont elle descend le plus directement sont Donatello et André del Sarto; encore ne se rattache-t-elle à ce dernier que par l'intermédiaire de son élève, le dur et fier Pontormo. Quand on a tant de peine à trouver l'arbre généalogique d'une œuvre d'art, on est bien près d'y reconnaître une création originale. Insisterons-nous maintenant sur ses défauts? Lui reprocherons-nous une draperie qui ne fait peut-être pas assez sentir le dessin du genou, la cuisse et la jambe imparfaites de saint Jean-Baptiste, certains défauts d'harmonie sensibles surtout à distance, et le barbouillage noirâtre qui, à mesure qu'on s'éloigne, semble envahir la figure peut-être un peu brouillée de l'enfant Jésus? Nous n'en avons pas le courage; nous sommes trop heureux de saluer une belle œuvre et d'applaudir à un grand talent qui rentre dans la bonne voie.

C'est presque un tableau religieux que le *Sarpédon* de M. Henri Lévy. Tandis que M. Humbert donne à sa déesse chrétienne toute la dignité d'une reine de l'olympe, M. Lévy mêle à la mythologie païenne un je ne sais quoi de plus sentimental, de plus moderne et pour ainsi dire de plus chrétien. Il est vrai que le sujet s'y prête, et le bon Homère, à qui M. Lévy l'emprunte, donne volontiers aux dieux les tendresses avec les colères humaines. La Mort et le Sommeil apportent à Jupiter le corps de son fils Sarpédon, tué au siége de Troie. Au sein d'un nuage diapré, d'une couleur sombre et mélancolique, qui par en bas traîne sur des montagnes noirâtres, et par en haut touche aux portiques lumineux de l'empyrée, le corps blanc du jeune héros s'élève, assis dans les bras des deux divinités funèbres, et sa tête renversée se présente aux portes de l'olympe, où Jupiter lui dépose un triste baiser sur le front. Oui certes, malgré l'aigle, malgré la foudre, malgré la couronne royale posée sur sa tête, il y a du père éternel dans ce roi des dieux, et c'est bien ainsi qu'on pourrait concevoir, si le dogme chrétien le permettait, Dieu le père accueillant dans ses bras son fils supplicié pour les péchés des hommes. D'ailleurs le jeune homme, assis, les bras pendans, renversé en arrière sur sa couche de nuées, est d'une beauté un peu frêle, qui n'a rien de la vigueur païenne. La Mort, reconnaissable à sa pâleur, à ses yeux fermés et à son carquois funèbre, ressemble plus à une déesse du sommeil qu'à la divinité de l'Érèbe. C'est encore moins le spectre décharné du moyen âge ou le squelette fantastique de la danse macabre; c'est la mort telle que l'entendait la sagesse païenne, la mort énigmatique et glacée, mais sans hideux appareil et sans vaines terreurs, la mort, au sein de laquelle on se repose comme dans le silence de la nuit. Quant au génie du Sommeil, qui s'enlève légèrement, les ailes déployées, soutenant de ses genoux et de ses bras le nuage qui enveloppe le héros, c'est peut-être la figure la plus achevée qui soit jamais sortie du pinceau de M. Lévy. Cette fois plus de maigreurs maladives, plus de sécheresses du modelé, plus de cercles noirs autour des corps brillans; les personnages sont enveloppés dans la masse, et l'air y circule. Si M. Lévy pouvait reculer de cent ans en arrière, les grands peintres allégoriques du commencement du siècle dernier reconnaîtraient en lui leur élève, si même ils n'étaient obligés de le saluer quelquefois comme un maître.

II.

Nous sommes déjà loin de notre point de départ. Avec M. Humbert, avec M. Lévy, avec M. Delaunay lui-même, nous avons glissé du style académique dans ce qu'on appelait, il y a quelques an-

nées, le style romantique, et à ce contact de la pensée moderne nous avons senti tout à coup l'art se réchauffer et s'épanouir. Pourtant le romantisme lui-même, qui a exercé autrefois une si grande influence sur le goût français, est maintenant en décadence. Au fond, l'art romantique n'a jamais pu devenir très populaire en dehors des artistes et des lettrés; même au temps de sa plus grande prospérité beaucoup de ceux qui l'admiraient sur parole avaient quelque peine à le comprendre et lui préféraient secrètement des banalités académiques, qui avaient au moins le mérite d'être claires. Le romantisme a été l'instrument d'une révolution dans le goût public, il ne pouvait pas en être le but : ce n'était qu'un effort pour rajeunir un art pétrifié et pour introduire dans son domaine l'histoire et la poésie modernes. A mesure que la grande poésie s'éteignait, le romantisme a faibli. Où sont à présent les descendans de Delacroix et de Decamps? Il n'est guère resté des traditions de ces grands peintres que leurs procédés matériels, leur style d'ornementation, ce qu'on pourrait appeler leur manteau pittoresque : le corps lui-même a disparu ou s'est singulièrement amoindri. De même qu'en littérature les coloristes, les ciseleurs de mots, les *parnassiens*, comme ils s'appellent, ont succédé à nos grands poètes, de même nos petits romantiques, *poetæ minores*, ont transporté sur de petites toiles et appliqué surtout à de petites idées la facture et l'imagination de leurs maîtres. C'est ainsi que sont venues au monde toutes ces œuvres tapageuses, prétentieuses et négligées, ces fantasmagories extravagantes, ces allégories laborieuses, ces vulgarités déclamatoires qu'on a longtemps reprochées à l'école romantique, et dont le bon sens public commence heureusement à se dégoûter.

Voyez par exemple M. Gustave Doré. C'est le type accompli du romantique de la décadence; c'est le peintre des buveurs d'absinthe. Tout en illustrant le Dante et la Bible, il aurait dû faire des vignettes pour les contes d'Edgar Poë. Une déplorable facilité mise au service d'une imagination froidement délirante, nulle conscience, nul respect de la nature, aucun souci de la logique, aucune autre préoccupation que celle de l'effet. En voyant les tableaux de M. Doré, on songe involontairement à certains décors de théâtre éclairés par la lumière électrique. Les *Martyrs chrétiens*, qu'il expose cette année, représentent, à la lumière des étoiles, le cirque dégarni de spectateurs et jonché de cadavres, à travers lesquels se promènent des lions sans doute repus d'avance, car ils ne daignent même pas les dévorer. Des anges symétriquement rangés en triangle descendent du ciel étoilé. Ces féeries de la Porte-Saint-Martin n'ont plus guère de succès en France, mais il paraît qu'on en trafique encore en Angleterre.

Prenons maintenant, dans un autre genre, le tableau de M. Cormon, *une Jalousie au sérail*. Dans le clair-obscur rougeâtre et pailleté d'une alcôve tendue de soie et de velours, un eunuque noir relève le cadavre d'une femme blonde et blanche qui pendant la nuit s'est frappée au cœur. Blême et déjà raidi par la mort, le corps délicat et nacré de la jeune femme se renverse encore dans l'attitude douloureuse où elle a reçu le coup mortel; l'eunuque la dégage des tissus légers et ensanglantés qui l'enveloppent. Cette figure est d'une grande puissance de coloris et d'une incontestable beauté. Au-dessus d'elle, une autre femme brune, presque jaune, couchée sur le ventre et accoudée au bord du lit, avance sa tête plate et fine comme celle d'une vipère; de ses longs yeux fendus en amande, elle regarde en souriant le cadavre de sa rivale avec une expression de curiosité cruelle et de méchanceté satisfaite. Malgré tout, la toile de M. Cormon est encore une œuvre subalterne, un de ces morceaux romantiques de haut goût, où le brillant de la couleur dissimule la médiocrité d'une imagination vulgaire et la négligence d'une composition sans intérêt.

Le regretté Henri Regnault n'était pas lui-même exempt de ces défauts, qu'il rachetait par une grande franchise d'exécution et par une grande largeur dans le coup d'œil; il oubliait quelquefois les côtés les plus élevés de son art pour s'abandonner, suivant sa fougueuse nature, à la *fantasia* de la couleur. La *Salomé*, qui a fait école, est un morceau admirable d'un art un peu malsain. On se rappelle l'invasion d'orientales empanachées qui suivit l'apparition de ce chef-d'œuvre. Dans son *Exécution à Tanger*, Regnault nous montrait un bourreau qui coupe une tête : voici venir à présent M. Clairin, qui nous montre plusieurs bourreaux et toute une corbeille de têtes coupées. Où cela s'arrêtera-t-il? De ce côté, nous sommes complétement sortis du grand art, et nous ne savons plus guère par quelle porte y rentrer.

Un louable effort a été tenté pour y rentrer par la porte du réalisme. Sous l'influence des chefs-d'œuvre de l'école espagnole, un certain nombre de peintres ont entrepris à leur tour de rajeunir en France la grande peinture, en s'affranchissant tout à la fois de la fadeur des conventions académiques et des oripeaux fanés du romantisme, pour ne demander d'inspirations qu'à la nature et pour s'efforcer de faire des œuvres saines d'après des réalités saines. Quelques-uns sont allés jusqu'au bout dans cette voie; rompant brutalement avec toutes les idées qui avaient alimenté l'art de leurs devanciers, ils se sont fait une esthétique nouvelle qui n'a servi qu'à leur fausser le goût. D'autres, plus prudens et peut-être plus sages, se sont contentés d'adapter le sentiment réaliste aux anciens sujets historiques ou religieux. Parmi ces derniers, le seul qui ait

réussi et qui se soit fait une place incontestée parmi les maîtres est un artiste bien connu de nos lecteurs, M. Léon Bonnat.

Le grand défaut de l'école réaliste, défaut dont M. Bonnat lui-même n'est pas tout à fait exempt, c'est de peindre uniformément toutes les parties d'un sujet, et de donner la même importance à tout ce qui lui tombe sous le sens. Comme elle s'attache particulièrement au côté matériel des choses, qu'elle affecte de ne faire aucune différence entre tous les objets qui frappent également la vue, elle se préoccupe surtout de rendre chaque morceau avec puissance, et elle ne s'inquiète pas assez de les subordonner les uns aux autres. Elle ne veut voir la nature qu'avec les yeux du corps; elle refuse systématiquement d'y appliquer les yeux de l'esprit, qui seuls cependant peuvent mettre chaque chose à son rang et donner à chaque détail sa véritable valeur. Les réalistes oublient, ou plutôt ils font semblant d'ignorer que la peinture n'est point une science exacte, qu'elle est l'art des relations, et que cet art consiste surtout à savoir ordonner les diverses parties d'un sujet en vue de l'effet et de l'ensemble; ils s'épuisent vainement à égaler la nature, alors qu'ils devraient se contenter modestement de la transposer sur un autre mode ou de l'interpréter dans une autre langue. Assurément ce combat corps à corps avec la nature a produit plus d'une heureuse trouvaille et formé plus d'un talent vigoureux; c'est une gymnastique nécessaire, qui sert à acquérir les instrumens de l'art, mais qui n'est pas l'art lui-même, et qui ne doit pas en détourner la pensée. Quand elle devient la principale préoccupation du peintre, il en résulte un manque d'équilibre et d'harmonie, une prédominance exagérée de certains détails, et la figure humaine, qui est le centre naturel de toute œuvre d'art, finit par succomber à la concurrence des moindres objets qui l'entourent; elle tombe au second rang quand elle devrait rester au premier. Tels sont les défauts naturels aux peintres de cette école, ou plutôt, — car il n'y a plus à proprement parler d'écoles, — de cette espèce de tempérament pittoresque. Tous les réalistes, grands et petits, depuis M. Courbet jusqu'à M. Pille, depuis M. Duran jusqu'à M. Manet, font des tableaux qui manquent plus ou moins d'harmonie. Les meilleurs peignent la figure humaine à la façon de la nature morte, et vraiment il y a plus d'un rapport entre la grande peinture comme ils l'entendent et telle nature morte d'un effet violent et dramatique, comme le *Coin de halle* de M. Vollon. A voir ce chaudron sombre aux reflets lugubres, ces poissons grimaçans dont la sinistre physionomie dit assez qu'ils ont crevé de male mort, on se demande en vérité pourquoi ce sujet n'en vaut pas un autre, et si au point de vue de l'intérêt pittoresque le poisson n'est pas quelquefois supérieur à l'homme. C'est une tragédie, et des plus émouvantes, plus émouvante peut-

être que certaines compositions historiques ou religieuses de nos réalistes contemporains.

Revenons à M. Bonnat, de qui cette digression nous a écartés. A Dieu ne plaise que nous ayons voulu établir une comparaison inconvenante entre les poissons morts de M. Vollon et le *Christ en croix* de M. Bonnat! Cependant la première impression que cette toile nous laisse, c'est qu'elle représente, elle aussi, un supplicié, le juste supplicié, comme le dit la noble et calme expression de sa tête résolûment tournée vers le ciel, du geste d'une victime qui en appelle au souverain juge, — mais qu'enfin elle ne représente pas un Dieu. Incontestablement l'attitude est belle; l'artiste a su donner à cette posture rigide et ingrate d'un homme cloué sur quatre planches un certain mouvement fier et simple à la fois. Ce grand corps nu qui se découpe sur un ciel sanglant et sombre, brutalement éclairé par un rayon d'en haut, et dont les bras étendus ont l'air de vouloir embrasser l'horizon, ne manque pas, si l'on veut, d'une certaine majesté tragique. Il y touche, mais il ne l'atteint pas. L'illusion s'évanouit avant même de naître; les détails ne répondent pas à l'ensemble, et ils nuisent à l'effet général par la trop grande importance qu'ils ont prise. C'est une très savante et très vigoureuse étude de muscles gonflés, étirés, crispés, galvanisés par l'agonie; mais toute cette anatomie n'a rien qui nous émeuve. Peut-être ce tableau trouvera-t-il un milieu plus favorable dans le demi-jour de la cour d'assises à laquelle il est destiné.

M. Laurens n'est point un élève de M. Bonnat; son remarquable tableau, *Saint Bruno refusant les offrandes du comte de Calabre*, est cependant de la même école. C'est à M. Laurens surtout qu'il faut reprocher de traiter l'histoire comme la nature morte et de manquer d'harmonie à force de chercher la vigueur. Son ciel et ses fonds blancs ou roses sont d'une couleur si vive et si intense qu'ils tuent les premiers plans malgré leur dureté presque criarde. Cette toile a les défauts habituels à la peinture de M. Laurens. C'est un singulier mélange de lourdeur et de liquidité, d'abus du noir dans les ombres et d'abus de la transparence dans les demi-teintes. C'est dans la composition qu'en est le principal mérite. Il y a peu de chose à dire des envoyés du comte, qui déchargent leurs mules dans la cour du couvent et déposent leurs présens aux pieds du saint; tout l'intérêt se concentre sur le groupe de moines drapés de blanc qui s'avance à leur rencontre sous le porche de l'église. Saint Bruno, qui marche à leur tête, se détourne en levant les bras avec une certaine affectation théâtrale qui manque un peu de majesté. Le moine qui baisse les yeux avec recueillement, surtout celui qui les ferme en croisant les bras sur sa poitrine, sont d'un type expressif et d'un beau caractère; cependant, à les bien

considérer, on y trouve je ne sais quoi de forcé qui frise la caricature. Il vous vient involontairement à l'esprit je ne sais quelles réminiscences des figures grimaçantes du *Christ au milieu des docteurs*, de M. Ribot, ce même M. Ribot qui jadis a donné de si grandes espérances, et qui, après avoir fait pendant quelques années de médiocres pastiches des maîtres espagnols, mérite aujourd'hui qu'on le renvoie à ses natures mortes, à ses cheminées noires de suie et à ses marmitons barbouillés de fumée.

M. Matejko, qui s'est spécialement consacré à retracer les grands épisodes de l'histoire de Pologne, est un talent d'une espèce singulière, qui ne rentre dans aucune des catégories de l'école française. Par certaines hardiesses romantiques, il fait songer vaguement à Delacroix; par une certaine sincérité mâle, il se rapproche de Robert-Fleury; par un certain réalisme brutal, il rappelle quelquefois Hogarth; par une certaine barbarie systématique, il confine à M. Gustave Doré et aux tableaux humoristiques de M. Vibert, le tout rassemblé dans d'énormes toiles de 15 ou 20 pieds de long, encombrées de personnages diversement costumés, pleines de détails bizarres, bariolées de couleurs éclatantes qui s'entassent les unes sur les autres, sans que l'air et la lumière puissent jouer dans les intervalles. L'œil est d'abord blessé de ce tumulte, puis on y découvre une composition originale, une grande fermeté de dessin, des attitudes énergiques et franches, des types d'une brutalité saisissante. Dans le tableau d'*Étienne Bathori recevant les envoyés d'Ivan le Terrible*, la figure du roi assis sous sa tente, les deux mains plantées sur ses cuisses, est d'une rudesse un peu vulgaire, mais pleine de fierté. Les types des hommes d'église et des ambassadeurs agenouillés ou prosternés devant lui dans la neige sont tous empreints de cette même trivialité puissante qui se marie, chez M. Matejko, à de véritables débauches pittoresques. Même à ne le considérer que comme une curiosité archéologique et ethnologique, ce tableau serait encore d'un vif intérêt et d'une sérieuse valeur.

III.

Cette fois nous en avons fini avec la grande peinture, et, sauf quelques exceptions que nous saluerons au passage, nous n'aurons plus affaire qu'à des œuvres d'un caractère plus modeste. Jusqu'ici nous n'avons vu que l'aristocratie de l'art, aristocratie parfois encroutée, souvent corrompue, toujours un peu déchue, qui tantôt s'engourdit dans des traditions surannées, tantôt secoue ses préjugés et s'encanaille avec le siècle. Nous allons maintenant faire connaissance avec ce qu'on pourrait appeler la bourgeoisie de l'art, car il y a aussi, n'en déplaise aux artistes pour qui ce mot de bour-

geoisie est synonyme de platitude, un idéal bourgeois qui exerce sur eux une grande influence et auquel ils se conforment souvent sans s'en douter.

Et d'abord, pour que personne ne s'offense d'être rangé dans cette catégorie, disons tout de suite à ces artistes bourgeois quels sont leurs ancêtres : il y en a de célèbres, il y en a même d'illustres. Horace Vernet, malgré son génie, était un peintre bourgeois; Paul Delaroche eût été peut-être un grand peintre, s'il n'avait eu des côtés bourgeois; Winterhalter, le faiseur de portraits à la mode, était l'élégance bourgeoise personnifiée; nous pourrions en citer bien d'autres. C'est à leur suite qu'il faut ranger tous ces faiseurs de tableaux officiels, tous ces peintres de cérémonies et de batailles qui font métier de couvrir d'un uniforme décent les pompes insignifiantes de notre civilisation sans poésie. C'est à leur suite aussi qu'il faut mettre ces agréables mièvreries, ces confiseries pittoresques et sentimentales, ces fadaises égrillardes ou mélancoliques, ces beautés d'albums ou de *keepsake*, tout cet art de boutique et de boudoir ou même de cabinet de toilette qui aux yeux du public bourgeois est encore le dernier mot du style.

En ce genre-là, M. Landelle et M. Bouguereau sont deux grands maîtres; M. Émile Lévy en est un autre, et M. Hébert serait le plus grand de tous, si son talent n'avait pas trop d'originalité et d'élévation pour réaliser tout à fait l'idéal bourgeois. M. Bouguereau, qui pendant dix ans nous a fatigués de ses Italiennes, s'adonne maintenant aux scènes mythologiques et aux sujets classiques; il y porte l'intelligence rapide, la merveilleuse facilité dont la nature l'a doué et dont il abuse un peu. Son *Homère avec les bergers* est emprunté probablement à des vers d'André Chénier que nous n'osons pas citer ici, de peur de nuire à l'interprète. Le vieil aveugle, toujours majestueux, quoique effrayé, s'appuie d'une main sur un bâton et pose l'autre main sur le bras du jeune berger venu à son secours; à ses pieds, un des chiens qui l'attaquaient tout à l'heure gronde encore en montrant les dents; dans le fond, au bout de la prairie, les autres bergers font de grands gestes et appellent à grands cris leur meute irritée. Cette scène a du mouvement, mais elle est assez mollement dessinée et d'un aspect tout à fait banal. *La Charité*, du même auteur, est une femme très sèchement peinte qui tient sur ses genoux des enfans très roses. Enfin, pour n'en pas perdre l'habitude, M. Bouguereau expose des *Italiennes à la fontaine*, toujours fort jolies et sœurs jumelles de leurs innombrables devancières.

M. Landelle, qui nous fatiguait depuis vingt ans de ses femmes égyptiennes, tombe de plus en plus dans la fadeur avec sa jeune fille française intitulée *Rêverie de seize ans*. M. de Coninck, plus

prudent, reste fidèle à ses chères Italiennes. M. Bertrand, peintre ordinaire des suicidés romantiques, couche le cadavre de Roméo sur le cadavre de Juliette. M. Perrault épouvante les mères de famille avec son *Jeune Baigneur* surpris par la marée, et il fait rêver les jeunes filles avec son *Amour rebelle*. Il y a beaucoup de talent et une véritable suavité dans *l'Amour et la Folie* de M. Émile Lévy, mais il y a aussi trop de mignardise. Ensuite viennent d'innombrables nudités, toutes plus ou moins relevées par une certaine pointe d'impudicité discrète, car c'est par là qu'on évite la fadeur et qu'on plaît au public bourgeois. C'est M. Toudouze qui met la mythologie en rébus, c'est M. Machard qui essaie de la rajeunir par une mise en scène prétentieuse et puérile; c'est la *Gauloise s'étirant les bras à son réveil*, de M. Luminais, peinture d'un haut ragoût bestial et d'une sensualité palpitante. Les peintres qui ne savent pas les faire tenir debout les couchent sur des fourrures ou sur de riches étoffes, ce qui d'ailleurs facilite le modelé et sert à faire valoir le coloris de la chair. Quelques-uns, plus hardis, cherchent les tours de force et se plaisent à la difficulté vaincue. M. Carolus Duran, par exemple, va jusqu'à la témérité : c'est en plein air, sans ombres, en pleine lumière, qu'il s'est donné pour tâche de peindre sa *Jeune Fille dans la rosée*.

Ce n'est point là du reste une innovation sans précédens. Sans parler d'Henri Regnault, le trop fameux M. Manet avait montré la voie à M. Carolus Duran; mais, sans compter que M. Manet simplifie ordinairement sa tâche en s'affranchissant de toutes les lois du dessin, il ne peint plus guère, et pour cause, que des figures habillées. M. Duran, qui est un homme sérieux et qui respecte la forme, avait de bien autres difficultés à vaincre; il les a même exagérées à plaisir en plaçant sa *Jeune Fille* au milieu d'un jardin, dans un déluge de tons frais et printaniers qui ne lui offraient plus aucune base solide pour y asseoir une figure fermement peinte et pour la modeler sans ombres franches, avec les seules demi-teintes d'un jour vaporeux et diffus. Cette excessive fraîcheur du fond l'a contraint à faire, dans les nus, une véritable débauche de couleurs claires, d'une tonalité rose et blanche; encore n'a-t-il pu éviter un certain aspect criard. Les demi-teintes, quoique sans vigueur, paraissent grises et sont écrasées par les clairs; les clairs eux-mêmes paraissent rougeâtres et presque lourds. Ce défaut est surtout sensible dans les parties qui offrent peu de surface et qui se découpent sur le fond; les bras par exemple ont ce même aspect cartonneux que nous reprochions naguère à certain portrait équestre du même auteur. D'ailleurs le geste est joli, le type élégant et fin, certaines parties sont d'un modelé souple et extraordinairement ha-

bile. Si ce tableau, comme on ne peut guère le nier, doit être considéré comme une erreur du goût, c'est tout au moins une de ces erreurs qu'il n'est pas donné à tout le monde de commettre.

Maintenant comment se fait-il que *la Femme au perroquet*, de M. Courbet, nous revienne involontairement en mémoire? Est-ce un pur caprice du souvenir? Cela tient-il à cette longue chevelure rouge que la jeune fille écarte de ses deux mains et qui rappelle les boucles luxuriantes de la femme de M. Courbet? Il faut attribuer cette réminiscence à des raisons plus sérieuses; elle tient surtout à la manière dont les artistes modernes comprennent la nudité féminine. Pour eux, et c'est là un des côtés par où ils sont plus bourgeois qu'ils ne le pensent, le corps nu est toujours plus ou moins le modèle déshabillé. Le seul idéal corporel auquel ils s'élèvent est celui d'un bel animal, d'un joli cheval de sang souple et bien harnaché. Qu'ils peignent la femme nue, qu'ils la peignent habillée, ils ne l'envisagent guère qu'au point ne vue pittoresque; les uns se plaisent à étudier les finesses de la couleur, le grain de la peau, l'éclat du teint; les autres s'arrêtent à la robe, au manteau, à la coiffure; ils se perdent dans les rubans, dans les fourrures et dans les dentelles, fort peu se donnent la peine d'atteindre le type lui-même. Les portraits de femme les plus achevés ne sont plus que des études brillantes auxquelles le modèle a servi de motif. Le badaud qui les voit s'extasie en passant, mais l'art sérieux n'y trouve pas son compte.

M. Carolus Duran est passé maître en cette manière, pour ainsi dire animale, de traiter la figure humaine, même dans ses échantillons les plus parfaits. Son portrait de Mme de *** est la merveille du genre. Malgré un certain air de douairière, qui ne convenait pas à l'éternelle jeunesse du modèle, on y reconnaît bien la distinction de race, la beauté de choix, la femme dont c'est la préoccupation d'être belle, et qui se considère elle-même comme un objet d'art animé. Les traits sont composés et dédaigneux, l'air de tête un peu théâtral, comme il sied à un tableau vivant qui a conscience de sa dignité. La facture est admirable, surtout celle des mains, des épaules, et celle de ce corsage noir semé d'étoiles de diamans sous lequel se dessine une taille élégante et fière. C'est bien là ce mélange accompli de la grande actrice et de la grande dame, de la divinité et de la bête de prix, qui est devenu depuis quelques années l'idéal du beau monde. Les talens se trouvent toujours à point nommé pour exprimer les idées de leur temps, et M. Duran, qui débutait, il y a quelques années, d'après des modèles plus vulgaires, par d'autres portraits d'un style analogue, quoique moins raffiné, est bien le peintre qui convient à ce genre de perfection féminine. Du reste, l'excellent portrait de petite fille qu'il expose à côté est conçu dans

le même sentiment : c'est la beauté fière et un peu sauvage d'un jeune animal plein de séve qui s'épanouit au milieu du luxe d'une civilisation raffinée.

M. Dubufe n'en cherche pas si long, il ne voit de la femme que la toilette. Il ne la traite même pas comme une belle bête : il en fait un mannequin enluminé sans caractère et sans vie. M. Pérignon du moins, ayant à représenter une actrice célèbre sous le costume de *la grande-duchesse de Gérolstein*, ne pouvait faire qu'un tableau de bal masqué. On ne saurait non plus s'extasier beaucoup devant le portrait assez noble, mais un peu mignard, de la duchesse de L..., par M. Cabanel. Grâce à un trop grand luxe d'accessoires et à une enluminure plus systématique que sincère, cette toile manque de plan, de jour et d'harmonie. C'est aussi le défaut capital du très beau portrait de la comtesse W. de L..., dont l'aspect est répulsif à première vue, et auquel il faut que l'œil s'accoutume avant de l'admirer. La jeune femme est à demi affaissée contre un coussin, dans une pose à la fois noble et nonchalante; elle se présente de trois quarts, son épaule droite se relève en avant, ses mains traînent languissamment et se rejoignent à demi sur ses genoux. Le cou, les bras, les mains, les épaules, sont de ce dessin précis et délicat dont M. Cabanel possède le secret. La tête s'accorde à merveille avec l'attitude du corps; le nez est courbé, la bouche entr'ouverte, l'œil sombre et voilé, les sourcils noirs et marqués se rejoignent presque au-dessus des yeux; la physionomie tout entière est mystérieuse, énigmatique, un peu inquiétante et profondément individuelle. Voilà du moins un portrait qui représente la personne morale à travers la figure extérieure; mais pourquoi ces indécisions blafardes sur le visage? On dirait que le modèle a commencé par se peindre lui-même avant de se faire peindre. Cette fâcheuse impression est encore aggravée par le voisinage redoutable d'un coussin rouge, d'une robe bleu d'azur, d'une tunique violette, d'une chevelure rouge, le tout sur un fond bleu. Ce bariolage de couleurs vives tue complétement les chairs, qui déjà n'ont pas beaucoup d'éclat par elles-mêmes. Est-ce le succès de M. Duran qui a gâté le goût de M. Cabanel? Lui jadis si sévère et si discret dans le choix des moyens, il tombe à son tour dans ce travers des colorations voyantes, qui subordonnent la figure à la toilette et la personne humaine à l'aspect pittoresque.

Il faut adresser le même reproche à un fort beau portrait de vieille femme de M. Hébert, peinture peut-être un peu molle, mais du plus noble aspect; seulement les détails de la toilette sont figurés avec un si grand luxe de couleurs discordantes que le personnage perd toute espèce d'unité. Une figure qui au contraire se tient d'un seul bloc et qui sort de la toile avec une rare vigueur est ce portrait en pied de M. Henner, qui représente une femme en velours

noir sur un fond vert de cobalt. Malheureusement cette figure si solidement peinte a le défaut commun des portraits de M. Henner, elle ne parle guère à l'esprit.

Les portraits d'hommes sont généralement meilleurs; on y retrouve pourtant la même tendance à négliger le type individuel pour courir après l'effet pittoresque ou après cette espèce d'idéal bourgeois qu'on appelle l'*air distingué*. C'est tour à tour le défaut de Mme Henriette Browne, aussi banale que jamais, — de Mlle Jacquemart, une artiste qui était presque virile en peignant des portraits de femmes et de vieillards, et qui devient plus que féminine en faisant des portraits de jolis garçons bien habillés, — de M. Cot, un homme de talent, mais qui a le talent d'une femme, et qui nous présente, avec une jolie blonde en robe noire, un beau militaire bien propre et bien ciré, — de M. Sellier, qui racle sa toile, coupe et repeint ses empâtemens comme un paysagiste, et se complaît dans un clair-obscur tantôt verdâtre, tantôt jaunâtre, d'un aspect fantastique et douteux, admissible peut-être au second plan sur une figure accessoire, dans un tableau d'ensemble, mais tout à fait hors de propos dans un portrait, où tout doit concourir à jeter de la précision et de la clarté, — de M. Bonnegrâce, dont le pinceau un peu lourd, mais juste et sincère, s'embarrasse parfois à la recherche de l'effet, — enfin de M. Delaunay lui-même, qui s'amuse souvent, comme cette année, à déployer sa grande habileté pittoresque et son admirable puissance de modelé dans des toiles monochromes qui sont plutôt des *pochades* que des portraits.

M. Lefebvre, quant à lui, est un portraitiste sérieux, qui ne s'arrête pas aux apparences et qui creuse son sujet jusqu'au fond. Presque tous ses portraits ont un type saisissant; seulement on ne saurait lui demander l'impossible, à savoir de tirer de rien quelque chose. On ne crée pas un portrait de toutes pièces; quelquefois le modèle est tellement incolore qu'il se refuse à toute interprétation morale, à toute idéalisation intelligente. Il y a surtout pour les jeunes hommes un certain âge ingrat où rien n'est formé dans leur physionomie, et où leur insignifiance naturelle en devient le principal caractère. Plaignons les peintres obligés de travailler sur de tels modèles! Ils en sont réduits alors, comme M. Lefebvre dans son portrait du prince impérial, à chercher l'idéal de la nullité adolescente en la couvrant du vernis d'une distinction banale. Cet enfant pâle et presque inanimé, qui se tient debout, en costume de parade, dans une posture raide et gênée, fait peine à voir quand on songe à toutes les qualités de sincérité élégante, de dessin exact, fin et serré, que M. Lefebvre a dépensées dans cette toile pour produire un si pauvre effet.

Quelle différence entre cette jeunesse étiolée et le superbe por-

trait de magistrat exposé par M. Liévin de Winne! C'est un vieillard à cheveux blancs simplement posé dans sa robe rouge, qui se détache sur une muraille grise, les mains croisées, le visage calme, le regard direct, la bouche serrée sans effort avec une expression de fermeté naturelle. L'ensemble est sobre, grave, d'un style sans emphase et plein de dignité, d'un pittoresque modéré, d'un effet imposant. Comparez à cette toile celle de M. Sellier, dont nous parlions tout à l'heure, et qui représente également un magistrat en robe rouge, ou cet autre magistrat de M. Lafond, figure pleine de mouvement, et même trop agitée pour un simple portrait; vous verrez entre quels excès M. Liévin de Winne sait garder la mesure, et avec quel goût accompli il sait composer un portrait.

Il ne faut pas qu'un portrait soit une pétrification sans mouvement et sans vie; il ne faut pas non plus qu'il représente une action en train de s'accomplir. La rigidité académique et l'animation romantique sont également hors de saison dans cet art simple et sévère. Comme les statues, il faut que les portraits posent, qu'ils montrent le modèle à l'état d'équilibre, ou qu'ils indiquent tout au moins un repos, un temps d'arrêt dans l'action. C'est ce que M. Healy, un élève de Gros, comme M. Bonnegrâce, avec lequel il a de secrètes analogies, comprend et observe à merveille. Les trois portraits du pape, de M. Washburne et de M. Thiers se distinguent au premier abord par quelque chose de franc, de solide et de sensé. Le meilleur des trois est celui de M. Washburne, assis de trois quarts, penché en avant, les mains posées sur ses genoux, dans une attitude pleine de naturel, qui rappelle, dans un genre plus familier, le geste de l'inimitable portrait de Bertin, par M. Ingres. Celui du saint-père, peut-être un peu trop coloré, a la main levée pour bénir; il est d'une ferme et solide assise, d'une expression saine et presque souriante. Celui de M. Thiers rend assez bien la physionomie fine, la malicieuse bonhomie du modèle; il est vivant, mais d'une vie trop physique; le coloris de même en est trop vif et trop frais; il rappelle trop les riches colorations de la vieille école anglaise, dont le sang perce, pour ainsi dire, à travers cette peinture un peu lourde. Le talent de M. Healy est de cette nature droite et saine qui répugne aux nuances trop délicates; il va au but sans détour et rudoie un peu la vérité en s'emparant d'elle.

Est-ce un portrait à deux personnages ou un tableau de style que le *Chemin de fer* de M. Manet, toile qui nous représente une mère assise à côté de sa fille, regardant à travers un grillage un chemin de fer au fond d'une tranchée? Les informations nous manquent pour résoudre ce problème; nous hésitons d'autant plus qu'en ce qui concerne la jeune fille ce serait tout au moins un portrait vu de dos. M. Manet a fait tant d'innovations que rien de sa

part ne saurait nous étonner. Ce qui est évident, c'est qu'en dépit de ses prétentions révolutionnaires M. Manet est un peintre essentiellement bourgeois, on peut même dire le plus profondément bourgeois de tous les peintres contemporains qui aient réussi à faire un peu de bruit autour de leur personne. Sans doute, il appartient à une école qui, faute de connaître et de pouvoir sentir le beau, s'est fait un idéal nouveau de la trivialité et de la platitude; mais sa peinture est celle des devantures de boutique, et son art s'élève tout au plus à la hauteur des faiseurs d'enseignes de cabaret.

IV.

Après le tableau d'inspiration bourgeoise qui garde encore des prétentions au style, il faut placer le tableau familier emprunté à la vie contemporaine. C'est dans cet ordre d'idées que l'imagination de nos artistes s'épanouit le plus à l'aise, parce que c'est là qu'elle trouve son aliment le plus facile et le plus abondant. Tandis que la grande peinture est une plante de serre chaude, d'un entretien difficile et coûteux, le petit tableau de genre est pour ainsi dire la végétation naturelle au climat de la société contemporaine. Aussi aucune branche de l'art n'est-elle plus touffue et plus florissante.

Dans ces innombrables petites toiles qui encombrent aujourd'hui nos musées, nous ne voyons pas seulement se dérouler toutes les petitesses et toutes les laideurs de la civilisation moderne. La mesquinerie de nos mœurs et de nos idées déborde jusque sur le passé, où nos artistes vont chercher des sujets qu'ils accommodent à notre goût pour les mettre à notre niveau. Le petit tableau d'appartement a étendu de tous côtés son domaine; il s'est annexé une foule de genres qui appartenaient jadis à la grande peinture. Le tableau d'histoire, le tableau de batailles, sont tombés dans le style familier. La poésie même s'en est retirée; elle a été remplacée par l'esprit comique et par un excès d'exactitude matérielle faussement décorée du nom de réalisme.

Les trois charmans tableaux exposés par M. Gérôme sont un exemple frappant de cette manière étriquée de concevoir la peinture d'histoire. Déjà, dans sa *Phryné devant l'Aréopage*, cet homme de trop d'esprit glissait involontairement dans la caricature. Il en a gardé une nuance drolatique qu'il ne perdra jamais. Il y a de fort belles parties dans son tableau de *l'Éminence grise*, qui est, disons-le tout d'abord, disposé avec un art exquis; mais l'intention en est subtile à force d'être ingénieuse, et la composition en est chargée à force d'être parlante. La scène se passe sur le grand escalier du Palais-Cardinal; le père Joseph, droit, maigre, sec, ascétique, impassible, occupe toute une moitié de l'escalier restée vide autour de

lui; il descend en lisant son bréviaire, sans même daigner lever les yeux de l'autre côté; un groupe de courtisans remontent les degrés; ils défilent à distance respectueuse, se pressant contre la balustrade et s'inclinant jusqu'à terre du plus loin qu'ils aperçoivent « l'éminence. » Ce contraste est des plus heureux, mais il est trop chargé; de plus ce groupe forme un entassement confus où les plans se distinguent mal et où l'air manque entre les figures. Évêques en camail violet, cardinaux en robe rouge, grands seigneurs en pourpoint de soie et en manteau de cour, s'entassent les uns sur les autres et ne forment qu'un seul bloc. Un jeune hallebardier se tient dans un coin; plus haut, sur les marches de l'escalier, trois figures d'un dessin très beau et très sévère, un évêque coiffé de sa calotte et deux jeunes seigneurs, chapeau en tête, se retournent pour considérer cette exhibition de la platitude humaine. La signification morale de l'œuvre se trouve ainsi soulignée avec cette clarté toute française qui est le propre du talent de M. Gérôme, et dont quelquefois chez lui l'excès tourne presque en défaut.

Le *Rex Tibicen*, du même auteur, n'a pas seulement le malheur de porter un titre d'une latinité prétentieuse qui déroute bien des gens; il a le tort infiniment plus grave de justifier ce titre prétentieux. Jamais le danger d'avoir trop d'esprit en peinture n'a été mieux démontré. Le grand Frédéric rentre de la chasse, et, sans se donner le temps d'ôter ses bottes, il exécute sur la flûte un des morceaux brillans de son répertoire. Rien qu'à le voir s'agiter devant son pupitre, on sent la furie musicale qui l'anime et on entend presque les vocalises qui sortent de son instrument. Tout est ingénieux dans ce tableau, depuis le désordre des papiers jetés sur la table jusqu'aux bottes crottées du souverain, depuis le chapeau jeté à terre jusqu'au lévrier couché dans le fauteuil sur l'épée du maître, jusqu'au buste de Voltaire qui regarde son élève avec un ironique sourire; mais quelle mesquine façon de travestir l'histoire! Ce n'est même plus l'histoire en robe de chambre, comme nous l'ont montrée les érudits de notre temps; c'est l'histoire en costume de bal masqué et, qui pis est, fort maigrement peinte. — La *Collaboration* est d'une touche moins sèche et moins cassante; elle a même une coloration de bon goût qui ressemble presque à de la couleur. Aux deux bouts d'une longue table de chêne et dans des attitudes qui rendent à merveille leur caractère, sont assis deux poètes, un vieux et un jeune, Corneille et Quinault, travaillant ensemble au ballet de *Psyché*; le premier, une calotte noire sur la tête, en habit gris galonné de coupe démodée et d'antique apparence, le second en perruque blonde et en habit de cour. Le vieux poète, penché sur la table, lit avec chaleur à son jeune confrère un manuscrit que l'autre

écoute, renversé en arrière, appuyé sur son coude et les jambes nonchalamment croisées. Cette toile est la meilleure; le lecteur remarquera que c'est aussi la plus modeste et celle qui a le moins de prétentions à la profondeur.

Dans un genre encore plus familier, *la Chanson de Roland*, de M. Coëssin de La Fosse, est une toile aimable, d'un sentiment juste et d'une exécution honnête. Dans la grande salle du château, devant la grande cheminée, la famille se groupe autour du dais où trônent le châtelain et la châtelaine : le chanteur, debout devant eux, déclame son poème en s'accompagnant d'une vielle. Le fou, les servantes, les pages, les hommes d'armes, tous sont là, buvant ses paroles, jusqu'au lévrier tranquillement couché, sur la tête duquel se promène la main nonchalante du maître. Cette scène d'intérieur est pleine de charme; mais elle n'a de gothique que les costumes, et, si l'on en retirait les costumes, personne ne la regarderait plus.

La peinture de batailles, elle aussi, a changé de caractère en changeant de dimensions, et l'on ne saurait dire qu'elle ait perdu au change, car elle était tombée, sous le dernier régime, dans une décadence profonde. Maintenant nos artistes ont vu la guerre de près, la guerre véritable, non pas la guerre stratégique telle que la combine un général ou telle que la raconte un historien, mais la guerre populaire, telle que la voit un simple soldat, telle que la décrit M. Erckmann-Chatrian dans *le Conscrit de 1813*. A la place de ces victoires d'apparat, que le second empire faisait fabriquer sur commande, ils nous donnent des scènes prises sur le vif, la *Charge de cuirassiers* de M. Detaille, le *Combat sur une voie ferrée* de M. de Neuville. M. Detaille, qui est un dessinateur exact et un artiste consciencieux, épris de la vérité photographique, s'est heurté cette année aux difficultés d'un sujet mal choisi. Il a voulu représenter une colonne de cavalerie venant se choquer, dans un village, contre une barricade improvisée. Les premiers plans, d'ailleurs fort habilement rendus, ne se composent que de charrettes renversées et de débris entassés en travers de la rue. C'est par-dessus ce premier plan, beaucoup trop maigre, qu'on aperçoit les cuirassiers venant se jeter dans une sorte d'entonnoir où l'ennemi les fusille à bout portant du haut des maisons alsaciennes, à grands toits et à fenêtres étroites. Ils tombent un à un, leurs chevaux se cabrent ou s'abattent; on sent qu'ils vont se briser contre ce faible obstacle. Tout est vrai dans cette toile; malheureusement la perspective y fait complétement défaut, les figures s'étouffent et manquent d'air, bien qu'éparpillées trop au hasard. M. Detaille nous paraît vaincu cette fois encore par M. de Neuville. Celui-ci n'a peut-être pas la

facture serrée et timidement soigneuse de M. Detaille; il n'est pas, comme lui, élève de Meissonier et miniaturiste de profession; mais il a la franchise, l'audace, le mouvement, la variété des physionomies, la vérité du geste, la vérité de la couleur, le tout sans effort visible et comme au bout du pinceau. Il a en un mot le génie de l'action, cette qualité toute française qu'on ne saurait exiger d'un Hollandais comme M. Detaille.

Nous sommes en hiver, à l'armée de la Loire; le ciel est gris, les arbres sont dépouillés, quelques restes de frimas traînent encore sur la terre gelée. Par-dessus le remblai d'une voie ferrée qui traverse la scène, on aperçoit des nuages de fumée et un clairon de chasseurs qui sonne la charge. Sur le talus gisent quelques cadavres français ou prussiens, dans cette attitude indéfinissable de l'homme surpris par la mort. Quelques mobiles rampent curieusement jusqu'au bord pour y faire le coup de feu. Dans un coin paraît une tête de colonne qui escalade le remblai, un peu en désordre, en glissant et en se culbutant. Le premier homme qui se risque au dehors tombe à la renverse, mortellement atteint. Un officier, debout sur la crête, le jarret tendu, penché en avant, arrête la colonne d'un signe; derrière lui, ses lieutenans exécutent son ordre; devant lui, un autre officier ensanglanté se relève à demi, à son approche. La scène est un peu décousue, mais émouvante et claire au-delà de toute expression. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la vérité des types, la précision scrupuleuse des moindres détails, la justesse des moindres nuances, sans que cet effort d'exactitude embarrasse en rien l'agilité de la main ou ralentisse en rien l'élan de la pensée. La vie, c'est la qualité maîtresse de M. de Neuville. Voyez plutôt sa *Récolte du varech :* quel beau mouvement plein de hardiesse chez la femme cambrée, au mouchoir rouge, qui va mettre sa récolte sur le dos du cheval! Quoi de plus franc et de plus animé que cette autre figure de femme qui se baisse pour ramasser le varech? Quoi de plus fier et, qu'on nous passe le mot, de plus *crâne* que la silhouette de l'enfant qui se tient debout, les deux mains dans ses poches, à la tête du cheval? Le vent souffle, la mer déferle, comme tout à l'heure la mitraille sifflait et crachait. Non vraiment, en prenant congé d'un peintre tel que M. de Neuville, nous n'avons pas le courage de parler de *l'Alerte* de M. Protais, alerte si calme et si froide qu'on se croirait à peine sur le champ de manœuvres, — ni de cette plate élégie où il nous représente deux mélancoliques muscadins militaires considérant au loin, du haut d'une montagne, une ville ensoleillée qu'il appelle *Metz*. Ce patriotisme affadi ne mérite aucune pitié. Ce n'est même plus de la peinture bourgeoise; c'est de la peinture à l'usage des pensionnats de petites filles.

Après cela, nous tombons dans les infiniment petits, dans les mille détails minutieux de la vie moderne. Ce ne sont plus que petits tableaux d'intérieur, petites études de mœurs familières, petits sujets empruntés à la vie élégante ou à la vie domestique, petites peintures vernissées, pomponnées, vulgaires ou maniérées, précieuses ou drolatiques, tantôt en costume, tantôt en habit bourgeois, promenant le spectateur du salon à l'atelier, du cabinet de toilette à la cuisine, de la salle à manger aux allées du parc, du boudoir à l'écurie, de l'école primaire au casino des bains, de l'église à la course de chevaux. En ce genre, les hommes de talent pullulent. Voici M. Caraud avec ses soubrettes et ses marquises enrubannées; voici M. Dubois avec sa *Conversation dans l'atelier*, où deux jolies dames pimpantes et mièvres s'exercent à poser devant le public; voici M. Toulmouche et son *Livre sérieux*, sur lequel deux jeunes filles se sont endormies; voici M. Vibert avec sa spirituelle *Réprimande*, administrée par un gros chanoine à une jolie pécheresse fort confuse; voici M. de Nittis et ses charmantes frileuses courant au bord du lac et piétinant pour se réchauffer en se cachant sous leurs fourrures. Puis c'est M. Claude avec ses délicieuses miniatures équestres; c'est M. Goubie avec son *Manége au dix-huitième siècle*; c'est M. Kœmmerer avec ses *Baigneurs sur la plage de Scheveningen*, débauche de couleurs claires et gaies, toile criarde, éclatante, blessante pour l'œil à force de blancheur, et qui semble peinte en parodie du sombre chef-d'œuvre de Ruysdaël; c'est M. Feyen-Perrin avec ses éternelles *Cancalaises*, vraiment trop délicates et trop peu hâlées pour de simples pêcheuses d'huîtres; c'est M. Castres avec son cuisinier et ses marmitons assis face à face au coin de l'âtre, en compagnie du chat de la maison, *après le coup de feu* de la table d'hôte; enfin c'est M. Cabaillot-Lassalle, qui, dans son *Salon de 1874*, les dépasse tous en audace bourgeoise, et qui, sans se mettre en frais d'imagination, d'esprit ni de style, obtient à ce seul titre un succès pleinement mérité.

Malgré la petitesse du sujet, *le Prétendu*, de M. Berne-Bellecour, mérite une place à part dans cette énumération rapide. C'est une charmante petite variation sur le thème connu d'Hercule aux pieds d'Omphale, exécutée dans ce genre doux et gracieux où une nuance légère d'attendrissement se mêle à un comique tempéré. Dans un jardin, un officier en uniforme de l'ancien temps, assis au bout d'un banc de pierre, tient un écheveau de soie que sa fiancée dévide, assise elle-même à l'autre bout. L'air doux, embarrassé, attendri et un peu béat du soldat amoureux est rendu avec une grande finesse. La jeune fille aussi est fort intéressante avec son air pensif, alangui, à moitié charmé, à moitié résigné, mêlé de gravité tranquille et de coquetterie mutine. Les parens, debout derrière elle, sont un peu

trop des parens de comédie. La facture de cette toile est fine et serrée, mais un peu sèche, comme d'habitude. Le portrait de Mme V... est au contraire d'une facture presque grasse et surabondamment colorée pour ces petites dimensions. Le *Matin d'été* en revanche est d'une touche maigre et cassante, d'un coloris dur et d'un effet noirâtre. M. Berne-Bellecour, qui fait des progrès visibles, a encore beaucoup à faire pour arriver à peindre comme M. Meissonier ou comme M. Bonvin.

L'*École des frères*, de M. Bonvin, est un petit chef-d'œuvre comparable à tout ce que les Hollandais nous ont légué de plus ferme et de plus fin. De cette salle d'école aux murs jaunes, de ces rangées de pupitres où s'alignent des figures enfantines et populaires, de cet abécédaire péniblement épelé avec une baguette, de la figure médiocre et un peu vulgaire du maître, de tout cet ensemble modeste, de cette ordonnance ingrate et rebelle au pittoresque, l'excellent artiste a su tirer une composition claire, variée, animée, attachante, un tableau net, plaisant, lumineux, coloré, plein d'air et de perspective, et, qui plus est, un tableau sérieux sans l'ombre de caricature. Les modernes peintres de genre ont trop souvent l'habitude de donner le change au spectateur et de détourner son attention par quelques physionomies grotesques ou par quelques touches fantaisistes habilement jetées sur des toiles imparfaites dont ils espèrent ainsi dissimuler les défauts. Ainsi procède par exemple le très spirituel M. Simon Durand dans son *Différend conjugal devant une justice de paix*. M. Bonvin, quant à lui, n'a pas besoin de ces artifices, et il a trop le respect de son art pour condescendre à les employer.

Nous aurions encore beaucoup d'hommes de talent, beaucoup d'autres toiles à citer; mais on se fatigue à voir cet interminable défilé d'objets connus et d'idées vulgaires. Le public bourgeois, qui s'y complaît, finit lui-même par s'en lasser; il demande du nouveau, et l'on ne sait plus comment lui en fournir. Il faudrait inventer quelque chose, et la source de l'invention est tarie. Alors, faute de nouveauté véritable, nos artistes en cherchent du moins l'apparence : ils vont prendre au loin, soit en province, soit dans les pays étrangers, chez les nations encore à demi barbares, soit dans le passé, chez les peuples les plus antiques et dans les civilisations disparues, des costumes pittoresques, des types singuliers, des traits de mœurs étranges, toute sorte d'assaisonnemens de haut goût qu'ils adaptent, s'il est possible, à des scènes familières, pour réveiller la curiosité endormie et exciter l'imagination blasée du public. C'est ainsi qu'on a vu se produire tour à tour le tableau breton, le tableau alsacien, le tableau italien, espagnol, monténégrin ou palikare, le tableau africain, égyptien ou arabe, et enfin, dans ces der-

niers temps, le tableau japonais ou chinois. La mode passe vite dans ce genre exotique, et la curiosité s'épuise à mesure qu'elle est satisfaite. Il y a longtemps que les costumes italiens, qui disparaissent en Italie, n'étonnent plus personne en France. L'Orient levantin, qui pendant longues années a ravi nos pères, est délaissé pour l'extrême Orient, et voilà que l'extrême Orient lui-même, dont les œuvres d'art nous inondent, commence à nous être trop bien connu. Toutes ces modes artificielles et fragiles, toutes ces tentatives de renouvellement éphémère montrent combien l'art fait fausse route en donnant dans la curiosité pittoresque.

Quelques peintres cependant persévèrent avec succès dans ce genre épuisé. M. Brion continue à peindre d'un pinceau franc, mais un peu dur, ses jolies scènes de village en Alsace. M. Worms reste fidèle à ses charmantes scènes de village espagnoles, et nous en donne cette année, dans ses *Maquignons de la province de Grenade*, un nouvel exemplaire supérieur aux précédens. M. Pasini continue à nous éblouir par la merveilleuse coloration de ses *Marchés à Constantinople* ou de ses *Portes de mosquée* peuplées de mendians et de derviches. M. Leloir, qui passe agréablement du moyen âge aux harems des rois africains, nous représente une esclave blanche accroupie qui chante aux pieds de son maître, horrible nègre empanaché qui éclate de rire avec une gaîté féroce; en reprenant pour le traiter à la parisienne le sujet d'une des plus belles aquarelles d'Henri Regnault, il l'a dépouillé de la gravité triste qui en faisait toute la poésie. M. Cermak, dont le talent procède à la fois de Robert-Fleury le père et de M. Fromentin, persiste avec succès à faire passer sous nos yeux les admirables types des populations du Montenegro et de l'Herzégovine. Ce sont deux bien jolis tableaux que son *Rendez-vous dans la Montagne* et ses *Chevaux à l'abreuvoir*; seulement la même figure de femme a servi pour tous les deux. Dans le premier, elle se tient debout au bord d'un précipice, à mi-côte d'un escarpement presque inaccessible. Droite, fière, pâle, brune, vraiment très belle, avec son regard fixe et presque farouche, elle vient d'arriver au rendez-vous et relève son voile noir; on devine là tout un drame de passion presque aussi sauvage que cette âpre nature. Dans l'autre tableau, la jeune fille s'adosse d'un geste nonchalant et gracieux à un beau cheval blanc, contre lequel elle appuie la tête en jouant avec sa longue crinière. Ce tableau fait songer à Briséis menant boire les chevaux d'Achille. M. Cermak est peut-être le seul peintre contemporain qui sache encore mettre du style dans les sujets pittoresques.

Que dire à présent de la peinture archaïque, archéologique, pseudo-savante et ultra-prétentieuse de M. Alma-Tadéma? Sans doute il faut de la couleur locale dans les sujets anciens, et il ne convient

pas de placer, comme M. Rosalès, le meurtre de Virginie dans une chambre meublée presque à la moderne; mais il ne faut pas que les sujets eux-mêmes soient subordonnés à la couleur locale ou à l'invention archéologique. C'est ce qui arrive ordinairement à M. Alma-Tadéma. Sa *Dixième Plaie d'Égypte*, toile longue et écrasée, remplie de personnages accroupis et presque rampans dans une espèce de crypte, est absolument inintelligible. Nous aurions besoin de M. Champollion-Figeac pour nous expliquer cette peinture hiéroglyphique; il nous dirait si vraiment elle peut avoir un sens raisonnable, ou si elle n'est, comme nous le soupçonnons, qu'une mystification audacieuse.

Plus nous avançons, plus nous voyons l'art se corrompre. Tout à l'heure c'était la boutique du costumier qui en faisait le fond; à présent ce sont des énigmes, des monstruosités, des duperies. La peinture de genre devient un magasin de bric-à-brac ou une succursale du musée Barnum. Comment réagir contre ce charlatanisme grossier et contre ces raffinemens de mauvais goût? Il y a une école qui répond : par le réalisme, par le choix des sujets populaires, par l'étude attentive et la reproduction fidèle des réalités même les plus triviales et, faudrait-il dire, surtout les plus triviales. Ici nous touchons à ce que l'on peut appeler la démocratie de l'art. Cette démocratie proteste contre les platitudes bourgeoises et contre les fantaisies corrompues du luxe bourgeois; mais elle ne sait la plupart du temps qu'imiter ces platitudes, et elle est souvent tout aussi malsaine que l'art qu'elle entend réformer. Sa prétention est d'idéaliser la trivialité par l'excès de la trivialité même et d'échapper à la banalité par l'affectation même du lieu-commun. D'ailleurs ceux des peintres de l'école démocratique qui en font sonner le plus haut la doctrine ne sont pas en général les plus convaincus. Ce ne sont pour la plupart que des vaniteux aigris et des sceptiques blasés à qui la prétention et l'esprit de système tiennent lieu de talent et de travail.

Et cependant tout n'est pas stérile dans la réforme qu'ils ont tentée. Malgré l'insolente nullité de la plupart d'entre eux, c'est peut-être encore de leur côté qu'il y a le plus de conquêtes et de progrès à faire. Il y a bien des degrés dans le réalisme, et, sans parler de la distance qui sépare M. Manet, ce barbouilleur, de M. Courbet, ce vigoureux peintre, auquel il ne manque que le sentiment du beau, une école qui peut compter dans ses rangs M. Millet et M. Jules Breton, ces deux poètes rustiques incomparables, M. Pille, ce préraphaélique d'une espèce étrange, mélange singulier de Giotto et de Daumier, et même, avec d'autres procédés de peinture, mais avec une inspiration également populaire, l'énergique M. Munkacsy, cette école assurément ne mérite ni la pitié, ni le dédain. Quoi de

plus expressif par exemple que le *Mont-de-Piété* de M. Munkacsy? C'est la vie populaire prise sur le fait. Cet ouvrier en manches de chemise, ce petit bourgeois râpé, cette ménagère pâle et maigre avec son panier sous le bras, conduisant un gamin déguenillé, cette vieille dame assise sur un banc avec les restes d'une opulence fanée, cette pauvre mère qui se tient devant le guichet avec son petit enfant dans ses bras, cette fille publique aux cheveux rouges, assise à côté, cet employé lui-même, avec sa plume sur l'oreille et sa mine indifférente, vous les avez vus bien souvent; ils vous intéressent comme de vieilles connaissances. Dans *les Rôdeurs de nuit*, toile plus animée, plus dramatique, où le tableau est moins subordonné à l'étude de mœurs, un groupe de malfaiteurs sort d'une ruelle noire, poussé par deux soldats, suivi d'une troupe d'enfans curieux. Les marchandes en plein vent lèvent la tête, les femmes se mettent sur le pas de leur porte pour les voir passer. Que de fois vous avez vu cela, sans même y faire attention! M. Munkacsy vous force à vous y arrêter et vous en fait, dans sa manière vigoureuse et sombre, une véritable tragédie populaire. Seulement l'école réaliste se trompe, si elle croit avoir rien inventé; ces orgueilleux révolutionnaires ont, qu'ils le veuillent ou non, des ancêtres. Les maîtres hollandais et espagnols les ont précédés, sinon dépassés dans ce genre, et M. Munkacsy procède à la fois des uns et des autres, comme M. Manet, qui n'est lui-même, hélas! qu'un détestable imitateur de Velasquez.

Rien de dramatique dans l'œuvre de M. Pille, *un Pardon aux environs de Guémênée*. Nulle composition : les pèlerins sont assis un à un sur l'herbe verte et dispersés comme au hasard à travers toute la toile, où ils forment des taches sombres; peu de couleur malgré un bariolage sans harmonie qui, répété uniformément sur chaque figure, donne une étrange monotonie à la tonalité générale du tableau. Les premiers plans sont trop faibles pour le fond; l'air manque entre les personnages, qui s'entassent les uns sur les autres par gradins irréguliers. En revanche, il y a d'excellens morceaux et des types pleins de vérité, avec un sentiment grave et triste qui convient à merveille à ce paysage sans air et sans soleil. La province de l'art réaliste où M. Pille a élu sa demeure est une contrée bien austère et bien sombre. Le ciel y pèse comme une chape de plomb, la lumière n'y pénètre pas, la beauté ne saurait s'y épanouir, la pensée y est tristement courbée vers la terre; les objets inanimés eux-mêmes participent à cette résignation machinale et à cette désolation sans poésie, et l'humanité s'y promène avec ennui, sans paraître goûter le plaisir de vivre, comme si elle accomplissait je ne sais quel pèlerinage inutile en attendant l'heure de la mort.

Tout le monde ne peut pas, comme M. Jules Breton, élever les

réalités les plus simples à l'intérêt et aux proportions du grand style. S'il y a un maître dans l'école réaliste, c'est assurément celui-là. Ce n'est point un matérialiste comme M. Courbet, et nous le soupçonnons fort d'être indifférent aux théories qu'on lui prête. Il idéalise au contraire tout ce qu'il touche; sans altérer en rien la nature, il sait la revêtir d'une suprême beauté. C'est qu'il puise cette beauté dans les profondeurs de la réalité elle-même, dans un sentiment presque religieux de l'harmonie paisible qui règne entre l'homme et la nature. Son tableau de cette année, *la Falaise*, ne contient qu'un seul personnage, et c'est presque un poème. Du plus haut sommet d'une falaise, à côté d'une échancrure profonde qui laisse apercevoir une plage argentée par les brisans, on découvre un vaste horizon d'eau bleue, bordé au loin par la silhouette vaporeuse d'une île ou d'un promontoire. Une pauvre paysanne est là qui contemple cette immensité. Elle tourne le dos au public et ne se doute guère qu'on la regarde; immobile, couchée sur le ventre, ses deux jambes nues traînant par terre, elle s'accoude sur le gazon au bord même du précipice. Ses écheveaux de laine traînent à côté d'elle; elle a interrompu son ouvrage pour méditer vaguement. On ne voit pas son regard, mais on le sent; sa grosse tête carrée se découpe sur l'horizon, coiffée d'un bonnet blanc; son visage hâlé, aux traits grossiers, à la forte charpente, se présente de profil perdu, largement dessiné en quelques traits rudes et primitifs, comme un bloc de granit resté à l'état d'ébauche; son corps lourd et naïf à la large encolure, à la carrure compacte, s'étale tout de son long dans la posture la plus naturelle et la plus dénuée de coquetterie, sous les plis épais d'une casaque de tricot et d'une grosse jupe de laine. Peut-être quelques morceaux de cet accoutrement manquent-ils un peu de relief et de précision; ce qu'il y a de certain, c'est que jamais figure humaine de cette dimension n'a été résumée plus sobrement, en traits plus larges et plus simples. De là vient cette grandeur d'aspect qui surprend dans un sujet si modeste. Cette sobriété des lignes, cette simplicité des plans, cette ampleur du modelé, quelquefois défectueux, mais toujours imposant, nous ramènent bien loin dans le passé, à l'art égyptien de l'époque primitive. A voir cette paysanne couchée qui regarde la mer, on se prend à songer à la silhouette colossale du sphinx qui regarde le désert. Comme lui, elle est le seul acteur de la scène et elle fait partie de la nature, dont elle semble interroger l'éternel mystère.

V.

Le réalisme ainsi compris touche de bien près au paysage, et c'est peut-être pour cela que notre école de paysage est aujourd'hui

si florissante. Le paysage est le refuge naturel des idéalistes et des rêveurs dégoûtés des vulgarités artificielles de l'art contemporain; il est la ressource des talens honnêtes qui ne se prêtent pas au charlatanisme et à la mode du jour. Pour échapper à la laideur et à la médiocrité qui le débordent de toutes parts, l'artiste véritable se jette volontiers dans le sein de la nature inanimée; il la prend pour confidente de ses secrètes émotions et de ses pensées intimes, il s'adresse à elle pour fuir le commerce d'une civilisation qui ne le comprend plus.

Mais là encore nos peintres ont de la peine à dépasser les horizons bornés de la vie bourgeoise. De nos jours, la nature elle-même se transforme à l'image de l'homme. Partout les vastes solitudes, les larges horizons, les aspects sauvages tendent à faire place à une nature plus petite, plus modeste, enjolivée et morcelée par la main de l'homme. Il se produit dans l'art un phénomène analogue : on a une tendance chaque jour plus visible à abandonner les grandes scènes naturelles ou les grands paysages savamment composés pour rechercher les détails, les petits recoins familiers, les beautés intimes, une chaumière moussue, un buisson, une haie vive, une mare, un verger, un chemin creux, une étroite clairière au fond d'une forêt, un carré de luzerne, un champ de blé mûr. Voilà les sujets que préfèrent nos paysagistes modernes, d'accord en cela avec les goûts réalistes et avec l'esprit positif de leur temps.

Ce penchant à faire petit, même dans de grandes proportions, et à remplir des toiles souvent trop vastes avec des sujets trop restreints, se révèle même dans les ouvrages de ceux de nos peintres contemporains qui ont le goût de la grandeur et qui ont gardé quelque chose des anciennes traditions classiques. Le patriarche des paysagistes, M. Corot lui-même, semble obéir depuis quelque temps à une inspiration plus familière; il nous semble cette année moins grand poète que de coutume et plus visiblement préoccupé du procédé pittoresque. M. Français excelle encore à donner un dessin précis et une forme presque académique aux caprices de la nature végétale, sans leur imposer la symétrie architecturale d'un style trop exclusivement décoratif; mais il se restreint de jour en jour à des compositions plus modestes. L'aimable M. Fromentin, dont le talent semblait s'être agrandi à l'aspect des horizons du désert, revient au genre soyeux et fin de ses premières scènes algériennes, peuplées de montagnes sans solidité et de charmantes cavalcades multicolores. M. Harpignies, rude, anguleux, presque sauvage, dessine toujours les rochers et les arbres avec une dureté vigoureuse et un style sculptural empreint d'une certaine fierté; mais les vastes horizons lui manquent, l'air ne circule pas librement dans ses toiles sans harmonie et sans profondeur. Les magnifiques toiles de

M. Van Marcke, peuplées de belles vaches au pelage roux et blanc, errant dans de gras pâturages au bord de quelque ruisseau où elles s'abreuvent, sur la lisière de quelque forêt au feuillage bruni, sont d'un excellent élève, presque d'un émule de Troyon; mais avec tous leurs mérites positifs elles n'ont aucun caractère individuel, elles manquent de ces grandes échappées que Troyon ouvrait sur la nature champêtre, de ce profond sentiment naturaliste auquel il savait associer parfois jusqu'aux animaux des champs. Elles ne laissent d'autre souvenir que celui d'un joli morceau détaché d'un paysage et habilement transporté dans un tableau.

Force nous est de nous adresser à un barbare, qui est parfois un barbare de génie, qui est toujours un homme d'une merveilleuse habileté pittoresque; nous voulons parler de M. Daubigny père. Son tableau des *Champs au mois de juin* fera sourire bien des gens; on se demandera pourquoi ces énormes coquelicots qui remplissent de leurs taches rouges et de leurs tiges colossales un premier plan tout uni sans rien qui arrête le regard. Or c'est grâce à ces coquelicots audacieux que la vigoureuse verdure des champs, qui leur succède au second plan, peut s'enfoncer dans le lointain sans rien perdre de sa vigueur; c'est à ces coquelicots insolens que le tableau tout entier emprunte et sa profondeur et sa tonalité puissante, rehaussée encore par un ciel bleu violacé, baigné de ces lourdes vapeurs d'été qui absorbent la lumière et la transforment, pour ainsi dire, en chaleur visible. C'est un procédé, dira-t-on; qu'importe, si par ce procédé M. Daubigny parvient à rendre fidèlement un des grands aspects de la nature?

Encore un barbare que M. Wahlberg; on le voit de reste aux colorations hardies et un peu confuses de son *Port de pêcheurs dans la Baltique*. Il y a là un désordre dans l'emploi de la vigueur, il y a des puissances de second plan, des faiblesses de premier plan qu'on pourrait peut-être tolérer dans une aquarelle, mais qui en aucun cas ne sont pardonnables dans une peinture à l'huile. En revanche, quel chef-d'œuvre que le *Bois de hêtres!* Que d'air et d'espace dans le demi-jour de cette futaie, sous cette colonnade de troncs moussus, sur ce brun tapis de feuilles mortes! Que de transparence dans ces ombres mouvantes, que de franchise même dans ces paillettes lumineuses, qui sont cependant jetées trop brutalement sur le sol! On admire les futaies de M. Diaz, qui ne sont que des empâtemens surchargés et des variations chatoyantes sur l'harmonie du rose et du bleu. Ici les empâtemens sont mis à leur place et employés sans excès; l'harmonie générale des couleurs, bien plus profonde, repose sur deux notes dominantes plus sévères, mais plus vraies, le vert de la feuille vivante et le brun de la feuille morte.

Tout autre est la manière de M. Émile Breton. Le paysage, tel

qu'il le comprend et qu'il l'aime, n'est pas le paysage libre et varié, ouvert à l'air, à la lumière, à tous les souffles vivifians de la nature; M. Breton s'enferme volontiers dans un cadre étroit et sombre où peu d'objets peuvent trouver place; il s'efforce d'arriver à l'effet tragique par la grande simplicité de l'aspect. Son horizon est restreint, son ciel bas et voilé, ses forêts sont noires et épaisses; il aime à couvrir la terre d'un triste manteau de frimas. La toile intitulée *l'Automne* est encore plus renfermée et plus étouffée que d'habitude; elle représente, sous un ciel noir, le lit resserré d'un ruisseau plein d'herbes vertes, bordé d'arbres brunis et jaunis; au bout de cette espèce de ruelle encaissée dans la forêt, on aperçoit une cabane de celles que La Fontaine appelait, dans sa langue pittoresque, une « chaumine enfumée. » Le tout est d'une couleur riche et forte, mais sans assez d'air ni de profondeur. *Le Crépuscule sous la neige* représente l'entrée d'un village, où quelques lueurs commencent à paraître aux fenêtres des chaumières; à l'horizon, la silhouette frileuse d'un clocher neigeux se dessine sur une lueur jaune qui perce entre des nuages noirs. Ce tableau, d'une facture large et robuste, respire cette espèce de désolation puissante, qui est le propre du talent de M. Émile Breton.

Si M. Breton fait de la tragédie, M. Daliphard fait du mélodrame. Sans parler de la difficulté vaincue, il y a des morceaux excellens et des intentions ingénieuses dans son *Printemps au cimetière.* Malheureusement l'antithèse est trop bien soulignée par des crudités fausses et par des contrastes un peu criards. Les pommiers en fleurs qui ombragent de leurs rameaux blancs les croix noires plantées dans l'herbe épaisse sont eux-mêmes un peu grisonnans, et l'on dirait qu'ils se sont mis en deuil. C'est surtout dans la peinture de paysage que la subtilité est un écueil. Pour produire une impression forte, il faut des effets francs et simples. Voyez plutôt *le Bosquet aux chevreuils* et *la Route blanche* de feu M. Chintreuil. Rien ne jure dans ces deux toiles. Dans la première, le ciel blanc et voilé qu'anime une nuance de bleu vif et frais, la forte verdure des taillis de chêne, la fine verdure du gazon, tout s'accorde au premier coup d'œil, tout forme un concert harmonieux que domine la note grise des chevreuils surpris au gîte. *La Route blanche* est peut-être plus saisissante encore. Les arbres, d'un vert sombre, qui bordent le chemin, le ciel d'un bleu un peu dur, les moissons dorées des deux côtés de la route, opposant leur lumière blonde à sa lumière blanche, tout s'y tient d'un seul morceau, tout concourt à rendre l'effet brutal d'un de ces soleils implacables qui en été dardent leurs rayons sur la campagne au milieu du jour. Ces deux tableaux, d'une mâle sincérité, nous font grandement sentir la perte de M. Chintreuil.

Les primeurs de M. César de Cock ne sauraient nous en consoler; quoiqu'elles gardent toujours,

> . . . . . en leur jeune âpreté,
> D'un fruit à peine mûr l'aimable crudité,

leur acidité aigrelette nous paraît presque fade en comparaison des saines et fortes saveurs de M. Chintreuil. Du reste M. de Cock se répète trop lui-même; il serait temps qu'il abandonnât ses dessous de bois printaniers aux molles transparences pour affronter le grand air et le plein jour de la campagne. Il faut en dire autant de M. Pelouse, qui dépense un prodigieux talent à faire des tours de force qui ne sont pas des œuvres d'art. Sa vaste toile intitulée *A travers bois* ne représente qu'un fouillis de broussailles, presque de grandeur naturelle, peintes avec une habileté merveilleuse et une exactitude infinie de dessin et de couleur; mais naturellement les lignes manquent, la lumière se disperse, et cet incroyable effort de précision aboutit à un effet de confusion. M. Pelouse, comme M. César de Cock, voit trop la nature par les petits côtés. A force de se noyer ainsi dans les détails et de les rendre avec cet amour minutieux, il lui arrive ce que les Allemands expriment si bien lorsqu'ils disent que « les arbres empêchent de voir la forêt. »

Passe encore pour les broussailles de M. Pelouse; il a peint ce qu'il a vu, et il ne faut pas trop lui en vouloir. Ce qui est plus surprenant, c'est de rencontrer un défaut tout pareil chez un peintre de marine. S'il est un genre qui interdise d'être mesquin, c'est assurément celui-là. M. Lansyer le sait mieux que personne, lui qui a tant de fois rendu avec bonheur la grandeur et la liberté des horizons maritimes. Le voilà cependant qui fait comme M. Pelouse et pis encore, car la mer l'empêche de voir la côte, et la côte l'empêche de voir la mer. Dans son tableau des *Brisans du Stang*, il n'y a ni premiers plans ni horizon. C'est un tumulte incompréhensible de rochers sans solidité et d'eaux sans fluidité, de sorte qu'il est impossible de savoir si ce sont les vagues qui se brisent sur les rochers ou les rochers qui flottent sur les vagues. M. Masure, qui, après avoir passé des lacs italiens aux côtes de la Méditerranée, revient aujourd'hui de la Méditerranée à l'Océan, pour le rapetisser aux proportions méditerranéennes, ne donne à ses tableaux de la côte de Granville que des premiers plans bénins et sans grande vigueur; du moins il ne s'amuse pas, comme M. Lansyer, à brouiller la terre et la mer et à intervertir les rôles entre les élémens.

C'est bien l'Océan dans toute sa tristesse et dans toute sa puissance que représente le tableau de M. Mesdag, *la Mer du Nord*. Les hautes lames furieuses arrivent en longues files sur une plage basse avec des transparences jaunes et limoneuses et des crêtes

hérissées qui se déchirent en lambeaux d'écume. On est au ras de la mer, dans le ruissellement des nappes d'eau qui s'étendent au loin sur le sable, et l'on se sent presque sous la vague, qui s'élève jusqu'à l'horizon. On croit entendre la monotone cadence et le ronflement continu des grandes lames qui viennent, l'une après l'autre, s'écrouler et s'allonger sur la plage. Quelques voiles ou quelques pointes de voiles s'entrevoient du côté de la pleine mer. Le ciel est obscurci par des masses de nuages brouillés que le vent balaie par rafales. L'*Hiver à Scheveningue* est encore une toile bien frappante avec ses horizons jaunes et ses grosses carcasses de navires échoués sur une plage boueuse à moitié couverte de neige. La *Bruyère de Drenthe*, avec ses dunes sablonneuses, ses bouleaux nus et ses broussailles dépouillées, sort aussi de l'atelier de M. Mesdag; c'est un paysage bizarre et d'une facture un peu informe, mais d'une poésie triste et désolée qui serre le cœur.

Bercy en décembre, c'est le titre d'une magnifique toile de M. Guillemet, qui n'a pas eu besoin, comme on le voit, d'aller chercher bien loin les vastes espaces et les horizons sublimes. La Seine entre ses deux quais, avec ses berges nues, ses lourds bateaux amarrés sur les deux rives, des entrepôts, des hangars, une file de maisons vulgaires qui fuit avec une perspective incomparable; au loin, des ponts, des quais à perte de vue, la silhouette de Notre-Dame et du Panthéon, tout le panorama de la grande ville, sous un ciel gris, modelé sans accidens, sans artifices, trempé d'un bout à l'autre d'une lumière uniforme, mais s'étendant bien loin par-delà l'horizon, dans une profondeur infinie, voilà tout ce tableau d'une réalité sévère, d'une simplicité imposante, d'une facture à la fois consciencieuse et large, délicate et forte, d'un effet d'autant plus étonnant qu'il ne s'y mêle aucun charlatanisme. M. Guillemet nous prouve que la grandeur est partout dans la nature pour ceux qui la sentent et qui savent la trouver.

VI.

La peinture de paysage est une aimable oasis où l'on se repose agréablement des médiocrités de la peinture de style et des vulgarités de la peinture de genre. Ce n'est pourtant point de ce côté qu'il faut chercher l'avenir de l'école moderne. S'il doit y avoir une réforme de l'art, ce n'est point dans ce sens qu'elle peut avoir lieu. Le paysage est au grand art ce que l'instrumentation est à la musique; c'est un art de second ordre qui ne saurait fleurir tout seul. Le véritable fondement des arts du dessin est dans l'étude de la nature vivante et particulièrement dans celle de la figure humaine. La peinture contemporaine nous intéresse surtout à cause des idées

et des mœurs qu'elle exprime; mais au point de vue de l'art, ce qui doit nous intéresser le plus, c'est la sculpture.

La sculpture est à la fois l'art le plus réel et le plus idéal, — le plus réel parce qu'il embrasse un sujet restreint, une réalité positive, et qu'il est obligé d'en faire le tour pour la posséder tout entière, — le plus idéal, parce que, dans sa lutte avec la réalité, il se voit obligé d'en pénétrer plus profondément et d'en exprimer plus fidèlement le sens idéal. En sculpture, il n'y a pas de négligences possibles, pas d'à-peu-près, pas de fantaisies permises; on ne peut point racheter la faiblesse de la pensée ou la mollesse de l'exécution par l'effet décoratif ou par la magie de la couleur. Une sévère discipline pèse sur l'artiste. Il faut qu'il soit à la fois très positif et très abstrait, très exact et très dédaigneux des détails purement pittoresques ou des minuties de l'exécution. Les sculpteurs qui aiment les tours de force et qui veulent contraindre le marbre et le bronze à rendre des effets étrangers au génie de la sculpture viennent se heurter aux lois naturelles qui président à cet art sévère. Il en résulte chez eux une certaine tenue, un certain sérieux dans les études, une certaine dignité de style, qui font de l'atelier du sculpteur le dernier, mais inexpugnable refuge des saines traditions et du grand art.

Aussi est-ce avec un vrai bonheur que nous constatons une fois de plus l'état florissant de la sculpture française. Elle n'est pas irréprochable assurément; elle vit sur le même fonds d'idées que sa sœur, la peinture de style; elle a donc beaucoup des mêmes tendances et des mêmes travers. Elle se laisse aller trop aisément à l'emphase banale, à la platitude bourgeoise ou à la vulgarité populaire; elle recherche trop souvent la fausse distinction, l'expression sentimentale, la morbidesse, la sensualité élégante; elle se plaît même quelquefois à des raffinemens pittoresques, à des travaux de bijouterie qui ne sont point de son domaine, et qui rappellent les enjolivemens exagérés de la peinture de genre. Néanmoins ces défauts y sont atténués, idéalisés, presque ennoblis; les idées justes y sont exprimées dans un langage plus sobre et plus mâle; les idées fausses y deviennent si choquantes qu'elles se font, pour ainsi dire, justice elles-mêmes. En somme, la sculpture française est vivante et saine; elle témoigne d'efforts consciencieux et d'une conviction persévérante, malheureusement peu soutenue par un public ignorant et dédaigneux. Raison de plus pour qu'on l'encourage; si l'on donne encore cette année une grande médaille d'honneur, nous espérons bien qu'elle sera décernée au *Narcisse* de M. Dubois ou au *Gloria victis* de M. Mercié.

De ces deux œuvres vraiment supérieures, celle de M. Mercié est la plus inspirée et la plus émouvante; celle de M. Dubois est incon-

testablement la plus parfaite. Debout au bord du ruisseau qui reflète sa merveilleuse beauté, Narcisse, couronné de fleurs, découvre son jeune corps avec une sorte de lenteur et de solennité grave; il s'absorbe avec un recueillement profond dans la contemplation de son image. Il ne se penche point, comme un enfant curieux, sur le miroir qui lui renvoie ses traits; en véritable artiste amoureux de lui-même, il compose avec soin sa beauté. Toute sa personne respire une langueur sérieuse et une voluptueuse fierté. Appuyé sur la jambe gauche, il soulève de ses deux mains, d'un mouvement souple et charmant, son manteau qui flotte de l'autre côté sur son épaule. Sa bouche sourit à moitié, mais son visage reste calme et pur. Son corps admirable et d'une tendresse presque féminine a cette beauté un peu froide qui est le signe même de la perfection. De quelque côté qu'on le tourne, il se présente avec une souveraine élégance, avec le port et le geste d'un dieu. Ses jambes fines et délicieusement modelées le portent avec une légèreté sans rivale. Derrière lui, un pan de son manteau traîne jusqu'à terre avec une ampleur de lignes qui n'a rien de pesant et qui développe, sans les alourdir, ses formes adolescentes. Voilà bien l'image de l'éphèbe antique dont les poètes chantaient la beauté comme ils chantent aujourd'hui celle des femmes, et que l'admiration naïve d'une race amoureuse du beau plaçait d'emblée au rang des demi-dieux. Oui, cette incomparable fleur humaine méritait d'être divinisée, et, si M. Dubois était citoyen d'Athènes, le peuple lui voterait des couronnes pour l'avoir tirée du marbre de Paros.

En aurait-on fait autant pour le *Gloria victis* de M. Mercié? Il est fort à supposer que les Athéniens auraient peu compris cette œuvre admirable, mais d'un génie tout différent du leur. Le glorieux vaincu de M. Mercié n'a rien de commun avec la légende du soldat de Marathon. Ce n'est même plus, comme son *David*, une belle imitation de l'art florentin; cette fois c'est une création tout à fait originale, c'est la vision d'un peintre de génie réalisée par le plus audacieux des statuaires, c'est un groupe d'un mouvement si libre et d'un élan si hardi qu'on n'en a peut-être jamais vu de pareil. Un ange ou un génie enlève au ciel un jeune héros tombé sur le champ de bataille. Grand, mince, fier, le front grave et pur, la bouche sévère, les regards fixés avec sérénité dans l'espace, le céleste messager s'élance d'un mouvement facile et superbe, avec sa longue robe flottante et ses longues ailes largement déployées, emportant dans ses bras et soutenant sur son épaule le jeune homme qui s'affaisse, mortellement frappé. Il y a de l'amour et une sorte de colère sublime dans le geste souverain dont il saisit sa triste proie pour l'entraîner dans l'éternité : c'est la pensée qui prend sa revanche sur la force et qui s'enfuit indignée vers les régions sereines de l'idéal; c'est la gloire

qui couronne le sacrifice et qui recueille dans ses bras le héros consacré par la mort. Le jeune guerrier lui-même semble indiquer le ciel de son bras étendu et déjà presque défaillant; de l'autre bras, il tient un tronçon d'épée qu'il agite encore; son regard mourant descend vers la terre, et semble encourager ses compagnons à faire comme lui leur devoir. Il n'y a pas de mots pour exprimer la sublimité de ces deux figures : c'est un de ces poèmes en action dont aucune analyse ne peut donner l'idée.

Ce qui étonne peut-être encore davantage, c'est la difficulté vaincue. Quelle habileté il a fallu pour animer cette vaste machine, pour lui donner, au milieu de cette extrême complication de mouvemens et d'attitudes, l'unité d'aspect, l'harmonie des lignes, l'équilibre aérien, sans lequel elle ne pourrait avoir l'élan et la légèreté du vol! Quoiqu'elle s'élance en avant, on ne craint pas qu'elle tombe; on sent qu'elle s'enlève et qu'elle plane. Ce merveilleux équilibre est dû à une harmonieuse opposition entre le haut et le bas du groupe. Tandis que la jambe gauche de l'ange sert de point d'appui, sa jambe droite se rejette fortement en arrière, entraînant la hanche; le buste au contraire se tourne dans l'autre sens pour embrasser le corps du jeune homme; les ailes suivent le mouvement du buste et servent de balancier à toute la figure. Les bras du blessé accompagnent ce mouvement et le suivent sans l'exagérer, de manière à assurer le centre de gravité de la masse entière; ses jambes participent de la double impulsion donnée à la figure principale. Jusqu'aux genoux, qui sont de niveau avec la ceinture de l'ange, elles suivent le mouvement du buste; au-dessous des genoux, elles rentrent dans le mouvement de la partie inférieure du corps. Enfin la tête de l'ange, se redressant dans l'axe intermédiaire entre ces deux mouvemens contrariés, complète l'équilibre et donne la direction générale, ce qu'on appellerait en mécanique la résultante de ces deux forces. Comme on l'a dit bien souvent, « il y a de la géométrie dans l'art, » et ce dicton cesse d'être banal quand on l'applique à l'œuvre de M. Mercié.

La grande variété des aspects dans une œuvre de cette importance était un autre écueil encore plus dangereux. M. Mercié a su aussi l'éviter avec un rare bonheur. Sauf une seule exception dans le torse du mourant, dont la courbe, vue à quelque distance, est d'un effet étriqué qu'augmente encore la saillie des côtes, tous les aspects sont harmonieux et nobles. De profil, à gauche, l'entrelacement des bras de l'ange et des jambes du guerrier est admirable d'aisance et de simplicité. En arrière, ce qu'il pourrait y avoir de gauche et de grêle est sauvé par une superbe draperie. De profil, à droite, sur la face creuse du groupe, où rien ne rompt

l'unité des lignes, l'œil ne saisit qu'un seul grand plan d'un élan inexprimable; de magnifiques draperies, tantôt flottantes, tantôt collantes et moulées sur le corps, donnent de la couleur, relèvent les grandes lignes, font saillir les points où le mouvement se brise, et sauvent l'ensemble de toute monotonie. Le gros tampon d'étoffe qui malheureusement les termine est au contraire d'un effet assez disgracieux. Ce contre-poids, inutile à l'équilibre idéal du groupe, était probablement nécessaire à son équilibre matériel.

Il y a moins d'élévation poétique, mais il y a peut-être plus de vigueur et de solidité sculpturale dans la très belle figure allégorique du *Monument funèbre* de M. Hiolle. C'est encore un ange aux ailes déployées ou plutôt c'est une femme d'un type énergique et fier, mais d'un sentiment moins calme et moins pur. Elle ne s'enlève pas au ciel, elle en descend. Bien qu'elle pose à peine sur le sol, et que ses grandes ailes déployées soient prêtes à la remporter dans les airs, elle s'affaisse sur elle-même dans l'attitude d'un regret viril et d'une douleur presque humaine. Penchée en avant, à moitié agenouillée, à moitié assise, elle s'abat, pour ainsi dire, sur un trophée d'armes brisées que surmonte un canon renversé; elle tient une couronne dans chaque main, et elle étend le bras pour en jeter une sur le tombeau des soldats morts pour la patrie. Son visage contracté exprime une mâle tristesse. Sa chevelure épaisse, un peu tourmentée, comme il convient à un bronze de ces grandes dimensions, ombrage son front incliné et ajoute à son air de deuil. Peut-être y a-t-il quelque brutalité dans ces détails comme dans l'aspect de la figure tout entière, mais le mouvement en est grandiose, et, — qualité bien rare chez nos sculpteurs, — il concilie dans une juste mesure ces deux élémens nécessaires de toute œuvre d'art, l'assiette sculpturale et l'action dramatique.

On peut en dire autant du *Rétiaire* de M. Noël, ouvrage d'un talent qui grandit chaque jour. Le jeune gladiateur s'avance presque en rampant, le dos courbé, le corps effacé, la jambe droite et l'épaule gauche en avant. Il tient son filet derrière lui de la main droite, prêt à le lancer sur sa victime. Sa belle tête se relève à demi; son regard guette les mouvemens de son adversaire avec une expression attentive et inquiète. Il y a dans toute son attitude quelque chose de l'allure souple et lente du chat qui va bondir sur sa proie; on y sent la force concentrée, qui se ménage avec art et qui va se déployer par surprise. Ses membres, magistralement modelés, sont d'une structure robuste et fine, délicate et pleine à la fois; ils ont un ressort et une détente qui rappellent le gladiateur antique, avec cette différence que le gladiateur est en action, tandis que le rétiaire de M. Noël est en arrêt devant son ennemi, attendant encore le moment d'agir.

Le groupe de M. Granet, *Jeunesse et Chimère*, annonce du talent malgré de graves imperfections et malgré une imagination prétentieuse qui est moins voisine de l'antiquité ou de la renaissance que des allégories de M. Gustave Moreau. Le jeune homme, plutôt couché qu'assis sur le monstre, le regarde d'un œil fasciné en jouant avec les ornemens de sa chevelure; la Chimère retourne vers lui sa tête féminine et lui adresse un sourire de sirène en lui tendant sa patte de dragon. Le torse du jeune homme, presque parallèle au corps de sa fantastique monture, est d'un aspect disgracieux, sec et contourné; mais la séduction qu'il subit est fort bien rendue. Le modelé de cet ouvrage a d'ailleurs des qualités agréables, étrangement mêlées à de grandes faiblesses.

La *Ménade* de M. Valette est une œuvre infiniment plus sérieuse et plus sage. Assise, les jambes croisées, sur une panthère, d'une main elle lui entoure le cou et lui renverse la tête, de l'autre elle lui tend une grappe de raisin que la bête caressante cherche à saisir. M. Valette n'a peut-être pas tiré tout le parti possible du contraste que lui fournissait ce sujet aimable et banal d'une femme nue jouant avec une bête féroce. Sa panthère ouvre la gueule avec un geste félin qui ne manque pas de grâce, mais elle est d'une facture un peu molle et trop fouillée; on voit que M. Valette n'est pas un sculpteur d'animaux. La bacchante elle-même, souriante et familièrement assise sur sa sauvage monture, est peut-être conçue dans un sentiment trop calme et trop froid. C'est la déesse de l'ivresse aimable et du plaisir facile plutôt que la furie des orgies bachiques et la compagne des tigres amoureux. Du reste le *Pépin le Bref dans l'arène*, de M. Isidore Bonheur, qui est cependant un *animalier* de profession, a encore moins de mouvement et de vie, sans avoir autant de charme et de style. Rien n'est plus déplaisant en sculpture que la représentation molle d'une action violente.

Nous pourrions signaler encore une *Victoire* colossale de M. Leroux, figure peut-être un peu banale, mais d'un beau mouvement et d'un aspect assez grandiose, — une *France en deuil* de M. Doublemard, d'un effet trop mélodramatique,—un *Persée* de M. Cordonnier, imitation très élégante et très heureuse des maîtres florentins, — un *Amphion* de M. Laoust, marbre d'un style noble et correct, d'un mouvement ferme et sculptural, — une assez belle tête de Mercure de M. de Groot, morceau détaché d'un groupe colossal dont il donne la meilleure idée, — une Bethsabée assise et fort largement conçue de M. Moreau Vauthier, — une *Prêtresse d'Éleusis* de M. Lebourg, femme nue qui souffle sur un encensoir doré, puis toute une multitude de discoboles, de satyres, de faunes dansans, de danseurs indiens, de Galatées, de Prométhées, d'Andromèdes, d'Érigones, enfin l'antiquité et la mythologie tout entières escortées des cinq

parties du monde. Au milieu de cette encyclopédie générale de tous les sujets passés, présens et à venir, il y a, comme d'habitude, une lacune : c'est celle de l'art religieux.

Les statues religieuses sont pourtant fort nombreuses cette année; mais les meilleures passent inaperçues, les autres ne se font remarquer que par leur extravagance. C'est à ce titre que nos yeux s'arrêtent sur le *Saint Jean-Baptiste* de M. Saint-Jean. Avec sa longue figure maigre ombragée d'une immense crinière pareille à la perruque d'un lord-chancelier, il rappelle la caricature fameuse de lord Brougham par Dantan. M. Saint-Jean aura lu quelque part que dans certains cas de folie les cheveux se hérissent, et il fait de sa science médicale un usage fort irrévérencieux. Une autre statue de saint Jean, par M. Lafrance, présente le déplaisant contraste d'une attitude ambitieuse et mélodramatique avec le corps grêle et étriqué d'un bambin de dix ans. *Le Christ au roseau*, de M. Thabard, n'est pas une œuvre vulgaire; la douleur, la résignation, y sont bien exprimées, mais la divinité y manque, comme la fermeté et la beauté sculpturales. En général, la religion chrétienne, surtout celle de notre temps, avec ses fadeurs sentimentales ou sa poésie souffrante, convient assez peu à la sculpture. La sculpture est naturellement païenne, parce qu'elle est nécessairement saine et bien portante. Elle ne s'accommode à la poésie chrétienne que dans les sujets heureux ou triomphans, où elle peut du moins introduire quelque veine de paganisme.

C'est ce qu'ont fait les grands maîtres de la renaissance; c'est ce que fait aussi M. Barrias dans son *Monument funéraire*. Des quatre statues assises qui en décorent les angles, il en est deux que nous connaissons déjà; la troisième, qui représente sainte Sophie, est assez insignifiante; elle a beau tenir une épée sur ses genoux et une palme à la main, elle ressemble, avec ses cheveux ondés et sa médiocre draperie, à une fausse impératrice romaine. La quatrième est une figure d'ange légèrement penchée en avant, laissant tomber sur ses genoux ses deux mains jointes, inclinant un peu la tête sur son épaule avec un air de recueillement et de prière. Ses ailes ont une courbe gracieuse qui suit les mouvemens de son corps. Les longs cheveux qui lui encadrent le front, le long manteau en forme de chasuble qui est agrafé sur son épaule, rappellent le type des jeunes assistans du miracle de Bolsena dans la célèbre fresque de Raphaël; c'est un charmant composé du jeune lévite de la Bible et de l'éphèbe athénien du temps d'Alcibiade.

Il y a de la noblesse et de la gravité dans le beau bas-relief de M. Marqueste, *Jacob et l'ange*. Pour mieux exprimer l'élan que l'ange va prendre vers le ciel, l'artiste s'est gardé avec raison d'équilibrer mutuellement les attitudes de ses deux figures et de rem-

plir également les deux côtés de la plinthe. L'ensemble du relief n'affecte ni la forme d'une pyramide ni celle d'un parallélogramme; il se compose suivant une ligne oblique dans la direction du mouvement déjà commencé. Les pieds de l'ange ont déjà quitté la terre; de son bras étendu il désigne le ciel, où il va s'envoler. Jacob, resté sur la terre, s'avance vers lui les mains étendues et cherche à le retenir en l'entourant de ses bras. Il y a un contraste heureux entre la figure tout humaine et terrestre du jeune berger à peu près nu et la silhouette éthérée du messager céleste, avec ses longues draperies flottantes et fluides. La facture même du relief est simple et correcte; elle n'a rien de supérieur, mais elle n'a rien de choquant. En somme, c'est une œuvre qui fait le plus grand honneur au talent nouveau qu'elle nous révèle.

VII.

Passons maintenant à la sculpture bourgeoise. Nous en trouvons le type le plus élevé dans *la Ceinture dorée* de M. d'Épinay. C'est une femme nue, comme de raison, et même une très jeune femme, dont le corps virginal a encore toute la fraîcheur et toute la pureté d'un beau marbre de Carrare, et cependant elle a déjà la physionomie et le genre de beauté du métier qu'elle va faire. Debout sur la jambe droite, elle se redresse en bombant la poitrine, et, ramenant ses deux coudes en arrière, elle agrafe avec complaisance la ceinture fatale. Voilà de la poésie bourgeoise, s'il en fut jamais! On pourrait s'en consoler, si l'exécution elle-même n'était pas bourgeoise et, comme on dit aujourd'hui, toute de *chic*. C'est l'œuvre élégante d'un homme d'esprit, et d'esprit facile, qui a été l'élève de Dantan, et qui s'inspire à ses heures sérieuses de la sculpture de Canova.

La *Léda* de M. Marcellin est dans le style du XVIII[e] siècle; c'est une imitation de Falconey, gracieuse toujours, mais pleine d'afféterie et de mièvrerie. Tout son jeune corps souple et lascif ondule et se replie comme le long cou du cygne amoureux qui caresse une de ses jambes. Pour que sa nudité paraisse encore plus provocante, elle retient sur son épaule le bout d'un tout petit manteau qui semble positivement dérobé à une toile de Watteau ou de Lancret. Ce petit groupe ornera à merveille le boudoir de la jeune vierge de M. d'Épinay. *Le Printemps*, de M[me] Bertaux, fidèle aux femmes mordues par une mouche, trouvera place dans la chambre à coucher, et, s'il y a dans l'appartement une salle à manger égypto-pompéio-assyrienne, on y mettra la *Sémiramis* de M. Émile Hébert. La *Rêverie d'enfant*, de M. Chabrié, mérite de prendre place dans

un intérieur plus vertueux. Ce bel enfant, à demi couché sur une chaise, d'un air moitié triste, moitié boudeur, une jambe pendante, un genou relevé, est trop aimable et trop bien sculpté pour aller grossir la pacotille de la demoiselle à ceinture dorée. Rendons la même justice à *l'Enfant au lézard*, de M. Bouré, sculpture d'imagination pauvre et d'exécution peut-être un peu maigre, mais souple de mouvement, suave et bien enveloppée. La dame du logis repousserait sans doute également *l'Enfant au tambour*, de M. Jannin, étude vivante et sincère, mais dont l'intention est difficile à saisir, et dont l'aspect n'a rien de plaisant. En revanche, avec quel plaisir elle rangerait sur son étagère, au milieu des potiches japonaises et des curiosités cosmopolites, *la Prêtresse d'Isis*, de M. Cordier, en bronze émaillé et multicolore! Il est avéré que les anciens coloriaient souvent leurs statues; les Grecs eux-mêmes le faisaient quelquefois, les Égyptiens le faisaient presque toujours. Ils avaient tort, mais il est probable qu'ils auraient bien ri devant cette momie tirée de son sarcophage et si pompeusement remise à neuf.

Après la statue archéologique, voici venir la statue moderne dans la personne du *Figaro*, de MM. Amy et Boisseau. La draperie classique fait place au vêtement, à la culotte de velours, au pourpoint brodé, au jabot de dentelles; les lignes se brisent, la forme disparaît, la composition elle-même se surcharge de mille accessoires. C'est le tableau de genre transporté dans la sculpture avec son dessin chiffonné, ses effets pittoresques et ses intentions spirituelles. Ce *Figaro* n'est pas une statue, c'est une statuette de grande dimension. Cette guitare, ce bonnet, cette plume, cette ceinture, ces chiffons à mille plis, ces lignes capricieuses, tout ce travail de terre cuite s'accorde mal avec la blancheur du plâtre. On pourrait presque adresser le même reproche au *Lulli* de M. Schœnewerk. Cette statue ne rappelle le grand siècle que par sa lourdeur; pour tout le reste, elle est une médiocre imitation du XVIII[e] siècle et de son continuateur contemporain M. Falguière. Quoique le costume Louis XIV se drape plus aisément et se prête mieux à la sculpture que le costume espagnol, l'homme disparaît encore sous l'habit.

C'est là le grand écueil du portrait moderne. Les petits effets pittoresques, le soin et le fini des détails, le travail des cheveux et des étoffes, sont souvent indispensables pour dissimuler la laideur de nos accoutremens mesquins. Les bustes eux-mêmes ne peuvent guère s'en passer, à plus forte raison les statues en pied. Il est grotesque de représenter, comme on a longtemps essayé de le faire, un homme moderne dans la nudité d'un héros grec ou sous la toge d'un sénateur romain. D'un autre côté, l'habit bourgeois, comme M. Barre en fait la triste expérience dans sa remarquable statue de

Berryer, s'accorde mal avec les formes athlétiques et les attitudes majestueuses. L'homme moderne, en sculpture, a besoin d'être ennobli ou romantisé : les grands artistes parviennent à l'ennoblir, les petits se contentent de le romantiser de leur mieux. De là le goût et l'abus des accessoires, de là cette invasion de barbes hérissées, de crinières sauvages, de chevelures savamment échafaudées, entrelacées de bijoux et de fleurs, ces bustes d'hommes pommadés ou incultes, ces bustes de femmes écrasées de parures, accablées de bouillons, de rubans et de dentelles. Pour un excellent morceau, comme l'Henri Monnier de M. Moulin, largement établi dans un sentiment gras et fin, à la façon du Vitellius antique, — pour un portrait sincère et honnête, comme celui de M. Hanoteau par M. Cougny, on rencontre une multitude de bustes tapageurs et prétentieux, comme celui de M. Chatrousse ou celui de M. Carolus Duran. Pour un marbre délicat et fin, comme le buste de Mme M...., par M. Falguière, ou celui de Mlle F. B., par M. Franceschi, on a M. Barrau, élève de M. Falguière, qui transforme une Française en Égyptienne, avec des serpens autour du bras et des anneaux d'or aux oreilles, on a M. Pécron, qui rivalise avec M. Manet, — on a surtout M. Carrier-Belleuse, un homme de grand talent qui manque de goût et dont les fautes sont trop brillantes pour ne pas gâter en même temps le goût du public. Son buste de Mlle Croizette, l'actrice bien connue de la Comédie-Française, exagère ce qu'il y a de commun et de maniéré tout à la fois dans cette beauté originale, mais un peu vulgaire. Il la représente en déshabillé galant, une épaisse draperie lourdement chiffonnée sur l'épaule, un paquet de roses sur le sein, tournant de côté son visage grimaçant et l'extravagant édifice de sa coiffure. Quoique ce buste ne descende pas jusqu'à la taille, il a quelque chose de contourné, et pour ainsi dire de *déhanché*, qui rappelle les chanteuses de certains concerts et les danseuses de certains bals publics. Le modelé même en est lourd, décousu et tapageur. N'en déplaise à M. Carrier-Belleuse, l'art du XVIIIe siècle était de meilleur aloi ; il avait tout au moins meilleure façon.

Le véritable héritier des traditions du XVIIIe siècle, c'est M. Carpeaux. Sa sculpture, traduite en marbre, perd bien quelque chose de sa chaleur et de son originalité pittoresque ; elle y gagne en revanche un moelleux et un fondu qui lui donnent plus d'unité. Le buste de Mme Sipierre, quoique un peu trop chiffonné, est gracieux et fin ; celui de M. Alexandre Dumas est une merveille. Les cheveux au vent, le col dénoué, le regard animé, la physionomie inquiète et pleine de vie, les lèvres crispées avec une expression amère et dédaigneuse, c'est bien là le poète misanthrope, le moraliste chagrin, l'écrivain à la fois mystique et trivial que nous connaissons tous. Il

y a aussi une statuette d'enfant, de M. Carpeaux, qui est un petit chef-d'œuvre, c'est *l'Amour blessé*. Coquet et couronné de roses, le pauvret se laisse tomber assis d'un air éploré; il s'appuie languissamment sur sa main, ses larmes coulent, son carquois glisse à terre, sa puissance est évanouie. Rien de plus souple et de plus charmant que les lignes de ce corps enfantin, rien de plus fin et de plus fondu que le modelé de ces chairs tendres et potelées. Ce n'est qu'un aimable jeu d'esprit, un délicieux bijou d'appartement; mais dans ce bijou si finement ciselé on reconnaît la main du maître.

Est-ce bien à ce genre élégant et pittoresque qu'il faut rattacher *le Moineau de Lesbie* de M. Truphême? Oui, à ne considérer que le sujet lui-même et la composition maniérée; non, si l'on en considère l'exécution brutale, assez robuste, sans rien de gracieux ni d'efféminé. Le talent déclamatoire et un peu matériel de M. Truphême appartient plutôt, comme le prouve d'ailleurs la coupe vigoureuse et presque grossière du buste de Mme M. M..., à cette nouvelle école de sculpture réaliste qui réagit, depuis quelques années, contre la fadeur bourgeoise et les mièvreries mondaines. A la sculpture bouffie, empâtée, chiffonnée et rocailleuse du XVIIIe siècle, cette école a substitué hardiment une méthode à la fois plus sobre et plus savante; à l'exemple des Égyptiens et des Grecs, elle procède par les grands plans et par les grandes lignes extérieures en négligeant autant que possible les détails indifférens à l'ensemble. Parmi les artistes courageux qui ont déclaré la guerre aux élégances frelatées de la sculpture à la mode, il en est certainement qui manquent de goût et qui poussent trop loin l'esprit de révolte. Quelques-uns cependant ont rendu service à l'école moderne en rompant avec les procédés artificiels d'un art corrompu; faute de l'idéal qui leur manque encore et auquel ils paraissent trop souvent avoir renoncé, ils ont retrouvé, dans l'étude assidue de la nature, quelque chose de la grandeur et de la solidité de la sculpture antique.

C'est M. Captier qui résume le mieux les défauts et les qualités de cette école. N'était la fougue juvénile qui parfois l'entraîne, et la grande exactitude qu'il apporte à l'exécution de presque tous ses ouvrages, on pourrait dire de lui qu'il est le Courbet de la statuaire. S'il y a peu d'artistes aussi dénués d'imagination et de goût, il y a peu de sculpteurs naturellement doués de facultés aussi puissantes. Son groupe colossal d'*Adam et Ève*, d'ailleurs passablement agencé et d'une composition plus calme qu'on n'attendrait de cet artiste, saisit au premier coup d'œil par une certaine lourdeur imposante, par la grande largeur des plans et par l'extrême simplicité du modelé. Adam est assis et entoure de sa main pesante la taille épaisse de sa compagne; Ève, debout près de lui, lui pose un

bras sur l'épaule et lui remet de l'autre main la pomme fatale, tandis qu'Adam la considère et l'interroge du regard. Mais laissons cela de côté; la scène est pauvrement conçue, platement traitée, peu intéressante enfin. Ce qui nous intéresse, c'est l'ample facture de ces deux corps robustes et superbes, presque beaux, à force de puissance, dans leur héroïque bestialité. L'Adam est cousin germain de l'Hercule Farnèse et du *Boxeur* de M. Courbet; l'Ève est une sorte de Junon encanaillée, apparentée tout à la fois à la Vénus de Milo et à la *Baigneuse* de M. Courbet. Son torse charnu, ses vastes hanches, ses jambes vigoureuses, ses larges épaules, tout ce corps de paysanne se déploie d'un seul jet, avec un modelé *ronflant*, où la sobriété même des plans concourt à la plénitude des formes. Du reste, aucune noblesse d'attitude, aucune grandeur d'aspect, aucune entente des côtés poétiques de l'art sculptural. On est confondu que des qualités de premier ordre puissent ainsi se concilier avec une imagination stérile et avec un goût trivial. Dans l'ensemble, c'est une œuvre commune, mais ce n'est pas une œuvre médiocre; il faut la considérer au point de vue du métier comme une simple étude. A cette condition, c'est de la grande et même de la très grande sculpture; c'est presque de l'antique, avec l'idéal en moins.

La vigoureuse et excellente étude de M. Perrault, *la Parade*, est conçue dans le même sentiment positif et réaliste, avec une nuance académique en plus; cela est naturel, puisqu'il s'agit d'un boxeur posé selon toutes les règles de l'escrime. *Le Chien de Montargis* de M. Debrie, dont le sujet est emprunté à une anecdote bien connue d'un de nos anciens chroniqueurs, mêle à la même énergie réaliste et à la même vigueur d'exécution une violence d'action et d'expression qui ne convient pas à la statuaire. Sans parler de la difficulté matérielle de faire tenir en équilibre un homme qui tombe à la renverse, il a fallu beaucoup de talent pour rendre les grimaces d'un homme pris à la gorge par un chien furieux; mais c'est du talent mal dépensé. La sculpture n'est pas faite pour éterniser l'image des contorsions de la douleur physique.

L'*Orphée* de M. Tournois n'exprime du moins que la douleur morale. Avec moins de puissance que M. Captier, mais avec la même grandeur de plans et la même largeur dans le modelé, il montre ce que les statuaires de la nouvelle école gagneraient à mettre leurs éminentes facultés sculpturales au service d'une inspiration plus élevée et d'un goût plus sévère. Il y a bien des faiblesses dans cette statue; les jambes et le genou droit en particulier sont traités avec une largeur qui va jusqu'à la négligence et jusqu'à l'indécision; mais le torse est beau, la pose, un peu tourmentée, exprime

à merveille l'effort du chanteur qui cherche à faire passer toute son âme dans sa voix. Les lignes générales, quoique un peu lourdes, ont une certaine suavité noble qui rappelle le prisonnier de Michel-Ange. C'est une de ces œuvres sérieuses et sincères dont les imperfections même témoignent d'un sentiment profond de la nature et d'une intelligence élevée des moyens d'expression dont l'art dispose.

VIII.

Arrêtons ici cette revue bien succincte et pourtant déjà trop longue des productions de l'année, et tâchons d'en tirer la morale, si toutefois il y a une morale à en tirer. La peinture de style est d'année en année plus malade; la peinture de genre est surabondante, et s'épuise par cette abondance même; la peinture de paysage est la plus florissante de toutes, mais, tout absorbée dans le détail, elle a perdu le secret des grandes harmonies; la sculpture seule se maintient et se régénère. Dans l'une et dans l'autre branche de l'école française, une réaction salutaire se produit contre le maniérisme bourgeois et contre les élégances frelatées des artistes à la mode; mais cette réaction, à laquelle est attaché l'avenir de notre école, n'a pas encore donné tous les résultats qu'on en doit attendre; elle n'a guère abouti jusqu'à présent qu'à un réalisme assez trivial.

C'est qu'il en est aujourd'hui dans l'art comme dans la littérature et dans la société tout entière : on y est désorienté, découragé, démoralisé. Ce n'est pas le talent ni l'esprit qui manquent, ce sont les idées, non pas les idées nouvelles, mais les idées sincères, sérieuses, originales par cela même, les idées échauffées par une passion vraie et pensées par celui qui les exprime. On a peu de cette élévation naïve qui repose sur le désintéressement de la pensée, peu de cette chaleur communicative qui naît de l'enthousiasme sincère et du complet oubli de soi-même. On fait de l'art comme on fait du journalisme et comme on fait de la politique, sans desseins arrêtés, sans fortes croyances, moitié par intérêt, moitié par amusement, quelquefois par gageure ou par vanité. On cherche avant tout ce qui réussit, et l'on pense qu'avec un certain tour il n'y a rien qui ne puisse réussir. Tantôt on explore les voies nouvelles, on tente les entreprises excentriques, on les poursuit jusqu'à leurs plus absurdes conséquences avec le sang-froid aventureux des esprits blasés; tantôt on se rejette en arrière, on entreprend des résurrections artificielles, des imitations platement surannées, et l'on s'appuie, pour les justifier, sur ce pitoyable argument du scepticisme : « il faut toujours essayer. »

Les vocations deviennent de plus en plus rares; ce n'est pas la nature qui les produit, c'est la fantaisie qui les décide. On s'essaie dans tous les genres, sans être porté vers aucun par une préférence naturelle, ni par un attrait passionné. C'est une aventure que l'on tente, une entreprise que l'on fait, parfois un rôle que l'on soutient; ce n'est pas une conviction à laquelle on cède. Tableaux religieux, tableaux d'histoire, tableaux exotiques, tableaux archaïques, tableaux familiers, s'improvisent à la hâte et se fabriquent indifféremment par les mêmes procédés. On passe d'un genre à l'autre suivant la mode, jusqu'à ce que l'on ait fait un ouvrage qui réussisse et qu'alors on répète à profusion. Les préoccupations industrielles priment les goûts naturels de l'artiste, — l'art est mis au service de la personne, quand c'est la personne elle-même qui devrait se dévouer au service de l'art. L'artiste moderne, comme l'écrivain moderne, lorsqu'il n'est pas un pur ouvrier ou un charlatan grossier qui spécule sur le mauvais goût public, n'est la plupart du temps qu'un demi-amateur, tant soit peu sceptique et blasé, qui se sent lui-même supérieur à son œuvre et pour qui l'art n'est qu'une carrière ou un moyen de parvenir.

A cela, quel remède pratique? Faut-il le chercher, comme le proposait il y a quelque temps un de nos législateurs, dans l'institution d'une commission de magistrats et d'évêques, spécialement chargés de discipliner et de moraliser l'école française? Sans aller tout à fait aussi loin, faut-il le chercher dans une meilleure distribution des encouragemens officiels? Assurément il y a quelque chose à tenter. Au lieu de faire fabriquer sur commande de mauvais tableaux et de mauvaises statues, dont il impose les sujets sans égard aux aptitudes des artistes, l'état ferait mieux d'acheter les belles œuvres originales partout où elles se présentent; au lieu de les disperser dans des galeries de province, où personne ne va les voir, il devrait en faire un musée spécial, où les artistes pourraient venir souvent s'échauffer d'une émulation salutaire que les modèles des maîtres anciens ne sauraient leur inspirer au même degré. Ce sont là cependant de petits moyens qui ne peuvent avoir que de petits résultats. Pour régénérer l'école moderne, il faudrait pouvoir changer le cours des idées de notre temps. L'art français est ce qu'il doit être dans la société où il se développe. Quand cette société sera moins frivole, moins sceptique, moins ignorante, l'art français pourra retrouver quelque chose de son ancienne grandeur.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1874.

C'était inévitable. La lutte devait éclater, elle a peut-être devancé les prévisions de ceux qui voyaient se former l'orage, et huit jours durant le pays vient d'assister à une de ces crises qui ne décident pas seulement de l'existence d'un ministère, qui mettent en quelque sorte à nu le fond des choses, la gravité, les contradictions, les périls, les impossibilités d'une situation. Par une coïncidence singulière, cette crise a éclaté juste aux approches du 24 mai, un peu moins d'une année après cette journée de 1873 où des groupes conservateurs aux tendances diverses, mais coalisés pour la circonstance et habilement conduits au combat, livraient l'assaut au gouvernement de M. Thiers.

A pareille époque, il y a un an, des vacances parlementaires venaient de finir comme aujourd'hui. Les esprits étaient violemment surexcités par les élections de Paris et de Lyon. Les députés arrivaient de leurs provinces pleins d'ardeurs belliqueuses. Il y a un an, comme aujourd'hui, il s'agissait de savoir si l'on resterait dans un provisoire indéfini dont profiteraient les partis extrêmes ou si l'on se résignerait par raison, par sagesse, à organiser le régime sous lequel on vivait. Le gouvernement qui existait alors, qui achevait la délivrance du territoire, qui n'avait rien négligé pour la pacification du pays après la défaite de la commune, pour la réorganisation de l'armée, des finances, et qui préparait, pour en finir avec toutes les incertitudes, des lois constitutionnelles sérieusement méditées, ce gouvernement était accusé de n'avoir que des majorités de hasard, de déserter les intérêts conservateurs et l'ordre moral, de se faire le complaisant, « le protégé » du radicalisme. « Quelle situation étrange et sans issue ! s'écriait M. le duc de Broglie en s'adressant au gouvernement de M. Thiers. Dépendre, pour son existence journalière, du bon plaisir des radicaux et en même temps proposer des lois contre lesquelles le parti radical proteste ! » M. le duc de Broglie parlait ainsi, plaignant fort le gouvernement, et

M. Thiers, qui n'est jamais à court de riposte, répondait à son interlocuteur qu'il n'aurait pas de majorité, lui non plus, s'il triomphait, qu'il s'exposait à être de son côté le protégé de quelqu'un, — « le protégé de l'empire! » Une année s'est écoulée depuis cette mémorable lutte qui se dénouait par la victoire des coalisés du 24 mai 1873, et M. le duc de Broglie a dû plus d'une fois se souvenir de ces paroles, de celles qu'il prononçait lui-même et de celles que M. Thiers lui adressait, quand il s'est trouvé aux prises avec toutes les difficultés pratiques du gouvernement dont il a été le premier ministre, qu'il a voulu essayer d'organiser.

M. le duc de Broglie a espéré être plus heureux avec ses terribles alliés d'une autre sorte, chevau-légers ou bonapartistes; il a cru qu'à force d'habileté il réussirait à les contenir, à les gagner ou à déjouer leur mauvais vouloir, et il s'est trompé. Il n'a réussi qu'à les enhardir, à leur donner des gages en s'affaiblissant lui-même, en affaiblissant le gouvernement qu'il représentait, et le jour où il s'est décidé à secouer le joug de ces dangereux alliés, le jour où, pressé par la nécessité, il a voulu à son tour faire quelque chose, il a échoué comme M. Thiers. Il a été vaincu, quant à lui, par ceux-là mêmes qu'il avait trop ménagés, dont il avait payé trop cher le concours, et tout ce qu'on peut dire, c'est que ce jour-là du moins il est tombé sans marchander, déchirant l'équivoque, relevant avec fierté le défi qu'on lui lançait. Il est tombé sur la brèche, pour avoir voulu dégager la parole du gouvernement et de l'assemblée, également liés par la promesse d'organiser le régime créé le 20 novembre 1873. Rien de mieux pour l'honneur ministériel de M. le duc de Broglie; seulement à quoi aura servi cette année qui s'achève? Le ministère est tombé, laissant les dernières chances monarchiques perdues, la confusion aggravée dans l'assemblée, le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon tout aussi peu organisé qu'il l'était, les esprits un peu plus incertains, et le bonapartisme refleurissant par cette élection de la Nièvre, qui n'est pas un trait de lumière moins saisissant que l'élection radicale de Paris au mois de mai 1873. C'est là en définitive la moralité politique de cette crise qui vient d'éclater et de se dénouer en quelques jours.

Cette crise était, à vrai dire, dans la nature des choses. Qu'elle se soit produite au dernier moment sous le prétexte d'un incident d'ordre du jour, peu importe; le conflit était dans la situation. Il est bien clair maintenant que le vote du 20 novembre sur l'institution du gouvernement septennal n'était qu'un grand malentendu. Depuis le premier moment, la lutte n'a cessé d'exister entre ceux qui, prenant au sérieux le vote de l'assemblée, se sont proposé l'organisation d'un régime destiné à donner sept années de trêve au pays et ceux qui n'ont vu dans les pouvoirs confiés au maréchal de Mac-Mahon qu'un acte de déférence pour l'homme, un expédient de circonstance. L'erreur du ministère a

été de laisser grandir l'équivoque, de compter sur le temps, sans doute aussi sur son habileté, pour concilier les dissidences, de s'obstiner à vouloir organiser les institutions qui avaient été promises avec ceux qui méconnaissaient ces engagemens, en rejetant au contraire dans l'opposition ceux qui ne demandaient pas mieux que d'accepter la situation telle qu'elle était. Pendant qu'il épuisait tous les ménagemens, les légitimistes attendaient le mot d'ordre de Frohsdorf, les bonapartistes allaient à Chislehurst. Qu'a gagné le ministère? Les partis ont redoublé d'audace, convaincus qu'on ne pouvait se passer d'eux; ils ont publiquement prévu le cas où le maréchal de Mac-Mahon, malgré ses sept ans de présidence, devrait s'effacer devant la royauté traditionnelle ou devant l'empire. Ils ont bruyamment défié, bravé le gouvernement, en lui donnant rendez-vous aux premiers jours de la session qui allait se rouvrir, si bien que l'heure est venue où le ministère, à bout de temporisation et de condescendances, ne pouvait aller plus loin sans trahir le pouvoir qu'il était chargé de représenter et de défendre. C'était pour lui une obligation de dignité de ne plus reculer devant la présentation des lois constitutionnelles. Certes même à ce moment M. le duc de Broglie mettait toute sa dextérité à prévenir le choc dont on le menaçait. Il n'est point douteux que, lorsque, dès le lendemain de l'ouverture de la session, il allait lire à l'assemblée l'exposé des motifs de la loi destinée à organiser une seconde chambre sous le nom de grand-conseil, il comptait sur l'effet de cette lecture. C'était assurément un spécifique conservateur de première force. Ce grand-conseil, avec ses combinaisons savantes et avec les commentaires qui l'accompagnaient, semblait de nature à désarmer toutes les susceptibilités, à chatouiller les intransigeans eux-mêmes. Malheureusement pour le ministère, le grand-conseil n'a rien changé; la lutte était dans l'air, et, comme il arrive souvent, elle s'est engagée, non sur le vrai point de dissidence, mais sur un détail, sur la priorité de discussion de la loi électorale politique ou de la loi municipale. Ce n'était là évidemment qu'un prétexte, la véritable question était entre ceux qui voulaient aborder l'organisation constitutionnelle par la loi électorale et ceux qui voulaient arrêter du premier coup tout ce qui conduisait à cette organisation.

Déjà quelques heures avant la discussion publique, dans une séance de la commission des trente, M. Lucien Brun avait très clairement dit sa pensée. M. le duc de Broglie et la commission demandaient que la loi électorale fût mise immédiatement à l'ordre du jour; M. Lucien Brun et ses amis entendaient s'y opposer. La question, ainsi engagée, ne pouvait plus être résolue que par l'assemblée elle-même. Elle a été tranchée après un court débat de quelques minutes; on sentait que ce n'était plus le moment des paroles inutiles. Le ministère avait au scrutin 317 voix pour lui, 381 voix contre lui. Élevé au pouvoir, soutenu par une coalition, il était vaincu par une coalition composée de la gauche,

du centre gauche, du groupe bonapartiste et de cinquante-deux légitimistes, de sorte que c'est par le fait la défection des chevau-légers et des bonapartistes qui a renversé le ministère. D'où est venue au dernier moment cette ardeur d'opposition chez les légitimistes? Elle aurait été inspirée, à ce qu'il paraît, par des instructions de M. le comte de Chambord. M. le comte de Chambord est las de faire des concessions! Il a laissé un certain nombre de ses partisans voter pour la prorogation parce qu'il l'interprétait indubitablement comme M. Cazenove de Pradines, parce qu'il comptait peut-être encore sur le maréchal de Mac-Mahon. Il paraît que cela n'a pas réussi. Le prince aurait fait depuis un devoir à ses amis de Versailles de s'opposer à toute organisation constitutionnelle, de voter au besoin contre le ministère, et il se montrerait aujourd'hui, dit-on, très satisfait de voir ses instructions si bien suivies, de s'être donné à lui-même cette marque de sa puissance royale. Que M. le comte de Chambord soit satisfait, c'est certainement d'un prince naïf. Quelques-uns de ses amis les plus éclairés de Versailles n'éprouvent peut-être pas aujourd'hui une satisfaction aussi complète. Ils commencent à comprendre qu'ils pourraient bien avoir joué le jeu de l'empire, et que, si les bonapartistes sont dans leur rôle parce qu'ils se croient le droit de beaucoup espérer, les légitimistes ont désormais peu de chances de revoir aux affaires un cabinet aussi favorable à leur cause que celui qu'ils viennent de renverser. C'est fait, et puisque M. le comte de Chambord est content, il n'y a plus rien à dire. M. le duc de Broglie peut voir maintenant à quoi lui ont servi les sacrifices qu'il a multipliés pour ménager les légitimistes, pour s'assurer leur appui, et les cabinets nouveaux qui peuvent se succéder sauront, par cette expérience décisive, dans quelle mesure ils peuvent compter sur cette alliance.

La difficulté était de remplacer ce ministère tombé sous un coup foudroyant de majorité. Évidemment, si l'on eût été dans les conditions normales du régime parlementaire, s'il y avait eu en présence deux masses d'opinion, deux partis ayant des politiques définies et saisissables, la solution eût été toute simple; il n'y aurait eu qu'à remettre le pouvoir aux chefs de cette majorité triomphante, cette majorité fût-elle une coalition. Ici ce n'est pas même une coalition, c'est un amalgame, c'est une mêlée de suffrages jetés au fond de l'urne. Il fallait avant tout interpréter ce coup de scrutin, démêler ce qu'il y avait de politique, ce qu'il pouvait y avoir aussi de personnel dans le vote, s'efforcer de dégager les élémens d'une majorité nouvelle, préciser les conditions dans lesquelles pouvait se reconstituer cette majorité. Au premier coup d'œil, il y avait une question qui dominait toutes les autres, celle de l'organisation constitutionnelle, origine et raison déterminante de la crise. Or c'est justement à ce point de vue que le vote du 16 mai devait être interrogé dans sa vraie signification. Parmi ces 381 voix qui venaient de

former une majorité assez imprévue, les unes, celles des légitimistes, des bonapartistes et des radicaux, étaient parfaitement claires : elles étaient l'expression avérée d'une opposition de principe ou d'intérêt contre les lois constitutionnelles. D'autres, celles du centre gauche et même d'une partie de la gauche modérée, exprimaient certainement une pensée d'hostilité contre le ministère, contre sa politique et les projets constitutionnels tels qu'il les présentait, — elles n'étaient dirigées ni contre le principe des lois organiques, ni contre le gouvernement septennal créé le 20 novembre, ni contre le maréchal de Mac-Mahon. Les hommes les plus autorisés l'ont déclaré. M. Vacherot, dans un sentiment de loyauté, au risque de paraître voter pour le ministère, s'est même prononcé publiquement pour la priorité de la loi électorale, qu'il avait soutenue dans la commission des trente. M. Dufaure, M. Laboulaye, se sont abstenus. Il y avait donc un certain lien entre ces fractions modérées de l'opposition devenue pour un instant majorité et les 317 qui avaient soutenu au scrutin la politique d'organisation constitutionnelle du cabinet. C'était là, si l'on voulait agir sérieusement, une sorte de fil conducteur dans cette confusion. Que pouvait-on faire? comment recomposer un ministère répondant aux nécessités diverses d'une situation si complexe, s'établissant pour ainsi dire entre les partis pour les ramener à un centre commun d'action? C'est là ce qui s'est débattu pendant huit jours au milieu de toutes les péripéties intimes et de toutes les impossibilités.

Dès la démission du ministère de Broglie, M. le maréchal de Mac-Mahon avait eu la pensée de faire appel au président de l'assemblée, à M. Buffet; mais l'entrée de M. Buffet au pouvoir avait pour conséquence l'élection d'un nouveau président. C'était peut-être compliquer la question ministérielle d'une question présidentielle, et M. Buffet, sans cesser d'être consulté, restait en dehors de toutes les combinaisons. C'est alors que M. le maréchal de Mac-Mahon s'adressait à M. de Goulard en lui remettant le soin de former un nouveau cabinet. Ancien ministre avec M. Thiers, placé sur la frontière du centre droit et du centre gauche, vice-président de l'assemblée, connu pour la modération de ses idées et l'aménité de son caractère, M. de Goulard était certes l'homme le mieux fait pour être un médiateur modeste, patient et conciliant entre toutes les prétentions et même entre tous les amours-propres. C'est donc M. de Goulard qui s'est trouvé chargé de cette œuvre de Pénélope. Sa première pensée était de chercher à retenir dans le cabinet prêt à se former M. le duc Decazes, qui depuis six mois a conduit nos relations extérieures avec un véritable tact. M. le duc Decazes hésitait d'abord à séparer sa fortune ministérielle de celle de M. de Broglie; il cédait bientôt aux instances flatteuses dont il était l'objet et qui sont justement la mesure de la bonne direction qu'il a su donner à nos affaires diplomatiques. C'était déjà un commencement. A M. Decazes venait se joindre

peu après M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui acceptait une place dans la combinaison en faisant ses conditions. Le noyau essentiel et fondamental était trouvé. Entre ces trois hommes cherchant à s'entendre pour prendre ensemble le pouvoir, il y avait assurément de singulières différences de caractère. Au cabinet en formation, M. d'Audiffret portait son impétuosité et sa décision un peu tranchante, M. de Goulard sa bonne grâce conciliante et modératrice, M. Decazes son habileté avisée; mais ce qu'il y a de mieux, c'est qu'avec des divergences de nature ces trois hommes poursuivaient le même but et s'étaient mis d'accord sur la politique à suivre, sur la manière de reconstituer le ministère.

Ainsi, et c'était là un des points sur lesquels M. le duc d'Audiffret se montrait le plus inflexible, l'élément bonapartiste devait disparaître. M. Magne lui-même ne pouvait rester aux finances; M. le général Du Barail, qu'on avait peut-être le tort de considérer comme attaché à l'empire, devait aussi s'en aller, et avec le général Du Barail, avec M. Magne, M. Desseilligny disparaissait du même coup. D'un autre côté, M. de Larcy, M. Depeyre, qui représentaient la droite dans le précédent ministère, devaient être également remplacés. En un mot, sauf M. le duc Decazes, le cabinet se renouvelait tout entier. La pensée qui présidait à ce renouvellement était d'ailleurs parfaitement claire et arrêtée dès le premier moment. Sans nul doute la droite devait être représentée, on n'avait nullement l'intention d'exclure une fraction de l'assemblée qui venait de faire campagne avec le centre droit pour la discussion des lois constitutionnelles, et sans laquelle on se serait trouvé aussitôt en minorité; mais en même temps M. de Goulard, M. d'Audiffret et M. Decazes se proposaient de faire une place dans le ministère à quelques-uns des hommes les plus modérés du centre gauche, à M. Mathieu Bodet, qui devait entrer aux finances, à M. Cézanne, qui, en sa qualité d'ingénieur, prenait les travaux publics, et même à M. Waddington, qui devait revenir à l'instruction publique, où il n'avait fait que passer il y a un an, aux derniers jours du gouvernement de M. Thiers. Au milieu de toutes ces combinaisons, M. L. de Lavergne a dû un moment être au commerce, et nul certes n'était mieux désigné pour la direction de nos affaires économiques. Bien d'autres noms ont été prononcés, ils n'étaient pas tous sérieux. Malheureusement dans cette mêlée des compétitions du pouvoir il y a moins de postes à occuper que de candidats, et la place a beau être peu enviable, il y a toujours des dévoûmens disposés à s'offrir et à se sacrifier. Tout compte fait, après bien des conférences et des négociations laborieuses, on a été assez près du succès, le ministère n'a pas été loin d'être constitué et vivant. C'était un cabinet toujours conservateur évidemment, mais s'inspirant d'une libérale pensée de transaction, ayant pour politique l'organisation constitutionnelle sous le nom de la république, avec ce qu'on appelait le caractère impersonnel, c'est-

à-dire avec la transmission régulière et assurée du pouvoir, dans le cas où M. le maréchal de Mac-Mahon viendrait à manquer. C'était en d'autres termes la république constituée pour sept ans dans des conditions conservatrices, avec la réserve pour l'avenir du droit de la France représentée par ses assemblées.

Que serait-il arrivé de ce programme devant la chambre? Il eût été certainement discuté, contesté avec passion, et il eût été aussi soutenu avec autorité au nom de cet intérêt du pays que M. le duc de Broglie invoquait l'autre jour. Peut-être, sous la pression d'une nécessité impérieuse, eût-il rallié cette majorité qu'on ne cesse de chercher; mais il n'a pas eu le temps d'être formulé et porté devant l'assemblée. Il a disparu avec le ministère qui a été un instant sur le point d'être constitué, qui s'est cru peut-être déjà en possession du pouvoir. Comment cette combinaison a-t-elle échoué pour le moment? Il y a peut-être encore ici plus d'un mystère. Une chose sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est la loyauté avec laquelle M. le président de la république s'est prêté aux tentatives qui ont été faites pour recomposer le gouvernement, sans repousser, sans contester les idées qui lui ont été soumises. Sans doute il y a des sacrifices qui ont pu coûter au maréchal de Mac-Mahon. Lorsqu'on lui a proposé de renoncer aux services de M. Magne, il n'a pu cacher, dit-on, la peine qu'il éprouvait de se séparer d'un ministre régulier, correct, qui lui offrait, en dehors de la politique, les garanties d'une administration éclairée et sûre. Il a trouvé plus pénible encore peut-être de se séparer du général Du Barail, qui était pour lui un ami, un lieutenant dévoué, dont le travail et les habitudes lui plaisaient. Il ne s'est pas décidé du premier coup, il a eu besoin qu'on lui assurât que c'était une condition pour la formation du nouveau ministère; mais il n'a pas tardé à se rendre aux raisons qui lui ont été données, et il n'a plus insisté. Il ne s'est refusé ni aux concessions qu'on lui a demandées, ni aux combinaisons qu'on lui a proposées, ni aux tentatives qu'on a voulu faire pour chercher de nouveaux alliés. Tout cela n'a peut-être point laissé d'être mêlé de petites péripéties intérieures, de quelques vivacités ou de quelques impatiences causées par des difficultés toujours renaissantes. En réalité, et c'est là ce qu'il faut constater, M. le président de la république, quels que fussent ses sentimens ou ses préférences, n'a rien empêché et n'a découragé aucune négociation. L'œuvre une fois engagée, il l'a suivie jusqu'au bout avec plus ou moins de conviction, et il ne s'est arrêté que lorsque tout a été impossible. L'obstacle n'est donc pas venu du maréchal, et il n'est pas venu non plus du centre gauche, qui n'a sûrement montré dans cette occasion ni malveillance ni exigences.

Le centre gauche, du reste, n'a été officiellement mêlé comme parti à aucune négociation. Tout s'est borné, de la part de ceux qui conduisaient la crise, à l'intention évidente, avouée, de créer une situation

nouvelle où le centre gauche trouverait des garanties d'opinion, et où quelques hommes de cette région mixte auraient leur place. On a dit que M. Dufaure avait été un instant appelé à la présidence. Il n'en est rien. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'avant tout M. de Goulard a vu effectivement M. Dufaure, dont il a été le collègue sous M. Thiers, dont il connaissait les sentimens de modération et de réserve, et qui a plus d'une fois fait acte d'adhésion publique au septennat. M. Dufaure ne pouvait entrer au ministère; il s'est prononcé pour la nécessité d'un gouvernement définitif, et il se considérait comme trop engagé devant le pays pour accepter le pouvoir sans mettre tout d'abord au frontispice de son programme cet article véritablement assez simple des lois constitutionnelles qu'il présentait l'an dernier : « le gouvernement de la république française se compose d'un sénat, d'une chambre des représentans et d'un président. » On n'en était pas encore là tout à fait. M. Dufaure restait donc personnellement hors de cause; mais il ne témoignait ni défiance ni hostilité; il n'avait au contraire qu'une encourageante sympathie, et, bien loin de contrarier ou d'embarrasser les combinaisons qui se préparaient, il se montrait tout prêt à les seconder. C'était à ses yeux un premier pas vers une solution nécessaire. Quant aux hommes de la partie la plus modérée du centre gauche qui ont été mêlés de plus près à ces négociations, et qui ont dû avoir un rôle dans le ministère, ils n'acceptaient point évidemment sans avoir obtenu certaines satisfactions d'opinion, sur lesquelles d'ailleurs on s'était d'avance entendu; mais ils n'avaient point des prétentions démesurées. Dans ces régions du centre gauche, on se contentait de la république organisée et mise hors de question pour sept ans, en réservant l'avenir, en laissant aux assemblées futures le soin de décider à leur tour du régime politique de la France. C'était accepté, et en définitive qu'était-ce autre chose que la régularisation de ce qui existe avec la présidence du maréchal de Mac-Mahon, avec une situation plus fixe, moins livrée aux contestations incessantes et ardentes des partis? Si ce n'était encore qu'un expédient, il avait du moins l'avantage d'être le seul possible, de mettre un terme à toutes ces querelles subtiles sur le septennat personnel ou impersonnel, en ramenant la question à l'établissement d'institutions conservatrices qu'on désire avec un nom qu'on ne peut effacer.

D'où est donc venue la difficulté qui a fait tout écrouler au moment où l'on croyait toucher au succès? Il faut bien le dire, elle est venue encore une fois de la droite. Tout semblait entendu. Dans la combinaison adoptée, deux députés, M. de Cumont et M. Tailhant, devaient représenter la droite; les membres du centre gauche qui devaient entrer dans le cabinet étaient désignés. M. le duc d'Audiffret devenait ministre sans portefeuille. Le général de Cissey revenait au ministère de la guerre, où il était déjà sous M. Thiers. Le programme paraissait accepté, lorsqu'au dernier moment tout s'est évanoui, le ministère a

disparu dans une tempête de contradictions intimes. Pendant que ces laborieuses et délicates négociations se poursuivaient, en effet les partis ne restaient pas inactifs. Ils suivaient la marche de la crise, et ils n'avaient pas de peine à distinguer la direction qu'elle prenait. C'était assez pour soulever tous les orages dans certaines régions. Les deux députés de la droite qui devaient entrer dans le cabinet jugeaient-ils utile, avant de s'engager définitivement, de consulter leurs amis, de se faire en quelque sorte autoriser par eux en leur soumettant le programme qui allait être adopté? La droite, même avant d'être consultée, n'était-elle pas déjà en campagne pour contrecarrer une combinaison qui la froissait, qui ne faisait point une part suffisante à ses prétentions?

Toujours est-il que, dans cette dernière période de la crise, un effort désespéré était tenté pour détourner l'évolution politique qui se préparait. La présidence était assaillie de visiteurs, de conseillers, d'avocats consultans. M. de Belcastel lui-même a eu l'honneur de soumettre son programme au maréchal, et M. Lucien Brun a été un des adversaires les plus implacables du cabinet en formation, auquel il a porté peut-être le dernier coup. M. Depeyre, qui se trouvait fort à sa place à la chancellerie et qui n'aurait pas été pressé d'en sortir, paraît avoir eu, lui aussi, un certain rôle d'excitation; il n'aurait pas peu contribué à stimuler l'ardeur de ses amis de la droite au lieu de la contenir et de garder la réserve d'un homme quittant le pouvoir. — Eh quoi! la république allait être organisée pour une durée fixe! le septennat allait devenir une institution impersonnelle, avec transmission régulière du pouvoir, au lieu de rester le privilége personnel du maréchal! Le centre gauche aux affaires! tout était évidemment perdu. Le centre gauche était modeste, il est vrai; mais qui ne voyait les conséquences? M. Waddington conduisait à M. Dufaure, à M. Thiers, au radicalisme, à la commune. M. de Goulard et M. d'Audiffret et M. Decazes étaient des aveugles qui menaient la France aux abîmes! — Ce serait faire injure à M. le président de la république de supposer un seul instant que ces amplifications aient pu l'impressionner; mais comme en définitive le dernier mot de tout cela était que, si l'on allait plus loin, la droite retirerait positivement son concours, comme on annonçait qu'au lieu de 50 voix dissidentes il y en aurait alors 150, le résultat était clair, le ministère n'aurait point de majorité. C'était dans tous les cas une lutte ouverte, pleine d'incertitudes et d'incohérence dans un moment où l'on avait besoin de sûreté pour agir avec décision.

Qu'a voulu la droite? Elle a eu un rôle étrange dans cette crise, il faut l'avouer. Au premier instant, sous le coup du vote du 16 mai, les hommes de la droite modérée semblaient exaspérés contre les chevau-légers, les intransigeans, qui venaient de renverser le cabinet de Broglie; ils n'avaient pas des paroles assez dures, assez amères pour ces cham-

pions étourdis d'une cause bien compromise, et en définitive que font-ils autre chose aujourd'hui? Ils ne peuvent rien par eux-mêmes et ils s'efforcent de tout empêcher. Ils s'enferment dans leurs opinions et se dérobent aux transactions les plus simples. On dirait, à les entendre souvent, qu'ils n'ont d'autre politique que de chercher M. Thiers dans tout ce qui arrive, de se prémunir avant tout contre M. Thiers. Eh! M. Thiers se borne à voir les choses, à regarder les partis s'entre-choquer, se déchirer, et à songer, comme il le disait l'autre jour encore, qu'une assemblée qui ne sait ni vouloir ni pouvoir va bien vite à une inévitable dissolution. Les hommes de la droite ne cessent de répéter à M. le président de la république que c'est parmi eux et seulement parmi eux qu'il peut trouver de vrais amis, une majorité décidée à le soutenir. Lorsqu'on les accuse de reculer sans cesse devant la nécessité d'une organisation constitutionnelle que le maréchal lui-même a réclamée, ils protestent qu'on les calomnie. Les lois constitutionnelles, ils ne les repoussent pas, à la condition toutefois qu'elles soient à l'usage personnel et exclusif du maréchal, qu'elles forment ce qu'on appelle maintenant un « statut personnel. » Tout cela est fort bien; seulement ce ne sont que des mots. Si la droite est la majorité, ainsi qu'elle l'assure, comment a-t-elle laissé tomber le ministère de Broglie? Si elle n'est pas la majorité, de quel droit prétend-elle empêcher les combinaisons qu'on peut essayer pour renouveler les forces du gouvernement? La droite a cru sans doute faire merveille en rendant impossible des arrangemens qui, sans lui enlever à elle-même sa part d'influence, faisaient une certaine place à la partie la plus modérée du centre gauche, elle a réussi. Dès qu'elle se refusait à tout, dès qu'elle menaçait d'une opposition déclarée, le ministère qu'on travaillait à constituer était frappé à mort avant d'être né, et c'est dans ces conditions que s'est formé un autre cabinet, composé de quelques-uns des membres du dernier ministère et de quelques hommes nouveaux. Au demeurant, le résultat de toute cette crise a été de laisser M. Magne aux finances, M. le duc Decazes aux affaires étrangères, de transporter M. de Fourtou à l'intérieur, de faire entrer dans le cabinet nouveau les deux membres de la droite, M. Tailhand et M. de Cumont, qui devaient être les collègues de M. de Goulard et de M. d'Audiffret. Un ingénieur de mérite, M. Caillaux, est aux travaux publics; un homme distingué, secrétaire de l'assemblée, M. Grivart, est au commerce, et, comme pour enlever d'avance à l'administration nouvelle toute couleur politique, le maréchal de Mac-Mahon a donné la vice-présidence du conseil à M. le général de Cissey, fort étonné peut-être de se trouver le *leader* du gouvernement.

C'est en un mot un cabinet d'affaires que nous avons, et assurément depuis qu'il s'est formé il joue son rôle sans bruit. Il ne trouble pas le parlement de ses interventions. Il laisse l'assemblée se livrer à cette dis-

cussion sur les haras où M. Bocher s'est fait remarquer une fois de plus par la lucidité de sa parole. Le gouvernement n'est même pas intervenu dans un débat qui s'est renouvelé hier encore pour fixer l'ordre du jour. C'était le conflit renaissant entre la loi électorale et la loi municipale, et cette fois encore les chevau-légers, les bonapartistes, la gauche, ont marché ensemble, la loi municipale a gardé la priorité; la loi électorale a été évincée ou ajournée, mais le ministère n'a point été battu, puisqu'il n'a rien dit. Il a laissé se quereller M. Raudot et M. Bethmont, M. Béranger et M. Depeyre, qui a décidément sur le cœur d'avoir quitté la chancellerie. C'est qu'en effet les hommes qui sont au gouvernement ne peuvent s'y méprendre. Ils dirigent les affaires, ils les dirigeront dans le sens conservateur, cela n'est point douteux. Quant à une politique d'initiative et d'action, ils sentent bien qu'après la difficulté de se mettre d'accord ils auraient à vaincre cette autre difficulté de rallier une majorité. C'est un cabinet d'affaires, disions-nous, c'est évidemment aussi un cabinet de transition. Combien de temps durera-t-elle, cette transition? Voilà justement la question qui s'impose désormais à toutes les opinions modérées, conservatrices et libérales de l'assemblée; s'il est une circonstance de nature à les éclairer, c'est un incident comme cette élection de la Nièvre, signe nouveau de ce travail du bonapartisme, dont les combinaisons de la politique ont malheureusement favorisé les progrès depuis un an. Au lieu de se livrer à toutes les subtilités de discussion sur le septennat, de s'épuiser en divisions intestines, mieux vaudrait assurément réunir toutes les forces pour ramener au sentiment de son impuissance l'ennemi qui seul profite des fautes des autres partis. Le meilleur moyen de combattre le bonapartisme, et il le sent bien, c'est de lui enlever la chance des surprises, de fixer le pays, de donner à la France ces sept années de paix qui peuvent être la préparation salutaire à une organisation définitive.

Au moment où se nouent et se dénouent ces crises intérieures en France, l'empereur Alexandre II vient de visiter l'Angleterre, où il a été reçu avec cette large hospitalité que les Anglais aiment à offrir aux voyageurs couronnés. Le tsar a trouvé l'occasion de dire un mot en faveur de la paix de l'Europe, et c'est là sûrement une parole qui ne peut rencontrer que de la sympathie en France. Les journaux allemands, qui ont la plaisanterie lourde, s'amusent de nouveau depuis quelques jours à rassembler des nuages et à nous représenter comme tout prêts à nous jeter sur la Belgique. Les journaux allemands ont sans doute pour parler ainsi leurs raisons que nous ne cherchons pas à pénétrer. Ils persuaderont difficilement à la Belgique qu'elle est menacée par la France, et ils ne réveilleront pas chez nous la moindre idée de répondre à leurs excitations. Ce qu'il y a pourtant d'étrange, c'est que pendant qu'on se plaît à représenter la France comme prête à dévorer la Belgique, un envoyé de Berlin paraît être arrivé à Madrid, et voilà qu'on

parle encore de mettre un prince prussien sur le trône d'Espagne. Que rapport peut-il y avoir entre les polémiques saugrenues des journaux allemands et l'incident espagnol? Qu'y a-t-il de vrai dans la mission qu'on dit confiée au comte Hatzfeld? Il serait curieux de voir M. de Bismarck, l'esprit encore tout fumeux de la victoire, s'embarquer dans cette aventure et offrir à l'Europe ce spectacle donquichotesque. Ainsi, au dire des nouvellistes qui savent tout, un Hohenzollern irait recommencer au-delà des Pyrénées le règne du prince Amédée. Comment finirait le nouveau règne, les Espagnols le savent. M. de Bismarck aurait peut-être ce jour-là rendu un vrai service à l'Espagne en réveillant le sentiment national, en lui donnant un but précis. Non, ce n'est pas cela, dit-on; M. de Bismarck n'a pas envoyé M. de Hatzfeld à Madrid pour placer un prince prussien, il l'a envoyé pour négocier une alliance avec l'Espagne. Franchement c'est flatteur pour l'Espagne de compter dans les calculs de M. de Bismarck; mais c'est aussi flatteur pour la France, car enfin après l'effroyable guerre qui a eu lieu c'est l'Allemagne qui se croirait en péril, tandis que la France reste sûrement fort paisible. Hélas! elle a bien assez à faire pour le moment chez elle, et c'est là ce dont devraient se souvenir les partis qui se déchirent, surtout lorsqu'ils reçoivent un écho de tous ces bruits extérieurs. CH. DE MAZADE.

L'ASSAINISSEMENT DES RIVIÈRES.

I. A. Ronna, *Égouts et irrigations*, Paris 1874. — II. A. Gérardin, *Rapport sur l'altération, la corruption et l'assainissement des rivières*, Paris 1874; Imprimerie nationale. — III. F. Fischer, *Mémoire sur l'altération des cours d'eau*, 1874.

Des eaux publiques dépendent la santé et la force des citoyens; en laissant salir l'onde pure qui doit nous abreuver, on la rend perfide et meurtrière. Les rivières corrompues sont des véhicules de maladies et de mort, des instrumens du déclin physique des habitans, des obstacles à l'accroissement de la population; ce sont des veines où coule un sang impur.

L'altération des eaux courantes est invariablement due à une même cause : elles sont infectées par les égouts qui viennent y déverser les eaux industrielles et ménagères. Comme les capitales sont toujours bâties sur les rives de quelque fleuve, la rivière, qui est chargée de tant d'autres services domestiques, remplit par surcroît l'office de balayeur et de vidangeur, et il en résulte que l'eau est horriblement insalubre en aval des grandes villes. On sait l'odeur que répand à certaines époques la Tamise, qui reçoit le *sewage* (eau d'égout) de Londres; la Sprée à Berlin, la Seine en aval d'Asnières, roulent des eaux impropres à l'alimentation. C'est bien pis encore pour les rivières d'un faible débit qui traversent des villes manufacturières; on peut en nommer qui sont devenues un fléau public. La Vesle à Reims, la Mersey à Liverpool, l'Ir-

well à Manchester, sont dans ce cas. Le territoire anglais se trouve dans des conditions fatalement exceptionnelles par suite d'une accumulation excessive d'usines de tout genre sur des cours d'eau d'une étendue trop limitée. Il y a quelques années, l'autorité sanitaire de la ville de Wakefield reçut des habitans une lettre écrite avec une encre un peu pâle. « Sans lui en demander la permission, disait la lettre, on adresse à l'autorité ces lignes écrites avec l'eau de la Calder, puisée aujourd'hui au point où débouche l'égout urbain; on regrette que l'odeur qui règne en cet endroit ne puisse accompagner cette pièce comme supplément d'information. » Et Wakefield n'était pas la plus mal lotie parmi les villes où l'état des eaux publiques eût pu justifier cette plaisanterie tristement éloquente. L'Irwell, lorsqu'elle arrive à Manchester, après avoir desservi environ dix mille fabriques de toute sorte et charrié les immondices des villes et villages qu'elle a traversés, est, dit un rapport officiel, « infecte et noire comme le Styx. »

Aussi l'Angleterre fait-elle de grands efforts pour se débarrasser du fléau dont elle se sait atteinte : on la voit sans cesse perfectionner sa législation sanitaire, multiplier les enquêtes, multiplier les essais; l'expérience qui a été ainsi acquise est précieuse pour nous éclairer et nous guider. Les innombrables tentatives entreprises par nos voisins ont surtout mis en lumière l'étroite corrélation qui existe entre le problème de la désinfection des rivières et celui de l'utilisation de l'engrais que les cours d'eau entraînent en pure perte à la mer. On comprend désormais que ce sont là les deux termes d'un seul et même problème, que l'emploi des eaux d'égout pour l'agriculture est le moyen naturel, le seul rationnel, le seul pratique, de protéger les cours d'eau contre les conséquences du voisinage des villes. C'est la conclusion à laquelle ont abouti les enquêtes entreprises par les commissions parlementaires de 1865 et de 1868, aussi bien que celle à laquelle se livre depuis 1868 l'Association britannique pour l'avancement des sciences. Les rapports publiés par ces commissions renferment les données les plus précises su l'état des rivières infectées, sur l'efficacité relative des divers procédés d'épuration qui ont été adoptés ou essayés par les villes intéressées, enfin sur la valeur économique de ces procédés et notamment de celui des irrigations. Ces documens, qui éclairent d'un jour nouveau le problème de l'assainissement des villes et des cours d'eau, méritent d'être étudiés par nos conseils d'hygiène et par nos agriculteurs; on les trouve reproduits ou résumés dans l'ouvrage que vient de publier M. Ronna sous ce titre : *Égouts et irrigations*.

La commission de 1865 s'est occupée plus spécialement de la Tamise et des rivières Aire et Calder, qui baignent les districts du Yorkshire, où prospère l'industrie des lainages; les recherches de la commission de 1868 ont porté en même temps sur le bassin des rivières Mersey et Ribble, siége principal de l'industrie du coton. C'est dans ces régions

que la contamination était arrivée à un degré vraiment inquiétant. Si les eaux de la Tamise, infectées par le *sewage*, ont besoin d'être purifiées avant de pouvoir servir aux usages domestiques, celles de l'Aire et de la Calder, en aval des villes de Bradford, Leeds, Halifax, Wakefield, exigent une épuration préalable dans l'intérêt des industries elles-mêmes qui les emploient, et l'on n'ose les faire servir à l'alimentation. Dans les bassins drainés par ces deux rivières, la densité moyenne de la population est de 470 âmes par kilomètre carré; pour le bassin de l'Irwell, un des affluens de la Mersey, elle est même de 1,250 âmes, tandis qu'elle ne dépasse pas 95 âmes par kilomètre carré pour la Grande-Bretagne en général et 68 pour la France. Cette concentration des habitans a une influence funeste sur l'état des eaux; sur tout leur parcours, les rivières sont obstruées et corrompues au-delà de toute expression. Les matières organiques s'y rencontrent en proportion aussi forte que dans la moyenne des liquides d'égout, c'est-à-dire qu'on y trouve en dissolution jusqu'à 2 et 4 centigrammes de carbone organique, et de 3 à 7 milligrammes d'azote organique par litre. Il n'est pas jusqu'aux poisons les plus redoutables qui ne soient introduits dans les rivières : ainsi le sulfure de fer consommé annuellement en Angleterre pour la fabrication de l'acide sulfurique renferme environ 1 million de kilogrammes d'arsenic, qui passent finalement dans les eaux de lavage des diverses usines.

Les industriels entendus dans l'enquête n'ont pas manqué d'invoquer, pour atténuer le mal, le phénomène de l'épuration spontanée. Un préjugé très répandu veut en effet que les matières organiques mêlées à une eau courante s'oxydent rapidement au contact de l'air, et qu'ainsi cette eau redevient salubre à une certaine distance du point où débouche un égout. Les recherches de la commission de 1868, dont le rapporteur était un chimiste célèbre, M. Frankland, ont démontré qu'il n'en est rien. On a pris des échantillons de l'eau de plusieurs rivières à l'orifice d'un égout et à 20 kilomètres en aval, et l'analyse a prouvé que les proportions de carbone organique et d'azote en dissolution étaient restées sensiblement les mêmes. On a encore procédé à une épreuve directe. Un mélange formé d'un volume de *sewage* de Londres et de neuf volumes d'eau a été transvasé sans interruption au contact de l'air libre; après huit jours pleins, cette eau renfermait encore les trois quarts des matières organiques qu'elle contenait au début de l'expérience. On a pu calculer ainsi qu'une rivière contaminée par 10 pour 100 de *sewage* perdrait par l'aération à peu près le quart des matières organiques dissoutes après un parcours de 300 kilomètres. Un si long parcours est donc insuffisant pour purifier une eau beaucoup moins chargée que ne l'est d'ordinaire celle des rivières examinées. La marche d'une rivière n'exerce en général qu'une influence matérielle par le dépôt d'une grande quantité d'impuretés organiques ou minérales *en suspension* qui gagnent le fond, surtout si le courant est ralenti par endroits. C'est

cette clarification par dépôt qui a fait croire à l'amélioration rapide des eaux courantes; mais la matière qui est *dissoute* s'élimine très difficilement, et ce qui se dépose donne à la rivière un lit de boue infecte sans que l'eau elle-même devienne beaucoup moins insalubre. Par les temps chauds, les matières putrescibles contenues dans le limon des rivières peuvent même remonter dans l'eau et y apporter un surcroît d'infection.

Les moyens qui ont été proposés pour épurer les eaux d'égout sont de trois sortes : les uns sont fondés sur le filtrage ou la décantation; les autres, les procédés chimiques, tendent à obtenir la précipitation des matières dissoutes; enfin les procédés vraiment pratiques ont pour base l'irrigation des sols pauvres par les eaux chargées des résidus de la vie sociale. Avant de songer à l'épuration des liquides contaminés, on peut d'ailleurs se préoccuper des dispositions préservatives propres à en éloigner les déchets tels que cendres, poussier de charbon, bois de teinture épuisés, balayures, etc., qui peuvent être utilisés pour le chauffage ou autrement; mais c'est peut-être une erreur que d'empêcher l'écoulement des matières fécales dans les égouts. En effet, l'enlèvement séparé de ces matières, qui nécessite l'établissement d'un dépotoir, est non-seulement un moyen barbare qui soumet les ouvriers et les habitans au « martyre de la puanteur, » mais il est prouvé que les eaux d'égout ne sont pas en général moins dangereuses dans les villes pourvues d'un service de vidanges que dans celles qui n'en ont pas. Il serait donc plus simple de confier aux égouts toutes les impuretés, quelles qu'elles soient; il s'agit seulement de savoir ce qu'on en fera.

On a d'abord essayé un grand nombre de procédés de filtration, aucun de ces moyens n'a permis de clarifier rapidement et à bon marché des masses considérables d'eau. On a songé à utiliser des bancs de sable comme des filtres naturels : on perdait ainsi l'engrais que renferment les eaux troubles, et ces eaux n'étaient pas sensiblement améliorées; les galeries filtrantes de Toulouse et de Glasgow en ont fourni la preuve. La décantation ne réussit pas davantage : le repos n'améliore point les eaux impures. On a donc tenté de les débarrasser des matières qu'elles tiennent en dissolution ou en suspension par des réactifs chimiques propres à opérer une précipitation. M. Letheby en énumère soixante qui ont été proposés depuis la fin du siècle dernier; tous ces moyens ont été reconnus insuffisans. A Leicester et à Blackburn, on a essayé en grand le traitement par la chaux; les dépôts sont desséchés et vendus aux cultivateurs. Une autre méthode (le trop fameux *procédé A B C*) est fondée sur l'emploi d'un mélange d'alun, de sang, d'argile, de noir animal, etc. Ce qu'on a trouvé de mieux est encore le sulfate d'alumine, qui précipite une partie des matières en suspension et fournit des boues susceptibles d'être utilisées comme engrais. Ce réactif a été expérimenté en Angleterre et en Allemagne, on en a fait l'essai à l'usine d'Asnières; en définitive, il faut reconnaître que l'eau n'est purifiée que d'une ma-

nière fort imparfaite, et que l'engrais que l'on se procure ainsi coûte trop cher.

Le vrai moyen de neutraliser le poison que les eaux impures introduisent dans les rivières, ces artères de la vie, c'est de les répandre sur les champs. Notre civilisation, vieillie et riche d'expérience, comprend enfin la nécessité d'une stricte économie sur les élémens de production et de fertilité : au lieu de laisser l'engrais s'en aller à vau-l'eau et se perdre dans la mer après avoir empoisonné les riverains, il est si facile de l'utiliser par l'irrigation des prairies, par la transformation de landes stériles en terres productives, en jardins maraîchers. Les eaux d'égout d'Édimbourg servent depuis plus d'un siècle à fertiliser d'immenses terrains sablonneux. Bon nombre de villes d'Angleterre et d'Écosse ont définitivement adopté la méthode des irrigations en l'appropriant chacune à sa situation particulière; dans l'Inde anglaise, Madras a suivi cet exemple en 1869. L'ouvrage de M. Ronna renferme sur les résultats de ces tentatives les détails les plus minutieux, et il faut ajouter les plus encourageans. Les expériences d'irrigation qui se poursuivent depuis cinq ans dans la plaine de Gennevilliers, aux portes de Paris, ont été également couronnées de succès, et vont être appliquées sur une échelle beaucoup plus vaste. En Allemagne, les essais d'irrigation entrepris à Dantzig et à Berlin ont donné des résultats qui ne sont pas moins concluans. Les adversaires du système objectent que les terrains arrosés par les eaux d'égout dégagent des miasmes; mais les rapports des commissions anglaises démontrent l'innocuité complète des irrigations, si elles sont bien conduites : il faut éviter qu'avant d'imprégner le sol les eaux sales ne circulent dans des canaux ouverts. Il faut éviter aussi de saturer le terrain par un excès de liquide et le débarrasser du trop-plein par un drainage convenable, comme le font beaucoup de fermes à *sewage*. Dans ces conditions, les eaux d'arrosage sont dépouillées de leurs impuretés au profit du sol, et l'eau ainsi purifiée trahit si peu son origine qu'on la préfère souvent aux eaux des puits. Les commissaires de 1868, MM. Frankland et Morton, sont convaincus que le succès des irrigations est dû en grande partie à l'effet simultané de la filtration par le sol, dont la conséquence est une oxydation ou combustion lente qui transforme les matières organiques en acide carbonique, eau et acide nitrique; mais il faut que la superficie des champs d'irrigation soit proportionnée au débit des égouts. On peut admettre comme suffisante la proportion de 1 hectare par 250 habitans. Dans le cas où l'on ne dispose pas de terrains assez étendus pour absorber le *sewage*, on peut recourir au filtrage intermittent en faisant écouler le liquide sur un terrain drainé profondément et divisé en quatre parties dont chacune reçoit le *sewage* pendant six heures; 1 hectare suffirait alors pour épurer le *sewage* de 5,000 habitans. Ce système est appliqué à Merthyr-Tydfil et à Walton, et il va l'être à Birmingham; il est plus coûteux que l'irri-

gation simple, qui a l'avantage d'offrir une perspective de rendement par les cultures qu'elle permet d'entreprendre. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que dans les questions d'hygiène publique la considération des résultats pécuniaires immédiats ne vient qu'en seconde ligne; ce qu'on gagne au point de vue de la salubrité représente un profit matériel considérable, car c'est un moyen indirect, mais infaillible, d'accroître la prospérité (1).

Les recherches entreprises dans ces derniers temps par M. A. Gérardin, sous les auspices du ministre de l'instruction publique, ont beaucoup contribué à éclaircir cette grave question de l'altération des rivières. M. Gérardin a examiné les cours d'eau nombreux que renferme le bassin du Croult, rivière qui se jette dans la Seine à Saint-Denis. On y trouve réunies les conditions les plus favorables pour les études hydrologiques : un réseau de rivières très développé, des puits, des sources minérales, des ruisseaux d'eau chaude provenant des usines, toutes les variétés d'eaux altérées ou corrompues. L'examen comparatif de ces liquides divers tend à prouver que le critérium des eaux salubres ne peut être ni la couleur, ni l'odeur, ni la saveur, ni la composition chimique. Une eau trouble peut n'offrir aucune altération dangereuse; au contraire une eau peut être profondément altérée sans cesser d'être limpide et sans répandre aucune odeur. L'analyse chimique ne nous renseigne pas davantage. Une eau salubre qui reste longtemps renfermée dans un flacon s'altère, et pourtant l'analyse élémentaire donne toujours les mêmes résultats. En définitive, il n'y a qu'un seul moyen sûr de reconnaître les qualités hygiéniques des eaux : c'est d'en observer l'effet sur les organismes vivans. Une eau est saine lorsque les animaux et les végétaux supérieurs peuvent y vivre; elle est infectée lorsqu'elle fait périr les êtres vivans, sauf les infusoires et les cryptogames. Les poissons qui peuplent une rivière la *garantissent*.

Dès que les eaux s'altèrent, on voit les poissons remonter à la surface à demi pâmés; ils s'attroupent dans les endroits où arrivent quelques filets d'eau pure, et, si on les chasse de ces stations, on les voit mourir. Au mois de juillet 1869, l'altération de la Seine ayant augmenté brusquement, le poisson mourut de Saint-Denis à Chatou. Vers Argenteuil, les poissons morts formaient sur les deux rives un banc de 2 mètres de largeur sur une longueur de 5 kilomètres, et les communes riveraines durent faire enlever ces innombrables cadavres pour les enterrer. La plupart des mollusques périssent également dans les eaux infectées; dès que l'eau s'infecte, ils remontent le long des herbes, s'y cachent sous les feuilles, et attendent pour redescendre que le danger ait disparu; en juillet 1869, les limnées restèrent ainsi cinq jours hors de l'eau.

(1) En comptant 1 décès pour 30 cas de maladie d'une durée moyenne de 20 jours et causant une perte de 2 francs par jour, une diminution de la mortalité de 4 pour 1,000 représenterait une économie d'environ 5 francs par an et par habitant.

Les plantes aquatiques sont aussi des réactifs pour les qualités de l'eau, mais des réactifs d'une sensibilité très inégale. La plus délicate paraît être le cresson de fontaine, dont la présence caractérise les eaux excellentes. Il y a quelques années, une féculerie établie à Louvres ayant laissé écouler ses eaux dans le Croult, en amont des cressonnières de Gonesse, en quelques heures tout le cresson périt; il s'ensuivit un procès, et le tribunal défendit que l'eau de féculerie fût envoyée à la rivière. Les cressonnières ne tardèrent pas à refleurir. Les épis d'eau et les véroniques ne poussent également que dans les eaux de bonne qualité; les roseaux, les patiences, les menthes, les joncs, les nénufars, s'accommodent des eaux médiocres; les carex sont encore moins sensibles; enfin la plus robuste des plantes aquatiques serait, d'après M. Gérardin, une espèce de roseau, l'*arundo phragmites*, qui résiste dans les eaux les plus infectes. Parmi les mollusques, la *physa fontinalis* ne vit que dans des eaux très pures, la *valvata piscinalis* dans les eaux saines, tandis que d'autres supportent les eaux médiocres; aucun mollusque ne vit dans les eaux entièrement corrompues. Les végétaux phanérogames et les mollusques esquissent ainsi à grands traits les caractères des différentes eaux; mais les infusoires et les cryptogames, et en particulier les algues, peuvent aussi servir à les juger par les modifications que leur fait subir l'altération de l'eau. Ces organismes inférieurs survivent après la disparition des poissons, des mollusques et des herbes vertes.

Quand l'altération de l'eau fait des progrès, la rivière perd sa limpidité, l'eau devient opaline, et cette couleur grise résiste à la filtration. La surface se couvre d'écumes, et l'eau dépose une vase noire, fétide, d'où se dégagent des bulles de gaz. Bientôt apparaissent les sulfures, surtout l'hydrogène sulfuré, et les émanations de la rivière noircissent l'argenterie et la batterie de cuisine qui y sont exposées. Dans ces conditions, l'eau a un goût très désagréable et détermine des tranchées, quelquefois de véritables symptômes d'empoisonnement. A Gonesse, en 1869, un enfant tomba dans une fosse remplie d'eau de fabrique; on le retira aussitôt et dans les premiers momens son état n'inspira aucune inquiétude, mais le lendemain il était mort. Un ouvrier de Stains, qui tomba dans le Rouillon et réussit à sortir de l'eau, succomba quelques heures plus tard.

L'analyse chimique et l'épreuve hydrotimétrique, appliquées au Croult et à ses affluens, attestent la présence d'une quantité notable de matières organiques, mais il en est de même pour les puits artésiens de Saint-Denis, et pourtant ces puits sont beaucoup moins insalubres. C'est à l'examen microscopique des boues qui couvrent le lit de ces rivières que M. Gérardin demanda des informations plus sûres. Lorsqu'il commença ses observations au mois de septembre 1868, la campagne des féculeries et des sucreries venait de s'ouvrir. Le Croult était couvert d'écumes blanches, persistantes; l'eau, blanchâtre, avait un goût de

vase prononcé et une odeur repoussante. La vase était noire, très légère, avait 1 mètre d'épaisseur, et se couvrait d'une pellicule blanche, muqueuse, qui se déposait aussi sur les vannes, les barrages, les pierres de niveau. En les examinant au microscope, on trouva que ces crasses blanches n'étaient autre chose que des *beggiatoa alba*, algues de la famille des oscillariées. Ces cryptogames foisonnaient dans la rivière jusqu'au mois de mars, où se termine la saison du travail des usines. A partir de ce mois, on voyait l'eau se charger de crasses noires qui montaient à la surface : c'étaient des *beggiatoa* en décomposition, au milieu desquelles apparaissait une autre algue, l'*oscillaria natans*. Cela durait jusqu'au curage, qui a lieu pour le Croult et le Rouillon dans la deuxième semaine de juin. Après le curage, l'eau coule noire pendant plusieurs jours, puis elle se clarifie, la rivière s'assainit. Vers le milieu d'août, les travaux reprennent, et avec eux les plaintes des riverains.

L'infection de la Molette ressemble à celle du Croult, seulement elle reçoit souvent les eaux de la voirie de Bondy, et la vase noire y est peuplée des larves blanches de l'éristale gluant, appelées communément *vers à queue de rat*, qui affectionnent les mares putrides. Le ru de Montfort, dans la plaine de Saint-Denis, reçoit les eaux d'une cartonnerie et celles d'une boyauderie. Ces eaux, claires et limpides en sortant des usines, sont chargées de matières putrescibles; celles de la fabrique de carton d'Aubervilliers forment des dépôts blancs composés de bactéries, celles de la boyauderie donnent naissance à des euglènes rouges et verts qui tapissent le lit de la rivière en aval de l'usine. Ces infusoires caractérisent donc l'eau infectée par des matières animales, tandis que les algues blanches trahissent les eaux de féculerie. Dans les eaux moins profondément altérées, on voit apparaître des algues vertes. — Pendant la guerre de 1870, les berges du canal de l'Ourcq ayant été rompues par l'ennemi, les eaux du canal s'écoulèrent dans le Croult. Plus tard, les rivières furent ramenées dans leur cours normal, mais les *beggiatoa* et les *oscillaria natans* ont cédé la place à des *zygnema* et des *spirogyra*.

Au cours de ces études, M. Gérardin a fait une autre remarque importante. Lorsqu'une eau renferme la proportion normale d'oxygène dissous, elle peut entretenir la vie des poissons et celle des herbes; dès lors elle est saine et probablement bonne. Quand l'oxygène diminue, les animaux à respiration active disparaissent les premiers, puis ceux dont la respiration est lente; c'est ainsi que la sangsue noire peut vivre dans des eaux où la crevette meurt instantanément. Cette diminution de l'oxygène dissous influe aussi sur les plantes, et elle a pour cause l'oxydation des matières organiques qui salissent l'eau. Une eau *corrompue* est dès lors celle qui est dépourvue d'oxygène dissous, une eau simplement *altérée* en renferme encore, mais moins qu'une eau normale. Cette remarque se vérifie par l'expérience; on ne trouve aucune trace d'oxygène dissous dans les eaux notoirement infectes. La salubrité,

l'altération et la corruption des eaux sont donc liées à la présence ou à l'absence de l'oxygène dissous, et la proportion de ce gaz que les eaux renferment doit donner la mesure exacte de leurs qualités hygiéniques.

Le dosage de l'oxygène par les procédés qui étaient en usage jusqu'à présent est une opération difficile et compliquée, inapplicable à des liquides qui s'altèrent rapidement et ne peuvent se conserver en vases clos. Il fallait trouver un réactif qui permît de faire ce dosage instantanément à l'aide d'une liqueur *titrée*. M. Gérardin a reconnu que cette condition est remplie par l'hydrosulfite de soude, dont on doit la découverte à M. Schützenberger. On obtient le dosage de l'oxygène par la quantité de liqueur titrée qui amène la décoloration de l'eau, légèrement teintée par le bleu d'aniline. M. Gérardin s'est trouvé ainsi en possession de trois méthodes pour apprécier le degré d'infection des eaux : l'observation des herbes vertes et des mollusques, — l'examen microscopique des algues et des infusoires, — le dosage de l'oxygène dissous. Pour en constater l'accord, il en a fait l'application à la rivière de Vesle, de Reims à Braisne, en 1873. A mesure que l'eau de cette rivière est souillée par les déjections des usines et des villes, on voit en effet disparaître à la fois les êtres vivans et diminuer l'oxygène, qui en amont de Reims, au mois d'avril, s'élevait à 11 cent. cubes par litre, pour descendre à moins de 1 cent. cube à Saint-Brice, et revenir à la proportion normale un peu avant Braisne.

Il paraît donc prouvé que les matières organiques en décomposition privent l'eau de l'oxygène, et y rendent ainsi la vie impossible à des êtres doués d'une organisation supérieure. Elles réduisent les sulfates, les transforment en sulfures, et sont la cause des émanations d'hydrogène sulfuré. Si, au lieu d'abandonner les eaux industrielles à la fermentation putride dans des fosses de décantation, on les divisait pour les aérer sur une large surface, les matières organiques s'oxyderaient à saturation, et l'on pourrait ensuite sans danger faire écouler ces eaux à la rivière. C'est ainsi qu'autrefois les pêcheurs des Vosges transportaient les truites vivantes par toute la France dans des caisses dont l'eau était sans cesse battue par une roue à palettes que faisait mouvoir une corde enroulée sur l'axe d'une des roues de la voiture. Par l'agitation à l'air, l'eau reprend facilement de l'oxygène.

Pour assainir les eaux industrielles, M. Gérardin recommande donc de les répandre sur un terrain préalablement drainé. Répandre les eaux sur la terre ne suffit pas quand l'espace manque. Une féculerie de Colombes dirige ses eaux sur une prairie où elles s'infiltrent dans un sol sableux ; elles y brûlent le gazon et font périr les arbres qu'elles atteignent par accident. De plus le sol est bientôt étanche, et il faut souvent changer le lieu d'absorption ; les eaux cheminent dans la terre et vont corrompre des puits éloignés, ce qui prouve qu'elles ne s'améliorent pas dans leur trajet souterrain. Il est donc indispensable de compléter

ce procédé par le drainage, qui non-seulement permet de diriger la marche des eaux, mais qui surtout est un moyen d'oxydation énergique.

M. Gérardin en a fait d'abord l'application à la féculerie de Gonesse, qui envoie au Croult chaque jour 150,000 litres d'eaux de fabrication et de jus de pomme de terre. En répartissant cette masse sur un terrain argileux de 2,000 mètres de surface, préalablement drainé, on a constaté que les eaux étaient absorbées facilement, que la terre restait belle, parfaitement saine, et que l'infection du Croult, en aval de la fabrique, était notablement diminuée. Il résulte de cet essai que les eaux de féculerie, à la sortie de l'usine, sont inoffensives pour la végétation, et ne deviennent nuisibles que par la fermentation dans les fosses. L'amélioration de l'eau du Croult, après l'épuration de l'eau de l'usine de Gonesse en 1869, était également manifeste au printemps de 1870; les herbes vertes avaient reparu dans la rivière, et les poissons s'y montraient de nouveau. La féculerie de Gonesse avait été la cause principale de l'infection de l'eau; aussi l'état général du Croult est devenu beaucoup plus satisfaisant malgré la présence des autres fabriques, dont une seule, une sucrerie, a suivi l'exemple. — Beaucoup de personnes croyaient encore que l'épuration des eaux de Gonesse était simplement due à la filtration. Le propriétaire de la féculerie du Bourget essaya en 1872 de faire écouler les eaux sur un terrain drainé de 500 mètres; mais le sol fut infecté, et les eaux conservaient leurs propriétés nuisibles. L'année suivante, on les dirigea sur un terrain vingt fois plus grand, et aussitôt le succès fut complet. Au Bourget comme à Gonesse, on distribue l'eau par des gouttières en filets très minces, afin de les répandre sur tout le terrain. On obtient ainsi une oxydation suffisante, tandis qu'en amenant l'eau par des ruisseaux ou des rigoles on ne parvient pas à l'oxyder. Des expériences analogues ont été faites en 1871 à la cartonnerie d'Aubervilliers, et le ruisseau du Vivier a été assaini; les bactéries en ont disparu.

La conclusion qui se dégage de ces recherches, c'est d'une part que les causes d'insalubrité qui résultent de la concentration des populations dans les villes et de la multiplication des fabriques sont plus graves qu'on ne le soupçonnait autrefois, et de l'autre qu'il est possible d'y remédier d'une manière efficace. Dès lors rien ne peut excuser l'incurie qui laisse le mal s'aggraver et attend, pour prendre un parti, l'intervention du législateur ou le terrible avertissement d'une épidémie. L'argent qu'on dépense en travaux d'assainissement, on le retrouve au centuple en bien-être et prospérité. N'est-ce donc rien que de constater la diminution de la mortalité générale et une augmentation sensible de la durée de la vie moyenne? Or c'est là la réponse de la statistique aux objections d'une écocomie mal comprise.

R. RADAU.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

s
e
s
e
-
l
s

e
-
s
e-
e
r-
r-
n-
la
de
ux